TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9975 — 32 PAGES — JEUDI 24 FÉVRIER 1977

M. André Amalrik manifeste devant le palais de l'Elysée

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,83; Danemark, 3 kr.; Espagne, 26 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 4,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'unité du Canada ne sera pas rompue

affirme M. Trudeau à Washington

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre fédéral du Canada, a terminé, le mardi 22 février, une visite officielle de quarante-huit heures aux Etats-Unis. Conformément à la tradition, il a été l'un des premiers chefs d'Etat invités par le nouveau chef de l'exécutif américain, le président mexicain José Lopez Portillo ayant déjà rencontré M. Carter.

Prenant la parole devant le Congrès de Washington, M. Trudeau a réaffirmé à cette occasion sa conviction que « l'unité du Canada ne sera pas rompue », *car, a-t-il dit non sans emphase,* « ce serait un crime contre l'humanité ». « Il y aura, *a-t-il ajouté,* des accommodements, des révisions, mais nous réussirons. » *De son côté, M. Carter a déclaré à la chaîne de télévision canadienne C.T.V. qu'il préférait la formule actuelle de la confédération pour le Canada. Il a précisé cependant :* « C'est au peuple canadien de porter un jugement, et je fais confiance à ce jugement. »

Dans une série d'articles, dont nous commençons la publication, notre correspondant à Montréal analyse le « fait français » au Canada et les perspectives ouvertes par la victoire du parti québécois, indépendantiste, de M. René Lévesque.

« Un crime contre l'humanité ? »

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, s'est appliqué avec succès mardi, devant le Congrès américain, à faire servir l'histoire aux nécessités du temps présent. Quelques semaines avant lui, le nouveau premier ministre indépendantiste du Québec, M. Lévesque, avait tenté, avec moins de bonheur, un exercice semblable devant les financiers de l'Economic Club de New-York.

M. Lévesque avait vainement cherché à rallier un auditoire indifférent ou sceptique, en rappelant les origines mêmes des Etats-Unis, nés d'une vigoureuse contestation de l'ordre établi britannique. On ne lui avait pas su gré d'avoir rappelé un « aventurisme » passé de mode — le succès rend souvent conservateur — *et d'avoir bâti là-dessus son* parallèle avec la crise que traverse aujourd'hui le Canada.

En enrôlant George Washington et Thomas Paine dans les rangs des défenseurs du « statu quo », M. Trudeau est allé, au contraire, au-devant des désirs et des préoccupations des élus américains. Le regard fixé sur le Québec, il a exalté « l'unité dans le respect des minorités », qui a fait, selon lui, la grandeur et le génie des Etats-Unis, alors que l'indépendance de la province francophone serait aujourd'hui « un crime contre l'humanité ».

Pris à témoin par leur voisin du Nord, qui n'hésite pas à invoquer l'héritage légué par les pères fondateurs, les Américains suivent de près la situation canadienne. Les Etats frontaliers du Canada sont préoccupés par les conséquences que pourrait avoir la séparation du Québec du reste de la Confédération. Le vice-président Mondale, qui est originaire du Minnesota, un Etat limitrophe, et qui est président « ex officio » du Sénat, est personnellement intervenu pour que M. Trudeau puisse s'adresser aux deux Chambres réunies en Congrès. Celui-ci a applaudi avec chaleur le premier ministre canadien, lui apportant ainsi un soutien important, quoique informel. Le président Carter a procédé de la même manière dans une interview sans signification diplomatique au cours de laquelle il a indiqué que pour sa part il préférerait que la Confédération canadienne demeure telle qu'elle est. Officiellement, Washington n'entend se mêler en aucune façon des affaires intérieures du Canada, mais le sens de sa neutralité attentiste ne fait guère de doute.

Les milieux dirigeants américains étaient restés jusqu'ici assez perplexes devant la personnalité originale de M. Trudeau. La « troisième voie » qu'il avait choisie pour distinguer davantage son pays des Etats-Unis avait suscité des inquiétudes, de même que son voyage à Cuba l'année dernière, en pleine crise de l'Angola. Il a cette fois montré à quel point il était « de la famille », et les premières réactions à son discours ont été favorables. Pour une Maison Blanche nouvelle qui veut mettre sur pied une diplomatie rénovée, le soutien du Canada, même s'il est souvent considéré comme acquis d'avance, n'en est pas moins nécessaire.

M. Trudeau s'est contenté de réaffirmer sa confiance dans l'avenir d'un Canada uni et bilingue. C'est ce qu'il a fait depuis son arrivée au pouvoir, il y a à peu près neuf ans, sans parvenir à empêcher que la question du Québec ne s'aggrave au point que les électeurs de cette province décident de porter au pouvoir un parti dont la raison d'être est l'indépendance. De même a-t-il à nouveau promis une Confédération plus souple, plus respectueuse des prérogatives provinciales. Mais cette redéfinition du fédéralisme canadien est une œuvre d'envergure, et sans doute de longue haleine, vers laquelle Ottawa ne se hâte que lentement. En attendant, le problème du Québec reste posé. MM. Trudeau et Carter semblent escompter qu'un référendum au Québec — qui rejettera, selon eux, l'indépendance — leur apporte une victoire par défaut.

Une nation malade du Québec

I. — Les cheminements d'une identité

De notre correspondant A.-M. CARRON

Québec. — « *Nous sommes arrivés dans ce pays précisément au moment de la crise* », écrivait Tocqueville dans ses carnets le 29 août 1831, en parvenant à Québec. La crise qu'il pressentait alors était de même nature que celle de 1977 : un problème d'identité, un conflit sur la répartition des pouvoirs politiques. Et pourtant le Haut et le Bas-Canada n'étaient pas encore réunis. Depuis ses origines, le Canada n'est pas parvenu à trouver un équilibre institutionnel, à choisir entre une confédération souple et un fédéralisme centralisé. De même n'a-t-il jamais pu *unifier véritablement ses deux peuples fondateurs* ; ils restent *différents, inégaux*.

En un mois de séjour, Tocqueville n'aura pas le temps d'approfondir sa connaissance du pays, d'autant qu'il approche cette société du « Québec » par le haut, ecclésiastiques et notables, à l'ombre desquels vit une population de paysans et de « coureurs des bois ». Au premier regard, il lui semble que « *les quatre cent mille Français du Bas-Canada forment aujourd'hui comme les débris d'un peuple ancien au milieu des flots d'une nation nouvelle. Autour d'eux, la population étrangère grandit sans cesse, elle s'étend de tous côtés, elle pénètre jusque dans les rangs des anciens maîtres du sol, domine leur ville et dénature leur langue* ». Là aussi, le présent est fidèle au passé.

« Gens de paroles et de causeries »

Au cours de ses rares excursions sans guide, Tocqueville s'émerveille de voir que les habitants des campagnes « *sont encore des Français, traits pour traits* ». « *Ils sont*, écrit-il avec une modestie admirable, *comme nous, vifs, alertes, intelligents.* » Pourtant, il lui semble que les charmes de leur nature les mettent en position d'infériorité devant les Anglo-Canadiens, moins sympathiques, mais plus efficaces. On ne remarque jamais chez eux, constate-t-il, « *ce désir ardent et obstiné de faire fortune, qui stimule chaque jour les efforts de l'Anglais et semble tendre, à la fois, tous les ressorts de son esprit vers un seul but* ». Alors qu'il juge le colon anglais « *froid, tenace, impitoyable argumentateur* », il voit « *le Français jouir de ce qu'il a, et souvent faire parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ses héritiers, celui-ci laisse les siens dans la nécessité, où il s'est trouvé lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra* ».

Ceux que le chanteur Gilles Vigneault décrit aujourd'hui comme « *gens de paroles et gens de causeries* » conservent sans doute certains traits de cette description. Mais ils en ont d'autres, qui n'étaient peut-être pas encore perceptibles à l'époque de Tocqueville, ou que cet aristocrate n'a *pas vu parce que ce sont des vertus populaires*. Une ténacité paysanne. Un silence au *second degré*, qui tient au fait de parler français, ce qui constituait jusqu'à une époque récente, une manière d'enfermement. Un regroupement serré autour du clocher et du prêtre dans des villages enfouis dans la neige, laquelle apporte protection et oubli. Le curé administrait le savoir autant que l'obscurantisme. Il enseignait à lire et les techniques nécessaires à la vie d'une société archaïque.

(Lire la suite page 2.)

OUGANDA :

Deux tribus seraient victimes d'une nouvelle vague de répression.

(Lire page 32.)

CENTRAFRIQUE :

Le régime ne semble guère en mesure d'enrayer la débâcle de l'économie.

(Lire page 4.)

Le gouvernement prend de nouvelles mesures d'assainissement économique

- **Encadrement de la consommation de gaz et d'électricité des industriels**
- **Aide financière accrue de l'État à l'exportation**
- **Mise au point d'un plan de soutien de la sidérurgie**

Le conseil des ministres, qui devait procéder ce mercredi 23 février à un tour d'horizon sur les grandes esquisses du projet de budget pour 1978 (voir « le Monde » daté 20-21 février), comportait à son ordre du jour plusieurs communications sur les moyens de redresser la balance commerciale.

Devant la persistance du déficit extérieur, le conseil devait approuver plusieurs mesures *suggérées* par M. d'Ornano *pour économiser* l'énergie et d'autres matières premières : encadrement de la *consommation* de gaz et d'électricité des industriels (comme cela existe déjà pour le fuel lourd) ; aide financière et *technique* aux méthodes de récupération de la chaleur ; contrats avec les constructeurs automobiles pour les inciter à réduire la consommation de carburant des véhicules ; freinage de l'essor du chauffage électrique ; lutte contre les gaspillages de verre, de papier, de cuivre...

Simultanément, les crédits consacrés à l'exportation vont être accrus : prêts pour financer les investissements d'entreprises exportant davantage, aussi bien que crédits pour inciter les pays en voie de développement à acheter plus de matériels français.

M. d'Ornano devait également indiquer au *conseil les objectifs et les méthodes* de l'aide qu'accordera prochainement l'Etat à la sidérurgie *française en crise. Sans citer de chiffres* sur les suppressions d'emplois ou les sommes *en jeu, le ministre de l'industrie* et de la recherche comptait préciser la façon dont la puissance publique contrôlerait l'emploi de l'aide accordée, une fois encore, à cette industrie.

Les objectifs d'importation de pétrole fixés pour 1976 ont été *atteints dans l'ensemble*. Selon les indications examinées mardi *en conseil ministériel à l'hôtel* Matignon, le solde net des approvisionnements (*compte tenu des* réexportations de produits finis) aura été compris entre 51,5 et 52 milliards de francs. Ces chiffres sont certes supérieurs au plafond de 51 milliards fixé par M. Barre ; mais il faut tenir compte des achats de « précaution » effectués par les compagnies pétrolières au cours des dernières semaines de l'année, en prévision de la hausse du « brut ». Les sociétés ont enlevé 1,5 million de tonnes de plus que prévu afin de pouvoir profiter des anciens prix. *Sans ces achats exceptionnels*, la consommation totale aurait été légèrement inférieure à 51 milliards.

Le conseil interministériel a jugé la consommation de produits pétroliers en janvier 1977, « *cohérente avec le plafond de 55 milliards fixé pour l'ensemble de l'année* ». Toutefois, deux « clignotants » attirent l'attention : la consommation de gasoil paraît trop forte, en raison, semble-t-il, du développement du parc de véhicules Diesel et d'un effort insuffisant d'économie des transporteurs routiers ; d'autre part, l'E.D.F. a acheté plus de fuel lourd que prévu, en raison d'une faible activité hydraulique et d'une température moins clémente qu'en janvier 1976.

Ce constat a conduit les pouvoirs publics à poursuivre la mise en place des mesures d'économie d'énergie, selon le calendrier et le programme prévus. Un certain *nombre de décisions ont donc été* prises :

1) *L'encadrement des consommations* de fuel lourd auquel sont soumis *depuis* 1975 les industriels et les grands consommateurs sera étendu à compter du 1er octobre au gaz et à l'électricité. Toutefois, le mécanisme précis de cette mesure doit encore faire l'objet d'études approfondies. Rappelons que les grands utilisateurs de fuel industriel ne doivent pas consommer plus de 87 % en moyenne par rapport à leur consommation de 1973.

(Lire la suite page 29.)

L'inconfort des entreprises publiques

par PIERRE DROUIN

« *Il faut aller jusqu'à la racine du mal de l'inflation* », demandait M. Giscard d'Estaing au conseil des ministres du 2 février, lançant ainsi ce qu'on a appelé la « phase II » du plan Barre. Deux bastions intéressent surtout le premier ministre : les entreprises publiques, la Sécurité sociale. Pour la deuxième, un vrai « paquet d'orties » financier, on attendra d'y voir un peu plus clair, bien qu'une certaine philosophie de la réforme commence d'apparaître. Elle tient en deux propositions : 1) il ne faut pas confondre les rôles : c'est l'impôt et non la Sécurité sociale qui doit assurer la fonction de redistribution de revenus, les fameux « transferts » ; 2) l'expérience prouve au reste que le système de Sécurité sociale tel qu'il est conçu avantage souvent plus les riches que les pauvres. Les premiers ont plus le temps de se soigner, plus de *savoir-faire pour* utiliser les dispositifs mis en place, etc.

Du côté des *entreprises du* secteur public, le gouvernement semble plus avancé. Lors de l'émission de télévision qui l'opposait à M. Marchais, le 17 février, M. Fourcade a précisé que le gouvernement procédait à l'examen systématique de ces entreprises, et qu'il étudiait des contrats de programme pluri-annuels pour redresser la situation. On sait, d'autre part, que M. Renaud de la Genière, sous-gouverneur de la Banque de France, déposera prochainement un rapport qui, malheureusement, ne sera pas rendu public.

M. Raymond Barre, bien qu'il aime ne pas s'embarrasser de *trop* de *précautions* lorsqu'il estime que la cause est juste et la technique *appropriée*, ne pourra tout de même pas chausser de gros sabots pour aller sur ce terrain. Pour deux raisons. D'abord parce qu'il a *déjà dû demander* un effort au personnel des nationalisées en refusant de prendre en compte la politique contractuelle qui garantissait — quoi qu'il arrive à la conjoncture ou à l'entreprise — une augmentation du pouvoir d'achat. Ensuite, parce qu'à trop dauber sur le déficit des entreprises du secteur public, on prêterait au premier ministre de malignes intentions politiques : discréditer les nationalisations dans l'idée du public, afin de l'aider à se détourner plus aisément du programme commun.

Même si la prudence est requise, l'assainissement de la gestion du secteur nationalisé fait incontestablement partie de la panoplie anti-inflationniste. On ne voit pas pourquoi le gouvernement se priverait de cette arme. Depuis un certain temps déjà, du côté de Matignon aussi bien que chez M. Fourcade, on enfonce dans la tête des Français le chiffre de 25 milliards de contributions budgétaires qui ont été accordées en 1976 au secteur des entreprises nationalisées (subventions, dotations en capital, prêts du Fonds de développement économique et social). Ce chiffre est, certes, impressionnant, qui représente 8 % du budget de l'Etat, mais ce qui l'est encore plus, c'est *l'accélération* du processus. Cette charge budgétaire, reposant sur les contribuables, a doublé entre 1973 et 1976. De même, entre ces deux dates les prélèvements des entreprises nationalisées (avec les P.T.T.) sur le marché financier sont passés de 22 % à 49 %. Enfin elles ont accru leur endettement en devises, les programmes d'investissement ayant doublé en moyenne entre 1973 et 1976.

Un outil conjoncturel

L'Etat a une large part de responsabilités dans cette évolution. Certes, on a connu, sous l'influence des syndicats, la « dérive » de la *politique* contractuelle, telle que l'avait conçue Jacques Delors, mais le *gouvernement n'a rien fait* pour empêcher cette déviation. Pourquoi ? *Sans doute* parce qu'une politique laxiste en matière de salaires et aussi d'investissements dans ce secteur permettait de soutenir une activité par ailleurs fléchissante. Les entreprises nationalisées ont été mobilisées au fond pour le soutien de l'emploi.

(Lire la suite page 28.)

Lire page 6 :

CROISSANCE ET CONTRAINTE

III. - Analogies et décalages au Proche-Orient pétrolier

par ERIC ROULEAU

AU JOUR LE JOUR

LE ROI MIDAS

Pauvre Amalrik qui découvre ce qu'il en coûte de jouer les trouble-fête ! Sera-t-il condamné à crier sa détresse dans le désert ? L'écho lui a répondu avec la voix de M. Marchais, et tout le monde semble avoir été heureux de laisser ce rôle au leader communiste.

Mais Amalrik fera difficilement croire que M. Giscard d'Estaing est un cheval de Troie du K.G.B. Sans doute n'aura-t-il d'autre ressource que le trou dans lequel le barbier du roi Midas cria ce que nul ne devait entendre.

La voix du vent fera le reste et peut-être le message finira-t-il par atteindre là-bas les oreilles du roi Midas à qui en fin de compte il est destiné.

ROBERT ESCARPIT.

FACE A BEAUBOURG

Ponge et ses peintres

Nous voici entrés dans la Semaine Francis Ponge. *Une opération conjuguée livre au public des librairies et du Centre Georges-Pompidou, le nom et l'œuvre d'un poète — ou anti-poète — à la fois facile et difficile*, qui fait subir aux mots et aux choses les plus ordinaires une métamorphose *renversante*, révélant, selon Jean-Paul Sartre, « *des aspects neufs d'eux-mêmes* ».

Ce n'est pourtant pas, en attendant, *Comment une figue*, promis par les éditions Flammarion, un recueil de poèmes que *l'Atelier contemporain* : ce gros volume, qui sort chez Gallimard, est la somme de tous les textes *de Ponge sur l'art*, jusqu'ici disséminés un peu partout, certains *introuvables*. Il s'en dégage, certes, une esthétique, une *ligne de vie*.

Mais, vus par lui, et à sa manière, comme il dit, les peintres et les sculpteurs dévoilent autant Ponge qu'eux-mêmes. Il fallait donc que leurs peintures et leurs sculptures fussent, au moins en partie, présentes à l'exposition qui lui est consacrée à la Bibliothèque publique d'information.

Panorama de cinquante ans d'ac*tion poétique*, elle va être inaugurée, le vendredi 25 février, à la suite *d'une lecture de poèmes par Ponge ou devant lui.* De même que *l'Ecrit Beaubourg*, commandé pour la circonstance, inaugurait, pour sa part, ou en perpétuait l'inauguration, le monument et l'institution, « *une grande idée logée* ».

(Lire page 13 l'article de JEAN-MARIE DUNOYER.)

AMÉRIQUES

États-Unis

LES « PLOMBIERS » DU WATERGATE SONT INDEMNISÉS

L'affaire du Watergate aura finalement eu du bon pour MM. Bernard Baker, Eugenio Martinez, Virgilio Gonzalez et Frank Sturgis, qui en ont été les exécutants, les « plombiers ». *Les membres de l'ancien comité* pour la réélection du président Nixon ont accepté de leur payer 280 000 dollars (1 million de francs environ) de dommages et intérêts, a annoncé, mardi 22 février, M. Daniel Schultze, un des avocats des quatre hommes. Ceux-ci avaient intenté un procès aux membres de l'ancien comité, les accusant de leur avoir caché les raisons du cambriolage et de leur avoir fait croire qu'ils travaillaient pour un service de sécurité officiel. Les uns et les autres ont préféré s'entendre à l'amiable, annulant du même coup le procès qui devait avoir lieu jeudi 24 février.

Les quatre « plombiers », qui avaient réclamé au départ 2 millions de dollars de dommages et intérêts, avaient participé, avant le Watergate, à des opérations de la C.I.A. contre le régime castriste à Cuba ; ils ont purgé leur peine, ayant passé entre treize mois et quinze mois en prison.

Une nation malade du Québec

(Suite de la première page.)

En même temps, il était responsable devant le pouvoir supérieur — les Anglais — d'une forme générale d'ordre public : il pouvait conserver le contrôle de ses ouailles pour autant que l'on n'en entendisse pas parler. Le Canadien français se faisait invisible, mais « durait », et mettait au monde des enfants, beaucoup d'enfants (la « revanche des berceaux »), s'urbanisant peu à peu au rythme du développement économique général. On ne lui laissait que les petits métiers, les petits emplois, auxquels il avait été préparé (c'est resté vrai jusqu'en 1960) (1) par une « petite éducation ».

Une telle épreuve façonne une mentalité. Depuis 1960, M. Lévesque dénonce l'usage de la « *machine à faire peur* », celle qui entretient les Québécois dans leur complexe d'infériorité, dans leur crainte de l'inconnu. Elle a prévalu jusqu'aux années 50, pour diminuer ensuite au fur et à mesure que le Québec se réveillait. Le scrutin de novembre 1976 a eu lui aussi un effet libérateur : nombreux sont les Québécois qui se sont regardés avec incrédulité au lendemain des élections, se demandant comment ils avaient pu « oser » déclencher une telle vague. La grande peur d'autrefois est partie, mais il reste une espèce de timidité, une fuite devant les affirmations ou les dénégations catégoriques.

Celui qui parle haut et tranche brutalement telle ou telle question paraît, en revanche, « arrogant ». Ce mot a eu au Québec une extraordinaire fortune. Ce qui peut passer chez un Castillan pour une qualité est ici un défaut majeur, le Québécois étant aussi susceptible que sensible. M. Bourassa, qui fuyait la presse et la méprisait sans doute cordialement, était jugé « arrogant ». M. Trudeau, qui n'a pas bon caractère, est depuis longtemps considéré comme le « champion » de l'arrogance, même aux yeux des Canadiens anglais. Ceux-ci ont sûrement aussi la même idée des Américains, mais ils n'osent pas trop le dire.

Les Français de France sont plus ou moins prédestinés à être perçus comme « arrogants ». L'expression « maudit Français », d'usage courant dans les années 60, est aujourd'hui moins utilisée. Les Québécois ont moins qu'autrefois l'impression d'avoir à s'affirmer par rapport à la France, ce qui était une situation inconfortable. Mais l'irritabilité demeure. Les proclamations de victoire des mouvements gaullistes au lendemain des élections ont été diversement appréciées. Leurs commentaires, comme ceux de M. de Tocqueville, paraissent un peu trop égocentriques et vaguement condescendants.

Sans doute la France a-t-elle toujours fait preuve à l'égard de son ancienne colonie d'une certaine « distraction », pour ne pas dire plus, symbolisée par la phrase célèbre de Voltaire sur les « *arpents de neige* » : « *Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employé à défricher des terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable : mais on a voulu soutenir le Canada et on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué sans retour.* » Mais Tocqueville lui-même néglige de rencontrer le Canadien français le plus important de l'époque, Louis-Joseph Papineau.

Papineau est le porte-voix des Canadiens français au Parlement, il est le premier à affirmer que l'indépendance est « *un principe de résurrection et de vie* ». Encore ne parvient-il à cette conclusion extrême qu'après avoir échoué dans ses premiers objectifs, qui étaient d'obtenir un gouvernement responsable devant la Chambre, et d'obtenir pour celle-ci le droit de voter les fonds publics. Poussé à bout, son mouvement, « les Patriotes », s'engage à la fin de 1837 dans une rébellion *sans espoir*, armée de faux et de piques. La répression est sévère (même si la révolte renaît brièvement au début de 1838). Les principaux dirigeants des Patriotes sont morts. L'Angleterre peut avancer son projet d'Union des deux Canadas, par lequel elle espère satisfaire les Anglais du Haut-Canada en leur offrant la possibilité de s'étendre le long du Saint-Laurent. Elle pense aussi pouvoir assimiler, linguistiquement et culturellement, les Canadiens français.

Dans le rapport de lord Durham, qui organise l'Union des deux Canada, la volonté du colonisateur anglais est très claire, elle vaut pour le siècle qui va suivre. « *Accoutumés à se former une haute opinion de leur supériorité, les Anglais ne prennent pas la peine de cacher aux autres leur mépris et leur aversion pour leurs usages* », reconnaît lord Durham, mais « *les Canadiens français ne sont que les restes d'une ancienne colonisation, et seront toujours isolés au milieu d'un monde anglo-saxon* ». « *C'est pour les tirer de cette infériorité que je désire donner aux Canadiens notre caractère anglais* », et d'ailleurs, « *quelle que soit leur lutte contre ce phénomène, il est évident que le processus d'assimilation aux habitudes anglaises est déjà commencé.* »

Ce siècle qui s'écoule, de 1840 à 1940, sera celui de la « colonisation tranquille », perturbé seulement par quelques sursauts nationalistes. *Dix-huit* ans après la création de la Confédération canadienne, l'unité du pays est menacée par la colère qu'entraîne, chez les francophones, la pendaison d'un métis canadien français, Louis Riel, en 1885. Celui-ci avait pris la tête d'une révolte des métis qui, à cette époque d'épopées ferroviaires, voulaient protéger leurs terrains de la convoitise de la compagnie Canadian Pacific.

« Un parfum de raison latine »

Près de cinquante mille personnes se rassemblent à Montréal à l'issue du procès (qui est passablement irrégulier), plusieurs ministres sont brûlés en effigie, on chante la « Marseillaise rielliste ». Porté par un regain du sentiment national, le libéral Honoré Mercier devient premier ministre du Québec en 1887, à la tête d'un cabinet fortement autonomiste. Il est à l'origine de la convocation, la même année, d'une conférence interprovinciale (la première depuis la création de la Confédération) au cours de laquelle les provinces tentent d'affirmer leur autonomie politique et économique face à un pouvoir central envahissant. Là encore, les problèmes n'ont guère changé en 1977.

Le particularisme québécois trouvera à nouveau l'occasion de se manifester lors des premiers engagements militaires canadiens sur la scène internationale. Les Québécois se désolidarisent du Canada anglais et de la Grande-Bretagne lors de la guerre des Boers, en 1899. Finalement, aucun d'eux ne combattra dans le Transvaal. Il n'en va pas de même lors du premier conflit mondial. La conscription organisée par le gouvernement fédéral, en 1917, provoque des émeutes au Québec, à un moment où, pour la première fois, les *Canadiens français* n'ont aucun représentant au gouvernement de la province. L'hostilité entre les deux « races » est à son comble, le parti conservateur fédéral, assimilé aux « Anglais », perd pour quarante ans les voix des Canadiens français. Dans les années 30, le sentiment national *continue* de s'exprimer, essentiellement sur le plan culturel.

Le Québec s'oppose à nouveau à la conscription en 1941, mais la résistance sera moins vive qu'au cours du précédent conflit, et des Québécois seront présents sur les champs de bataille européens, notamment au cours du raid sur Dieppe de l'été 1942. Le parti de l'Union nationale a pris son essor *durant cette période*, il dominera la vie politique provinciale durant plus de vingt ans. Son chef, Maurice Duplessis, défend autant qu'il le peut, parfois avec succès, l'autonomie du Québec. Son très long règne comprend de nombreux aspects positifs, mais sa politique est marquée d'un conservatisme archaïque. Il dispense prébendes et « patronages », est complice d'un clergé rétrograde. L'Union nationale maintenait, en fait, le Québec prisonnier de ses neiges et de son passé.

Lorsque le premier ministre libéral Jean Lesage entreprend, en 1960, une œuvre de modernisation que l'on a appelée la « révolution tranquille », le Québec rejoint son siècle, et les premiers mouvements politiques créés afin d'obtenir l'indépendance voient le jour. Le parti québécois en est l'héritier direct. En 1961, naît le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), qui succède à un groupe de droite, l'Alliance laurentienne, et à l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec. Mouvement d'étudiants et d'intellectuels, le RIN devient un parti politique aux élections de 1966 et regroupe, avec le Rassemblement national, environ 8 % des voix autour de l'idée indépendantiste.

Lorsque l'ancien ministre René Lévesque et une vingtaine de libéraux déçus créent, en 1968, le Mouvement Souveraineté - Association, le RIN se saborde puis se rallie à eux. Les membres de ce mouvement représenteraient aujourd'hui encore 10 % des effectifs du P.Q. Les anciens responsables sont toujours là : *on dit* d'eux qu'ils constituent la « *ligue du vieux poêle* ». Pour les militant du RIN, l'accession au pouvoir du parti indépendantiste devait entraîner, *de facto*, l'indépendance. En devenant un parti de masse, le parti québécois (qui remplaça le Mouvement Souveraineté-Association en 1968) a *opté* pour le pragmatisme, ce que l'on appelle au Québec l'« *étapisme* » d'une indépendance à la carte.

Si les anciens du R.I.N. se rallient à la raison avec nostalgie, il a eu, depuis 1962, une poignée de Québécois partisans de l'action directe et expéditive. C'est en mars 1963 que se forme l'organisation terroriste Front de libération du Québec (F.L.Q.), fort d'une trentaine de membres, et qui succède à un éphémère réseau de résistance pour la libération nationale du Québec. Cocktails Molotov contre des casernes, bombes visant les « symboles du colonialisme », les explosions font des morts, provoquent de vastes opérations policières, accroissent la tension générale. Une première génération de « felquistes » sera arrêtée fin 1963. Elle est aussitôt relayée par les membres du Rassemblement pour un Quebec libre au du Mouvement révolutionnaire du Québec. En 1966, le F.L.Q. renaît et pose à nouveau des bombes. *Un de ses membres*, M. Pierre Vallières, rédige en prison, un livre qui fait date (2).

Ce sont aussi ses militants qui enlèvent, le 5 octobre 1970, l'attaché commercial de Grande-Bretagne à Montréal, M. James Richard Cross, puis le ministre provincial Pierre Laporte, qui sera tué. C'est la première expérience de guérilla urbaine que connaissent le Québec et le Canada.

Le parti québécois doit marquer vigoureusement ses distances avec les groupes terroristes, même si, avant que l'aventure tourne au drame et comme une grande partie de la population francophone du Québec, il les avait considérés avec sympathie. Le terrorisme disparaît, mais des partis radicaux ou d'extrême gauche, subsistent (parti communiste, Ligue socialiste ouvrière,, Nouveau parti démocratique - Regroupement des militants syndicaux, Parti des travailleurs du Québec). Il n'est pas encore possible de dire si tous ces petits groupes constitueront un jour l'opposition de gauche au parti québécois. Mais l'évolution politique du Québec est différente de celle des autres régions d'Amérique du Nord. Certaines centrales syndicales, des opposants au maire de Montréal, M. Drapeau, quelques membres connu du parti québécois lui-même, paraissent proches du socialisme. Le Québec « naturel » de Félix Leclerc est devenu une société urbanisée à 80 % : la conscience politique s'y rapproche peu à peu de ce qu'elle est en Europe. Qu'il soit Nouvelle France en terre américaine *ou* nouvel Etat industriel, le Québec garde toujours selon la judicieuse expression de Max Weber « *un parfum de raison latine* ».

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) On pouvait lire dans des manuels scolaires, utilisés à Montréal en 1962, le problème suivant : « *Jeanine a prié neuf minutes devant le tombeau du frère André, deux minutes dans la chapelle et dix minutes dans la basilique. Combien de temps ont duré les trois prières ?* »
Conjugaison : conjuguez oralement au passé simple : « *Assister à la mise en terre. Garnir cette tombe de fleurs. Réfléchir sur ses fins dernières.* » (Cité par Claude Julien dans *le Monde* du 28 juin 1962.)

(2) *Nègres blancs d'Amérique*, de Pierre Vallières. Editions François Maspero (1969).

Prochain article :
SCÉNARIOS POUR L'INDÉPENDANCE

Venezuela

Les accusations américaines contre le président Perez provoquent un incident diplomatique entre Caracas et Washington

Caracas (*A.F.P.*). — Les autorités vénézuéliennes considèrent comme réglé l' « incident » diplomatique entre Washington et Caracas provoqué par la publication dans le *New York Times* d'un article accusant le président Carlos Andres Perez d'avoir reçu, au début des années 60, alors qu'il était ministre de l'intérieur, des subsides de la C.I.A. Le chef d'Etat vénézuélien a, en effet, reçu, le mardi 22 février, un message du président Carter, dont le contenu n'a pas été révélé, mais qui l'a « *satisfait* ». M. Ramon Escovar Salom, ministre des affaires étrangères du Venezuela, a précisé, néanmoins, que les autorités de Caracas se réservaient « *d'engager des poursuites contre les auteurs de ces accusations* ».

La veille, le gouvernement vénézuélien avait rappelé son ambassadeur à Washington, M. Ignacio Ibarren Borges. Cette démarche paraissait liée au fait que les autorités américaines n'avaient pas réagi avec promptitude à la demande qui leur avait été faite par Caracas d'effacer *officiellement tous les soupçons* pesant sur le président Perez. De son côté, le délégué du Venezuela auprès de l'Organisation des Etats américains à Washington avait protesté, le 22 février, contre les articles du *New York Times*. Il a déclaré que cette information entrait « *dans le cadre d'une conspiration des grands centres de pouvoir, qui désirent affaiblir la politique d'indépendance du Venezuela* ».

Il avait, d'autre part, qualifié la C.I.A. d'organisation « *corrompue et corruptrice, disqualifiée moralement* », dont l'existence est un « *affront* » pour un pays comme les Etats-Unis. « *Nous demandons au président Carter*, avait-il conclu, *de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la politique plus morale qu'il a évoquée. Face à cette organisation putréfiée* [la C.I.A.], *il est confronté, à sa première épreuve.* »

ASIE

Japon

Le gouvernement redoute les conséquences d'un retrait partiel des troupes américaines stationnées en Corée du Sud

Tokyo. — La question du retrait partiel des troupes américaines stationnées en Corée du Sud a été au centre des entretiens qu'ont eus MM. Fukuda, premier ministre japonais, et Kim Jong Pil, ancien chef du gouvernement sud-coréen, qui demeure l'un des « hommes forts » du régime, à l'occasion de la sixième réunion de l'association parlementaire nippo-coréenne, la semaine dernière, à Tokyo.

De notre correspondant

Le communiqué commun signé à l'issue de ce premier contact officiel entre Séoul et Tokyo, depuis la formation du cabinet Fukuda, souligne l'importance qu'attachent les deux gouvernements à la question de la sécurité de la Corée du Sud et invite le président Carter à agir avec « prudence ». Le communiqué ne contient cependant aucune mention qui pourrait être interprétée comme une critique du projet américain.

M. Fukuda a réaffirmé devant le Parlement que le Japon ne voulait pas intervenir « *dans une affaire qui ne regarde que les Etats-Unis et la Corée du Sud* », tout en précisant qu'il espérait que « *l'équilibre délicat des forces serait préservé* » Telle sera, affirme-t-on à Tokyo, la position que le premier ministre adoptera lors de ses entretiens avec le président Carter, le 20 mars. Derrière le calme apparent de Tokyo, perce en fait une certaine appréhension des conséquences que pourrait avoir le retrait américain. « *Les jours tranquilles sont finis ; nous allons entrer dans une période incertaine* », disent de hauts fonctionnaires.

Vers une concertation des grandes puissances

Dans un avenir proche, le Japon devra sans doute, pour faire face à la nouvelle situation en Extrême-Orient, augmenter les dépenses *affectées à la défense* ; l'état-major envisage, dit-on, de renforcer les unités stationnées au sud de l'archipel, c'est-à-dire en des points proches de la Corée, alors que, pour le moment, le gros des forces japonaises se trouve dans le nord, face à l'Union soviétique. Le gouvernement tente apparemment de modifier peu à peu l'état d'esprit des Japonais, très *sensibilisés* à tout ce qui touche au problème du réarmement. La nouvelle conception du rôle de l'armée (baptisée par euphémisme « *forces d'autodéfense* ») qui se dessine contribuerait, en tout cas, à rendre le droit plus conforme à la réalité. Forces d'autodéfense ou armée tout court, le Japon est actuellement la septième puissance militaire du monde.

Le jugement rendu, la semaine dernière par le tribunal de Mito, dans une affaire concernant les bases américaines au Japon, marque une évolution certaine. Pour la première fois depuis trente ans, il a été reconnu que l'article 9 de la Constitution, qui stipule que le Japon renonce à la guerre, ne signifie pas qu'il lui est interdit d'y recourir comme moyen de défense. Si cette décision fait jurisprudence, elle reviendra à donner un statut légal aux forces d'autodéfense.

M. Fukuda a rapelé, d'autre part, au Parlement que le fondement des relations nippo-coréennes en matière de *sécurité* demeure les principes contenus dans le communiqué signé par Tokyo et Washington en 1969, et affirmant que la Corée du Sud est « *une donnée essentielle* » de la sécurité du Japon.

Tout en réaffirmant ses engagements à l'égard de Séoul, le Japon espère qu'une amélioration de la situation dans la péninsule atténuera les conséquences d'un éventuel dégagement des Etats-Unis. C'est pourquoi Tokyo soutient activement la politique américaine, qui vise à assurer la stabilité de la Corée grâce à un accord entre les grandes puissances (Chine, Etats-Unis, U.R.S.S.). Ainsi, dernièrement, les sociaux-démocrates japonais, proches du parti gouvernemental, ont-ils demandé à l'ambassadeur de l'Union soviétique à Tokyo que son gouvernement engage avec Séoul des négociations qui seraient un premier pas vers une réunion des représentants des grandes puissances et des deux Corées.

PH. P.

Indonésie

● LA COMPAGNIE PETROLIERE D'ETAT PERTAMINA (Indonésie) achève de payer ses dettes à court terme, et est maintenant débitrice pour moins de 2 milliards de dollars auprès des banques étrangères, vient d'annoncer au Parlement le gouverneur de la Banque d'Indonésie. Le total des dettes à court terme de Pertamina s'élevait, en février 1975, à 3,2 milliards de dollars, a précisé le gouverneur.

Chine

LES NÉGOCIATIONS SUR LES FRONTIÈRES AVEC L'U.R.S.S. SEMBLENT TOUJOURS DANS L'IMPASSE

Pékin. — Le chef de la délégation soviétique aux négociations sur les frontières, M. Leonid Ilyitchev, doit quitter Pékin à la fin de la semaine. Il était arrivé le 27 novembre 1976 dans la capitale chinoise, après un an et demi d'absence, pour y reprendre les

De notre correspondant

discussions qui ont lieu par intermittence depuis 1969.

Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères a participé à six séances de travail avec son homologue chinois, M. Yu Chan. Il a rencontré, au début de ce mois, sur sa demande, le nouveau ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua.

Selon des sources diplomatiques ce dernier séjour de M. Ilyitchev à Pékin n'aurait pas permis de faire sensiblement évoluer les relations sino-soviétiques. Sur la question du tracé des frontières, la partie chinoise aurait réitéré des revendications connues, portant sur un total d'environ 32 500 kilomètres carrés. On sait que l'U.R.S.S. ne considère pas qu'il s'agit de territoires litigieux.

Selon les mêmes sources, la partie chinoise estimerait que, « *de son point de vue* », M. Ilyitchev n'était porteur d'aucune proposition nouvelle. — A. J.

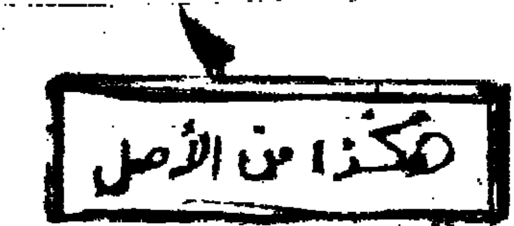
UN NOUVEAU MINISTRE EST CHARGÉ DE RÉORGANISER LES CHEMINS DE FER

Pékin (*A.F.P.*). — Les cheminots chinois vont former une « *armée industrielle* », a annoncé, mardi 22 février, la presse de Pékin, dans un commentaire sur une conférence nationale des chemins de fer qui s'est tenue récemment. Bien que la signification exacte de cette expression ne soit pas expliquée dans les journaux, on estime, dans les milieux diplomatiques, qu'elle laisse prévoir l'intervention de militaires sur les chantiers et un renforcement de la discipline.

Depuis l'élimination de la « bande des quatre », le pouvoir cherche à reprendre en main le secteur ferroviaire, désorganisé par des mouvements de grève ces dernières années. Selon une source chinoise, ces désordres ont gravement perturbé la répartition de la production de charbon.

Un nouveau ministre a été récemment chargé de réorganiser les chemins de fer et d'augmenter leur rendement, objectif qui demandera au moins trois années de « *dur travail* », précise le commentaire publié mardi. Il s'agit de M. Tuan Chun-yi, membre du comité central du parti, qui fut ministre de l'économie au début des années 60. Il remplace M. Wan Li, qui serait nommé ministre de l'industrie légère.





PROCHE-ORIENT

Egypte

LA FIN DE LA MISSION DE M. DE GUIRINGAUD

Le Caire saisira les Nations unies en cas d'échec de la procédure de négociation

M. de Guiringaud a terminé, mardi 22 février, sa mission dans les pays arabes voisins d'Israël (Liban, Syrie, Jordanie et Egypte) par des entretiens au Caire avec M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. ; M. Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, et le président Sadate. Le chef de l'Etat égyptien et le ministre français des affaires étrangères ont ensuite tenu une *conférence de presse commune.*

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Les dirigeants du Caire ont exposé à M. de Guiringaud le processus qu'ils ont préparé pour forcer une décision au Proche-Orient. La première étape consiste à réunir le plus rapidement possible la conférence de Genève. Les Egyptiens sont cependant tout aussi intransigeants, sinon plus, que les Syriens et les Jordaniens sur la participation de l'O.L.P., puisqu'ils n'envisagent pas, ou pas encore, que les Palestiniens, une fois invités, siègent au sein d'une délégation arabe unique. Ils se rendent compte aussi que la nouvelle administration américaine a besoin d'un certain temps avant d'adopter une position définitive, et qu'il faudra attendre les élections et la formation d'un nouveau gouvernement en Israël. Ils espèrent néanmoins que la conférence de Genève pourra se réunir dans le deuxième semestre 1977.

En cas d'échec de cette procédure, les Egyptiens saisiront le Conseil de sécurité des Nations unies. Les Egyptiens et les autres Etats arabes n'essaieront pas alors d'obtenir l'unanimité sur une résolution anodine. Ils demanderont aux Etats membres de se prononcer clairement sur la question du Proche-Orient. S'ils se heurtent à un veto américain, ils provoqueront une réunion extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies, en invoquant la résolution dite *« Unis pour la paix »*. Cette résolution, d'inspiration américaine, dans un esprit d'ailleurs peu conforme à la charte des Nations unies, avait été adoptée au moment de la guerre de Corée pour passer outre aux blocages du Conseil de sécurité (1). Elle a été utilisée à de rares reprises, lors de l'expédition de Suez, de l'intervention soviétique en Hongrie, et dans le conflit indo-pakistanais. Cette procédure aurait surtout pour but de mobiliser l'opinion mondiale contre Israël. Si elle devait rester sans effet, M. Fahmi, ministre des affaires étrangères égyptien, n'a pas caché à M. de Guiringaud que l'Egypte devrait recourir à des moyens militaires.

M. Zayyat, ancien représentant de l'Egypte à l'ONU, avait employé le même langage au Conseil de sécurité au début de l'été 1973. Il n'avait pas été entendu, et les Etats arabes passèrent à l'offensive quelques mois plus tard. Les relations soviéto-arabes, et spécialement soviéto-égyptiennes, sont cependant très *différentes* aujourd'hui de ce qu'elles étaient à cette époque. Aussi, une menace de reprise des hostilités risquerait de n'être pas prise au sérieux. Mais la situation internationale est mouvante, et beaucoup de choses pourraient changer au cours du processus de longue durée envisagé au Caire.

Les Egyptiens et les Libanais ont paru au ministre français des affaires étrangères très anxieux d'engager *« quelque chose »* pour parvenir à la paix dans les plus brefs délais. Les premiers sont sans doute préoccupés par leurs difficultés économiques, les seconds craignent que les Palestiniens *ne relancent les combats* sur leur sol.

A cet égard, les Palestiniens paraissent à la fois aussi inquiets qu'intransigeants. Ils craignent visiblement que les autres Etats arabes ne veuillent les faire rentrer dans le rang, au Liban et ailleurs, avant d'aller à Genève, ce qui les amène à raidir leur attitude. Reçu mardi par M. de Guiringaud, M. Kaddoumi, « ministre des affaires étrangères de l'O.L.P. » (mais qui n'est pas sûr de garder son poste lors d'un prochain remaniement du Conseil exécutif de l'organisation palestinienne), a dit qu'il n'était pas question que les Palestiniens « reconnaissent » Israël. C'est Israël qui devrait plutôt nous reconnaître, *a-t-il déclaré en* substance.

Au début de la conversation, M. de Guiringaud avait dit à M. Kaddoumi qu'il n'évoquerait l'affaire Abou Daoud que pour lui rappeler l'effet désastreux qu'elle avait produit en France et dans le monde, en remuant le souvenir d'événements très regrettables (le massacre de Munich). M. Kaddoumi a esquivé la réponse en déclarant que six Palestiniens avaient été assassinés en France dans l'indifférence générale, sans que les assassins aient jamais été retrouvés.

MAURICE DELARUE.

(1) Adoptée le 3 novembre 1950, cette résolution proclame que, dans tous les cas où existe une menace contre la paix et où *« le Conseil de sécurité manque à s'acquitter de sa responsabilité principale (...), l'Assemblée générale examinera immédiatement la question afin de faire aux membres les recommandations appropriées sur les mesures collectives à entreprendre, y compris (...) l'emploi de la force armée ».* Le *texte prévoit que l'Assemblée* peut se réunir pour ce faire en session extraordinaire, à la demande soit de sept membres du Conseil de sécurité, soit d'une majorité des membres de l'organisation.

Le président Sadate suggère l'internationalisation de Jérusalem

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Recevant la presse après son entretien avec M. de Guiringaud, le président Sadate a d'abord lu, en français, une déclaration dans laquelle il a rendu hommage au ministre français des affaires étrangères et à M. Giscard d'Estaing, *« un des plus grands dirigeants que j'aie jamais rencontrés, le plus sage, le plus lucide et le plus clairvoyant d'entre eux »*. Il a ajouté : *« Je tiens à affirmer, sans exagération aucune, que les relations entre nos deux pays constituent un modèle éclatant à suivre dans les contacts et l'interaction créatrice entre les peuples qui partagent la même conviction, à savoir qu'il est nécessaire que soit instaurée une communauté internationale meilleure, fondée sur le droit, la légitimité, les valeurs, et non sur la force ignoble, l'exploitation et la pression. »*

Rappelant la position de la France sur le Proche-Orient, il a encore déclaré : *« Aussi nous importe-t-il que la France continue à jouer un rôle actif et que sa position continue à être une source de rayonnement pour le continent européen tout entier. »*

De son côté, M. de Guiringaud a notamment déclaré : *« Le gouvernement français considère que les circonstances sont plus favorables qu'à aucun moment au cours des années précédentes pour rechercher un règlement de paix global et juste. »*

Répondant aux questions, le président Sadate a affirmé : *« Le cœur de tout le problème est la question palestinienne, ce n'est pas le Sinaï ni le Golan.*

» Un certain lien doit être établi entre la Jordanie et la Cisjordanie avant la conférence de Genève. Les modalités de ce lien doivent être décidées par les intéressés. Ce peut être une confédération ou une union d'Etats, comme celle qui existe entre la Syrie et la Libye. » (L'Egypte, qui n'a pas été citée par le président Sadate, participe aussi à cette union purement symbolique.)

« Aucun Arabe, ni musulman ni chrétien, n'acceptera jamais la souveraineté d'Israël sur la partie arabe de Jérusalem. Aussi je suggère l'internationalisation de la ville.

» Les Israéliens ont peur de la paix. Je ne suis pas optimiste au sujet de l'action israélienne, mais ceci ne doit pas entraver nos efforts pour que se réunisse la conférence de Genève.

» La visite de M. de Guiringaud symbolise les grands efforts que fait la France comme digne représentante de l'Europe occidentale. Nous avons besoin de ces efforts de la France, aussi bien à l'égard d'Israël que de l'Europe de l'Ouest, avant, pendant et — pour les garanties internationales — après la conférence de Genève. » — M.D.

Syrie

● *Le recteur de l'université de Damas*, M. Mohamed Al Fadel, a été assassiné ce mardi 22 février par des inconnus qui ont pris la fuite. M. Fadel est mort sur le coup. Il était âgé de cinquante-huit ans. — *(A.F.P., Reuter.)*

Israël

De nombreux représentants de l'Internationale socialiste assistent au congrès du parti travailliste

Jérusalem. — Le congrès travailliste, qui a commencé ses travaux mardi 22 février par une séance solennelle à Jérusalem, a été l'occasion d'une manifestation de vitalité et de puissance qui n'a pas manqué de surprendre. Ce grand et vénérable parti, secoué par des crises intérieures, éclaboussé par des scandales (quelques heures avant l'ouverture du congrès, l'un de ses dirigeants, M. Asher Yadlin, a été condamné à cinq ans de prison et au paiement de 250 000 livres d'amende pour diverses malversations (« le Monde » du 23 juin), apparemment *essoufflé par l'exercice ininterrompu* du pouvoir, réunissait trois mille délégués élus *au vote secret et direct par cent soixante mille* militants. C'est un record jamais atteint par aucun parti politique en Israël.

De notre correspondant

Dans l'immense salle du Palais de la nation, les durs moments *vécus par les travaillistes* ne semblaient perçus que par de très rares initiés. *« Il y a même de l'enthousiasme parmi les militants »*, confiait à son voisin un *diplomate étranger, avec une surprise* non dissimulée. Les chefs du parti, appelés un à un à la tribune, ont eu droit à des acclamations prolongées. Les journalistes avaient préparé leurs chronomètres pour comparer les ovations faites aux deux hommes qui s'affrontent pour le poste de premier ministre, MM. Rabin et Péres. Les applaudissements qui ont accueilli le second étaient nourris et prolongés. Le premier en a recueilli autant, sinon plus, et a fait son apparition à la tribune en même temps que Mme Golda Meir et l'ancien chancelier allemand, M. Willy Brand. Alors comment se fier à l'applaudimètre ?

Une ovation pour M. Mitterrand

L'Internationale socialiste a visiblement tenu à apporter un témoignage massif de sa solidarité avec le parti israélien. Elle a *dépêché à Jérusalem* son président, M. Willy Brandt, le premier ministre des Pays-Bas, M. Joop Den Uyl, le chancelier autrichien Bruno Kreisky, qui, comme son compatriote M. Waldheim, s'est posé dans son avion personnel à l'aéroport de Jérusalem sans crainte d'irriter les Arabes, MM. François Mitterrand, Robert Pontillon et Georges Dayan, l'ancien premier ministre suédois, M. Olof Palme, et des représentants des partis socialistes portugais, espagnol, chilien, italien, belge, finlandais.

Les organisateurs du congrès ont eu un profond soupir de soulagement en voyant apparaître à la tribune, où il a été l'objet d'une ovation particulièrement nourrie, *M. François Mitterrand, dont on* était sans nouvelles depuis son départ de Paris, trois jours plus tôt, samedi 19 février.

Le discours-programme prononcé par M. Rabin n'annonce aucun changement dans l'orientation politique du parti. Il n'est toujours pas question d'admettre comme interlocuteur *« cette organisation terroriste appelée O.L.P. »*, et il ne peut y avoir un troisième Etat entre Israël et la Jordanie. Mais il est concevable, en revanche, qu'Israël ait comme voisin un Etat qui serait jordano-palestinien, et, dans d'éventuelles négociations avec la Jordanie, M. Rabin juge souhaitable que *des représentants de la population* cisjordanienne fassent partie de la délégation envoyée par Amman.

Sur ce point important des *conditions d'un règlement de paix*, les opinions de M. Rabin et de son adversaire, M. Péres, sont sensiblement convergentes. C'est donc pour d'autres raisons que, ce mercredi, en fin de matinée, les trois mille congressistes choisiront leur candidat aux *fonctions* de chef du gouvernement.

ANDRÉ SCEMAMA.

La réconciliation entre l'O.L.P. et la Jordanie pourrait faciliter la reprise de la conférence de Genève

De notre envoyé spécial

La délégation palestinienne conduite par M. Khaled Fahoum, président du Conseil national palestinien, a eu, mardi 22 février à Amman, une première série d'entretiens avec le chef du gouvernement jordanien, M. Moudar Badrane.

Les deux parties ont examiné les moyens de normaliser les relations jordano-palestiniennes après plus de six années de rupture.

Damas. — La décision de négocier la normalisation des relations jordano-palestiniennes avait été prise à l'unanimité par le comité central de *l'O.L.P. il y a un mois*, en l'absence toutefois des représentants du Front *du refus, qui, depuis deux ans, ont* suspendu leur participation aux *organes dirigeants de l'organisation* palestinienne.

Cette réconciliation demeure cependant limitée, et il ne s'agit pas de faire table rase du passé. La Jordanie oppose un refus catégorique à tout compromis dans trois domaines fondamentaux de ses relations avec les Palestiniens. Elle n'accepte *a priori*, ni le retour des fedayin dans le royaume, ni la reprise de l'action politique auprès des Palestiniens vivant sur son territoire, ni la responsabilité des concessions qui devraient éventuellement être faites pour récupérer la Cisjordanie.

La normalisation entre Amman et l'O.L.P. n'en constitue pas moins l'un des volets essentiels du processus en cours pour dénouer la crise du Proche-Orient, en ouvrant la voie à la reprise de la conférence de Genève. Pour résoudre le problème crucial de la représentation palestinienne, le président Sadate a suggéré la création de *« liens déclarés et officiels »* entre la Jordanie et le futur Etat palestinien. M Arafat, pour sa part, n'a pas totalement exclu cette éventualité, en affirmant qu'il avait été convenu, lors du *« sommet » arabe de Ryad, en octobre* 1976, par le royaume hachémite et le *futur Etat palestinien indépendant* entretiendront des *« rapports particuliers »*.

Pour justifier sa volonté de se réconcilier avec le roi Hussein, qui fut naguère l' *« ennemi public numéro un »* des Palestiniens, l'aile modérée de la résistance, aujourd'hui *majoritaire par la grâce des Syriens,* fait valoir que la solidarité entre les *pays de la confrontation* avec Israël d'une part, et la résistance palestinienne de l'autre, est primordiale, et que le conflit jordano-palestinien n'a plus de raison d'être puisque, depuis le « sommet » de Rabat de 1974, l'O.L.P. est reconnue comme le seul représentant du peuple palestinien.

L'O.L.P. est consciente que le roi Hussein ne la laissera en aucun cas se réimplanter en Jordanie, mais elle espère, en coopérant avec lui, renforcer son influence en Cisjordanie et gagner son siège à la conférence de Genève.

Paradoxalement, le président Assad s'est montré peu enthousiaste à l'égard de la suggestion du président Sadate en affirmant qu'il ne voyait pas de rapports entre les liens jordano-palestiniens et la conférence de Genève. Mais il paraît clair que cette prise de position est à la fois *formelle et tactique, puisque le chef* de l'Etat syrien est l'artisan du *rapprochement entre Amman et* la résistance. Il faudrait voir plutôt dans cette réserve le souci du chef de l'Etat syrien d'insister sur la *nécessité* d'obtenir pour les Palestiniens une invitation autonome à Genève.

L'autre volet des démarches en cours, en vue de la conférence de la paix, est la session du Conseil national palestinien du 12 mars. Ce dernier doit définir de façon plus précise qu'il ne l'avait fait dans son programme en dix points adopté en juin 1974, la stratégie politique de l'O.L.P. en fonction de la conjoncture actuelle, sans toutefois aller *jusqu'à amender* la charte nationale palestinienne prévoyant l'état démocratique pluricommunautaire sur toute la terre de Palestine. Un tel amendement serait possible ultérieurement, mais nécessiterait une nouvelle réunion du Conseil. De même, la constitution d'un gouvernement palestinien en exil est improbable, *le président Assad ayant* déclaré qu'il la tenait pour inutile *au stade actuel.*

LUCIEN GEORGE.

A travers le monde

Arabie Saoudite

● L'ARABIE SAOUDITE entend mettre fin aux abus des sociétés étrangères qui offrent leurs services à des coûts excessifs. Un communiqué publié à l'issue d'une réunion du gouvernement, présidée par le prince héritier Fahd, met en garde *« les sociétés qui persistent à gonfler les coûts de leurs offres »*. Le gouvernement menace d'interdire leurs activités sur le territoire saoudien. Il a annulé récemment certains contrats et réexaminera les offres qu'il soupçonne d'être à des prix supérieurs à ceux qui sont pratiqués sur le marché international. — (*Reuter.*)

Argentine

● LE PRESIDENT DE LA C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), M. Otto Kersten, est arrivé le 22 février à Buenos-Aires à la tête d'une commission chargée d'enquêter sur le sort des syndicalistes détenus en Argentine, dont le nombre atteindrait plusieurs milliers. — *(A.F.P.)*

Bénin

● LA COMMISSION INTERNATIONALE, composée de représentants du Nigéria, du Bénin et de la Guinée et chargée d'enquêter sur l'« agression du 16 janvier », a remis ses conclusions vendredi *18 février au président* Kerekou, indique l'A.F.P. Une autre mission dépêchée par l'ONU se trouve à Cotonou depuis le 16 février. Par ailleurs, M. Kerekou *déclare dans le numéro* du 21 février de la revue *Afrique-Asie* que *« l'ex-président Zinsou n'est pas étranger à l'invasion mercenaire »*.

Chine

● LE LIBERIA a établi des relations diplomatiques avec la Chine et reconnaît le gouvernement de Pékin comme *« le seul représentant légal de tout le peuple chinois »*, a annoncé l'agence Chine nouvelle le mardi 22 *février*.

● M. CHI TENG-KUEI, un des vice-premiers ministres chinois, a confirmé, vendredi 18 février, *à un membre d'une délégation* parlementaire japonaise, que des troubles avaient éclaté l'an dernier dans plusieurs régions de Chine, notamment au Yen-dernier *dans plusieurs régions* ville de Hangchow. Selon M. Chi Teng-kuei, une grande partie des informations publiées à ce sujet à l'étranger étaient vraies. — *(A.F.P.)*.

Etats-Unis

● LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DU SENAT a adopté, mardi 22 février, un projet de loi qui interdit l'importation aux Etats-Unis du chrome rhodésien. Si le Sénat suit, comme il est probable, l'avis de la commission, l'amendement Byrd, voté en 1971 afin de permettre aux Etats-Unis d'acheter du chrome à la Rhodésie en dépit des sanctions économiques décidées par les Nations unies contre ce pays, sera annulé, (*le Monde* du 10 février).

● M. BERTRAM WOLFE, qui *fut l'un des fondateurs du* parti communiste américain en 1919, mais qui en fut exclu avant la seconde guerre mondiale en raison de son opposition à Staline, est mort le lundi 21 février, à San-Jose (Californie). M. Wolfe, qui avait quatre-vingt-un ans, est mort des suites de graves brûlures, sa robe de chambre ayant pris feu au contact d'un radiateur électrique. M. Wolfe a écrit de nombreux ouvrages sur le mouvement communiste international, et fut conseiller au département d'Etat, ainsi qu'à la *Voix de l'Amérique* au moment de la guerre de Corée. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● *DES CONSULTATIONS ANGLO-AMERICAINES* sur la situation en Rhodésie se sont ouvertes, lundi 21 février, au département d'Etat, à Washington. *Elles sont conduites* par MM. William Schaufele, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, et Anthony Duff, sous-secrétaire au Foreign Office. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● AGITATION SCOLAIRE A DAKAR. — Pour la première fois depuis trois ans, Dakar connaît une petite poussée d'agitation *scolaire*. Un mouvement de grève qui affectait depuis quelques jours le lycée Blaise-Diagne s'est étendu mardi 22 février à plusieurs autres établissements secondaires de la capitale. Les *forces de l'ordre ont dû intervenir* à plusieurs reprises. Un certain nombre de manifestants ont *été* arrêtés. — *(Corresp.)*

Union soviétique

● UN BUSTE EN BRONZE DE M. KOSSYGUINE, président du conseil des ministres et membre du bureau politique du P.C. de l'U.R.S.S., a été inauguré lundi à Leningrad, *où il naquit* le 20 février 1904. Théoriquement, tout ressortissant soviétique qui a reçu à deux reprises la médaille de *« héros du travail socialiste » est en droit* de demander que sa statue soit élevée dans sa ville natale. M. Kossyguine avait reçu sa deuxième médaille en 1974. — *(UPI.)*

AFRIQUE

Centrafrique

Le régime de l'empereur Bokassa Ier ne semble guère en mesure d'enrayer la débâcle de l'économie

Correspondance

Bangui. — *Bien que la capitale soit devenue « Impériale » le 3 décembre 1976, la discrétion du nouveau régime frappe le visiteur* Aucune banderole ou décoration nouvelle n'a remplacé les témoignages jaunis de l' *« Opération Bokassa »*, lancée il y a plusieurs années. Le grand stade, où eut lieu la cérémonie de proclamation de l'Empire, a retrouvé sa vocation sportive pour la finale *de football* Centrafrique-Cameroun, objet de commentaires beaucoup plus passionnés. *Au marché et dans la* rue, le pagne le plus populaire fait sourire la face barbue de l'ex-président *sur les rondeurs* des passantes ou des vendeuses accroupies. Le soir, *sous les lampadaires*, lycéens et étudiants se retrouvent comme d'habitude pour réviser leurs cours ou enfiler des criquets sur des fils de fer. A deux pas du palais, qui ne semble pas être *le siège* d'une activité plus fiévreuse, la statue du chef de l'Etat porte toujours les insignes de maréchal, faute sans doute, murmurent quelques mauvais esprits, de *lui avoir prévu, comme* pour le Manneken-Pis une garde robe interchangeable.

Pourtant, en passant devant la prison, le chauffeur nous glisse, ravi : *« Elle est presque vide aujourd'hui... amnistie. »* Les rares commentaires sur le changement de régime sont empreints de bonne humeur *« Maintenant que nous sommes impérialistes !... »*, *nous ont dit quelques* Centrafricains dans un éclat de rire...

A l'intérieur du pays, le manque *d'information* et les *difficultés de* communication laissent la population indifférente à ce qui se passe à Bangui. Le début de la saison sèche est la période des récoltes, et le *paysan a d'autres chats à fouetter*. L'Empire ne modifiera pas le cours nationaux n'existant plus depuis *préfet plus juste ou moins autoritaire.*

L'oint du Seigneur ?

Le *nouveau monarque* vient de *célébrer* le onzième anniversaire de son accession au pouvoir, événement qui s'ajoute à beaucoup d'autres. Pour la seule année 1976, on a relevé six *remaniements ministériels*, deux attentats manqués, la conversion de tous les dirigeants à l'islam à la suite d'un voyage du président en Libye, puis l'abandon de la religion *du Prophète*, enfin *la création d'un « gouvernement révolutionnaire »*, animé par un seul organe exécutif, le *« Conseil de la révolution »*.

Un soir, le muezzin n'a plus lancé son appel à la prière. Deux semaines *plus tard, l'empire* était *proclamé*. Mme Elisabeth Domitien, premier ministre, s'était, en mars 1976, trop ouvertement opposée au caprice du président à vie : *« Si tu deviens empereur, à l'étranger on te comparera à Amin Dada »*, lui aurait-elle dit. Cette impertinence lui a coûté son poste. M. *David Dacko, ancien président* démis par le coup d'Etat de 1966, et cousin du monarque, n'en a pas hérité, contrairement aux bruits qui couraient M Patassay, disparu pendant quatre mois, a *refait surface* en septembre et est devenu le chef du gouvernement impérial, confirmé dans *ses fonctions le 14 décembre*.

La discrétion qui a entouré la proclamation du nouveau régime était-elle *voulue ? Il se peut aussi que* l'éclat des cérémonies soit réservé au jour glorieux du sacre, sans doute *en mai ou juin*, seule consécration que convoite un homme aussi couvert *de titres et de décorations que l'ancien* président à vie. La cape de l'empereur sera brodée de diamants *centrafricains*, sa couronne confectionnée par un joaillier parisien.

Le gaspillage des moyens

Produisant 50 000 tonnes de coton, *10 000 tonnes de café, disposant de* réserves de diamants évaluées à 600 000 carats et d'environ 8 000 *tonnes d'uranium, sans compter* le bois et le *tabac*, bénéficiant d'un climat meilleur que bien des pays voisins et d'une pluviométrie régulière, l'empire centrafricain, *malgré* sa situation *enclavée et son mauvais réseau* de comunications a de réelles possibilités de développement. Les comptes nationaux n'existent plus depuis 1970. Il est difficile d'évaluer avec *précision* la *situation du pays*. Le sentiment que des sommes importantes disparaissent sans laisser de traces ou que les moyens dont le pays dispose sont mal employés est *toutefois très répandu*.

« L'Etat providence » est l'une des récentes - initiatives de M. Bokassa. *Par une ordonnance de mars 1975*, les consultations médicales, analyses et médicaments sont devenus *« gratuits »* pour l'ensemble de la population rurale, en contrepartie de *l'achat d'une carte d'abonnement* sanitaire. Un haut fonctionnaire de la santé déplorait devant nous le *sous-équipement* en personnel et en médicaments, sans parler du *matériel*, des services de santé ruraux.

Sur le fleuve, *légèrement en aval* du port de Bangui, l'hôpital flottant *Catherine - Bokassa* sert de *dispensaire* à la population. Il n'est plus question de le déplacer vers *l'intérieur du pays. Cela coûterait trop* cher, et... il n'y a pas de remorqueur.

Dans l'agriculture, qui fait pourtant vivre *plus de 80 %* des quelque deux millions et demi d'habitants que compterait le pays (1), la situation *est désastreuse*. Les *projets sont* abandonnés faute de moyens, le matériel rouille les animaux meurent, les paysans se découragent. Dans les campagnes, il n'est personne qui ne *lève* les yeux au ciel en parlant de la *« réforme agraire »* de 1970, la rendant responsable de *la baisse de productivité générale*. L'africanisation brutale de tous les postes de responsabilité a été la pierre angulaire de cette réforme. Or, si la R.C.A. *possédait* à l'époque *quelques bons agronomes*, dont on avait besoin à Bangui dans les ministères, les techniciens agricoles *n'étaient pas encore formés* ; les cadres mis en place à la hâte ont très vite atteint les limites d'une *mince compétence*, et se sont découragés La désorganisation à peu près générale de la commercialisation et l'instabilité chronique du personnel administratif ont fait le reste. Les *responsables agricoles*, à tous les niveaux, se plaignent du départ des *assistants* techniques *européens*. Devenus fonctionnaires, ils vivent dans l'inquiétude perpétuelle de ne *rien recevoir en fin de mois*, l'Etat parvenant rarement à honorer ses engagements même mensuels.

La situation budgétaire du pays s'est en effet progressivement *dégradée depuis 1967 Les dépenses excé*daient les recettes de 2,2 milliards de francs C.F.A. *en 1972* (un franc C.F.A. égale 0,02 *franc français*). Depuis, ce processus de détérioration a été s'accentuant, *et la dette* est extrêmement lourde. En 1972, l'Etat lançait un plan de réduction du *déficit par des remboursements annuels* d'un montant global correspondant à *0,5 %* de ses ressources *ordinaires*. Hélas, la hausse des *prix* des produits pétroliers a contrecarré cet effort, *au point qu'en* 1973 *la dette* atteignait environ la moitié du montant des recettes budgétaires de l'année Les chiffres de 1976 ne sont pas connus mais on s'attend à une *réduction du déficit du fait de la* hausse des cours du coton, et surtout du café.

L'*endettement chronique de l'Etat* entraîne une paralysie progressive de son action. Or, depuis 1970, toutes les activités importantes du pays sont entre les mains d'organismes *gouvernementaux ou para-publics. En* créant des monopoles au profit d'investisseurs centrafricains trop peu nombreux et en refusant d'accorder des garanties, l'Etat ferme la porte *aux capitaux* étrangers, ce qui contribue encore à isoler un *petit pays*, déjà enclavé.

Une parodie de démocratie

Depuis son accession au pouvoir, le 1er janvier 1966, le *président à* vie assumait la *« lourde tâche »* de diriger le pays à lui seul, allant jusqu'à cumuler quatorze ministères Dans la Constitution de l'Empire, *« le pouvoir est rétrocédé au peuple »*. Cela implique un certain retrait de l'empereur, rendu préden, dit-on à Bangui, par une série d'attentats et de complots. Le 3 février 1976, une *grenade qui lui était* destinée n'explosa pas. En novembre, sept militaires et un ancien ministre de *l'agriculture furent dénoncés par* la sœur de l'un des conjurés. La campagne de dénonciation s'amplifiant, une trentaine de personnes furent arrêtées et interrogées L'ancien *ministre fut relâché à la mi-décembre*, mais l'on demeure sans nouvelles d'un colonel.

L'*instinct de conservation a joué* un rôle dans la proclamation de l'Empire. Le président à vie, devenu la cible de toutes les hostilités, aurait pris du chcamp et préféré le *« rôle d'arbitre et de garant du bon fonctionnement des institutions »* que lui confère la Constitution. En outre, s'il est *vrai que certaines puissances occidentales* entendaient faire dépendre leur aide du *« rétablissement des institutions démocratiques »*, voilà qui est fait dans les textes. Un *« conseil économique et social »* et une *« Assemblée nationale »* figurent en effet parmi les institutions. L'assemblée, chargée de lever l'impôt, d'établir le programme d'action *économique et sociale*, de *décider « des nationalisations ou transferts de propriété d'entreprise du secteur public au secteur privé, etc. »* devient sur le papier responsable de *la politique économique contrôlée* par le gouvernement et le comité directeur du MESAN (2).

L'empereur reste *« chef* des *armées impériales et de toutes les forces de sécurité »*. *Il lui appar*tient de nommer et révoquer le premier ministre, de dissoudre l'assemblée et, bien entendu, lui seul *« ne peut être démis de ses fonctions. » Cette « démocratie » peut-elle* faire accepter plus aisément un Empire dont M Bokassa rêvait depuis longtemps ? La comédie prêterait à sourire si elle ne se jouait pas dans *un décor de violence et de faillite*.

(1) Le chiffre officiel indiqué par *la presse gouvernementale* est de 3,5 millions. Le dernier recensement (1968) portait 2 225 536 habitants, ce qui représenterait 2 607 558 en 1976, à raison d'un taux de croissance annuel de 2 %. D'autres estimations non officielles donnent le chiffre de 1 700 000.

(2) Mouvement pour l'évolution sociale *de l'Afrique noire (fondé* en 1948 par B. Bouanda), parti unique *centrafricain*, dont l'empereur reste « président à vie ».

● *Le prix Eurafrique* 76 a été remis, mardi 32 février, à Paris, à M. Philippe Yace et Georges Spenale, respectivement président de l'Assemblée nationale de Côte-d'Ivoire et président du Parlement européen, par M. Max Jalade, directeur de la revue *France Eurafrique, en présence* du président Houphouët-Boigny et de MM. Raymond Barre, Alain Poher et Edgar Faure.

Ce prix, décerné pour la première fois, vise à récompenser des personnalités ayant œuvré pour le rapprochement entre l'Europe et le continent noir. Il *consiste en une médaille* frappée à l'effigie du récipiendaire.

● *M. Giscard d'Estaing* devait *recevoir, ce mercredi après-midi* 23 février, M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire. Il recevra le président Bongo, du Gabon, vendredi 25 février.

EUROPE

Turquie

LA MISSION D'INFORMATION DE M. CLIFFORD

Ankara renouvelle son hostilité à toute ingérence extérieure dans le conflit de Chypre

De notre correspondant

Ankara. — Poursuivant sa tournée d'information, M. Clark Clifford, l'émissaire du président Carter, a quitté la capitale turque *mercredi 23 février pour Nicosie. Arrivé* dimanche dernier, il a eu des entretiens avec le premier ministre turc, les ministres des affaires étrangères et de la défense, avant d'être reçu par *le chef d'état-major ainsi que par* le président du plus important parti d'opposition, le parti républicain du peuple. M. Clifford a également rendu visite au président de la République, *auquel* il a remis une lettre de M. Carter.

La question de Chypre, *le* contentieux gréco - turc sur la mer Egée, les relations bilatérales Etats-Unis - Turquie (l'embargo américain n'est qu'à demi levé) et, l'accord de défense, qui attend une ratification du Congrès, ont été au centre des discussions.

Reçu courtoisement, mais sans chaleur particulière, l'envoyé du président Carter s'est efforcé de souligner — comme il l'avait déjà fait à Athènes — l'importance *qu'accorde son pays à l'amitié* avec les deux pays de la région, *membres de l'OTAN. Les observateurs* à Ankara ne s'attendent cependant pas à un changement de l'attitude des Américains à l'égard de la Turquie. Ils estiment que l'administration Carter procède à une *mission* d'information qui s'inscrit dans la même ligne que celles d'autres émissaires de Washington, comme MM. Mondale, Vance et Young.

Selon les milieux bien informés de la capitale, M. Clifford aurait *insisté pour que la Turquie* favorise un règlement de la question chypriote, afin que *le* Congrès américain puisse être *« influencé de manière positive »*. Les Turcs, de leur côté, ont fait remarquer que l'accord de défense turco-américain devrait être ratifié avant mai. Les dirigeants turcs estiment que l'échéance des élections d'octobre limitent singulièrement leur marge de manœuvre face aux différents groupements de l'*opposition, qui tendent* à durcir leurs positions. Il faut donc *éviter l' « irréparable »*, qui aurait pour conséquence *une révision* des relations de la Turquie avec Washington et avec *l'OTAN*, aurait-on suggéré à M. Clifford.

Les Turcs font valoir qu'Ankara et Athènes arriveront eux-mêmes à un accord, et qu'une ingérence de pays tiers serait mal venue. Ils demandent donc à Washington d'abandonner une politique *« favorisant la Grèce »*, et d'adopter une politique impartiale.

Selon *Tercuman*, quotidien proche du gouvernement, M. Clifford aurait promis au ministre *turc de la défense* que les Etats-Unis livreront sous peu à la Tur*quie du matériel militaire amé*ricain d'une valeur de 250 millions de dollars. *M. Demirel*, de son côté, agit avec modération, et la signature d'une *« déclaration politique d'amitié et de coopération turco-soviétique »*, prête depuis plus d'un an, a été reportée à plusieurs reprises. Le Premier turc est bien conscient que la ratification de l'accord militaire turco-américain par le Congrès accroitra les chances électorales de son parti aux prochaines élections.

Enfin, les Turcs pensent que le problème de Chypre et le contentieux de la mer Egée sont deux questions indépendantes. Si tout le monde s'accorde à dire que tôt ou tard il y aura des concessions à faire à Chypre, en revanche les Turcs persistent à croire que leurs thèses sur la mer Egée *demeurent* valables.

ARTUN UNSAL.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

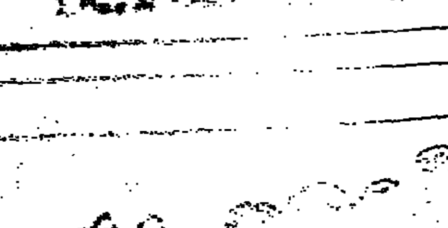
OPE

Turquie

ION D'INFORMATION DE M. CLIFFORD

ra renouvelle son hostilité
ute ingérence extérieure
ns le conflit de Chypre







EUROPE

Grande-Bretagne

En votant contre la procédure de « guillotine »

Les Communes compromettent le projet de dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au Pays de Galles

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement travailliste a subi, mardi 22 février, au Parlement, sa défaite la plus spectaculaire depuis son retour au pouvoir en 1974 : la Chambre des communes a, par 312 voix contre 283, rejeté la proposition qui visait à limiter la durée des débats sur le projet de dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au Pays de Galles.

Le débat, qui portait en apparence sur la procédure, touchait en réalité au fond du problème. En un mois, les Communes n'ont encore examiné que trois clauses du projet de dévolution, qui en compte plus d'une centaine. Ce que les Anglais appellent la « guillotine » était indispensable pour que le débat sur le projet de régionalisation ait la moindre chance d'aboutir pendant cette session parlementaire. Or il s'agit là d'une proposition à laquelle le gouvernement attache une importance majeure pour sauvegarder ses chances électorales en Écosse et au Pays de Galles.

Le résultat du vote a été accueilli avec jubilation sur les bancs de l'opposition. La défaite gouvernementale a été provoquée avant tout par une rébellion dans le camp travailliste : 22 députés du Labour se sont abstenus, 15 ont voté contre le gouvernement. Le projet de « guillotine » a été soutenu par les nationalistes écossais et gallois ainsi que par la plupart des représentants de l'Ulster. En revanche, la quasi-totalité des libéraux et une substantielle minorité de travaillistes se sont joints aux conservateurs.

L'issue de cette bataille est aussi un coup très dur pour le leader de la Chambre des communes, M. Michael Foot, qui dénonçait vigoureusement la « guillotine » lorsqu'elle était utilisée par les conservateurs. C'est en vain qu'il a lancé un dernier appel en faveur des « revendications légitimes de l'Écosse et du Pays de Galles ».

M. Callaghan menacé

Pendant le week-end, les conservateurs avaient amorcé une manœuvre habile qui semble avoir été payante. Leur porte-parole pour les affaires de dévolution, M. Pym, constatant qu'aucune majorité véritable ne se dégagerait aux Communes en faveur du projet gouvernemental, a proposé qu'avant d'aller plus loin tous les partis se réunissent pour voir s'ils ne pourraient pas arriver à un accord sur les grandes lignes d'une réforme constitutionnelle du Royaume-Uni. Cette suggestion a sans doute influencé certains travaillistes, trop heureux d'y voir une « porte de sortie ». Elle leur a permis de voter contre le gouvernement tout en affirmant qu'ils n'étaient pas opposés à une forme raisonnable de dévolution.

M. Pym a déclaré après le résultat du vote que le gouvernement devait désormais « repartir à zéro ». Mais la marge de manœuvre de M. Callaghan est étroite. Une solution consiste à accepter la proposition des conservateurs prévoyant une grande conférence constitutionnelle. Il est peu probable cependant qu'une telle réunion aboutisse à un accord, et le projet de dévolution risque d'être renvoyé aux calendes grecques. Dans ces conditions(le Labour risque de perdre un certain nombre de ses quarante et un sièges écossais aux prochaines élections générales.

Un autre moyen de ressusciter le projet de dévolution serait de recourir à un référendum anticipé. Jusqu'ici il était question de consulter les Écossais et les Gallois après l'adoption par la Chambre des communes du projet gouvernemental. Leur demander, sans attendre, s'ils souhaitent une simple décentralisation comporte des risques considérables. Peut-être le gouvernement se résoudra-t-il à remanier son projet avant de tenter d'obtenir le soutien des libéraux. Mais il lui faudrait alors adopter une forme de régionalisation allant bien au-delà de ce qu'il avait envisagé jusqu'ici.

Le projet de réforme constitutionnelle le plus important envisagé en Grande-Bretagne depuis longtemps est donc sérieusement compromis. Le crédit du gouvernement Callaghan est affaibli, et les nationalistes écossais annoncent déjà qu'ils n'ont plus aucune raison d'assurer la survie du gouvernement travailliste, dont la majorité s'est dangereusement effritée.

JEAN WETZ.

République d'Irlande

Selon l'« Irish Times », la torture serait pratiquée dans certaines prisons irlandaises

De notre correspondant

Dublin. — Depuis les allégations publiées la semaine dernière par le quotidien de Dublin The Irish Times, selon lesquelles une section de la police irlandaise pratiquerait des interrogatoires brutaux, les appels pour qu'une enquête soit ouverte se multiplient.

D'après l'Irish Times, qui s'appuie sur des témoignages d'anciens détenus, d'avocats et de médecins, il existe au sein des forces de l'ordre une unité spécialisée dans l'interrogatoire de suspects accusés de crimes graves, et en particulier d'activités subversives. Cette unité, connue d'après les journalistes sous le nom de Heavy Gang (le groupe dur), aurait employé des techniques visant à épuiser les suspects en les soumettant à des pressions psychologiques et en les privant de nourriture et de sommeil pendant de longues périodes.

C'est l'emploi de ces méthodes par la police et l'armée britannique en Ulster, en 1971, qui a incité le gouvernement irlandais à porter plainte contre Westminster devant la Convention des droits de l'homme à Strasbourg. En dépit des garanties données par le gouvernement de Londres que les tortures seraient, à l'avenir, proscrites dans la province, le gouvernement irlandais refuse d'abandonner l'affaire.

Les autorités de Dublin sont très embarrassées par les allégations de l'Irish Times. D'autant que, aux termes des nouvelles lois antiterroristes en vigueur en République d'Irlande, la police peut détenir en garde à vue une personne soupçonnée d'activités terroristes pendant sept jours. Jusqu'à présent, le ministre de la justice a rejeté l'idée d'une enquête, arguant que les forces de l'ordre ont toute capacité pour examiner les plaintes portées contre elles, et que les tribunaux sont, par ailleurs, compétents en la matière. Mais tout porte à croire que la police irlandaise qui, d'ordinaire, jouit du respect de la population, préférerait qu'une enquête soit ouverte et les soupçons qui pèsent sur elle dissipés.

JOE MULHOLLAND.

● Les syndicats ont accepté, mardi 22 février, les propositions du patronat pour une augmentation générale des salaires de 4 à 8 livres (35 à 70 F) par semaine. Cet accord va permettre au ministre des finances, M. Richie Ryan, de mettre en œuvre les promesses faites en présentant le budget le mois dernier, notamment un programme de création d'emplois et une réduction des impôts de quelque 100 millions de livres — (A.F.P.)

Espagne

Le gouvernement repousse la légalisation du parti communiste et fait arrêter le dirigeant des guérilleros du Christ-Roi

Madrid (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.). — Le gouvernement espagnol a frappé, mardi 22 février, un coup à droite et un coup à gauche. Il a refusé, d'une part, de légaliser sept formations politiques de gauche, dont le parti communiste d'Espagne, et il a lancé, d'autre part, une opération contre un mouvement d'extrême droite, les guérilleros du Christ-Roi, responsables de multiples agressions. Le leader des guérilleros du Christ-Roi, M. Sanchez Covisa, qui avait déjà été interrogé au lendemain du massacre des cinq avocats de la rue d'Atocha, à la fin janvier, a été arrêté.

La décision du gouvernement de ne pas reconnaître lui-même le P.C.E. a été confirmée par un communiqué du ministère de l'intérieur, affirmant que « les antécédents et les buts du parti communiste » ne permettent pas de donner droit à sa requête de légalisation. La branche catalane du P.C.E., le parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.), ainsi que huit mouvements d'extrême gauche dont l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (ORT), le Parti du travail (P.T.E.), le Mouvement communiste (M.C.), le parti carliste et la Ligue communiste révolutionnaire n'ont pas davantage réussi à franchir le barrage du ministère de l'intérieur.

Désormais, et conformément au décret pris le 8 février dernier en conseil des ministres, c'est le Tribunal suprême qui en dernier ressort et automatiquement décidera de la légalisation du parti communiste. Les magistrats espagnols qui, à l'exception de leur président, ont tous été désignés au cours de la période franquiste, disposeront d'un délai d'un mois pour faire connaître leur décision.

Le « non » du ministre de l'intérieur n'est pas une surprise. Tous les dirigeants du P.C.E., avant même de connaître la décision du gouvernement, étaient persuadés que la décision finale serait adoptée par le tribunal suprême. Ils étaient convaincus que le gouvernement repousserait leur requête. Le P.C.E. a cependant qualifié, mardi soir, de « partial, discriminatoire et injuste » le rejet de sa demande de légalisation. Dans un communiqué, il affirme qu'une telle décision « démontre clairement avec quelles hésitations le gouvernement fait face au développement politique du pays ». Le P.C.E. en déduit « la nécessité de la présence de l'opposition dans les organismes qui doivent arbitrer le processus électoral déjà ouvert, si l'on veut que ce processus soit réellement démocratique ».

Enfin, le P.C.E. manifeste « sa ferme intention de continuer à développer au grand jour les actions nécessaires à la reconnaissance en Espagne des libertés démocratiques ».

Une fabrique d'armes clandestines

D'autre part, dans le cadre de l'enquête sur les activités de l'extrême droite, la police espagnole a découvert mardi, à Madrid, une fabrique d'armes clandestine dans un appartement loué par M. Sanchez Covisa. Des armes ont été saisies ainsi que des plans, des gilets pare-balles, de spasseports falsifiés et des fonds. Cette fabrique pouvait produire cinquante armes par mois. Plusieurs personnes, dont une Française, ont été arrêtées en même temps que M. Sanchez Covisa.

On signale enfin une autre opération de police importante dans la province de Murcie où vingt personnes auraient été arrêtées. Aucun communiqué officiel n'a été publié à ce sujet, mais l'on affirme de bonne source que la majorité des détenus seraient des militants de la Confédération nationale des travailleurs (C.N.T.), de tendance anarchiste. Ils ont été transférés à Barcelone pour être interrogés.

● Deux Italiens, MM. Salvatore Francia, et Flavio Campos, appartenant au mouvement néo-fasciste italien Ordine nero (Ordre noir), ont été arrêtés lundi 21 février à Torremolinos près de Malaga. Ils seront interrogés, indique-t-on de source informée, sur les activités terroristes d'extrême droite ayant fait plusieurs morts. Ils seront probablement entendus aussi, ajoute-on de même source, à propos du massacre de cinq avocats communistes à Madrid à la fin de janvier. — (A.F.P.).

● La situation est très tendue dans les provinces de Leon et de Logroño, où plusieurs milliers d'agriculteurs ont dressé des barrages pour protester contre le manque de débouchés de leurs produits. Dans la province de Logroño, cinq mille agriculteurs ont dressé deux barrages au moyen de trois mille tracteurs. D'importantes forces de police se sont rendues sur les lieux. — (A.F.P.)

● Les élections législatives pourraient se tenir dans la première semaine du mois de juin, annonce, mardi 22 février, l'agence Europa Press citant des sources bien informées. Au cours de ces élections, le peuple espagnol sera appelé à élire au suffrage universel, direct et secret, une chambre basse ou congrès de députés et une Chambre haute ou Sénat. — (A.F.P.)

● L'Association des familles et amis des détenus espagnols a adressé, mardi 22 février, deux télégrammes au roi pour lui demander d'aider à rétablir le calme dans les prisons où des incidents ont éclaté. Selon l'Association, trois cents prisonniers poursuivent une grève de la faim depuis dimanche, vingt-six se sont tailladé les veines des poignets, tandis que certains ont avalé des lames de rasoir. La direction de la prison de Carabanchel, pour sa part, confirme que vingt-six détenus se sont infligé volontairement des blessures et refusent toute assistance. — (A.F.P.)

ENQUÊTE

Croissance et contrainte

III. — Analogies et décalages au Proche-Orient pétrolier

La première contrainte imposée par la croissance c'est celle de l'accumulation du capital. D'autres apparaissent en Amérique latine dont la moindre n'est pas la dépendance à l'égard de l'étranger et notamment des Etats-Unis (« le Monde » des 22 et 23 février).

par ERIC ROULEAU

La plupart des régimes du Proche-Orient sont répressifs, sous des formes variées et à des degrés différents, dans la mesure où ils n'admettent pas l'exercice des libertés considérées comme fondamentales en Occident. Monarchies, dictatures militaires ou républiques dotées d'un parti unique, leur pérennité dépend, en dernier ressort, du recours à la violence.

Les trois pays qui paraissaient faire exception — le Liban, Koweït et Bahrein — ont dû renoncer au cours des derniers mois à un système relativement démocratique, sous le double effet d'une crise intérieure qui mettait en péril le pouvoir de la classe dirigeante et de vives pressions extérieures Des pays environnants supportaient mal ces flots de liberté qui risquaient d'être contagieux ; des puissances étrangères, estimant que leurs intérêts seraient mieux préservés par des autocraties, ont également favorisé le retour à l'« ordre » dans des pays où la contestation avait pris une ampleur menaçante.

L'intolérance des gouvernants dans la plupart des cas est dictée par la préoccupation commune de défendre un pouvoir oligarchique et des privilèges de classe. Le degré des contraintes exercées est généralement fonction des tensions sociales, qui atteignent leur paroxysme au sein d'Etats engagés dans un processus de croissance économique accéléré. Aucun régime du Proche-Orient n'échappe à cette règle : qu'il ait adopté le système capitaliste ou qu'il ait adhéré à des normes socialistes de production, l'accumulation du capital s'effectue essentiellement soit au profit d'une minorité, soit au bénéfice d'un Etat omnipotent. Des sacrifices sont dès lors exigés de la majeure partie de la population, dans un cas au nom de la *« liberté d'entreprise »* et, dans l'autre, dans l'*« intérêt suprême de la nation »*.

Il paraît paradoxal, à première vue, que deux grands producteurs de pétrole, tels l'Iran et l'Arabie Saoudite, dont les fabuleux revenus assurent une facile accumulation de capital, aient besoin d'entretenir des systèmes politiques qui comptent parmi les plus autoritaires de la région. En réalité, ces deux Etats se sont progressivement dotés d'appareils répressifs bien avant d'être submergés par la manne pétrolière. Il leur fallait alors forger l'unité de nations en voie de formation.

C'est par le sabre, qui figure encore sur le drapeau de l'Arabie Saoudite, que le roi Abdel Aziz Ibn Saoud — le père de l'actuel souverain — a pu, dans les années 20, rassembler les provinces de Nedj, du Hedjaz et de l'Assir, imposer la coexistence aux tribus, traditionnellement en état de guerre larvée, avant de proclamer la naissance du royaume wahabite en 1932 C'est également par les armes que Reza Chah — père du roi actuel — a réussi à réduite le pouvoir des grandes familles féodales, des tribus et du « clergé » musulman (les moullahs) et à jeter ainsi les bases d'un Etat iranien centralisé.

Le revenu moyen par tête d'habitant est cinq à six fois moins élevé en milieu rural que dans les grands centres urbains. L'exode massif de paysans à la recherche d'un travail mieux rémunéré dans les villes a engendré de sérieux problèmes de logement, de ravitaillement, et d'infrastructure. Autre conséquence de l'industrialisation la ruine des métiers traditionnels, de l'artisanat et de petites entreprises contribue, elle aussi, à grossir les rangs d'un prolétariat d'autant plus exigeant que la pénurie de main-d'œuvre, même semi-qualifiée, a atteint des proportions dramatiques.

Malgré le haut niveau des salaires dans certains secteurs-clés, la polarisation sociale s'intensifie. Tandis que l'inflation galopante entame le pouvoir d'achat des travailleurs, impatients de s'intégrer dans la société de grande consommation, les *happy few* s'enrichissent à un rythme étourdissant.

Bien que l'Iran et l'Arabie Saoudite soient engagés dans des processus de transformation économique analogues, qui auraient dû normalement engendrer les mêmes effets, la répression exercée dans les deux pays n'est pas, paradoxalement, comparable L'empire des Pahlevi rivalise avec le Chili dans l'étendue des persécutions politiques : des centaines d'opposants exécutés ou assassinés au cours des cinq dernières années, des dizaines de milliers de prisonniers, une police secrète omniprésente et impitoyable. Les services de sécurité en Arabie Saoudite sont sans doute étendus et efficaces, mais d'une discrétion telle que la plupart des observateurs sur place sont d'avis que le royaume ne présente pas les traits d'un « Etat policier ». Les prisonniers politiques seraient peu nombreux, beaucoup d'entre eux ayant été amnistiés au lendemain de l'accession au trône du roi Khaled en avril 1975.

Le défi nationaliste

Les deux régimes ont dû ensuite affronter la vague nationaliste qui déferla sur le Proche-Orient au lendemain de la dernière guerre mondiale et qui faillit les emporter. En Iran, le chah qui s'était exilé à l'étranger en 1953, après la nationalisation du cartel pétrolier par le gouvernement du Dr Mossadegh, n'a pu récupérer son trône que grâce à un coup d'Etat, dont l'organisation avait été assuré par la C.I.A. La répression qui s'ensuivit fut d'une rare brutalité, des centaines de mossadeghistes et de communistes furent exécutés ou assassinés, des milliers de personnes incarcérées. Ce sont d'ailleurs les spécialistes des services de renseignements américains qui se chargèrent ultérieurement de mettre sur pied la Savak, la police secrète qui, depuis vingt ans, règne en maître dans l'empire des Pahlevi. La volonté de Washington de défendre le régime du chah était d'autant plus énergique que les compagnies pétrolières s'étaient approprié, à la chute du Dr Mossadegh, 40 % des parts dans le consortium britannique exploitant les gisements iraniens.

Les Etats-Unis s'inquiétaient autant, sinon davantage, des menaces qui pesaient à la même époque sur la famille régnante en Arabie Saoudite, dont les ressources pétrolières fabuleuses étaient entièrement aux mains du cartel, exclusivement américain, de l'Aramco. Washington a dès lors fourni également à Ryad une aide multiforme — policière, militaire, politique et diplomatique — au royaume wahabite afin de lui permettre de résister à la poussée du mouvement nationaliste, en politique étrangère, et réformiste, sur le plan intérieur, qui avait pris son élan en Egypte à la suite du renversement de la monarchie en 1952.

Le « nassérisme », dans toutes ses variantes se répandit comme une trainée de poudre dans le monde arabe, où soulèvements populaires, complots, coups d'Etat et révolutions se multiplièrent. La chute de la monarchie irakienne en 1958, de celles du Yémen du Nord (capitale Sanaa) en 1962 et de Libye en 1969, ont porté les inquiétudes à leurs paroxysme. Le corps expéditionnaire envoyé par Nasser pour consolider la jeune république yéménite campe sur les frontières saoudites. Des pilotes de l'aviation royale se réfugièrent, avec leurs appareils, à Sanaa. L'émir Talal, ancien ministre et frère du roi Saoud, se réfugie au Caire à la tête de plusieurs membres de la famille royale et de roturiers, pour lever l'étendard de la révolte. Il appelle au renversement de « l'autocratie », à l'instauration d'une république parlementaire, à l'augmentation de 50 à 75 % des « royalties » de l'Aramco, à la suppression des privilèges d'une *« classe d'oisifs »*.

L'émir Talal, comme Mossadegh en Iran, se faisait en réalité le porte-parole d'une bourgeoisie naissante qui aspirait au changement. Dans les deux pays, les objectifs de cette classe moyenne — qui constituait le fer de lance du *« mouvement national »* — sont virtuellement identiques : supprimer des systèmes jugés anachroniques, ici *« théocratique »*, là *« féodal »* ; pour les remplacer par des régimes aptes à libérer le pays de l'emprise étrangère, s'assurer le contrôle de la production et la commercialisation des ressources pétrolières, diversifier l'économie en accélérant le développement du pays, assurer enfin une *« meilleure répartition du revenu national »* au bénéfice sans doute d'une bourgeoisie qui s'estimait brimée.

Divers facteurs pourraient expliquer ce décalage. L'Iran, dont la population est plus de six fois plus élevée que celle de l'Arabie Saoudite, disposant de revenus moins élevés que cette dernière, n'a pas les moyens suffisants pour résorber les tensions sociales et, partant, neutraliser une opposition qui, en l'absence de toute soupape de sûreté, a le plus souvent recours à la violence. Le caractère beaucoup plus structuré des classes sociales dans l'empire des Pahlevi, les traditions révolutionnaires des Iraniens, contribuent à entretenir une contestation endémique à laquelle le royaume wahabite échappe grâce à la persistance de ses mœurs tribales et à l'ascendat d'un islam ultra-conservateur

Les Etats-Unis, qui se réservent la part du lion dans les contrats de développement et d'armements ainsi que dans le commerce extérieur des deux pays, veillent, pour leur part, à ce que le *statu quo* puisse durer le plus longtemps possible. D'autant plus que l'Iran et l'Arabie Saoudite constituent dans la région, aux yeux de Washington, face à toutes les « subversions » des facteurs de « stabilité » et de « progrès ».

Le déclin de l'agriculture

La répression s'étant révélée insuffisante, les dirigeants iraniens et saoudiens ont repris en quelque sorte à leur compte une bonne partie du programme de l'opposition, afin d'assurer la pérennité de leur pouvoir. La « révolution blanche », mise en œuvre par le chah en 1963, la politique de modernisation appliquée par le roi Fayçal, dès son accession au trône en 1964, après la déposition de son frère, le roi Saoud, qui résistait à tout changement, devaient conduire à la nationalisation des cartels pétroliers d'une manière qui lésait à peine, il est vrai, les intérêts des anciennes compagnies concessionnaires.

Les plans quinquennaux lancés dans les deux pays proclament que leurs principaux objectifs sont de *« diversifier l'économie »*, dont la croissance serait assurée au profit de *« l'ensemble de la population »*. La conséquence la plus concrète a été la mutation profonde des systèmes économiques : conversion, en Iran, de la classe des féodaux en bourgeoisie d'affaires, grâce à la réforme agraire : sédentarisation, en Arabie Saoudite, de la plupart des tribus nomades, transformation des marchands en entrepreneurs, grâce à l'injection à haute dose de capitaux dans les travaux d'infrastructure.

En comblant de privilèges le secteur privé, en favorisant les opérations spéculatives, les gouvernements de Ryad et de Téhéran ont surtout enrichi les entreprises étrangères mais ont aussi favorisé l'accumulation du capital entre les mains de bourgeoisies, dont l'opposition au régime s'est atténuée sans renoncer pour autant à vouloir s'associer à l'exercice du pouvoir politique.

Cependant, la croissance accélérée suscite, au sein de sociétés traditionnelles, des tensions, voire des bouleversements qui risquent, à la longue, de mettre en péril le pouvori de ceux-là mêmes qui ont entrepris la tâche de modernisation. L'accent mis sur l'industrialisation — source d'enrichissement rapide — a suscité le déclin de l'agriculture, creusant davantage le fossé entre les campagnes et les villes. En Iran, le revenu

Prochain article :

« L'ÈRE DE DISCIPLINE » EN ASIE ET L'OMBRE DE WASHINGTON

(par GERARD VIRATELLE et JACQUES DECORNOY.)

POLITIQUE

LE P.C.F. ET LES LIBERTÉS

LE DIALOGUE ENTRE MM. MARCHAIS ET AMALRIK A ANTENNE 2

La lutte pour les libertés doit aller de pair avec la défense de la coexistence pacifique

déclare le secrétaire général du parti communiste français

Le journal télévisé d'Antenne 2 a présenté, mardi 22 février, une confrontation entre MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et André Amalrik. Invité par Jean-Pierre Elkabbach depuis plusieurs semaines, M. Marchais avait, au dernier moment, accepté délibérément de dialoguer avec l'historien soviétique, en « dissidence » par rapport au régime de son pays. Ce fut l'occasion pour le secrétaire général du P.C. de rappeler les positions de son parti sur les libertés et l'évolution de celui-ci à l'égard des séquelles du stalinisme. Le même jour, un responsable du P.C., membre du comité central, rencontrait à Lille un autre dissident soviétique célèbre, L. Pliouchtch.

M. Marchais a précisé que la défense des libertés ne devait pas compromettre la coexistence pacifique, ces deux recherches devant aller de pair. Le secrétaire général du P.C. a refusé de dire ce qu'il ferait à la place du président de la République à l'égard des demandes d'audience des dissidents soviétiques.

J.-P. Elkabbach a renvoyé A. Amalrik à la conférence de Belgrade et aux diplomates chargés de suivre l'application des accords d'Helsinki, ce qui correspond à la position du gouvernement français. Il lui a fallu ensuite contenir, non sans mal, la pression de M. Marchais, bien décidé à traiter à l'antenne d'autres sujets...

En marge de ce débat, A. Amalrik a constaté, mercredi matin, au micro d'Europe 1, l'évolution du P.C. et de M. Marchais, qui « s'était endormi stalinien et ne l'était plus en se réveillant ».

A. Amalrik demande à M. Marchais si l'arrestation des membres du groupe Orlov (1) lui paraît violer les accords d'Helsinki. Le secrétaire général du P.C. répond :

« Je ne veux pas me prononcer sur le groupe Orlov. Je n'ai pas suffisamment d'informations sur cette question. Je veux rappeler quelle est notre position. Le XXIIe congrès du P.C.F. a rappelé d'une manière très claire que, pour nous, la liberté est indivisible et que nous ne pouvions pas être d'accord avec l'arrestation, l'emprisonnement ou les poursuites, sous quelque forme que ce soit, qui sont engagés dans tel ou tel pays socialiste, y compris en Union soviétique, pour délit d'opinion. C'est la raison pour laquelle le P.C.F. a participé à un meeting organisé à Paris pour la libération de Plioutchtch (2). *Nous considérons que le socialisme est notre affaire, est l'affaire de tous les partis communistes et ouvriers, et que lorsqu'il y a, dans quelque pays socialiste que ce soit, des attitudes qui portent tort à notre idéal, nous avons le devoir d'agir, c'est ce que nous faisons. »*

M. Marchais ajoute :

« Pour nous, la liberté est indivisible, il ne faut pas seulement la défendre dans les pays socialistes quand elle est menacée, il faut aussi la défendre dans les pays capitalistes. Je suis allé au Vietnam et j'ai vu un pays écrasé sous les bombes. Les dirigeants américains ne me semblent pas particulièrement qualifiés pour défendre la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il faut défendre la liberté partout mais sans ingérence dans les affaires intérieures. Il appartient à chaque peuple de se donner le régime social de son choix. Défendre l'idéal du socialisme partout, c'est l'affaire de tout le monde mais sans ingérence dans les affaires intérieures des peuples. »

Le secrétaire général du P.C. se tourne vers M. A. Amalrik et lui demande à son tour s'il considère qu'en France les libertés sont mises en cause. L'historien répond qu'il ne connaît pas assez la France pour répondre. Il indique qu'il a toujours condamné la politique américaine au Vietnam et les tortures en Uruguay.

Après avoir rappelé les démarches entreprises par son parti pour la libération de certains dissidents, M. Marchais précise : *« Nous sommes donc pour la liberté, pour la démocratie, pour le droit d'expression mais pour nous la lutte pour la liberté d'expression n'est nullement contradictoire avec la lutte pour la détente, pour la coexistence pacifique. Je considère qu'il serait dangereux d'opposer la lutte pour la liberté à la lutte pour la détente et la coexistence pacifique. Il ne faut pas revenir à la politique de guerre froide et il faut tout faire pour empêcher la guerre. Il faut mener les deux luttes de pair. Je dois dire que pour ce qui concerne les problèmes touchant à la coexistence pacifique et à la détente internationale nous n'avons aucun reproche à faire à la politique de l'Union soviétique. Cela devait être dit pour la clarté de nos positions respectives. »*

● *M. Yves Guéna*, délégué national du R.P.R., a estimé que la réception par le président de la République de M. Amalrik aurait été interprétée comme une ingérence dans les affaires intérieures soviétiques.

(1) Il s'agit du comité soviétique de surveillance de l'application de l'accord d'Helsinki, fondé par un groupe de « dissidents » en 1976. Son président, M. Orlov, a été arrêté le 9 février à Moscou.

(2) M. Marchais semble faire une confusion. Le P.C n'a pas participé le 21 octobre 1975 au meeting pour la libération de M. L. Pliouchtch à la Mutualité, mais à celui organisé par le comité dit des « mathématiciens », le 21 octobre 1976, en faveur de MM. Boukowski et Gluzman, notamment. C'est après la première de ces réunions que le P.C. a fait savoir, dans *l'Humanité*, qu'il était pour la libération de M. Pliouchtch et qu'il est intervenu, notamment à la demande de Mme Pliouchtch, en faveur du mathématicien.

LE « DISSIDENT » : Moscou cherche à faire de M. Giscard d'Estaing un cheval de Troie.

Dans une déclaration publiée ce mercredi 23 février par *le Quotidien de Paris*, M André Amalrik a commenté le refus opposé à sa demande d'audience par M Giscard d'Estaing. Après avoir affirmé que les autorités soviétiques sont « effrayées » par l'attitude du président Carter, il poursuit :

« Elles seront très heureuses de trouver un moyen pour contrer l'initiative du président Carter, une sorte de cheval de Troie, susceptible d'amener la discorde. Il me semble qu'ils ont trouvé ce moyen en la personne de M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est dans ce contexte que l'ambassadeur d'U.R.S.S. a remis au président Giscard d'Estaing une lettre de M Brejnev, car le prochain voyage de M. Brejnev en France constitue en quelque sorte un appât qu'on propose à Valéry Giscard d'Estaing, en échange de la scission de l'unité occidentale face au problème de la dissidence et des questions des droits de l'homme. »

Parlant ensuite des trois principes (récemment rappelés par M. Barre) qui guident l'action du gouvernement à propos des droits de l'homme à l'Est — non-ingérence, détente et respect des accords signés — André Amalrik déclare :

« La question qui se pose est de savoir s'il est possible de poursuivre une politique de détente en plaçant les droits de l'homme en dernière position. Si M. Valéry Giscard d'Estaing voulait indiquer à M. Kossyguine qui il doit désigner à la tête du K.G.B., cela serait effectivement une ingérence. Mais si dans le cadre de la charte de l'ONU, dont la France et l'U.R.S.S. sont signataires, si dans le cadre des accords d'Helsinki, signés par les deux pays, la France pose la question du respect des droits de l'homme, cela ne constitue pas une ingérence.

M. TAITTINGER REPROCHE A L'ÉCRIVAIN SOVIÉTIQUE DE RECHERCHER « UNE CERTAINE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE ».

Le gouvernement a l'intention d'expliquer aux Français, a cours de la prochaine session parlementaire, quelle sera la position de la France à la conférence de Belgrade sur l'application des accords d'Helsinki, a annoncé mardi 22 février M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. Taittinger, qui était l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse diplomatique, a regretté à ce propos que l'écrivain soviétique André Amalrik ait refusé lundi de rencontrer M. Francis Beauchataud, qui l'aurait informé de façon précise de la politique de la France, de ses intentions et des dossiers dont elle dispose sur ce sujet. « *M. Almarik*, a-t-il dit, *est arrivé brusquement à Paris et a demandé immédiatement à être reçu par le président de la République, tout en sachant d'ailleurs qu'il n'était pas là. Au lieu de chercher une certaine publicité extérieure, il eût été préférable qu'il prenne connaissance de la réalité des faits.* »

Interrogé sur les différences entre l'attitude de M. Carter et celle de M. Giscard d'Estaing sur le problème des droits de l'homme, M. Taittinger a fait remarquer que, sur le fond de ce problème, la France n'avait aucune leçon à recevoir du gouvernement américain, et qu'en réalité seules leurs conceptions sur les méthodes différaient.

[Quoi qu'on puisse penser du bien-fondé de la décision du président de la République sur le fond, on ne peut affirmer, comme le fait le secrétaire d'Etat, que M. Amalrik soit arrivé « brusquement » à Paris ou que sa demande ait été une surprise. Plusieurs jours à l'avance, et avant son départ de La Haye, où il avait été reçu par le premier ministre, M. Den Uyl, il avait annoncé son intention de se rendre à Paris et de demander audience à M. Giscard d'Estaing (« le Monde » du 16 février.]

A LILLE

M. Pliouchtch a rencontré des dirigeants du P.C.

Invité par le comité du Nord contre la répression, M. Pliouchtch a annoncé, le 22 février à Lille, qu'il avait rencontré au siège de la fédération du P.C. des responsables de ce parti.

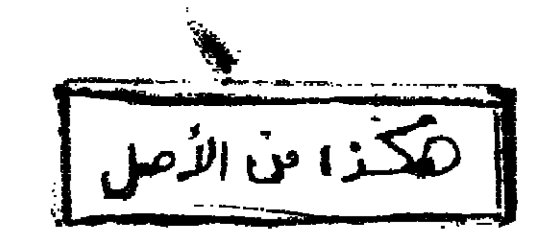
« Nous avons demandé aux communistes français d'aider davantage les oppositions dans les pays de l'Est. Le parti communiste nous a répondu avec la même franchise, mais, a confié M. Pliouchtch, *nous nous méfions des bonnes paroles et des promesses. »*

M. Alain Bocquet, membre du comité central du P.C., secrétaire de la fédération du Nord, a confirmé cette rencontre *« informelle et privée »* en rappelant la position de son parti sur la défense des libertés :

« Nous sommes solidaires des communistes, des démocrates victimes des interdictions professionnelles en République fédérale allemande comme de tous ceux qui connaissent la répression en Iran, en Amérique latine, aux U.S.A., en Uruguay et dans d'autres pays encore. Il est vrai que le respect des accords d'Helsinki concerne tous les pays, pas seulement les pays socialistes, mais aussi les pays du monde capitaliste. »

M. Pliouchtch, qui devait être reçu par M. Pierre Mauroy, maire de Lille, secrétaire national du P.S., a estimé, au cours d'une conférence de presse, qu'il y avait en U.R.S.S. plus de dix mille dissidents en prison ou dans des camps. « *La situation*, a-t-il ajouté, *est pire en U.R.S.S. qu'en Tchécoslovaquie ou en Pologne.* »

Un meeting contre la répression dans le monde, *« aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest »*, sera organisé à Lille le 22 ou le 23 mars, après les élections municipales en présence, de Soviétiques, de Boliviens et de Chiliens.



هكذا من الأصل

La préparation des élections municipales

La « bataille » pour la mairie de Paris

Les va-et-vient de la majorité

● DANS LE XVIIIe ARRONDISSEMENT, Mme Antoinette Binoche (apolitique), qui figurait sur la liste conduite par M. Joël Le Tac, député R.P.R., a décidé mardi 22 février de rejoindre celle de M. d'Ornano, candidat dans ce même arrondissement.

M. Roger Chinaud, député républicain indépendant du XVIIIe arrondissement, colistier du maire de Deauville, a déclaré que *« Mme Binoche avait pris cette décision dans le souci de voir réaliser dans cet arrondissement la plus large union face à l'opposition socialo-communiste »*.

Sur la liste de M. Le Tac, Mme Binoche a été aussitôt remplacée par M. Antoine Luppi, responsable du Centre national des indépendants pour le XVIIIe arrondissement.

Mme Binoche, née en 1910 à Paris, s'est engagée en 1944 dans la division Leclerc. Fonctionnaire à l'administration centrale, elle est nommée en octobre 1968 maire du XVIIIe arrondissement. Très active dans ses fonctions, Mme Binoche avait été présentée à la presse par M. Chirac avec les autres candidats des listes Union pour Paris, et elle avait commencé sa campagne avec M. Le Tac. Elle est notamment chevalier du Tastevin et dame chanoinesse de Bacchus, elle s'est efforcée de promouvoir le vin du « clos Montmartre ». Elle est la sœur du général François Binoche, mis à la retraite d'office en septembre 1975 pour avoir exprimé des craintes à l'égard de l'Allemagne. *Le général est devenu coprésident du Front progressiste (gaullistes d'opposition).*

● DANS LE XIIe ARRONDISSEMENT, où, lundi 21 février, une liste comportant les représentants de M. d'Ornano a été constituée par M. de Bénouville, député apparenté R.P.R., celui-ci a affirmé le lendemain qu'il ne *« menait pas une opération contre M. Chirac, mais une opération d'unité de la majorité »*. Il a ajouté : *« Ce n'est pas une liste d'Ornano, mais une liste paritaire de la majorité »*. M. de Bénouville a cependant indiqué que pour constituer sa liste il s'était *« concerté »* avec M. d'Ornano.

Alors que ces deux initiatives, celle du XVIIIe et celle du XIIe arrondissement, apparaissent bel et bien dirigées contre M. Chirac, en revanche, l'ancien premier ministre enregistre dans le XVIe le ralliement d'un conseiller sortant centriste, colistier de MM. Lépine et Mesmin, inscrit au groupe Liberté de Paris, M. Denis Joyeux, bien implanté dans le quartier d'Auteuil. M. Joyeux figurera sur la liste conduite par M. Frézal, R.P.R.

M. Chirac présidera, samedi 26 février, au Palais des congrès de la porte Maillot, à 15 heures, un meeting au cours duquel M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, prononcera une allocution pour rendre notamment hommage à Bernard Lafay. au groupe « Liberté de Paris », fils, le docteur Philippe Lafay, a pris la succession pour conduire la liste R.P.R.

● *M. Edgar Faure* a déclaré lundi 21 février à TF 1 qu'il n'avait pas l'intention de se présenter à Paris aux prochaines élections municipales, en disant : *« Je suis maire de Pontarlier et j'entends le rester, à condition naturellement que les électeurs le juge bon.*

» Ayant été désigné au poste de président de l'Assemblée nationale par les trois groupes de la majorité, je n'entends pas m'introduire dans des compétitions intramajoritaires. »

● *M. Raymond Barre* a reçu, mardi après-midi 22 février, une délégation du Mouvement national des élus locaux, conduite par M. Pierre Carous, sénateur du Nord, président du groupe R.P.R. du Sénat. Il a confirmé à ses interlocuteurs que les représentants des grandes associations d'élus locaux seront consultés avant la présentation, devant le Parlement, du projet de loi fondamentale sur les collectivités locales, actuellement préparé en application de la réforme étudiée par M. Olivier Guichard.

M. d'Ornano veut protéger les artisans et les petits commerçants victimes des opérations de rénovation

M. d'Ornano a présenté le lundi 21 février trente-deux mesures destinées à relancer l'activité économique dans la capitale. Il était entouré de MM. Henri Estinguoy, directeur de l'Institut national de la consommation, Philippe Rabès, président de la chambre des métiers, et Yves Galland, tous trois candidats respectivement dans les 17e, 11e et 4e arrondissements sur les listes « Protection et Renouveau de Paris » que patronne le ministre de l'industrie.

Déplorant l' *« absence d'une politique économique globale et cohérente pour la ville de Paris »* le ministre de l'industrie propose notamment :

1) La création pour chacune des grandes *activités professionnelles* (commerce de détail, artisanat et industrie), de « comités parisiens d'études et d'action » composés d'élus municipaux et de représentants des organisations professionnelles ;

2) L'abandon *« des opérations de rénovation engagées ces dernières années qui entraînent la disparition des activités traditionnelles »* ;

3) Des mesures favorisant l'installation de petits commerces et artisans, pour lesquels des « surfaces » à loyer modéré devraient être prévues dans les programmes de construction.

Parmi les mesures particulières qu'il envisage en faveur du commerce de détail, M. d'Ornano propose notamment de *« protéger systématiquement les marchés couverts »*, d'étudier un *« plan de circulation spécial pour les livraisons. » « Il faut aussi*, a déclaré le ministre de l'industrie, *réaffirmer la vocation de Paris pour les industries silencieuses et non polluantes, et, pour cela, modifier les règlements d'urbanisme. »*

Désistements réciproques

En fin d'après-midi, M. d'Ornano a d'autre part fait savoir devant l'Association de la presse étrangère qu'il acceptait la discipline de désistement réciproque que lui proposait M. Jacques Chirac et que ses partisans voteraient pour les listes de la majorité les mieux placées au second tour des élections municipales *« Mes préoccupations sont, je l'espère, les mêmes que celles de M. Jacques Chirac, c'est-à-dire que je souhaite la défaite de l'opposition à Paris »*, a indiqué le ministre de l'industrie qui refuse de spéculer sur le fait de savoir si *« un troisième homme »* de la majorité apparaîtra ou non lors de l'élection du maire de Paris. *« Il a effectivement été question d'un troisième homme*, a-t-il précisé, *lorsque M. Raymond Barre m'a demandé si j'étais prêt à me retirer en faveur d'un candidat d'union. J'étais alors prêt à le faire, mais M. Chirac a, lui, refusé de s'en aller. »*

LES JEUNES DANS LA CAMPAGNE

A l'assaut, avec Mado...

Piétaille des gros bataillons de la gauche, le cercle Rajman, l'un des cinq cercles de jeunes communistes du onzième arrondissement de Paris, se retrouve, chaque vendredi, dans une ancienne boutique aux volets clos qui abrite, les autres soirs de la semaine, les réunions de cellule du parti.

Une armoire bancale où s'empilent des exemplaires du Défi démocratique, quelques banderoles, vestiges de la dernière « manif », deux seaux de colle et un paquet d'affiches. Aujourd'hui, autour de la table en Formica, sous la lumière crue du néon, quinze « J.C. » préparent à leur manière l'assaut de la mairie de Paris.

Il y a là Raymond, un Noir costaud et timide, et Gégé, gouailleur et déluré, dix-sept ans tous les deux, secrétaires de cercle, préposés aux cotisations. A leur gauche, Frédérique, quinze ans, dite Fredo, responsable de la « propa » (propagande), une tâche dont elle paraît s'acquitter avec une redoutable efficacité. Et puis Caro, quinze ans elle aussi, espiègle et facétieuse, chargée avant chaque réunion d'aller tirer la sonnette des plus mous — « Six étages à pinces, vous vous rendez compte ? »

En tout, quinze collégiens et collégiennes, lycéens et lycéennes, où dominent les garçons, les élèves du technique et les fils et filles de militants ou de sympathisants du parti. En fait, le quart des effectifs, une bonne partie des adhérents, dont Raymond conserve la liste dans un cahier d'écolier, ne participent qu'épisodiquement aux réunions.

Cheville ouvrière des cercles du quartier, Madeleine Kagan, maquettiste de presse, est arrivée tout à l'heure avec du jus d'orange et des gâteaux secs. Adhérente depuis l'âge de douze ans du Mouvement de la jeunesse communiste de France, cette jeune femme discrète mais résolue figure aujourd'hui dans le onzième arrondissement sur la liste de l'union de la gauche, la liste de Georges Sarre, que l'on dit assurée du succès. Dans quelques semaines, si tout va bien, Mado, vingt-trois ans, sera peut-être le plus jeune conseiller de la capitale.

Fou rire

Pour l'heure, elle préside sa troisième réunion de la journée ; une réunion ponctuée de crises de fou rire à propos de tout et de rien, comme peuvent en avoir quinze lycéens après une journée de « bahut ».

Indulgente mais visiblement harassée, Mado s'interrompt, repart, essaie de mettre un peu d'ordre dans ce feu nourri de déclarations à l'emporte-pièce où il est tour à tour question du onzième « livré aux promoteurs », de la Maison des jeunes de la rue Mercœur « laissée à l'abandon », des cinémas du quartier dont les prix ont grimpé à 14 F, « sauf avant 15 heures », de la bataille Chirac-d'Ornano, qualifiée, sans autre forme de procès, de « piège à c... », et — ce qui vaut d'indéniables marques de respect à son auteur — du « programme commun, chapitre II, troisième paragraphe ».

Le silence ne revient vraiment qu'au moment d'établir le « plan de travail » de la semaine. Rendez-vous est pris chaque jour des petites vacances à la permanence du parti, « pas uniquement pour coller les enveloppes, rassure Mado, mais il faudra des volontaires pour le foyer des Africains et pour celui des jeunes travailleurs ». « On est payé ? », lance quelqu'un dans un dernier éclat de rire.

BERTRAND LE GENDRE.

L'ATTITUDE DE M. SARRE EST CRITIQUÉE AU SEIN DU P.S.

Synthèse flash, bulletin des clubs Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS), animés dans le cadre du P.S. par M. Jean Poperen, député du Rhône, critique la manière dont les dirigeants de la fédération de Paris du P.S. ont mené leurs négociations électorales dans la capitale. On peut lire :

« La question est posée, du point de vue de la vie politique interne au P.S., du jugement à porter sur la longue enfilade de « faits accomplis » devant lesquels direction nationale et militants socialistes ont été placés par les dirigeants CERES. Ceux-ci ont-ils délibéré unanimement de cette tactique ou Sarre a-t-il agi, le plus souvent, par initiatives individuelles ? La valse-hésitation entre des revendications très maximalistes à l'égard des partenaires de l'union de la gauche et des concessions brusquement annoncées sans contreparties donne une impression d'incohérence et traduit une insuffisante maîtrise de la négociation. »

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME SOUTIENT LES LISTES D'UNION DE LA GAUCHE

Le comité central de la Ligue des droits de l'homme a arrêté sa position sur les prochaines élections municipales. Il estime que la majorité présente cette consultation comme *« des grandes manœuvres avant l'échéance électorale décisive de 1978 »* et comme *« un choix de société »*, et déclare :

« Puisque tel est le sens que la droite — après avoir longtemps soutenu le contraire — entend donner à ces élections, le devoir de la Ligue des droits de l'homme est tout tracé : si c'est un choix de société qui est proposé aux électeurs français, elle ne peut rester muette ni passive. Fidèle à une tradition qui remonte à l'époque où elle fut, comme l'a dit Léon Blum, « l'élément central » et, dans bien des cas, l'élément » moteur du Front populaire », *la Ligue souhaite ardemment que se réalise partout l'union de toutes les forces démocratiques et progressistes.*

» S'interdisant de privilégier l'une quelconque des formations politiques de la gauche au détriment des autres, la Ligue des droits de l'homme ne pourra intervenir dans le déroulement de la campagne électorale là où l'union n'aura pu se réaliser. Par contre, le soutien sans réserve de ses organismes centraux, de ses fédérations et de ses sections est d'ores et déjà acquis à tous ceux qui, sous le signe de l'union et partout où les élections municipales ne revêtiront pas un caractère strictement local, s'efforceront de faire échec aux représentants d'un pouvoir qui ne cesse de porter les plus graves atteintes aux principes essentiels que la Ligue a la charge de défendre »

LES TOUTES PREMIÈRES

Bravant le froid et la nuit, deux jeunes militantes se sont installées lundi 21 février devant la porte de la salle Saint-Jean, sous un porche de l'Hôtel de Ville. Elles veulent être les premières, vendredi, à pénétrer dans cette salle afin d'obtenir pour leur candidat le panneau électoral n° 1. Les panneaux électoraux commencent à apparaître dans les rues de Paris contre les murs des écoles ou appuyés aux arbres. Ce sont les toutes premières d'une file qui s'allongera avec l'arrivée des représentations des autres formations politiques.

Dans sa « lettre » mensuelle

M. DEBRÉ CONSTATE « L'ALTÉRATION DE NOS INSTITUTIONS »

Dans la « lettre » mensuelle qu'il publie et dont le premier numéro vient de paraître (1), M. Michel Debré analyse les durs aspects de la décadence de la France : démographique, économique et sociale, politique et morale. Il écrit notamment : *« L'affirmation de notre défense n'est plus ce qu'elle était, et la modernisation de notre appareil militaire prend chaque année un plus grand retard. Les perspectives de l'action intérieure, telles qu'elles ont été longtemps, et d'une manière réaliste, affirmées par le Plan, ne sont plus traitées comme il conviendrait qu'elles le fussent. L'influence de notre diplomatie, ne serait-ce que pour la défense ou la promotion de nos intérêts, a largement diminué. Sur tous les terrains, nous avons perdu une part de notre crédibilité.*

Une des causes de cette situation provient de l'altération que subissent nos institutions.

On le constate d'abord par l'affirmation d'un présidentialisme personnel qui n'est pas conforme d'une manière durable à la bonne marche des affaires publiques. Du président de la République dépend la détermination de certaines grandes orientations. De par sa fonction, il est un recours, et même le recours de l'intérêt public quand celui-ci est menacé par les circonstances ou par les hommes. Mais l'exécutif, dont la stabilité et l'autorité sont indispensables à la bonne marche des affaires, exige un gouvernement et un chef de gouvernement avec la plénitude de leurs attributions, donc de leurs responsabilités. Tel n'est plus le cas. Notre République comme toute démocratie, doit fonder son pouvoir sur une majorité parlementaire cohérente et durable et, de ce fait, responsable. Tel n'est plus le cas non plus. »

(1) 5, rue de l'Université, Paris (7e).

LES FORMALITÉS POUR LE VOTE PAR PROCURATION

Les électeurs parisiens qui se trouvent dans l'impossibilité de se rendre dans leur bureau de vote les dimanches 13 et 20 mars, pour des raisons de santé, de famille ou du fait de leurs activités professionnelles, ont la possibilité de voter par procuration, rappelle la préfecture de Paris. Ils sont invités à déposer « très rapidement » leur demande, accompagnée éventuellement d'une attestation d'empêchement, dans les tribusariats de police des quartiers saraits de police des quartiers de Paris.

Les mairies d'arrondissement donnent toutes les informations concernant le vote par procuration et tiennent, par ailleurs, à la disposition des électeurs, les formulaires nécessaires.

Les métaphores ne sont plus ce qu'elles étaient

« Duel sans arbitre », « En attendant le match », « Nous sommes dans la ligne droite au dernier tour de piste » : voilà, pourrait-on penser, quelques expressions tirées des rubriques sportives, après le match de rugby et le championnat d'athlétisme du week-end. Il n'en est rien. Ces phrases proviennent de titres ou d'articles de rubriques politiques. Elles sont relevées au hasard dans deux journaux parisiens.

Les métaphores ne sont plus ce qu'elles étaient, et il y a déjà quelques années que les orateurs politiques ont abandonné le style *guerrier au profit de celui du* sport. Les anciennes habitudes refleurissent parfois. M. Chirac affirme bien qu' *« un général ne se place pas en première ligne »*, *mais* c'est après avoir déclaré que le premier ministre doit *« se tenir au-dessus de la mêlée »*. M. Chaban-Delmas avait, avant lui, suffisamment exploité le filon pour qu'on ne s'étonne plus de ces références au rugby.

Jadis insérée dans le moindre *discours parlementaire*, la métaphore guerrière aurait-elle aujourd'hui complètement déserté nos journaux ? Il s'en faut de beaucoup : elle s'est tout simplement *déplacée, pour se réfugier...* dans les comptes-rendus sportifs.

Avec le Tournoi des cinq nations, nous voilà *« au rugby de commando, au rugby de tranchée : à chaque tir de mortier d'une demi d'ouverture, c'est l'assaut »*. On voit le « petit caporal » Fouroux *« redresser sa petite taille tel Napoléon au pont d'Arcole »*, et se planter devant ses « grognards », qui *ont « la fureur du chevalier aux croisades et du poilu à la tranchée »*. On évoque Crécy et les archers gallois, et même la Panzerdivision. Bruits de bottes, de *mitraille et de canon couvrent* la « bataille », dans ce florilège claironnant où l'on parle de mort et de *« combat pour la survie »*.

Ainsi les hommes politiques s'efforcent-ils de simplifier leur langage en recourant au vocabulaire des stades, tandis que les chroniqueurs sportifs puisent, eux aussi, dans des thèmes reconnaissables par tous, mais dont la valeur semble assez contestable. Dire que ce style militaire n'invite guère à la réflexion serait sans doute un euphémisme.

FRANÇOIS SIMON.

M. André Ségalat nommé membre du Conseil constitutionnel

Le Journal officiel du 23 février 1977 publie trois décisions portant nominations de membres du Conseil constitutionnel. M. André Ségalat est nommé par le président de la République, qui l'a reçu mardi à l'Elysée ; il remplace M. Jean Sainteny. M. Louis Gros, sénateur représentant les Français établis hors de France, est nommé par le président du Sénat (*le Monde* du 23 février) en remplacement de M. Georges Dubois. M. Achille Peretti, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, est *nommé par le président de l'Assemblée nationale (le Monde du 19 février)* en remplacement de M. Pierre Chatenet.

La loi organique prévoit le renouvellement par tiers, tous les trois ans, des membres du Conseil constitutionnel, dont le mandat est de neuf ans.

Le Conseil constitutionnel est *désormais ainsi composé* :

MM. François Goguel, Henri Rey et Paul Coste-Floret, qui ont été nommés en 1971 ; MM. Roger Frey, président, Gaston Monnerville et René Brouillet, nommés en 1974 ; MM. André Ségalat, Louis Gros et Achille Peretti, nommés en 1977.

[Né le 10 août 1910 à Paris, M. Ségalat, licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, entre au Conseil d'Etat en 1937, où il est nommé maître des requêtes en 1944. En 1946, il remplace M. Louis Joxe au secrétariat général du gouvernement, et ne quitte ses fonctions qu'en janvier 1958 pour prendre la présidence de la S.N.C.F., succédant alors à M. Louis Armand. Conseiller d'Etat hors cadre depuis avril 1960, il occupe les fonctions de président du conseil d'administration de la S.N.C.F. jusqu'en août 1975, date à laquelle il prend sa retraite. Membre du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique de 1945 à 1974, M. Ségalat est membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur depuis 1973.]

[Né le 13 juin 1911 à Ajaccio (Corse), M. Peretti, avocat, attaché au *parquet d'Ajaccio (1935-1938)*, commissaire de police (1938), fonde et dirige dans la résistance le réseau de contre-espionnage Ajax (1941-1944). Directeur adjoint de la sûreté nationale (gouvernement d'Alger) en mai 1944, vice-président du conseil général de la Corse (1945-1951). M. Peretti est maire de Neuilly-sur-Seine *depuis 1947. Conseiller* de l'Union française de 1952 à 1958, il est élu député U.N.R. de la Seine (Neuilly-Puteaux) en 1958, réélu député des Hauts-de-Seine en 1967, 1968 et 1973, et siège au groupe U.D.R., puis R.P.R. M. Peretti a été vice-président (1964), puis président de l'Assemblée nationale de juin 1969 à avril 1973, date à laquelle il retire sa candidature devant celle de M. Edgar Faure. Elu conseiller général du canton de Neuilly-Sud en 1970, il ne s'est pas représenté en mars 1976, mais conduira une liste aux élections municipales de mars 1977. M. Peretti est compagnon de la Libération.]

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

POLITIQUE

La préparation des élections municipales

ARDÈCHE

ANTRAIGUES. — Le chanteur Jean Ferrat, adjoint au maire sortant, est candidat sur la liste d'union de la gauche conduite par M. Michel Baissade, P.C. Le maire sortant, le peintre Jean Saussac, ne se représente pas.

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC. — Dans une lettre publiée par *le Monde* du 16 février, M. Yves Le Foll, député, maire socialiste de Saint-Brieuc, élu comme socialiste unifié, estimait qu'en 1974 quelque 80 % des militants locaux du P.S.U. avaient quitté cette formation pour le P.S. La section P.S.U. de cette ville « *apporte un démenti formel aux déclarations de M. Le Foll* ». Elle précise que moins de 70 % de ses effectifs (et moins de 30 % dans le reste du département) ont rallié le P.S.

De son côté, M. Marcel Alory, secrétaire de la fédération communiste, nous écrit : « *Yves Le Foll, après avoir expliqué pendant une quinzaine d'années à la population briochine que le P.S.U., auquel il appartenait jusqu'en 1974, est un parti très différent du parti socialiste et nettement plus avancé, estime aujourd'hui que les voix du P.S.U. étaient en fait presque toutes des voix socialistes. En additionnant voix socialistes et voix P.S.U., il cherche à démontrer que le P.S. est aujourd'hui le premier parti à Saint-Brieuc. Or la première place du parti communiste a été confirmée aux élections cantonales de mars 1976, consultation qui concernait plus des trois quarts de l'électorat briochin. Il n'y avait pas de candidat P.S.U., et c'est le communiste qui est arrivé en tête en ville devant le député, maire, conseiller général du canton, Yves Le Foll.* »

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND. — M. Michel Canque, président de la section basket-ball du C.U.C. (Clermont-Université-Club), a présenté, mardi matin 22 février, la liste qu'il conduira et qui, a-t-il précisé, « *a reçu le soutien de tous les partis de l'actuelle majorité* » sans qu'il s'agisse à proprement parler d'une liste politique.

Le C.U.C. sera représenté, dans la liste de M. Canque, par l'internationale de basket féminin et la directrice de la section basket du C.U.C., Mme Colette Passemard, ainsi que dans celle d'Union de la gauche conduite par M. Roger Quilliot, maire sortant, sénateur socialiste, par la capitaine de l'équipe, Mlle Elisabeth Riffiod. *M. Jacques Rougerie, pilier du quinze montferrandais sera également candidat sur la liste de M. Quilliot.*

ESSONNE : la gauche progresse avec la croissance démographique

Deux habitants du département de l'Essonne sur trois n'y habitaient pas en 1964, au moment de sa création. L'explosion urbaine a permis à ce département, qui frise le million *d'habitants, de décrocher le record* de croissance démographique, avec un taux de 87 % entre 1968 et 1975. Paris, notamment, y a « exporté » ses habitants chassés par les rénova*tions immobilières et par la hausse* des prix vers les grands ensembles de Massy, de Grigny ou du val d'Yerres. Ainsi, la population d'un petit village comme Bondoufle est-elle *passée de deux cent vingt à* environ quatre mille habitants.

Ce phénomène a eu deux conséquences politiquement importantes. Tout d'abord, les populations trans*plantées se sont trouvées coupées* de leurs racines provinciales ou parisiennes. Elles ont orienté leurs votes en fonction de choix nationaux et non en tenant compte des personnalités ou des problèmes locaux dont elles ignoraient tout. Ensuite, elles ont ressenti personnellement les carences de ce nouveau cadre de vie : manque d'équipements collectifs, longueur du temps de transport vers la capitale et absence d'emplois sur place. Déracinement et mécontentement ont joué contre le personnel politique en place, généralement favorable à la majorité.

Le reflux de celle-ci a commencé à l'occasion des élections législatives de 1973. Sur quatre députés U.D.R. sortants, un seul, M. Michel Boscher, maire d'Evry, a sauvé son siège, *les trois autres cédant le leur* à des communistes : MM. Roger Combrisson, maire de Corbeil, Pierre Juquin et Robert Vizet, maire de Palaiseau. Les élections cantonales *du printemps 1976 ont consacré cette* évolution. L'ancien conseil général comptait neuf P.C., deux P.S., trois U.D.R., un apparenté U.D.R., un centre gauche, neuf modérés majo*rité et deux sans étiquette*. Le nouveau a donné une majorité à la gauche, soit treize P.C., huit P.S., un modéré, un centriste, un C.D.P., un U.D.R., huit modérés majorité et *deux sans étiquette.* M. Pierre Prost, sénateur (non inscrit) et maire de Brunoy, a abandonné la présidence à M. Robert Lakota, conseiller général (P.C.) de Vigneux.

C'est donc sans illusion que les partis de la majorité présidentielle abordent les élections municipales. Ils ont, bien sûr, confiance dans le sud du département, mais ils savent *qu'ils vont perdre des mairies dans* le tiers septentrional où s'est concentrée la croissance démographique. Menacée, la majorité serre les rangs. *Pauvre en militants et parfois en* candidats, elle compte sur des hommes inclassables autrement que sous l'étiquette « modéré majorité ». C'est d'ailleurs une vieille habitude : sur les seize maires sortants, qui gèrent des communes de plus de dix mille habitants et se déclarent hostiles au programme commun, on dénombre un centre gauche, deux R.P.R., trois centriste, mais dix modérés majorité.

Galop d'essai pour M. Serge Dassault

Dans quatre villes importantes, les partis de gauche feront face à une offensive de la majorité apparemment *sans espoir*. A Palaiseau, M. Robert Vizet, député et maire (P.C.), se verra concurrencé par un radical, M. Moreau. A Massy, M. Claude Germon, maire (P.S.), qui est parvenu à conduire la liste de la gauche, bien que le P.C. arrive régulièrement en tête dans cette commune aux élec*tions cantonales et législatives, trouvera* en face de lui M. Jean Fuerxer (R.I.). A Brétigny-sur-Orge, M. Roger Chambonnet, maire (P.C.), est vigoureusement attaqué par M. Jean de Boishue *(mod. maj.)*, conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard, garde des sceaux. Enfin, à Corbeil-Essonnes, M. Roger Combrisson, député et maire (P.C.), est défié par M. Serge Dassault, fils de M. Marcel Dassault, qui considère les élections municipales comme un « galop d'essai » en prévision des législatives de 1978.

Si elle n'a guère d'espoir dans ces quatre villes, la majorité compte bien *prendre* à la gauche la mairie de Ris-Orangis. M. Daniel Perrin, maire (P.C.), a, en effet, été battu aux élections cantonales de *1976* par le docteur Marcou (mod. maj.), qui se présente à nouveau contre lui. Enfin, à Juvisy, M. Robert Thévenet, conseiller général et maire (centre gauche), *exclu du P.S. en 1976, a toutes les* chances de voir se désister en sa faveur, au deuxième tour, la liste conduite par M. Michel Dupuis (R.P.R.), pour faire pièce à la liste *d'union de la gauche dirigée par* M. André Bussery (P.S.).

Partout ailleurs, la gauche est en flèche, même si elle ne présente pas toujours un front uni : le P.C., d'une part, le P.S. et les radicaux de gauche, d'autre part, n'ont pu s'entendre sur une tête de liste com*mune à Brunoy*, Bondoufle, Boussy, Bures-sur-Yvette, Epinay-sous-Sénart, Igny, Orsay et Quincy-sous-Sénart. En revanche, les trois partis se félicitent d'un « bilan » qui prévoit des listes d'union dans les soixante-dix villes les plus importantes de l'Essonne. Ce résultat n'a pas été acquis sans mal puisqu'il a fallu soixante-douze heures de discussion pour y parvenir. Il est très favorable au parti socialiste, qui a obtenu de *ses partenaires*, cas exceptionnel en France, que le candidat de gauche arrivé en tête aux dernières élections cantonales conduise la bataille municipale. Le choix de ce critère avantage les socialistes beaucoup plus que ne l'aurait fait la référence à la moyenne des dernières consultations. Le parti communiste craint que les socialistes ne progressent à ses dépens, mais il se félicite que ceux-ci n'aient contracté, pour la première fois, aucune alliance avec la droite.

Bures et Orsay redécoupés

L'avantage du P.S. apparaît déjà dans le nombre des communes qui semblent devoir lui donner la préférence. *En plus de Courcouronnes, de* Saint-Germain-lès-Corbeil et de Wissous, communes de moindre importance, on peut s'attendre à un succès socialiste à Chilly-Mazarin. *M. Gérard Funès (P.S.)* a battu, en 1976, aux élections cantonales, M. Claude Ehrhardt, maire (mod. maj.), qui est l'objet de pressions amicales pour l'amener à se repré*senter. Le P.S. ne devrait pas avoir* de mal à l'emporter sur la liste conduite par M. Michel Casier (M.S.P.). A Gif-sur-Yvette, M. Robert Trimbach, maire (mod. maj.), défait aux élections cantonales par un socialiste, sera très menacé par M. Sangoird (P.S.). A Montgeron, où *le maire, M. Armand Cachat (mod. maj.)*, ne se représente pas, M. Hardouin (P.S.), élu conseiller général en 1976, aura la partie belle. De même, à Yerres, où le maire, M. Paul Sanouiller (centriste), ne se représente pas, M. Albert Calhaut (P.S.) *devrait « transformer » son succès* des élections cantonales. Le parti communiste, lui, ne se déclare sûr que de la commune d'Etampes. Le maire, M. Gabriel Barrière (mod. *maj.), ne se représenterait pas et* M. Serge Lefranc (P.C.), qui a emporté l'an dernier le siège de conseiller général, conduira une liste d'union

Certains duels s'annoncent beaucoup plus difficiles pour la gauche. *Ainsi en est-il à Brunoy, où le maire,* M. Pierre Prost, sénateur non inscrit, hésiterait à se représenter. Il pourrait donner sa caution à M. Pierre Bratheau, premier adjoint, qui risque *d'être affronté* à quatre autres listes (deux indépendantes, une P.S., une P.C.-P.S.U.-M.R.G.). M. François Mitterrand a recueilli *à Brunoy*, aux dernières élections présidentielles, 47 % des voix seulement.

Le parti communiste, qui détenait, jusqu'en 1973, le canton d'Athis-Mons, souhaiterait en prendre *la mairie* grâce à Mme Paulette Chaumier. La position de M. René L'Helguen, conseiller général (centriste), maire et président de l'Union des maires de *l'Essonne, reste solide.*

Egalement forts sont les atouts de M. Jean Colin, sénateur, conseiller général et maire (centriste) de Longjumeau, face à M. Claude Aufort *(P.C.), et ceux de M. Henri Longuet,* conseiller général et maire (mod. maj.) de Viry-Châtillon, face à M. Pierre Gamboa (P.C.).

Enfin, Evry, chef-lieu du département et centre d'une ville nouvelle, sera l'enjeu d'un duel entre M. Michel Boscher, *député R.P.R. et maire*, et M. Claude Jeanlin (P.S.), qui lui a ravi, en 1973, son siège de conseiller général. Alors que M. Boscher était, il y a quelques mois, donné pour battu, les hésitations du P.S. et la timidité de sa campagne aurait permis au maire sortant de rattraper son handicap.

Restent en suspens les communes de *Bures-sur-Yvette et d'Orsay*. En effet, le préfet de l'Essonne vient de *prendre* un arrêté redécoupant leurs territoires : une nouvelle commune est créée dans le grand ensemble des Ulis, actuellement à cheval sur Bures et sur Orsay Celles-ci sont *réduites aux urbanisations anciennes* situées au fond de la vallée de Chevreuse. Cette solution, acceptée par les deux conseils municipaux, mais repoussée par les représentants *des habitants des Ulis, aurait l'avan*tage de clarifier la gestion du grand ensemble. Le parti communiste et surtout le parti socialiste y voient, non sans raison, une manœuvre électorale *destinée à sauver le siège de* M. Georges Thévenon, conseiller général et maire (mod. maj.) d'Orsay, celui de M. Marcel Cord'homme, maire (mod. maj.) de Bures, étant d'ores et déjà considéré par la majorité comme perdu.

*Rien ne garantit que ce redécou*page n'aura pas pour résultat de donner à l'opposition trois sièges de *maire, alors qu'elle n'en aurait* peut-être obtenu que deux en cas de *statu quo...*

ALAIN FAUJAS.

PRECISION. — Dans l'article sur les élections municipales dans le Val-d'Oise (*le Monde* daté 20-21 février), il était indiqué que M. Henry Canacos, député communiste, maire de Sarcelles, avait perdu son siège de conseiller *général aux élections cantonales* de 1976. Il s'agissait en réalité d'un siège nouvellement créé par *un redécoupage cantonal, et* que M. Canacos n'a pu conquérir.

LE FINANCEMENT DES PARTIS

D'où vient l'argent secret ?

André Campana est intrépide, car en s'attaquant délibérément au problème de l'« argent secret » — *c'est-à-dire* au financement des partis politiques et des campagnes électorales — il viole délibérément l'un des tabous les plus tenaces et les moins justifiables de la *société politique* française.

Mieux : André Campana échappe au *danger classique sur de tels* sujets. Si l'on sent, de-ci de-là, qu'il a le cœur à gauche, il dresse un inventaire loyal des finances de chaque camp. Et puis, il sait poser les *problèmes sans mélo*drame inutile. Bien sûr, il y a des erreurs et quelques « blancs ». Mais *l'Argent secret* ne prétend être ni une thèse ni un *essai et, tel quel, il constitue, de* loin, ce qu'il y a de plus complet et de plus vivant sur le sujet.

Pour ouvrir une brèche dans *cette forteresse de silence,* André Campana commence par quelques anecdotes et quelques évaluations. C'est Valéry Giscard d'Estaing, sincèrement désireux de mettre *de l'ordre dans le financement* des partis, mais se laissant arrêter par les obstacles pratiques et la perspective de subventionner le P.C. sur fonds public. C'est le *général de Gaulle, laissant tomber* pour toute instruction en matière financière, à Jacques Foccart, avant les élections présidentielles de 1965 : « *Pour le machin, Foccart, vous verrez ça...* » C'est Georges Pompidou redoutant comme la peste le « gaullisme immobilier ».

Bref, les « grands » n'aiment pas se salir les mains, ils préfèrent tout ignorer des questions d'argent et les confier à des amis « sûrs et discrets ».

Mais, pour un député, combien en coûte-t-il de se faire élire ? *Au strict minimum*, dans une circonscription rurale et fidèle, comme celle d'Olivier Guichard, moins de 30 000 francs. Mais, dans une circonscription urbaine solide, plus du double ; et, dès que l'affaire est un peu chaude, entre 100 000 et 150 000 francs, estime Robert Galley.

Quant aux campagnes présidentielles, bien que la télévision et la radio soient gratuites, elles sont ruineuses : 50 millions de francs au bas mot, selon André Campana, pour le trio Valéry Giscard d'Estaing-Jacques Chaban-Delmas-François Mitterrand en 1974.

Alors, comment font-ils ? Eh bien, chaque parti a, évidemment, ses méthodes. Aux yeux d'André Campana, les moins reluisantes sont celles de l'U.D.R. : pour l'essentiel, fonds secrets gouvernementaux et argent patronal, assure-t-il. Bien sûr, au sommet, c'est le règne de l'intégrité. Charles de Gaulle méprisait l'argent et Georges Pompidou aurait *pu faire fortune dans le secteur* privé. Mais d'autres se débrouillent. Ce n'est pas que l'U.D.R. soit toujours riche : ses finances connaissent des hauts et des bas. Cependant, en *1976, son budget* aurait été de 12 millions de francs et les assises de Nice, par exemple, auraient coûté 3 millions. A côté de cela, les républicains indépendants *font figure* d'artisans. Les radicaux de gauche, eux, crient misère et dépendent de deux amis généreux. Le P.S. est maintenant plus à son aise : son budget national serait, *selon* André Campana, de 10 millions de francs, auxquels il faudrait ajouter de si abondantes recettes fédérales que l'on croit rêver. Pour la campagne présidentielle de 1974, les « dons » venus de l'industrie — souvent à titre privé — n'auraient pas atteints 15 % du total des ressources.

André Campana apporte aussi quelques lueurs sur le rôle du C.N.P.F. et de ses *fédérations*, qui sont d'ailleurs beaucoup plus riches que la Confédération elle-même. Il met en scène les personnages-clés, par exemple Aimé Aubert, le « pharaon », qui supervise toutes les questions politiques et financières, ou bien Georges Albertini, qui coordonne les efforts des patrons les plus conservateurs.

Mais au fond, un seul parti est une *puissance financière : c'est* le P.C. André Campana, grâce à l'aide du trésorier Georges Gosnat, donne force détails : les ressources attendues en 1976 auraient été de 125 millions de francs. Le P.C. posséderait cent trente immeubles, vingt-cinq im*primeries, cinquante librairies* et contrôlerait au total trois cent dix sociétés, dont nombre de bureaux d'études, qui forment une panoplie particulièrement *complète dans le secteur* immobilier.

Les Finances du P.C.F., c'est justement le titre sous lequel Jean Montaldo vient de publier, lui aussi, une enquête « *serrée* ». L'auteur est un spécialiste des sujets explosifs. Il a, cette fois, *passé au cribie et disséqué en* quatre dossiers les comptes de celui qu'il nomme « le parti le plus capitaliste de France ». Jean Montaldo ne cache pas ses sen*timents violemment anticommu*nistes et cherche les points faibles avec une très visible envie de blesser. Mais, comme limier, il est efficace, et c'est avec volupté qu'il *démontre que le parti* des plus pauvres est le plus riche des partis.

Globalement, ses chiffres confirment assez bien ceux d'André Campana. Mais il a été beaucoup plus loin dans le détail pour décrire la « section centrale d'administration et des finances », et surtout pour contester le budget officiel ligne après ligne. Car, à l'en croire, les ressources venues des adhérents seraient moindres qu'elles n'apparaissent, et les dépenses plus imposantes encore qu'il ne le semble.

Jean Montaldo assure qu'outre les 860 permanents officiels existent 14 000 permanents rétribués par des municipalités, des syndicats ou des entreprises contrôlées par le P.C. Il estime que l'agence centrale de publicité, dépendant du parti communiste, draine plus de 50 millions annuels pour la presse. Il affirme qu'en 1971 à Achères, par exemple, 123 employés municipaux sur 126 avaient leur carte du parti. Et il accuse violemment les municipalités communistes de mauvaise gestion et de recours systématique à des bureaux d'études, des sociétés de courtage ou des organisations de conseil proches du P.C.

ALAIN DUHAMEL.

(*) André Campana : *l'Argent secret, le Financement des partis politiques*. Arthaud. Collection « Les Quatre Vérités », 189 p., 25 F.
Jean Montaldo : *les Finances du P.C.F.*, Albin Michel, 236 p., 39 F.

هكذا من الأصل

élections municipales

ance démographique

MENT DES PARTIS

l'argent secret ?

PARIS HEBDO

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Nord-Pas-de-Calais

VALENCIENNES : développer le commerce pour pallier la récession de la sidérurgie

Une opération ville-morte est organisée, ce mercredi *23 février*, par les élus, dans l'arrondissement de Valenciennes, pour protester contre les projets de démantèlement par Usinor de l'usine de Trith-Saint-Léger. Les commerçants fermeront leurs magasins. On s'interroge sur la manière de redonner à la capitale du Hainaut un rôle économique important.

De notre correspondant

Lille. — Dans le centre de Valenciennes, à deux pas de l'hôtel de ville, on se demande quand va enfin démarrer un programme de restructuration urbaine dont on parle depuis des années. *« C'est un projet raisonnable »*, estime le sénateur et maire, M. Pierre Carous (R.P.R.), dont la gestion *se nourrit « d'une méfiance instinctive et viscérale à l'égard de l'immobilier »*.

Il est certain qu'on ne peut laisser longtemps encore dans son état actuel la place Charles-de-Gaulle, entre la caserne Vincent et la vieille rue Saint-Géry, qui n'est qu'un terrain vague, parking sauvage que se disputent les automobilistes de passage. On projette donc d'édifier sur plusieurs niveaux un ensemble commercial qui sera un prolongement du centre actuel. Cet édifice comporterait en sous-sol un parking privé de deux cents places, des commerces et éventuellement un bowling. Au rez-de-chaussée : une grande unité commerciale de 7 000 mètres carrés flanquée d'une grande galerie marchande et d'un nouvel hôtel des P.T.T. Au *premier étage une dalle-parking* pourrait recevoir quatre cent cinquante véhicules. *Elle* serait couverte selon la maquette actuelle par une dalle-jardin avec une cafétéria, des bureaux (1 000 m2) et une centaine de logements de bon niveau.

Depuis 1972, le dossier était *instruit par la Société d'économie* mixte d'aménagement de Valenciennes (SEMAV), dont le conseil d'administration, présidé par *M. Pierre Carous*, a *l'originalité de* rassembler la ville (51 % des *parts*), la *chambre de commerce*, le C.I.L., la chambre syndicale des entrepreneurs, la caisse d'allocations familiales et les centres sociaux. Cet organisme, que dirige M. André Lannoy, *« cent fois sur le métier a remis son ouvrage »*, en raison des hésitations des uns ou des critiques des autres.

La municipalité a volontairement rogné ses ambitions pour des motifs pécuniaires, mais surtout pour éviter un trop grand nombre d'expropriations. Dans l'opération envisagée, dont le maître d'ouvrage sera la Société COREDIS, les architectes parisiens MM. Courbe et Deboz ayant dressé les plans, quatre maisons de commerce seulement seront détruites.

Ce projet continue de susciter à Valenciennes des controverses dont se fait d'ailleurs l'écho le commissaire-enquêteur. *« Si les avis recueillis expriment le besoin et le désir d'une restructuration urgente de la place Charles-de-Gaulle afin qu'elle devienne un ensemble harmonieux, en revanche, ils sont unanimes pour contester le dossier tel qu'il a été présenté »*, dans lequel manquent des éléments d'information essentiels. *Depuis* près de trente ans, combien de projets ont été imaginés pour cette place ! On a parlé de la construction d'un théâtre et procédé aux expropriations correspondantes, mais le théâtre n'a jamais vu le jour pas plus qu'un autre projet, celui d'une maison de la culture.

Les études préparatoires à ce projet ont mis en relief les faiblesses de *Valenciennes. On* connaît la récession minière et le glissement de la sidérurgie vers la mer : le panorama économique de l'arrondissement s'est assombri, ainsi qu'en témoignent récemment *encore quelques* dépôts de bilan. Le Valenciennois tout entier est en proie à la crise...

Valenciennes, entre deux recensements, a perdu une partie de ses habitants (42 900 en 1975, contre 47 400 en 1968), mais l'arrondissement très urbanisé offre encore une densité de population exceptionnelle (595 habitants au kilomètre carré). Ce n'est pas par hasard que l'on a pu parler d'un nouveau département du Hainaut-Cambrésis (800 000 habitants), dont Valenciennes serait le *chef*-lieu. Mais au plan commercial des courants centri*fuges sont apparus ces dernières* années à cause de l'implantation de quelque *30 000* m2 de *« grandes* surfaces » à la périphérie. Un projet plus considérable encore est annoncé : 50 000 m2 dans le secteur voisin Denain-Douchy.

Ces projets ont naturellement provoqué de vives réactions de la chambre de commerce. On a ausculté le commerce local et surtout le centre de Valenciennes. Le chiffre d'affaires de l'ensemble du *commerce* de la ville atteint seulement 500 millions de francs, alors que celui des grandes surfaces est déjà de 420 millions de francs. D'où la thèse soutenue par M. Carous selon laquelle il est urgent de redonner une vitalité plus grande au cœur de l'arrondissement. Mais ne risque-t-on pas d'aggraver la densité de grandes surfaces dans la région où le seuil de saturation est presque atteint ?

C'est sur cette toile de fond que s'inscrit le projet de la place Charles-de-Gaulle. On a choisi un parti modeste.

GEORGES SUEUR.

Picardie

Union sacrée pour sauver l'usine

De notre correspondant

Amiens. — Pour Albert (Somme), petite ville de dix mille habitants dans la plaine picarde, le licenciement envisagé de deux cents per*sonnes dans une entreprise était une* catastrophe. Les deux cents emplois ont été sauvés.

Filiale de Ratier-Forest, l'entreprise G.S.P. (machines-outils) devait fermer ses portes, ce qui aurait entraîné la mise au chômage de tout le personnel. Une solution proposée par une *autre entreprise d'Albert, Liné S.A.*, vient d'être approuvée par le Comité interministériel à l'aménagement des structures industrielles (CIASI). Une nouvelle société, Albert-Machines-*Outils, est formée depuis le 1er février*. La maison mère a accepté de ne pas « retirer ses billes » avant *le 30 juin, laissant le temps à Liné* de trouver un autre associé.

Le capital de la nouvelle société *Albert-Machines-Outils est de 3 millions* de francs. 40 % sont détenus par l'entreprise Liné S.A., 30 % par la Société de développement régional, 10 % par le personnel, 16 % par l'entreprise Ratier-Forest. Il reste à placer deux mille actions de 100 F *pour que le capital soit entièrement* constitué. Elles pourraient être achetées par une association émanant de *l'Union commerciale d'Albert et* regroupant des commerçants, des artisans, des industriels et des professions libérales.

L'accord prévoit que Liné prendra les commandes et étudiera les machines, tandis qu'Albert-Machines-Outils les fabriquera. Le temps de *la remise en route*, un chômage partiel de trois ou quatre mois est prévu à l'ex-G.S.P. pour le personnel de l'usinage et les bureaux. Les heures chômées seront payées à *50 % par l'entreprise (dont 90 % sur* fonds d'Etat). Il y aura, cependant, quatre licenciements. Mais on pousse *tout de même un soupir de* soulagement à Albert...

MICHEL CURIE.

FAITS ET PROJETS

ALSACE

● RESEAU D'ALERTE CONTRE LA RADIO-ACTIVITE. — Un réseau d'appareils surveillant la radio-activité va être mis en place dans la plaine d'Alsace *par* la *protection* civile. Il doublera celui de l'E.D.F. C'est *ce qu'a annoncé M. Pierre* Schielé, président du conseil régional d'Alsace, aux sept contestataires qui entament *leur quatorzième jour de grève* de la faim à Roggenhouse (Haut-Rhin). Ceux-ci demandent toujours la publication du plan Orsec-radiations, l'organisation d'exercices d'alerte et l'institution d'une commission de contrôle neutre pour veiller à la sécurité des populations proches de la centrale de Fessenheim, dont la mise en route est prévue pour les premiers jours de mars. M. Schielé s'est engagé à transmettre ces demandes qu'il juge raisonnables au *préfet* de la *région*.

BASSE-NORMANDIE

● TREAUVILLE : PAS DE DEPENSES POUR LE NUCLAIRE. — Par 8 voix sur 11 le conseil municipal de Tréauville (Manche) a refusé de voter son budget 1977. Cette commune, voisine de Flamanville où doit être édifiée une centrale nucléaire, a été avertie qu'elle devait prévoir des équipements — donc des dépenses — pour accueillir les ouvriers du chantier. En revanche, on lui promet une augmentation de ses recettes, par la taxe *professionnelle* et le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.).

Estimant que si les charges nouvelles sont certaines, les ressources *promises, elles* ne sont pas chiffrées, les *conseillers* municipaux ont refusé de *voter le budget. Comme* il est de règle, un second vote leur sera *demandé* par la *sous*-préfecture, avant la fin du mois.

ILE-DE-FRANCE

● CENT MILLE PASSAGERS POUR *LE BUSPHONE DE* SAINT-CLOUD. — Cent mille passagers ont emprunté le busphone de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) depuis sa création, en septembre 1975. L'exploitation de ce système d'autobus appelés à la demande au téléphone, est assurée par la R.A.T.P.

Au cours du dernier trimestre de 1976 le busphone a confirmé son succès à Saint-Cloud ; le trafic hebdomadaire actuel, en constante progression, a dépassé de *plus* de 50 % celui de la période correspondante en 1976, atteignant l'objectif fixé de deux mille cinq cents voyageurs par semaine.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

● APRES UN INCIDENT AU CONSEIL REGIONAL. — Après l'article intitulé : « Incident au conseil régional du Languedoc-Roussillon à propos de la démoustication » *(le Monde* du 16 février), dans lequel il était indiqué qu'un journaliste de l'hebdomadaire *Sud* avait été giflé par M. Jean Bène, président (P.S.) du conseil général de l'Hérault, ce dernier nous écrit : *« Je tiens à vous préciser que les faits se sont produits hors séances du conseil régional, que leur cause n'avait aucun rapport avec les débats. »*

TRANSPORTS

LES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET AIR FRANCE

Après l'article intitulé « Air France : une mission d'inspection pour clarifier les rapports avec l'Etat » (*le Monde* du 23 février), la direction d'Air France nous apporte les prévisions suivantes :

« La décision du premier ministre de doter Air France d'un contrat d'entreprise précisant les relations entre l'Etat et la compagnie, a conduit M. Raymond Barre, non pas à confier une mission d'inspection à de hauts fonctionnaires mais à donner des instructions pour que soient ouvertes des discussions entre l'Etat et la compagnie devant aboutir, dans un délai de deux mois, à l'envoi, par les hauts fonctionnaires chargés de ces discussions pour le compte de l'Etat d'un rapport conjoint de négociations. »

LE CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU T.G.V. PARIS-LYON

Répondant à une question écrite de M. Pierre Vallon, sénateur du Rhône (non-inscrit), le ministre de l'équipement donne, *dans le « Journal officiel » du 22 février*, le calen*drier des travaux de construction de la future ligne à grande vitesse Paris-Lyon*.

TRONÇON SAINT-FLORENTIN-LYON. — Enquêtes parcellaires et acquisitions de terrains : en cours jusqu'en octobre 1977 ; travaux d'infrastructures (terrassements et ouvrages d'art), de fin 1976 à fin 1979 ; travaux de superstructure (voies, signalisation, caténaires), du début 1979 à octobre 1981 ; *mise en* service : automne 1981.

TRONÇON COMBS-LA-VILLE - SAINT-FLORENTIN. — Enquêtes parcellaires et acquisitions de terrains : *en cours* jusqu'à la fin 1977 ; travaux d'infrastructure (terrassements et ouvrages d'art), de 1978 à 1980 ; travaux de superstructure (voies, signalisation, caténaires), de 1980 à 1982 ; mise en service : fin 1982.

« Les fournitures de matériel, ajoute le ministre, s'échelonneront depuis juillet 1978 jusqu'aux mises en service, à raison de deux rames pour 1978, six en 1979, quatorze en 1980, puis de vingt-cinq à trente en 1981 et 1982, pour atteindre le total de quatre-vingt-cinq. »

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LE BUDGET ET LES P.T.T.

Qui paie le téléphone ?

M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances, écrit aux contribuables dans la notice introductive à la déclaration des revenus de 1976 : « En finançant (...) le téléphone, vous contribuez à la croissance de notre économie. » Le ministre exagère : c'est l'usager et non le contribuable qui paie le fonctionnement et les investissements des télécommunications.

Pour justifier l'affirmation de M. Durafour, le ministère des finances fait valoir que le budget de l'Etat est un tout. Peu importe que le budget des P.T.T. soit un budget annexe. D'ailleurs, fait-on remarquer rue de Rivoli, le Trésor verse aux P.T.T. les sommes qui correspondent à la rémunération de la collecte des fonds par les chèques postaux. L'Etat donne sa garantie aux emprunts réalisés par les P.T.T. Il ne prélève aucun impôt sur la poste et le téléphone à la différence de ce qui se passe pour l'E.D.F. par exemple. Enfin, il pourrait être appelé à combler le déficit si les P.T.T. en général ou les télécommunications en particulier venaient à perdre de l'argent.

Cette analyse correspond à l'orthodoxie telle qu'on l'enseigne dans les cours de finances publiques des facultés de droit. Elle laisse insatisfait celui qui étudie les recettes des télécommunications en 1977. Les taxes prélevées sur les usagers rapporteront vingt-quatre milliards de francs qui serviront à assurer le fonctionnement et environ la moitié des dépenses en capital du téléphone. Le reste des investissements sera financé par l'emprunt, à raison de 4 milliards de francs environ par le canal des sociétés de financement et de 5 milliards par l'entremise de la Caisse nationale des télécommunications.

Pas un centime ne sera versé par le budget de l'Etat. Il en a toujours été ainsi puisque, jusqu'en 1972, le téléphone s'autofinançait à plus de 100 % et comblait le déficit de la poste !

Le contribuable sera sûrement content d'apprendre qu'il participe à l'effort des télécommunications. L'usager appréciera moins d'être le payeur et de voir attribuer à quelqu'un d'autre le mérite d'avoir versé, en 1977, 24 milliards de francs. Les impôts sont douloureux, certes. Et les notes de téléphone ?

AL. F.

CONSTRUCTION NAVALE

La Suède restructure ses chantiers autour des firmes d'État

De notre correspondant

Stockholm. — Dans le rapport qu'elle vient de remettre au ministre de l'industrie, M. Nils Aasling, la commission d'étude et d'analyse de la construction navale suédoise soumet des propositions radicales pour restructurer un secteur dont les difficultés n'ont cessé de croître depuis la crise pétrolière.

Le moment est venu, semble-t-il, de prendre le taureau par les cornes, car si les chantiers ont réussi à garder partiellement leur personnel au cours de ces dernières années, c'est au prix de coûteux sacrifices de l'Etat sous forme de commandes publiques qui ne peuvent être consenties indéfiniment. La commission est très pessimiste. Elle ne pense pas que la conjoncture s'améliorera *notoirement* avant la fin du siècle, du moins pour ce qui concerne les grands pétroliers.

Les mesures proposées par les experts comportent la suppression de *six mille* cinq cents emplois d'ici à 1979, soit près du quart des effectifs actuels, une aide directe de l'Etat aux chantiers navals et aux armateurs, de l'ordre de 2,7 milliards de couronnes, des possibilités d'emprunt et des garanties de crédits de 8 milliards pour faciliter la restructuration et la création de chantiers navals d'Etat regroupant Götaverken, Karlskronavarvet et Uddevallavarvet, trois sociétés dont l'Etat est déjà partiellement ou entièrement propriétaire. Ces propositions peuvent paraître draconiennes. Mais certains les jugent trop timides eu égard notamment à la force et à la concurrence japonaises.

D'autre part, le directeur des chantiers nationalisés d'Uddevalaa, *qui lui* aussi a participé aux travaux de la commission, craint que cette concentration sous l'égide de l'Etat ne crée de nouvelles difficultés et que les chantiers navals d'Etat ne soient *« un colosse aux pieds d'argile »*.

Le ministre de l'industrie a déclaré qu'un plan de restructuration de la construction navale serait présenté au Parlement à la fin du mois de mars ou au début du mois de *mai*.

ALAIN DEBOVE.

LE NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL AU JAPON VA ÊTRE RÉDUIT DE 30 %

Tokyo (Reuter). — « Le Japon ne peut plus faire de concessions aux pays européens dont les chantiers navals sont menacés par la concurrence nippone », a déclaré, le mardi 22 février, à l'agence Reuter, M. Isamu Yamashita, président de l'Association japonaise de la construction navale.

Il pourrait toutefois limiter ses ventes de *navires dans les pays* européens dont l'industrie navale traverse une *crise exceptionnelle, a-t-il* ajouté.

M. Yamashita estime *qu'il* appartient maintenant aux Européens de demander aux nouveaux venus sur la scène internationale (le Brésil et la Corée du Sud) de n'accroître que très lentement leur production. Le Japon n'envisage pas d'augmenter davantage sa part du marché mondial, mais de la maintenir à 50 %.

Le nombre total d'heures de travail dans les chantiers nippons sera, cette année, de l'ordre de 75 % de ce qu'il était en 1974, année de grande expansion.

ÉDUCATION

BIENTOT DEUX CENT MILLE ÉLÈVES AU CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

La plus grande école de France

De cent soixante à cent quatre-vingt mille élèves, selon les périodes, plus de quatre mille professeurs, dont mille sept cents à plein temps, un personnel administratif et technique de plus d'un millier de personnes, plusieurs imprimeries et centres de tri informatisés, pratiquement toutes les disciplines enseignées du primaire à l'université : le Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.) est la plus grande école de France. Pourtant, le C.N.T.E. reste ignoré du grand public, presque « clandestin ». Pour beaucoup, le sigle n'évoque rien et, lorsqu'il est connu, il fait penser à l'enseignement par télévision, ou encore à l'un des innombrables organismes privés qui proposent des cours par correspondance. Or, le C.N.T.E. est un établissement public (1) qui propose un enseignement « à distance » tout à fait semblable à l'enseignement public normal. Le C.N.T.E., c'est l'enseignement public à domicile et gratuit sous forme de cours imprimés, de cassettes, de disques ou d'émissions radiophoniques. Il s'adresse à tous ceux, jeunes ou adultes, qui ne peuvent se rendre physiquement dans un établissement d'enseignement.

Créé en 1939, le Centre national d'enseignement par correspondance fut conçu pour la scolarisation des enfants dispersés par la guerre. Mais, son utilité en temps de paix étant apparue manifeste, on décida de conserver cette institution pour en faire *« l'école des malades, des handicapés ou accidentés »*, c'est-à-dire *de tous les jeunes* d'âge scolaire empêchés de faire leurs études dans un établissement. A partir de 1959, après fusion avec certains services de l'Institut pédagogique national, le « Centre national d'enseignement par correspondance, radio et télévision » fut appelé par abréviation « C.N.T.E. ». Sa mission s'est peu à peu élargie aux enfants isolés ou éloignés — notamment à l'étranger, puis aux adultes, qui représentent aujourd'hui 85 % des élèves du Centre, qui leur offre des chances de promotion sociale et de formation continue.

« Le C.N.T.E., c'est l'usine », entend-on parfois dans les couloirs du centre de Vanves (Hauts-de-Seine), la « maison-mère ». *De fait, le « télé-enseignement »* s'appuie sur une logistique assez lourde qui comprend dans chacun des six centres des bureaux de tri et d'expédition du courrier, des ateliers d'impression où l'on utilise aussi bien la polycopie que les derniers raffinements de la photocomposition pour l'offset. Chaque semaine des tonnes de papier transitent par le Centre (250 tonnes par an au C.N.T.E. de Lyon). Au centre de Lille, l'ordinateur installé au rectorat permet d'inscrire jusqu'à trois cents personnes par jour et de traiter vingt mille devoirs par mois dans les périodes de pointe. Même le centre de Rouen, où ne sont inscrits que neuf mille élèves, emploie cent trente personnes pour sa gestion administrative et ses ateliers d'imprimerie — communs, il vrai au C.N.T.E. et au Centre régional de documentation pédagogique.

Les six centres de cette lourde machine fonctionnent aujourd'hui avec des budgets autonomes, comme n'importe quel lycée, avec à leur tête un proviseur et un censeur — ou directeur des études — et des professeurs principaux pour chaque discipline. Mais les méthodes d'enseignement y sont évidemment très différentes.

La solitude du correcteur

Certes, les programmes sont identiques, puisque les cours préparent aux mêmes examens et concours : certificats d'aptitude professionnelle, B.E.P.C., baccalauréat, brevets de technicien supérieur, diplôme d'études universitaires générales, CAPES, agrégations, etc. Mais l'enseignement ne peut s'appuyer sur le contact direct entre le professeur et l'élève. Tout doit passer par l'écrit et, de plus en plus, par l'enregistrement sonore : cassettes et disques. L'élève pourra suivre une année scolaire complète sans jamais voir ses professeurs, ni *même, bien souvent, sans jamais* entendre le son de leur voix. Le *professeur doit rédiger des cours* et corriger des copies en ne connaissant ses élèves que par une brève notice individuelle... et une photographie.

Cette absence de contact pèse à beaucoup d'enseignants du C.N.T.E. — même ceux qui ont dû cesser l'enseignement « oral » *pour fatigue nerveuse. « Quand on a, comme moi, enseigné pendant vingt ans dans un établissement normal*, dit un professeur principal du C.N.T.E. de Rouen, *la transition est assez pénible. On est à la fois isolé des élèves et isolé des collègues. Encore, nous, professeurs principaux, nous sommes privilégiés, car nous nous voyons au centre deux fois par semaine. Mais les autres... »*

« Pour ne pas m'enfermer dans la solitude, je reste en contact avec mes anciennes élèves du lycée », dit Mlle S., professeur de mathématiques en terminale, qui a dû cesser l'enseignement oral après plusieurs opérations. Pour la plupart des enseignants « à distance », l'absence de contact avec les collègues semble plus pénible encore que l'éloignement des élèves. *« Enseigner en chambre, cela peut sembler le rêve*, dit un professeur d'espagnol qui travaille au C.N.T.E. *depuis* vingt-cinq ans, *mais c'est souvent dur d'être totalement coupé de la vie scolaire. Dans les établissements, les professeurs se plaignent de travailler seuls dans leur coin. Que diraient-ils s'ils devaient assurer leur enseignement par courrier ? »*

D'autres se plaignent de devenir des machines à corriger des copies : *« Finalement, nous ne faisons que la partie ingrate du métier. »*

Les cours par correspondance ont leur bon côté. Nombre d'enseignants secoués par la crise de 1968 y ont trouvé refuge. Pour d'autres, grands handicapés physiques, les copies d'élèves restent pratiquement le seul lien avec le monde extérieur. Chaque devoir, soigneusement annoté et commenté devient l'occasion d'une leçon particulière. *« Certains grands handicapés*, explique M. Bouhier, directeur du C.N.T.E. de Rouen, *corrigent les devoirs avec une conscience professionnelle qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. »* L'absence de contact, elle-même, n'est pas toujours mal ressentie. *« On a parfois l'impression de mieux connaître ses élèves que dans une classe »*, dit un professeur de français. *« Beaucoup nous décrivent leurs problèmes, se confient à nous, encore plus volontiers que si nous les avions en face de nous du haut d'une estrade. »*

Il est vrai qu'élèves et professeurs compensent souvent la distance qui les sépare grâce à des confidences personnelles ou de longues annotations. Plus important encore : les élèves, surtout les adultes, sont plus « motivés » *que dans une classe*, car ils sont volontaires. *« Les cancres et les amateurs s'éliminent d'eux-mêmes*, dit un professeur. *On n'a pas à les supporter physiquement. »*

Le correcteur du C.N.T.E. est parfois amené à jouer le rôle d'un travailleur social. Tel soldat s'excuse de ne pas avoir fait son devoir parce qu'il a dû participer à des manœuvres malgré la dispense de son officier-conseil. Tel détenu se plaint de ne pas avoir de manuels. Un adolescent demande à s'inscrire parce qu'il veut faire de la musique tout en poursuivant ses études, et que son père *« refuse de nourrir un saltimbanque »*. *« Vous n'imaginez pas le nombre de cas sociaux que nous devons résoudre »*, dit M. Maurice Larès, professeur principal des classes préparatoires à l'examen spécial d'entrée à l'Université (E.S.E.U.), réservées aux non-bacheliers. *« En fait, chaque candidat constitue un cas particulier, souvent pathétique, mais toujours compliqué. »*

Passons en revue les fiches individuelles de Mlle V..., jeune agrégée de géographie qui corrige les copies de ceux qui préparent cet examen : on trouve un maître auxiliaire, un employé de banque, un handicapé physique, une « aide familiale sur exploitation agricole », un agent immobilier, un ancien instituteur, un projeteur, une femme d'avocat, une femme divorcée mère de deux enfants, un « mi-temps dans un atelier », *une directrice d'institut médico-pédagogique*, un prêtre orienteur professionnel, un « sans profession » une « conférencière mère de famille »... et un gardien de prison. C'est dire l'originalité de cet enseignement où la distance n'est pas seulement physique, mais aussi sociale, morale et psychologique. *« Hélas*, ajoute M. Larès, *nous ne pouvons pas toujours écrire personnellement à chaque élève, et beaucoup se plaignent de nos formules stéréotypées qui ne correspondent pas à « leur » cas. »*

Si le *métier d'enseignant* « à distance » n'est pas ordinaire, celui d'élève l'est encore moins. Avoir six ans et se voir répéter des cours sur son lit d'hôpital n'est pas un sort enviable, surtout si l'on est gravement handicapé. Avoir seize ans et préparer le baccalauréat tout en travaillant la flûte trois ou quatre heures par jour exige une grande discipline personnelle. Quant à cette mère de famille qui travaille huit heures par jour et prépare un C.A.P. d'aide-comptable ou un B.E.P. de mécanographe, *elle* tente une gageure... et elle endure trop souvent les sarcasmes de son entourage.

« Une vie monacale »

Il suffit de lire les « suggestions » faites par le C.N.T.E. à ceux qui préparent *l'examen d'entrée aux universités* pour se rendre compte que l'enseignement par correspondance, pour celui qui a une activité professionnelle ou familiale, n'est pas une sinécure : *« Vous devez vous résoudre à certains sacrifices, physiquement et moralement pénibles, mais indispensables puisqu'il vous faut mettre de côté de vingt-cinq à trente heures par semaine. »* Et la brochure d'expliquer qu'il faudra *se lever une ou deux heures plus* tôt que d'habitude et se coucher une ou deux heures plus tard, consacrer son dimanche matin et une partie de l'après-midi à ses études, renoncer à sortir le soir et ne pas s'attarder à table ou devant la télévision... Un professeur d'éducation physique du collège d'enseignement technique de Château-Thierry (Aisne) explique : *« Il faut renoncer à toute vie de famille. Lorsque l'on a vingt-huit heures d'enseignement à donner et une vingtaine d'autres à absorber, et que l'on a en plus une femme et deux enfants, on doit mener une vie monacale. Cela ne vous garantit pas le succès : j'ai dû repasser deux fois le baccalauréat et m'accrocher sérieusement pour obtenir le CAPES. »*

Tous les élèves du C.N.T.E. ne sont pas dans cette *situation*. Certaines mères de famille qui ont élevé leurs enfants et disposent de temps libre suivent des cours « pour s'occuper ». Il arrive que des octogénaires préparent le baccalauréat pour le plaisir — et le réussissent, — comme ce fut encore le cas d'un ancien *imprimeur parisien, en juin dernier (le Monde* du 8 juillet 1976). Mais tous, écoliers et adultes, handicapés ou isolés, travailleurs ou retraités, conviennent d'une chose : l'enseignement par correspondance n'est pas une partie de plaisir. La première réception de documents, surtout, terrifie. *« Lorsque j'ai reçu le premier envoi*, dit un élève de seconde *hospitalisé en cours* d'année scolaire, *j'ai failli abandonner tout de suite. Plusieurs kilos de cours et de documentation en même temps, ça fait l'effet d'un coup de poing à l'estomac. »*

L'un des inconvénients majeurs du C.N.T.E. est la longueur des délais. Entre le moment où l'élève expédie *son devoir* et le moment où il le reçoit corrigé, il *s'écoule entre trois et cinq* semaines. Le C.N.T.E. étant un établissement public employant des fonctionnaires, il doit contrôler aussi bien le travail des élèves que celui des correcteurs, d'autant que la moitié des enseignants attachés à plein temps au centre ont des problèmes d'équilibre nerveux ou mental. Les copies doivent donc faire une double navette entre l'élève, le centre et le correcteur afin de permettre ces *contrôles. « Parfois*, dit un élève, *on envoie trois devoirs à la suite sans recevoir le moindre corrigé*, de sorte qu'on *travaille « à l'aveuglette. »* Encore heureux s'il n'y a pas de grève des postes, comme ce fut le cas en 1974. *« Cette grève nous a porté un coup très dur*, explique M. Bernard Pagney, directeur du centre de Vanves. *Nous retrouvons seulement maintenant les effectifs que nous avions alors. Mis à part cet accroc, notre progression est continue, et il est probable que nous atteindrons bientôt deux cent mille élèves. »*

ROGER CANS.

(1) Depuis la réorganisation de l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME), *en août 1976, le C.N.T.E. dépend* du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.).

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Le C.N.T.E. est ouvert à tous ceux qui peuvent justifier de leur impossibilité de suivre un enseignement normal. Pour les jeunes d'âge scolaire, sont admis les malades, handicapés et accidentés, les élèves des disciplines artistiques ou sportives, les forains, ainsi que les « éloignés » qui résident à l'étranger ou dans des régions d'accès difficile (notamment les îles du Ponant, en Bretagne). Les adultes — parmi lesquels sont inclus les élèves en fin de scolarité ou refusés dans les établissements pour raison d'âge — doivent en principe justifier d'une activité salariée ou d'une situation contraignante (mère de famille, chômeur, militaire, détenu, etc.). L'enseignement est gratuit : il suffit d'acquitter un droit d'inscription de 186 F à 548 F selon les options et le lieu de résidence (tarifs postaux). En France, ces droits ne dépassent pas 150 F. L'achat des manuels reste à la charge de l'élève.

Six établissements

• VANVES (60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex). Ce centre offre tous les enseignements du second cycle classique et moderne, de la seconde à la terminale, et tous les enseignements techniques, de la seconde au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique. Vanves prépare également tous les C.A.P. et brevets professionnels, ainsi que le diplôme d'études universitaires générales, le CAPES et l'agrégation. Il compte actuellement 76 000 élèves, dont 7 000 militaires, 7 500 « éloignés » et 1 700 malades.

• LYON (100 bis, rue Hénon, 69316 Lyon Cedex 1). Ce centre prépare à tous les C.A.P. et brevets professionnels qui touchent au secrétariat, à la comptabilité et au commerce. Il compte actuellement 38 000 élèves, tous adultes.

• LILLE (34, rue Jean-Bart, 59000 Lille). Ce centre ne prépare qu'aux concours administratifs des différents ministères. Il compte 18 500 élèves, tous adultes.

• GRENOBLE (39 - 41, boulevard Gambetta, 38000 Grenoble). Ce centre prépare aux concours internes à la S.N.C.F. (9 000 élèves) et aux C.A.P. ou brevets d'électronique (6 000 élèves, dont certains d'âge scolaire).

• TOULOUSE (109, rue Vauquelin, 31051 Toulouse Cedex). Ce centre assure l'enseignement primaire et la formation élémentaire des adultes, ainsi que des cours de terminales et des préparations au CAPES. Il compte 14 000 élèves.

• ROUEN (N° 3922 X, 76041 Rouen Cedex). Ce centre dispense l'enseignement du premier cycle, de la sixième à la troisième. Il est en liaison avec les postes consulaires français et la Mission laïque française pour scolariser les nationaux isolés à l'étranger ou élèves des « Petites écoles françaises ». Il prépare également au CAPES et au brevet de projectionniste. Il compte 9 000 élèves, dont 4 000 hors de France.

Il existe en outre des « délégations académiques du C.N.T.E. ». Celles de Poitiers, Marseille et Fort-de-France (Martinique) servent de relais pédagogiques, avec des professeurs affectés à l'information, la correction et les regroupements d'élèves. Les délégations de Lille et de Rennes n'offrent actuellement que l'information et l'« appui » aux élèves inscrits dans les centres.

★

Au total, les enseignements du C.N.T.E. sont répartis de la façon suivante : cycle élémentaire, 2,3 % ; premier cycle, 4,5 % ; baccalauréat, 20 % ; brevets professionnels, 15 % ; technique supérieur, 9,5 % ; concours (CAPES, CAPET, agrégation), 14 % ; concours administratifs, 19 % ; formation générale et perfectionnement, 14 %.

Le pourcentage de réussite au baccalauréat est de 65,5 %. Le C.N.T.E. fournit entre 20 % et 25 % des agrégés.

Dans la région Ile-de-France

LA « DÉPARTEMENTALISATION » DES CRÉDITS DE FORMATION CONTINUE RETARDE LA RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES.

Le transfert aux départements de la plus grande partie des crédits de la formation continue, attribués jusqu'à présent à la région Ile-de-France, est-il une « catastrophe », comme le prétendent certains responsables des services de formation continue des universités ?

En vigueur depuis le 1er janvier, cette mesure, décidée pour alléger la tâche du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, s'accompagne d'un retard *important dans la signature des* conventions de stage, certains comités départementaux chargés d'examiner les dossiers ne s'étant pas encore réunis.

Faute d'agrément de leur formation, un certain nombre de stagiaires privés d'emploi se trouvent ainsi provisoirement sans ressources, car ils se sont fait radier de l'Agence nationale pour l'emploi au moment de leur inscription à ces stages.

Cette « *départementalisation* » inquiète les organismes de formation de *Paris, notamment* les universités, dont les crédits ont été réduits. Cette réduction serait due à la volonté des autorités régionales de mieux équilibrer les crédits dont elles disposent entre la capitale et les sept départements de la *région et de donner* la priorité aux stages de formation dont bénéficient les chômeurs et les jeunes.

M. LAGARDE S'INQUIÈTE DE L'ABSENTÉISME DES PROFESSEURS

M. Antoine Lagarde, *président* de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), s'est inquiété mardi 22 février au cours d'une conférence *de presse de* l'absentéisme des maîtres dans les écoles primaires et maternelles.

Selon M. Lagarde, il y a eu 12 % d'instituteurs absents ces derniers mois, alors qu'il n'est prévu que 5 % de remplaçants. La *PEEP demande que* ce chiffre soit porté *« de façon urgente »* à 8 %, estimant que seule *cette mesure « permettra de rendre crédible la solution proposée par le ministère de limiter le nombre de stages* [des enseignants] *l'hiver, pour les reporter aux autres mois »*. Pour le second degré, M. Lagarde a préconisé une nouvelle fois la création d'un corps de « titulaires *remplaçants » et l'organisation* « systématique » de cours de rattrapage en cas d'absence prolongée des professeurs.

A propos de la *réforme* des rythmes scolaires, le président de la PEEP a suggéré que quatre à huit académies soient choisies l'année prochaine en fonction de l'intérêt porté par leur recteur à cette question pour expérimenter les mesures annoncées par M. Haby *(le Monde* du 19 février).

● *La Fédération des Cercles de recherche et d'action pédagogique* (CRAP) organise à Prades (P.-O.) du 11 au 19 juillet 1977, avec le concours d'Openess in Education (G.-B.) une Rencontre internationale transdisciplinaire sur le thème « Corps, Espace, Mouvement ». Des « ateliers de base ».

★ Hébergement au lycée de Prades. Participation aux frais : *350* francs. S'adresser à J. Sauvy, 27, avenue du 11-*Novembre, 92190 Meudon.*

PROTESTATIONS CONTRE LE REFUS DE TITULARISATION D'UN PROFESSEUR DE VERNON

(De notre correspondant.)

Rouen. — Le mot d'ordre de grève d'une journée lancé par les sections syndicales du lycée de Vernon (Eure) pour protester contre le refus de titularisation — pour raison médicale — d'un professeur d'anglais de cet établissement, Mme Jocelyne Bodéré *(le Monde* du mercredi 23 janvier), a *été suivi* par les trois quarts des enseignants de cet établissement mardi 22 février. Une centaine d'enseignants sur les cent cinquante du lycée et six cents élèves sur huit cents ont signé une pétition en faveur de *ce professeur*. Les parents d'élèves ont demandé par écrit des explications au recteur de l'académie de Rouen, M. Farran.

Une cinquantaine d'enseignants se sont rendus en délégation au rectorat, mardi, avec Mme Bodéré et six responsables syndicaux ont été reçus par le recteur. Celui-ci leur a indiqué, comme il le précise dans un communiqué, que Mme Bodéré pouvait faire appel devant la commission médicale de l'Eure mais que cet appel n'était pas suspensif. La section rouennaise du Syndicat *général* de l'éducation nationale C.F.D.T., qui envisage d'entamer une procédure, fait remarquer que Mme Bodéré n'a pas été informée de la possibilité de demander la présence de son médecin traitant à la commission médicale.

Le ministre de l'éducation a demandé au recteur de trouver une solution hors de l'enseignement proprement dit.

SCIENCES

Le satellite européen Meteosat a fait l'objet d'essais à Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le satellite d'observation météorologique Meteosat, de l'Agence spatiale européenne, assemblé à Cannes par la SNIAS, est au *banc d'essais* du Centre national d'études spatiales de Toulouse pour des expériences portant sur la résistance et les vibrations.

Le modèle actuellement aux *essais — il pèsera 700 kilogrammes* au décollage — sera lancé le *31 août prochain par une fusée* Thor-Delta à partir de Cap-Kennedy. Sa mission, pendant ses trois années de service dans l'espace, consistera à transmettre toutes les demi-heures des images de la surface du globe terrestre et de sa couche nuageuse. La qualité des images données envoyées au *sol permettra* une utilisation immédiate pour déterminer des facteurs comme la température, l'humidité, la vitesse et la direction des vents.

Les informations diffusées par le satellite seront ensuite transmises aux météorologues, aux océanologues, aux hydrologues. L'objectif essentiel de ce système vise à détecter les risques d'ouragan et d'orage violents. Mais il sera aussi utile dans l'agriculture, la sylviculture, la pêche, le transport, le tourisme et la construction, tributaires du temps et du climat.

Meteosat fera partie, avec deux satellites américains, un japonais et un russe, d'une ceinture de cinq satellites géostationnaires permettant une observation globale simultanée de la surface terrestre.

Le département des programmes *météorologiques* de l'Agence spatiale européenne a été installé à Toulouse en 1972 et il est responsable de la gestion du programme Meteosat ainsi que de la préparation d'autres programmes d'observation de la Terre. Le coût total du programme est de 950 millions de francs, dont 442 pour le seul satellite et 68 pour le lanceur. Huit des dix pays *membres de l'Agence participent à* ce programme : France, 23,70 % ; Allemagne fédérale, 25,66 % ; Belgique, 4,6 % ; Danemark, 2,41 % ; Italie, 15,7 % ; Grande-Bretagne, 20,60 % ; Suède, 5,2 % ; Suisse, 3,48 %.

LÉO PALACIO.

● *« La place prépondérante qui revient à la recherche scientifique, parmi les activités de l'Université, doit être clairement reconnue »*, affirme une motion récemment adoptée par l'assemblée générale du Syndicat national autonome des sciences, organisation affiliée à la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, et qui revendique plusieurs centaines d'adhérents. *« Il est inadmissible*, affirment les signataires de ce texte, *que la recherche soit bradée et pulvérisée, comme elle l'est dans le système actuel qui, de plus, transforme les hommes de science en quémandeurs auprès d'une pléthore d'organismes. »*

★ *18*, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, tél. 734-31-65.

● PRECISION. — Le rectorat de l'académie de Dijon indique qu'il n'y a pas eu, au lycée technique de Tournus (Saône-et-Loire), de *« licenciements de douze agents techniques »* après la conclusion d'un contrat avec un traiteur (*le Monde* du 22 février). C'est la « nationalisation » de l'établissement, jusqu'alors municipal, qui, aurait fait passer le nombre des agents de dix-neuf à *quatorze. La grève des repas*, décidée par la majorité des élèves le 18 février, a pris fin le 19 février.

UN BRITANNIQUE VA DIRIGER LE RÉACTEUR A HAUT FLUX DE GRENOBLE

Le professeur Rudolf Mossbauer, prix Nobel de physique 1961, va quitter, le 1er mars prochain, la direction de l'Institut Max-von-Laüe-Paul-Langevin de Grenoble, poste qu'il occupait depuis cinq ans, pour reprendre sa chaire d'enseignement à l'université de Munich. Il est remplacé par le Dr John White, qui est depuis deux ans directeur adjoint, après avoir *dirigé un laboratoire* de chimie à l'université d'Oxford. Un *nouveau* directeur adjoint allemand est nommé : M. Tasso Springer, qui travaille actuellement au centre d'études nucléaires de Jülich.

L'Institut Laüe-Langevin exploite à Grenoble un réacteur à haut flux de neutrons, qu'il utilise pour des expériences de physique, de chimie et de biologie. Franco-allemand à l'origine, il est trinational depuis que la Grande-Bretagne s'est jointe en juillet 1974 à la France et à la République fédérale d'Allemagne.

● *Mort du physicien soviétique Leonid Vereshchagin.* — Le physicien Leonid Fedorovitch Vereshchagin, directeur de l'Institut soviétique de physique des hautes pressions depuis 1958, est décédé dimanche 20 février, vient d'annoncer Radio-Moscou.

[Né en 1909, Louis Vereshchagin était un spécialiste de la déformation des métaux sous de hautes pressions et des gaz à hautes densités et hautes températures. Membre *de l'Académie* des sciences d'Union soviétique depuis 1958, il avait reçu en 1952 le *prix Staline*, le prix Lénine en 1961, et avait été fait héros du travail socialiste en 1963.]

FAITS ET JUGEMENTS

L'état de santé de Roland Agret s'aggrave

Roland Agret a été transporté, le 22 février, dans les locaux du centre de réanimation de l'hôpital de la Timone en raison d'une brusque aggravation de son état de santé. Il avait été hospitalisé au mois de mai 1976 dans une annexe pénitentiaire de l'hôpital Salvatore de Marseille, en raison de la grève de la faim qu'il observe depuis le 15 mars 1976 pour protester contre sa condamnation à quinze ans de réclusion, le 28 février 1973. L'accusation reprochait à Roland Agret d'être l'instigateur d'un double meurtre.

Examiné le 21 février par le docteur Tosti, médecin chef des Baumettes, Roland Agret l'a été de nouveau par sept experts médicaux le lendemain. L'un d'eux, le docteur Grangeon, gastro-entérologue, a signalé une aggravation indiscutable de l'état de santé du prisonnier. Mᵉ Jean Dissler, défenseur de ce dernier, a adressé au président de la République un télégramme, signé également de Mᵉ Marion Fondanèche, au nom de la Ligue des droits de l'homme, pour réclamer *une grâce médicale*. — *(Corresp.)*

M. de Ribemont interrogé au fond.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, a fait subir, *mardi 22 février, son premier* interrogatoire au fond à M. Patrick Allenet de Ribemont. Les questions du magistrat auraient porté sur le passé de l'inculpé, notamment sur les conditions dans lesquelles, après son retour d'Algérie — où, officier de réserve, il fut blessé, — il a été amené à entretenir, ainsi que son associé Pierre de Varga, des relations d'affaires au printemps de 1975 avec M. Jean de Broglie.

De tous les exécutants de l'assassinat, il ne connaîtrait que l'ancien inspecteur principal Guy Simoné pour avoir échangé quelques mots avec lui en compagnie de M. de Varga. M. de Ribemont aurait protesté avec énergie de son innocence à propos du meurtre. Le 23 février, il doit être *interrogé sur divers documents* saisis qui concernent la société *de la Rôtisserie de la Reine Pédauque*, dont il est devenu le président-directeur général.

● *Pas de séquences supprimées dans le film* Quand tu disais, Valéry. — M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, a rejeté, mardi 22 février, en référé, la demande de M. Jacques Voisard, délégué à l'aménagement du territoire et commissaire de l'Association pour le développement industriel de l'*Ouest* atlantique, tendant à la suppression des séquences le mettant *en cause dans le documentaire Quand tu disais, Valéry*, *réalisé* par *René Vauthier* avec l'aide de syndicalistes à l'occasion d'une grève à la société SOTRIMEC, à Trignac, en Loire-Atlantique.

● *La demande de mise en liberté de M. Hervé de Vathaire* a été rejetée mardi 22 février par la chambre d'accusation de Paris qui a confirmé l'ordonnance rendue en ce sens, le 1er février, par M. François Petot, juge d'instruction. Assisté de *Mᵉ Marcel Ceccaldi, l'ancien collaborateur de M. Marcel Dassault est détenu depuis le 8 septembre.*

● *L'instruction de l'affaire du « Pouf » de Calvi.* — M. Henri Michel, chargé d'instruire à Marseille la plainte *déposée par* Mme Noëlle Cerf, à propos du « Pouf », le prétendu « foyer culturel » des parachutistes basés à Calvi, vient de recevoir le lieutenant-colonel Erulin, commandant le deuxième régiment étranger parachutiste et le médecin-commandant Ferret. Ceux-ci ont demandé à être inculpés, de manière à pouvoir assurer leur défense en estimant qu'ils ne pouvaient être entendus comme *témoins*, si des charges graves pesaient contre eux (article 105 *du code de procédure pénale*). — *(Corresp.)*

Accidents mortels du travail.

Deux ouvriers tunisiens, MM. Abderamane Ayadi, quarante ans, et Boujema Touati, vingt ans, ont été électrocutés, mardi 22 février, alors qu'ils effectuaient des travaux de soudure sur la base aérienne de Solenzara (Corse). M. Ayadi a été tué sur le coup. Son collègue, grièvement blessé, a été hospitalisé dans un état jugé très sérieux.

D'autre part, un jeune ouvrier, âgé de dix-huit ans, M. Etienne Meyer, a été tué, le même jour, à Aisy-sur-Armançon (Yonne), où il travaillait à la réfection de la voie ferrée Paris-Lyon. Pour une raison indéterminée, le portique mobile utilisé pour remplacer les rails est tombé sur M. Meyer, qui est mort sur le coup.

Suicide par le feu d'un inconnu

Un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années s'est suicidé par le feu, mardi 22 février, vers 14 heures, avenue de la Porte-de-Saint-Cloud, à Paris (16ᵉ). Il a succombé peu après des suites de ses brûles à l'hôpital Foch de Suresnes, où il avait été transporté. Les policiers n'étaient toujours pas parvenus, ce mercredi, *en fin de matinée*, à établir son identité. Ils disposent, en effet, de très peu *d'éléments* : tous les vêtements de la victime ont été brûlés, ainsi que les papiers qu'il aurait pu avoir sur lui. Les enquêteurs n'ont récupéré qu'un trousseau de clés, un boîtier de montre et un chapeau.

Les conséquences possibles des inondations restent préoccupantes.

En raison du temps instable et des fortes pluies qui continuent, la situation reste préoccupante dans différentes régions de France, où après une amélioration très passagère, *de nombreuses* rivières ont atteint ou, selon les prévisions, vont atteindre et dépasser la cote d'alerte.

C'est le cas notamment en *Lorraine*, où *la Moselle*, qui a atteint sa cote d'alerte dès lundi soir 21 février, continuait à monter mardi dans la soirée. De ce fait, dans les quatre départements lorrains, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Meuse, de nombreuses routes et chemins départementaux restent coupés par les eaux. De plus, en raison de la montée des eux du Rhin, qui repoussent celles de la Moselle, le trafic fluvial a dû être *interrompu entre Thionville et* Coblence.

Autre secteur inquiétant : le bassin de la *Loire*, et *notamment* la région angevine, où le fleuve sorti de son lit continue à monter et devrait, selon les estimations des spécialistes, atteindre une cote maximum, vendredi 25 février, dans la région de Montjean (Maine-et-Loire), les services de secours et l'armée ont multiplié les interventions, mardi 22 février, pour évacuer le bétail ou ravitailler les nombreuses fermes isolées. Quarante-six routes et chemins sont actuellement coupés, et les eaux menacent la voie ferrée *Paris-Nantes*.

La situation reste précaire également sur le cours inférieur de la Vilaine, à Redon, *et* en Vendée, où la Sèvre niortaise et l'Autize, *sorties de leur lit, menacent* de nombreuses habitations, et dans *la région lyonnaise, où le Rhône*, à son tour, a atteint la cote maximum, mardi 22 février, alors qu'on prévoit une nouvelle crue de la Saône pour le week-end prochain.

Enfin, en région parisienne, les crues simultanées de la Seine, de la Marne, du Loing et de l'Yerres ont provoqué de multiples inondations. A Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), une centaine de pavillons sont actuellement envahis, en rez-de-chaussée, par les eaux. En Seine-et-Marne, plusieurs propriétés sont isolées dans la région de Fontaine-le-Port et de Souppes-sur-Loing. A Paris même, les voies sur berges étaient toujours interdites à la circulation ce mercredi matin.

ACCUSÉ D'AVOIR ORGANISÉ UN « RODÉO AUTOMOBILE » MORTEL

Jean-Baptiste Dorkel comparaît devant la cour d'assises du Val-d'Oise

Minuit sur une petite route du Val-d'Oise : une Peugeot 504 prend en chasse une Citroën 2 CV. A plusieurs reprises, elle la heurte volontairement et la pousse. Les deux véhicules sont lancés à plus de 100 kilomètres à l'heure. Le conducteur de la 2 CV, M. Jean-Pierre Manteaux, trente-deux ans, agent technique, qui est accompagné de sa femme et de ses deux enfants, ignore les raisons de ses poursuivants. Il tente de se dégager, il freine, il s'écarte. Mais projetée par la 504 vers le bas-côté, la petite voiture dérape et fait plusieurs tonneaux avant de retomber sur la chaussée.

Les deux enfants sont indemnes, mais Mme Marie-Claude Manteaux, vingt-huit ans, a été tuée sur le coup. Blessé, son mari se relève pour apercevoir la 504 qui s'enfuit. Au cours de la même nuit, à quelques kilomètres de là, cette même voiture se lance à la poursuite d'une Fiat 124. Toujours sans raison apparente. Même scène. Mais le conducteur de la Fiat réussit in extremis *à maîtriser son véhicule au moment où il est heurté par la 504, et il parvient à relever le numéro minéralogique de celle-ci alors qu'elle s'éloigne à toute vitesse.*

Cela se passait le 14 août 1975. Auparavant, pour une poursuite du même genre, une 504 avait déjà été signalée dans la région. Aussi, après la mort de Mme Manteaux, on ne parle plus que des *« tueurs fous à la 504 »*. A propos de ces images d'un film d'épouvante *nouvelle manière, on évoque Orange mécanique*. Lorsque l'auteur présumé de cette « équipée sauvage » est arrêté quelques jours plus tard, on aura une première surprise : Jean-Baptiste Dorkel, dix-neuf ans, le pilote de la 504 est amputé du bras droit. Pour conduire la voiture, il lui fallait l'aide d'un adolescent de quinze ans, Noël L... qui maniait le levier de vitesses à sa place. Inculpé d'homicide volontaire et tentatives d'homicides, Jean-Baptiste Dorkel a comparu, le 22 février, *devant* la *cour d'assises du* Val-d'Oise. Son complice sera jugé séparément devant le tribunal pour enfants de Pontoise.

Aujourd'hui, c'est presque une nouvelle surprise. On recherche, en vain, dans *le box des accusés* le héros criminel, le monstre froid à la recherche de violences gratuites que l'on avait décrit au *moment des faits. Cette* réputation a attiré un nombreux public dans la salle d'audience. *Mais* Jean-Baptiste Dorkel ne paraît pas être à la hauteur du mythe qu'il pouvait créer. Violent ? Il l'est, sans doute, mais il semble incapable de la moindre recherche. Il n'est pas un personnage d'*Orange mécanique*. L'esthétique de la violence est davantage dans le regard du public que dans celui de Dorkel.

Le cou épais, les traits lourds, le cheveu ras et dru, il fait face à la cour, immobile, avec un air buté. Après avoir reconnu — comme son complice — *être* l'auteur de l' « *accident* », il nie désormais avec *obstination toute* participation dans cette aventure. *A l'interrogatoire du président*, M. Gaëtan Ramin, il répond par des dénégations brèves et brutales, plus souvent par un hochement de tête ou un haussement d'épaules. Lorsque le président le met en garde contre son « *système de défense impossible* » et s'étonne qu'il se soit longtemps accusé lui-même en passant aux aveux, il ne répond rien. Agacé par ce mutisme M. Ramin déclare : « *Vous êtes masochiste, alors ?* » Toujours pas de réponse. L'accusé ignore évidemment la signification de ce mot.

Les « frempes »

Jean-Baptiste Dorkel est pratiquement illettré, bien que scolarisé jusqu'à l'âge de seize ans. Les médecins-experts ont conclu que son intelligence se situait « *aux limites de la débilité* ». Il a vécu dans une roulotte avec une communauté de gitans installés dans la région de Pontoise. Enfant naturel, il a été reconnu par son père, un ferrailleur avec qui il travaillait jusqu'à la mort de ce dernier, *en 1974*, dans un accident de voiture. Il aimait ce père et semble *avoir été très affecté par sa disparition. « Il évoquait avec nostalgie les « trempes » qu'il lui donnait »*, soulignent les psychiatres, avant de conclure que le jeune homme est notablement immature sur le plan affectif et sexuel. Dorkel ne sait même pas expliquer dans quelles conditions il a perdu son bras. *Pourtant, des témoins* ont déclaré qu'il avait été blessé *au cours d'une bagarre* alors qu'il s'en prenait à des inconnus qui « salissaient » la mémoire de son père.

Tandis qu'on lui demandait, une nouvelle *fois*, de reconnaître *les* faits, Dorkel a répété : « *J'essaie de me défendre le plus possible.* » C'était au *moins* un aveu d'impuissance.

FRANCIS CORNU.

Une des informations judiciaires concernant M. Fernand Legros est en partie annulée

Alors que s'achève une information *ouverte* à Paris contre M. Fernand Legros sur la plainte de la veuve du peintre Marquet déposée le 11 mars 1967 au sujet de la mise en vente d'un tableau attribué — *faussement* d'après elle — à son mari, une autre *poursuite engagée sur* la plainte déposée le 25 juillet 1967 par *M. Algur Meadows, collectionneur* de Dallas (Texas), à qui M. Legros *vendit*, trois ans *plus tôt*, cinquante-quatre tableaux dont trente-huit seraient des faux, va être reprise pratiquement de zéro par M. Alain Sauret, juge d'instruction à Paris.

Car la chambre d'accusation, présidée par M. Blaser, a décidé, le 22 février, d'annuler une grande partie de la procédure : le rapport des experts, déposé le 25 avril *1975, les ordonnances de 1971 et* de 1973 par lesquelles le juge s'occupant à *l'époque de l'affaire*, M. Jean Pascal, désigna ces experts. La chambre d'accusation a aussi annulé divers actes découlant de cette expertise, notamment les inculpations ultérieures de MM. André Pacitti et Maurice Malingue, qui avaient délivré des certificats d'authenticité.

Cette annulation provient du fait qu'en juin 1976, un vice est *apparu dans la procédure* : M. Maurice Laffaille, l'un des experts *désignés en 1973*, spécialiste de Dufy, avait donné, le 3 juillet 1967, à la *galerie* Wildenstein, des avis écrits attestant que cinq œuvres provenant de la collection Meadows étaient des faux Dufy.

La cour a remarqué que le problème ainsi posé n'est pas expressément réglé par les dispositions du code de procédure pénale, mais que, selon les principes généraux *du droit français, l'objectivité* et l'impartialité d'un expert ne doivent pas pouvoir être mises en doute et que ne rentre pas dans ce cadre un expert qui, comme en l'espèce, avait pris position avant d'être commis par le juge sur une question d'authenticité à laquelle il lui est demandé de répondre à *l'issue de son expertise*.

Extradé du Brésil le 14 avril *1974, M. Legros avait été placé* sous mandat de dépôt le 18 avril par M. *Le Caignec*, juge d'instruction, chargé alors du dossier. Il a été libéré le 3 juillet suivant moyennant versement d'une caution de 150 000 francs, et il reste toujours sous contrôle judiciaire.

Quant à M. Sauret, il devra faire un choix minutieux de nouveaux experts pour leur demander leur avis *sur* les cinquante-quatre toiles de M. Meadows.

● *Infractions au plan Barre : onze condamnations dans le Jura.* — Le tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier a condamné, pour infractions diverses au plan Barre, onze commerçants jurassiens à des peines de prison avec *sursis, à des peines d'amende*, à l'affichage du jugement et à sa publication dans la presse. *Ces* commerçants devront également verser des dommages et intérêts à deux associations de consommateurs, l'Union départementale des associations familiales (UDAF) et l'Union régionale des consommateurs comtois (U.R.C.C.) qui s'étaient portées partie civile à propos de défaut d'affichage des prix, de hausses illicites, de prix illicites et d'usurpation d'appellation contrôlée.

LE PROFESSEUR MORICARD COMPARAIT POUR FRAUDE FISCALE

Le professeur René Moricard, gynécologue-endocrinologue, et sa femme ont comparu mardi 22 février devant la deuxième chambre correctionnelle de Paris pour répondre du délit de fraude fiscale après avoir été condamnés le 4 janvier par la treizième chambre du tribunal de Paris pour escroqueries, abus de confiance et rédaction de faux documents, lui à un an d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende, elle à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 F d'amende (*le Monde* du 25 novembre 1976 et du 6 janvier 1977).

Cette fois, le Pr Moricard, âgé de soixante-douze ans, alité, n'était pas à l'audience. Mᵉ Yves Jaffré le représentait, en assistant également Mme Moricard, soixante-quatre ans, qui, elle, était assise sur le banc des prévenus libres.

On a encore évoqué ce *laboratoire de l'hôpital Broca, où étaient* effectués des travaux imputés au prétendu laboratoire privé du docteur France Moricard, super*cherie ayant permis*, selon les experts, de dissimuler au fisc quelque *172 000 F* pour les années 1969 et 1970.

« *Les recettes du laboratoire*, expliqua Mme Moricard, *n'allaient pas dans notre poche. Elles servaient à payer des recherches scientifiques. Pour mon mari, l'argent n'était qu'un moyen de travailler. Quarante ans de travail en commun, cela ne nous a pas enrichis, mais appauvris.* »

Des personnalités sont venues témoigner, parmi lesquelles les professeurs Netter, Funck-Brentano, Salusto (de Pavie), Maillet, Merger. Avec chaleur, ils ont dépeint le professeur Moricard : *mauvais caractère, mais savant, « dont l'esprit était uniquement occupé par ses travaux universellement connus » (...) « dont les découvertes auraient dû lui valoir un prix Nobel » (...) « ayant opté, après l'internat, pour la pauvreté dans la recherche plutôt que pour l'opulence due à une riche clientèle » (...) « qui payait de sa poche du matériel, des fournitures coûteuses, des collaborateurs (...) mais qui ne savait pas ce qu'est un compte ».*

Le tribunal, présidé par M. Jean-Michel Guth, doit statuer le 15 mars.

● *Le bureau de l'Union des compagnies d'experts près la cour d'appel de Paris (UCECAP)* pour l'année 1977 est composé comme suit : MM. Stéphane Thouvenot, Gérard Amédée-Manesme, présidents d'honneur ; M. Jacques Guillon, président ; Mlle Simone Doyen, M. Georges Sellon, vice-présidents ; Mme Madeleine Bouchon, *secrétaire ; M. Pierre Chaumet*, trésorier.



CARNET

Naissances

— Yves et Anne Savale ont la joie de faire part de la naissance de
Nathalie,
le 14 février 1977
18, rue Nungesser-et-Coli,
75016 Paris.

Décès

— Cambrai, Wingles.

Vous êtes invités à célébrer dans la foi et l'espérance chrétienne l'amour du Père, qui a accueilli l'âme de

Mme veuve Jean ANGELI,
née Emilie Dupont,
tertiaire de Saint-François,

endormie dans la paix du Seigneur le mardi 22 février 1977 dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.

De la part de :
Sœur Marie-François-Xavier,
Sœur Marie-Saint-Marc, ses enfants,
Mme la supérieure générale des religieuses augustines de l'Immaculée-Conception,
Et de toute la famille.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir par la prière à la messe de funérailles qui sera célébrée le jeudi 24 février 1977, à 15 heures, en l'église Saint-Vaast de Wingles (Pas-de-Calais), suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille.

Réunion à l'église Saint-Vaast, à 14 h. 45.

Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.

« Ils ne sont pas perdus. Ils nous ont devancés. »

255, rue Gabriel-Péri,
62410 Wingles.

— M. Charles Beigbeder, son mari,
M. et Mme Gérald Beigbeder,
M. et Mme Charles Jami,
Mme M.-S. Beigbeder,
M. Jean-Michel Beigbeder, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Morden Carthew-Yorstoun, son frère et sa belle-sœur,
MM. Morden, Andrew et Victor Carthew-Yorstoun, ses neveux,
Mlle Yvonne Baroux,
Le comte et la comtesse Baroux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles BEIGBEDER,
née Grace Carthew-Yorstoun,

munie des sacrements de l'Eglise, le 21 février 1977.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 février 1977, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse de Pau.

Villa Navarre, 59, avenue Trespoëy,
64000 Pau.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice BRON,

survenu le 2 février 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (81, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Angot,
M. et Mme Claude Plaziat,
Mme Michèle Fenninger-Camuset,
M. et Mme Christian Fenninger et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme veuve Louis FENNINGER,
née Simone Lovaert.

Les obsèques auront lieu le 24 février 1977, à 14 heures, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne.

Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve François FORT,
née Françoise Holzschuch,

survenu le 22 février dans sa soixante-douzième année.

De la part de :
M. et Mme Edouard Holzschuch,
M. et Mme Pierre Fort,
La générale Badard (née Jeanne Fort), son frère, son beau-frère et ses belles-sœurs,
M. et Mme Bertrand Holzschuch,
M. et Mme Michel Desmazières,
M. et Mme Conrad Christianson,
M. et Mme Jean-Pierre Fort,
M. et Mme André Lepeigneux, ses neveux et nièces et leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le 25 février, à 10 h. 30, en l'église de Thomery, suivie de l'inhumation à Houdaimville (Oise).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, place Greffuhle, 77810 Thomery.

— La direction et les collaborateurs de la Société de Sidergie, ont le regret de faire part du décès de

Mme Françoise FORT,
née Holzschuch,
veuve de M. François Fort,
gérante de la société,

survenu à Thomery le 22 février 1977 dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 février, à 10 h. 30, en l'église de Thomery (Seine-et-Marne).

— Mme Jacques Lange,
Le docteur et Mme Denis Lange et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lacoue-Labarthe et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Didier Lange et leur fils,
M. et Mme René Lange, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul-Henri Franck, leurs enfants et petit-fils,
Mme Elaine Franck,
M. et Mme Gérard Bloch, leurs enfants et petits-enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques LANGE,
professeur de clinique urologique
à l'université de Bordeaux,
chirurgien des hôpitaux,
officier de la Légion d'honneur,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
officier des Palmes académiques.

Ses obsèques ont eu lieu à Bordeaux le 18 février 1977.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mme Jack MAHÉ,
née Monique Le Jamtel,

le 18 février 1977, après une cruelle maladie courageusement supportée.

La cérémonie religieuse a eu lieu en famille le 21 février 1977.

De la part de :
Son mari, M. Jack Mahé,
Ses enfants, Mme Dominique Bret,
M. et Mme Georges-Alain Mahé,
M. et Mme Gilles Mahé,
Ses petits-enfants,
Son frère, M. Jacques Le Jamtel,
Et de sa sœur, Armelle de Blanchonval.

— Mme Marcel Maubert,
Les familles Maubert, Chaix et Rouassa,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MAUBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 février 1977 dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu le 22 février dans la plus stricte intimité.

Résidence du Bois,
Verrières-le-Buisson.

— Paris, Montpellier.
M. Pierre Therond,
Le professeur Jacques Mirouze, doyen de la faculté de médecine de Montpellier, et Mme,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Mme Jules MIROUZE.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Roch de Montpellier le 19 février 1977.

49, rue du Faubourg-du-Temple,
75010 Paris.
15, boulevard du Jeu-de-Paume,
34000 Montpellier.

— Mme Albert Naud,
Sa famille,
Et ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Albert NAUD,
avocat à la cour,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 février 1977 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (nouvelle église, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu à Clémont-sur-Sauldre (Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue de Franqueville,
75016 Paris.

[Le Monde du 22 février.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert ROUGEUL,
ingénieur E.C.P.,
chevalier de la Légion d'honneur.

De la part de :
M. Serge Rougeul,
Mlle Henriette Rougeul,
Le professeur Pierre Buser et Mme, née Arlette Rougeul, et leurs enfants,
Les familles Jordan, Leva, Roman, Rabaud et Grisolle.

L'incinération a eu lieu le 11 février 1977.

Sylvacanne, 83500 Tamaris-sur-Mer.
83500 La Seyne-sur-Mer, Sylvacanne, Tamaris-sur-Mer.

Remerciements

— Mme Jean Chauveau, pharmacien, et sa famille, très touchées des innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean CHAUVEAU,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur et s'excusent de ne pouvoir répondre personnellement à chacun.

— Mme Michel Grilichess, profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Michel GRILICHESS,

prie tous ceux qui se sont associés à sa peine de trouver ici l'expression de ses très sincères remerciements.

— Mme Bernard Lafay,
Mme Buchet-Lafay et ses fils,
Le docteur et Mme Philippe Lafay et leur fille,
devant les innombrables témoignages de sympathie qui leur ont été donnés à l'occasion du deuil qui vient de les affecter, s'excusent de ne pouvoir répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les prient de bien vouloir trouver ici l'assurance de leur profonde reconnaissance et l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Georges DUPEYRON,

ses amis et lecteurs américains pensent à lui avec reconnaissance, respect et affection.

— Pour le sixième anniversaire du décès de

Georges MEYER,
président des officiers honoraires
terre, air, mer,

une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION

S. 1. - Estampes. Tableaux modern.
S. 2. - Tableaux. Bibl. Ameublem.
S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 11. - Extr.-Orient. Tapis. Autogr. L. XIV, Marie-Antoinette, Napoléon, Lucien Bonaparte.

VENTE

S. 8-9. - Succession Mme C. Blum. Livres anciens.
S. 12. - Extrême-Orient.



SPORTS

NATATION

Alain Mosconi candidat malheureux à la Fédération

La défaite de celui qui voulait encore servir

Samedi 19 février, Alain Mosconi, champion dont on garde sans doute en mémoire les références, habitué des victoires dans les piscines, a subi la plus étonnante des défaites à l'assemblée générale de la Fédération française de natation (F.F.N.). *Les électeurs* n'ont pas voulu qu'il compte parmi les membres du comité directeur. *Francis Luyce*, athlète de haut niveau comme Mosconi (1), mais de moindre notoriété, a recueilli trois fois plus de voix et a été facilement élu.

Pourquoi cette méfiance à l'égard de Mosconi, pourquoi ce désaveu ? Pourquoi *écarter* d'un poste où il aurait pu rendre de grands services, un garçon de vingt-huit ans, dynamique, plein d'idées, volontaire et intelligent ? Pourquoi rejeter une telle offre de bons services émanant d'un ancien nageur, *devenu cadre supérieur* dans une société, dont les titres sportifs, la connaissance de la natation étaient garants d'une compétence qui fait quelquefois défaut aux dirigeants des fédérations ?

Deux fois détenteur de records du monde (400 m. et 800 m.), médaille de bronze à Mexico (1968) sur 400 mètres, champion de France autant de fois qu'il l'a voulu, Alain Mosconi avait le profil type du responsable sportif tel qu'on se plaît à l'imaginer. Il avait quitté le sport le moment venu, fait son chemin dans la vie avec efficacité, et revenait, bénévolement, se mettre au service d'une discipline un peu oubliée et qui, en tout cas, a connu des jours meilleurs. *En somme*, Alain Mosconi voulait encore servir.

Une semaine avant les élections, sa candidature semblait la bienvenue. Du président de la Fédération au directeur national, chacun s'accordait à reconnaître que *Mosconi avait un grand rôle* à jouer à la F.F.N. et lui-même n'avait que des projets en tête. Nouveaux, originaux. Et il était prêt à donner de son temps pour que la natation française retrouve un peu de son lustre.

Il se trouve que Mosconi a été victime de son caractère, de son franc-parler, de son côté fonceur, bref des qualités qui permettent de réussir dans le sport et qui conduisent souvent à l'échec dans la vie. L'exemple récent de Guy Drut, le champion olympique trop bavard, le montre *bien. Une fois* la compétition terminée, quand le chronomètre ne donne plus tous les droits, *il faut savoir composer* et faire en sorte d'atteindre le but visé par d'autres méthodes.

Alain Mosconi, dépité de sa mésaventure, a sans doute compris qu'il avait tenu une fois de trop son personnage de Don Quichotte et que la provocation, même sans mauvaise intention réelle, n'était plus de mise. Il faut convenir qu'il avait fait le nécessaire pour apeurer à ce point les électeurs d'une fédération et provoquer son rejet.

Invité à une émission de télévision, Mosconi avait tout simplement déclaré, petite phrase parmi d'autres beaucoup plus constructives, qu'il lui paraissait nécessaire d'écarter des postes de responsabilité ceux qui n'apportaient pas grand-chose à la vie d'une fédération. C'était, d'un coup, viser trop de monde, se faire trop *d'ennemis pour espérer* se tirer d'affaire au moment du dépôt des bulletins de vote dans l'urne.

Alain Mosconi a compris qu'il était allé trop loin, trop vite. *Il* ne sert à rien de croire qu'il avait probablement raison d'émettre ce *genre de propos*. Il y a un moment pour tout, pour le discours et pour l'action et, dans cette affaire, il aura au moins appris que l'art des silences est une science utile. Reste que les grands perdants seront, peut-être, les nageurs *français, qui auraient* trouvé, avec Mosconi dans le comité directeur de la fédération, un aîné compétent et agissant.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Alain Mosconi a aussi des ambitions politiques. Il se présente, pour les élections municipales, sur une liste R.P.R. dans le dix-neuvième arrondissement de Paris.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a alloué cette année à la Fédération française d'athlétisme une subvention de 4 millions 790 000 francs. Cette subvention est en augmentation de 30 % par rapport à celle de l'an dernier.*

FOOTBALL. — *A Orléans, mardi 22 février, France B a battu Allemagne B par 1 à 0. A Lorient, au terme d'un match amical, Nantes a battu l'équipe des Pays-Bas de Feyenoord par 2 à 0.*

MÉDECINE

ACTUALITÉ DU THERMALISME

La carte des stations thermales françaises, que nous avons publiée dans le supplément *Actualité du thermalisme* (*le Monde* du 16 février 1977, page 21), et qui nous avait été fournie par une agence de publicité dépendant d'une chaîne thermale était, nos lecteurs ont pu le constater, très incomplète. En effet, six stations seulement bénéficiaient de l'astérisque indiquant qu'elles sont agréées par la Sécurité sociale. Or de nombreuses autres stations peuvent donner lieu à des prises en charge de cure par la Sécurité sociale.

Voici la liste de ces stations, avec les numéros des départements où elles sont situées, qui nous a été communiquée par la Caisse nationale de l'assurance maladie. A noter que la station de Cambo, que nous donnions comme station agréée, ne figure pas sur cette liste.



Abatilles (Les)	33
Aix-en-Provence	13
Aix-les-Bains	73
Alet-les-Bains	11
Allevard-les-Bains	38
Amélie-les-Bains	66
Argelès-Gazost	65
Aurensan	32
Avène-les-Bains	34
Ax-les-Thermes	09
Bagnères-de-Bigorre	65
Bagnoles-de-l'Orne	61
Bagnols-les-Bains	48
Bains-les-Bains	88
Balaruc	34
Barbazan	31
Barbotan-les-Thermes	32
Barèges	65
Barzun	65
Beaucens	65
Berthemont-les-Bains	06
Boulou (Le)	66
Bourbon-Lancy	71
Bourbon-l'Archambault	03
Bourbonne-les-Bains	52
Bourboule (La)	63
Brides - Salins-les-Thermes	73
Camoins-les-Bains	13
Capvern-les-Bains	65
Castéra-Verduzan	32
Cauterets	65
Challes-les-Eaux	73
Charbonnières-les-Bains	69
Châteauneuf-les-Bains	63
Châtel-Guyon	63
Chaudes-Aigues	15
Contrexéville	88
Cransac	12
Dax	40
Digne-les-Bains	04
Divonne-les-Bains	01
Eaux-Bonnes (Les)	64
Eaux-Chaudes (Les)	64
Enghien-les-Bains	95
Eugénie-les-Bains	40
Evaux-les-Bains	23
Evian-les-Bains	74
Forges-les-Eaux	76
Fumades (Les)	30
Gréoux-les-Bains	04
Lamalou-les-Bains	34
Lechère-les-Bains (La)	73
Lons-le-Saunier	39
Luchon	31
Luxeuil-les-Bains	70
Maizières	21
Marlioz	73
Miers-Alvignac	46
Molitg-les-Bains	66
Mont-Dore (Le)	63
Montrond	42
Morsbronn-les-Bains	67
Néris-les-Bains	03
Neyrac-les-Bains	07
Niederbronn-les-Bains	67
Pechelbronn-les-Bains	67
Plombières	88
Pougues-les-Eaux	58
Préchacq-les-Bains	40
Preste-les-Bains (La)	66
Rennes-les-Bains	11
Rochefort-sur-Mer	17
Roche-Posay (La)	86
Royat	63
Sail-les-Bains	42
Saint-Amand-les-Eaux	59
Saint-Christau	64
Saint-Gervais	74
Saint-Honoré	58
Saint-Laurent-les-Bains	07
Saint-Nectaire	63
Saint-Sauveur	65
Salies-de-Béarn	64
Salies-du-Salat	31
Salins-les-Bains	39
Santenay-les-Bains	21
Saubusse	40
Saujon	17
Tercis-les-Bains	40
Thonon-les-Bains	74
Uriage	38
Ussat-les-Bains	09
Vals-les-Bains	07
Vernet-les-Bains	66
Vichy	03
Vittel	88

● *Répondant à l'affirmation du docteur Giroud* (*le Monde* du 9 février), sur l'absence d'organisation permettant une réelle collaboration entre les SAMU et les établissements privés, le docteur Goldschmid (Syndicat des maisons de santé privées) [1] tient à préciser « *qu'il existe une organisation permettant une réelle collaboration, puisque a été créé, en région parisienne, un centre de régulation des urgences en hospitalisation privée que les SAMU peuvent appeler pour placer un malade dans un établissement privé selon son affection et sa localisation géographique* ».

(1) 81, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 292-27-66.

Le M

La donation Baderou au musée

Les surprises d'une

FACE A BEAUBOURG

Francis Pon

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

La donation Baderou au musée de Rouen

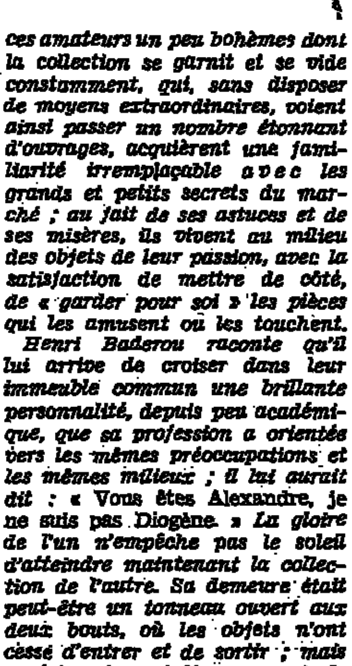
Les surprises d'une collection

DANS l'heureuse épidémie de donations qui atteint l'un après l'autre les grands musées de province, celle d'Henri Baderou, qui porte le double nom de l'amateur et de son épouse (pour le souvenir), peut et doit retenir l'attention. Les chiffres avancés — plus de quatre mille dessins et près de trois cents tableaux — étonnent tout de même un peu et risquent de laisser d'abord plutôt sceptique. La surprise n'en sera que plus soutenue et agréable. A la suite de l'acceptation enthousiaste du maire de Rouen, la conservatrice du musée normand, Mme Popovitch, a accueilli il y a quelques mois le dépôt ; avec le concours de M. Rosenberg (Louvre), un premier choix commandant une première exposition a été pratiqué. Il occupe quatre ou cinq salles, où tout visiteur sera saisi de l'impression curieuse et peu à peu fascinante (en raison des questions qui se posent) d'être environné de peintures et de dessins inédits.

Le musée élu par le collectionneur et ses amis comporte, de Caravage à Jouvenet, un ensemble très élevé de tableaux du dix-septième siècle, qui est justement la dominante de la collection Baderou. L'attraction s'explique. Une petite Décollation du Baptiste *sur cuivre de Claude Vignon, toute scintillante d'accents argentés, comme d'habitude, ajoute, aux cinq ou six tableaux du même conservés à l'étage, une nuance encore plus « précieuse ». Le large portrait brun et rouge, de Nicolas Régnier en* Saint Luc *complète la famille des « ténébreux » caravagesques ; le* Roi David *nappé d'ombre, avec sa viole de bois de rose suspendue par une chaîne d'or — œuvre parfaite du Guerchin — leur est apparenté. C'est l'un des sommets de la collection, les autres étant la* Danaé *laiteuse étrangement couverte de gouttes dorées, qu'il faut très probablement donner au français Blanchard, et l'impressionnante* Dialectique *à mi-corps, épaule nue, visage sans apprêts, drapée de sombre, un serpent autour du poignet, du sévère Hollandais Paulus Bor. Sauf quelques privilégiés, parmi lesquels il a dû se trouver quelques soupirants éconduits, personne ne connaissait ces tableaux.*

La réussite qui fera courir les amateurs, c'est le « cabinet » Saint-Aubin *: projet de plafond aux amours folles, tableau sérieux :* la Samaritaine, *fantaisies pré-romantiques de pénombre animée de reflets d'or et, pour couronner les bizarreries inédites, le portrait du Bossu surgissant dans l'ovale d'une niche étrangement ornée. Il y a là les éléments de tout un nouveau chapitre de l'art du dix-huitième siècle à écrire. On s'aperçoit alors que (hasard ou choix ?) ce ne sont pas les tableaux de type classique (au sens de faciles à classer) qui dominent ici, mais les œuvres un peu singulières et frôlées par l'ange du bizarre ; ainsi, la turbulente* Marine *de Dupré et* l'Ulysse, *böcklinien avant la lettre — mais malheureusement en mauvaise condition — de Decamps. Une scène comme l'intérieur d'Eglise tout en virgules noires de Jongking (1855) ne se voit pas tous les jours.*

Les curiosités abondent. L'effet d'accumulation suggère invinciblement que l'amateur était, comme on dit, un original et que ce titre n'est pas pour lui déplaire. Même les natures mortes et les portraits échappent à la monotonie du genre par quelque trait comme le fond noir des Napolitains, *le nœud rose de ce jeune capitaine français, qui n'en font pas pour autant des chefs-d'œuvre mais des toiles où la facture compte et qui commencent par intriguer.*



Les dessins mènent encore plus loin. La donation — puisqu'il faut l'appeler par son nom — grossit brusquement le lot d'une vingtaine d'artistes dont on va pouvoir se faire une meilleure idée. Voilà un gros ensemble de Plattemontagne, le peintre des nonnes jansénistes après Champaigne, dont le trait fort et creusé peut faire penser à Léger ; un album, particulièrement révélateur, d'un ornemaniste de 1700 ; des grandes vues d'architecture de Desprez, ce « piranésien » français, qu'on vient de redécouvrir.

Le tonneau aimanté de Diogène

Parmi les feuilles de grande, de très grande classe, on peut énumérer, un peu en vrac, une merveilleuse sanguine rehaussée du Parmesan, un lavis corsé de Bellange, un étourdissant Saint Georges, *tout en fils enroulés à la plume de Cambiaso, une silhouette aux cheveux en vrille, plume du Guerchin (déjà publié, celui-là), deux ou trois brillants Tiepolo, et, plus remarquable encore, une étude au crayon d'Ingres, qui, cette fois, évoque irrésistiblement le Picasso de 1920.*

Comme pour les peintures, il y a un certain nombre de dessins qui sortent du commun par le mouvement tourbillonnant ou le tour elliptique ; les compositions à la plume du néo-classique Bison sont moins ennuyeuses, la Jeune fille et la mort *de Greuze, moins compassée que d'habitude. L'intérêt rebondit quand on tombe sur le* Navire, *pinceau sur parchemin, de Pierre Puget, un bonhomme de Piranèse, et, un peu éteint tout de même, un Pierrot à la sanguine qu'il faut bien rapprocher du* Gilles *de Watteau. Tous ces noms semblent surgir comme par enchantement devant des pièces inconnues ; il a fallu travailler pour identifier, par exemple, les marques de collection sur le papier de la haute galère immobile de Puget, pour rapprocher le Parmesan de la gravure qui l'authentifie, l'étude d'homme par S. Vouet du tableau qui l'identifie, pour replacer les David ou les Vien dans la famille dont ils relèvent.*

Car, bien entendu, il est rare que ces feuilles soient signées : leur notice était chaque fois à inventer, et on n'y est pas toujours parvenu. Les yeux des connaisseurs se sont exercés et trouveront encore longtemps à s'exercer sur ces piles de feuilles enfin déployées. Il vaudrait sans doute la peine d'organiser de petites expositions didactiques, où serait indiqué le cheminement de la réflexion critique qui permet de s'y reconnaître, d'apprécier et de conclure.

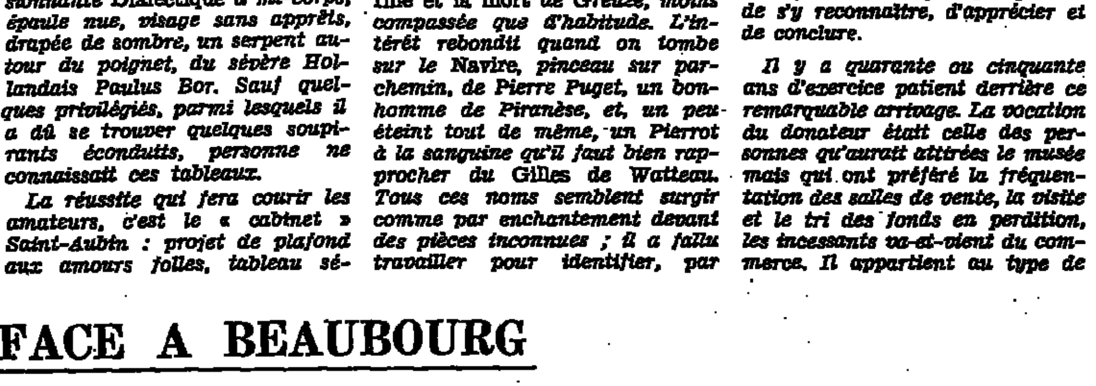
Il y a quarante ou cinquante ans d'exercice patient derrière ce remarquable arrivage. La vocation du donateur était celle des personnes qu'aurait attirées le musée mais qui ont préféré la fréquentation des salles de vente, la visite et le tri des fonds en perdition, les incessants va-et-vient du commerce. Il appartient au type de ces amateurs un peu bohèmes dont la collection se garnit et se vide constamment, qui, sans disposer de moyens extraordinaires, voient ainsi passer un nombre étonnant d'ouvrages, acquièrent une familiarité irremplaçable avec les grands et petits secrets du marché ; au fait de ses astuces et de ses misères, ils vivent au milieu des objets de leur passion, avec la satisfaction de mettre de côté, de « garder pour soi » les pièces qui les amusent ou les touchent.

Henri Baderou raconte qu'il lui arrive de croiser dans leur immeuble commun une brillante personnalité, depuis peu académique, que sa profession a orientée vers les mêmes préoccupations et les mêmes milieux ; il lui aurait dit : « Vous êtes Alexandre, je ne suis pas Diogène. » *La gloire de l'un n'empêche pas le soleil d'atteindre maintenant la collection de l'autre. Sa demeure était peut-être un tonneau ouvert aux deux bouts, où les objets n'ont cessé d'entrer et de sortir ; mais parfois, et peut-être souvent, le meilleur est resté.*

La curiosité, l'attachement, le caprice, l'obstination du chercheur qui a besoin d'avoir la pièce sous les yeux pour mieux l'interroger, ont joué tour à tour. Et l'étonnant, c'est de réussir à nous faire partager sans peine ces traits de comportement qui composent une physionomie originale comme celle d'Henri Baderou.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Choix de quelques peintures et dessins de la donation H. et S. Baderou, musée des beaux-arts de Rouen.



FACE A BEAUBOURG

Francis Ponge et ses peintres

OUVRAGE de circonstance librement accepté, *l'Ecrit Beaubourg* évite l'écueil des pensums officiels, précisément parce qu'il a été écrit par Ponge, parce que Ponge ne saurait écrire que du Ponge. C'est à Ponge en train d'écrire qu'on assiste, Ponge occupé à une « rectification constante de son expression ». Il aborde dans la même lancée, de front et de biais, son auguste et double sujet — le Centre Georges-Pompidou — qui *comporte* un nom commun et un nom propre, et s'en tire à son honneur.

Il s'est livré au même travail d'approche qu'avec les objets et, cette fois, avec les peintres — et là encore le titre n'a pas été choisi au hasard : ses artistes, il les a connus, il a appris à les connaître dans l'intimité de leur atelier, voyant la peinture se faire comme nous voyons le texte à l'état *naissant*. Et, d'une autre façon, nous voyons le livre lui-même s'agencer, non par regroupements systématiques des artistes, voire des différentes et successives études sur le même artiste : les morceaux longs ou courts, très longs ou très courts, sont mis bout à bout dans l'ordre (à peu près chronologique) de leur première ou seconde publication. Cela dérange-t-il un esprit logique ? Il y a une cohérence interne, une *creative method*, qui s'applique aussi à l'ordonnance d'un ouvrage. Ainsi, le Fautrier des *Otages*, le Fautrier des *Nus*, le Fautrier posthume sont des moments dans l'approfondissement du peintre, que séparent pas mal d'années et pas mal de prises de conscience d'autres peintres.

Et d'autres peintures (et d'autres sculptures), devant lesquelles l'œil aux aguets de Ponge, ce visuel à perpétuité, se soumet à une lente *accommodation*. Pour changer de métaphore, Ponge investit son *objet* — terme fondamental de la poétique pongienne — en marches et contre-marches concentriques, jusqu'à *lui couper* toute retraite. Ainsi, il note sur l'instant, au fur et à mesure qu'elles lui viennent à *l'esprit*, données immédiates de la connaissance, les réflexions, les illuminations, les analogies qu'il sent surgir devant les sculptures d'Alberto Giacometti — *« l'individu exténué... » « l'homme ne tient qu'à un fil... » « laminé par les soucis, l'absurdité de tout... »* On soulignera *un détail :* le texte définitif rédigé à partir de ces notes devance d'une cinquantaine de pages ces *Joca seria* jetés sur le papier dans la fièvre du coup de foudre.

Eugène de Kermadec, très grand peintre qui n'est pas à sa place, jouit d'un traitement similaire. Les notes concernant l'homme, sportif, sain, racé, chez qui *l'art et la vie* (et l'art de vivre) *ne font qu'un*, et l'œuvre, « la ligne mélodique » *est très fortement* indiquée. Finalement elle domine tout, mais il y a superposition de lignes du même ordre, enchevêtrement ; ces notes s'échelonnent sur plusieurs années. Elles ont été publiées dans *Nouveau Recueil* telles quelles.

N'en inférons pas pour autant que l'art plastique, auquel Ponge est si sensible, n'est qu'un prétexte, comme *le Carnet du Bois de Pins* ou *la Fabrique du Pré*, à mettre à nu les rouages de son activité mentale, devenue une fin en soi. Que ces essais n'ont qu'une valeur subjective. Si Ponge édifie son propre monument et en exhibe les infrastructures, il n'en demeure pas moins, on pourrait dire par surcroît, un interprète objectif (encore l'objet) de l'art contemporain.

Tout l'art contemporain, même après les éliminatoires d'une compétition sélective ? Il n'a jamais eu cette prétention. Ici l'on doit reparler d'écrits de circonstance. Ponge n'a entrepris aucun inventaire. Ses éloges, ses commentaires ont été, pour la plupart, dictés par l'amitié, une amitié lucide, au gré des préfaces d'expositions, d'albums, de monographies, etc. La liste est longue. Sans doute y a-t-il les sommets (pas tous) : Fautrier, qui lui a arraché des envolées lyriques, étonnantes pour les connaisseurs superficiels de Ponge, parfaitement adaptées d'ailleurs à la *furia* de celui que Paulhan appelait « l'enragé », et les autres artistes déjà évoqués... Mais Braque avant tout, *Braque le réconciliateur*, chez qui *« c'est tout notre monde qui se répare, qui se remet à fonctionner »*, auquel il consacre le plus grand nombre de pages, et les plus pénétrantes. *Chaque étude, achevée en elle*-même, nous persuadait qu'il en avait fait le tour. *La suivante nous réserve de nouvelles surprises.* Enfin, c'est l'hymne triomphal à Picasso (de 1973), *exercice de grand style qui tente la* synthèse de l'artiste-protée et le met à sa place : *« Picasso, Stravinski, James Joyce : voilà ceux du vingtième siècle. »*

Un jour, quelque chercheur s'attachera à tirer une doctrine de cette vue panoramique quoique fragmentaire de la création plastique de notre époque. Il y trouvera, comme dans le reste de l'œuvre de Ponge, la reconnaissance de l'héritage du passé assimilé par les vrais novateurs et aussi un matérialisme relativiste proche de celui de Lucrèce, qui dans le domaine de l'art proclame qu'il n'est d'autre vérité que picturale ; qui, en dépit de ses accès d'enthousiasme (tant mieux : Ponge salue le génie partout où il se trouve), nous adjure de ne pas *« nous dénaturer nous-mêmes par persuasion »* en face du conformisme nihiliste à la mode. Ajoutant : *« Non plus, donc, que ce que notre* nature *tient de nos* humanités, *comment pourrions-nous abandonner ce que notre* sensibilité *tient de notre* raison. »

En somme, qu'il s'agisse de situer des peintres ou de justifier ses propres positions, Francis Ponge écrit toujours pour dire quelque chose.

Un choix de ce spicilège, on l'admirera sur les panneaux de l'exposition qui rassemble, entre autres documents de toute sorte, manuscrits (une vingtaine) et ce qui peut aider à la compréhension du poète, quelques-uns des volumes de luxe auxquels ont collaboré ses peintres : *Cinq Sapates*, avec les eaux fortes de Braque ; *Matière et Mémoire*, avec trente-quatre lithographies de Dubuffet ; *la Crevette dans tous ses états*, avec les burins de Vuillamy ; *Notes sur les Otages*, peintures de Fautrier ; *l'Araignée*, avec les eaux-fortes d'André Beaudin ; *le Verre d'eau*, avec les lithographies de Kermadec... Quant au « musée imaginaire » matérialisé, il illustrera aussi les thèmes de Ponge, avec des toiles de Chardin, de Courbet, de Van Gogh (un *Coucher de soleil* prêté par le musée d'Amsterdam), de Kermadec, de Braque, de Fautrier... des sculptures de Giacometti et de Germaine Richier. Simple aperçu de cet hommage qui, pour une fois, par bonheur, s'adresse à un vivant.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *L'Ecrit Beaubourg*, édité par le Centre Georges-Pompidou.

★ *L'Atelier contemporain*, Gallimard, 384 p.

★ Exposition *Francis Ponge et ses peintres*. Espaces d'accueil de la B.P.I.

PATRICE CHÉREAU, JEAN-PAUL WENZEL ET MICHEL DEUTSCH

Le théâtre du quotidien aujourd'hui et demain

LE rideau ne s'écartera plus à la Porte-Saint-Martin, devant le jardin aux prodiges où, sous le regard usé des adultes, les adolescents de la Dispute *inlassablement recréent les gestes qui font naître et mourir l'amour. Patrice Chéreau aujourd'hui prend dans ses mains magiciennes une vie qu'il aborde pour la première fois, la vie pavillonnaire des petits retraités. Il monte la première pièce de Jean-Paul Wenzel* Loin d'Hagondange. *Loin, très loin des vertiges lyriques où habituellement Patrice Chéreau nous conduit, Jean-Paul Wenzel creuse son obsession des actes répétés, creuse les minutes routinières afin de transpercer la façade banale des existences anonymes, ce qu'il appelle le « théâtre du quotidien », version française du « nouveau réalisme » allemand.*

Jean-Paul Wenzel a imaginé cette appellation en travaillant avec Michel Deutsch, dont il a mis en scène l'Entraînement du champion avant la course, *psychanalyse d'un fait divers (le* Monde *du 1er novembre 1975). Ils ne sont pas les premiers à désigner la densité, à souligner l'insolite de la vie machinale, mais ils ont en particulier d'être nés à l'écriture dramatique après 1968, à Strasbourg.*

Michel Deutsch (Ruines, Dimanche, la Bonne Vie, Germinal) *est alsacien germaniste, universitaire, et appartient au collectif du Théâtre national de Strasbourg. Jean-Paul Wenzel a fait ses classes de comédien à l'Ecole de Strasbourg, il arrivait de Brive-la-Gaillarde, il raconte :* « Je faisais un peu de théâtre au collège, mais j'étais le seul « technique » et les « littéraires » me faisaient bien sentir que je n'étais pas à ma place. Même à Strasbourg, rien n'était simple. Les autres admettaient que je « fasse le comédien », mais s'étonnaient que je puisse avoir quelque chose dans la tête. Les rapports de classes existent partout. »

Je me suis raconté

Jean-Paul Wenzel parle par phrases brèves, qui se rebiffent, semblent s'interdire de venir en surface. Il est désespérément taciturne, comme si de perpétuelles interrogations l'empêchaient de prononcer des mots qui pourraient être pris pour des réponses définitives. Michel Deutsch, au contraire, combat son malaise et sa timidité en lançant des discours visionnaires, qui englobent la grande histoire des hommes. Mais s'ils se sont rencontrés, s'ils ont construit ensemble les bases de ce théâtre du quotidien (qui se développera dans des voies encore inconnues, comme il y a vingt ans le théâtre de l'absurde), c'est que tous les deux veulent « continuer de répondre à la provocation de 1968, ne pas oublier que cette provocation est fondamentale — *c'est Michel Deutsch qui parle.* L'analyse de l'exploitation glisse derrière une revendication plus forte, celle de la dignité. La manière dont fonctionnent les savoirs, les accès aux savoirs sont ritualisés comme s'il s'agissait d'initiation à des sociétés secrètes. C'est là, dans le mystère protégé, que se joue le pouvoir des gens. »

L'Entraînement du champion avant la course *était, selon Michel Deutsch, un spectacle tactique destiné à des publics sous-informés, à un moment où la loi sur l'avortement n'était pas votée. A ce moment-là, en 1973, Jean-Paul Wenzel n'était plus élève, il jouait au Théâtre de la Reprise avec Robert Girones qui venait de présenter à Avignon* le Château dans les champs : « Nous avions un « trou » de trois mois. Nous en avons profité pour travailler : Michel Deutsch, Michèle Fouché, *Claudine Fievet et moi. Nous voulions donner dans les circuits parallèles des « spectacles de qualité ». Je me souviens, nous avons écrit la formule des centaines de fois dans les centaines de propositions que nous avons envoyées sans obtenir une seule réponse. Nous n'étions pas assez connus. Le « non-public », je le sais, est une utopie, à l'époque j'y croyais. J'avais déjà travaillé de cette manière avec Jean-Louis Hourdin et Arlette Chôeson, promenant en camion sur les places de village des textes de Céline et de Maïakovski. J'avais vraiment le sentiment d'avoir trouvé une solution... »

Difficile de se tenir hors de l'organisation sans risquer de parler dans le vide ! L'Entraînement *s'est joué à Corbeil et en tournée. Michel Deutsch a rejoint Jean-Pierre Vincent au T.N.S. Jean-Paul Wenzel met en espace* Loin d'Hagondange *au Théâtre Ouvert d'Avignon.* « Je me suis raconté », *dit-il...*

La vie oppressante d'un couple arrivé en fin de course traduit son angoisse devant les vies qui s'étouffent. Son angoisse par rapport à la multitude de gestes indispensables qui tissent la trame des jours (faire la cuisine, circuler, marcher, laver ses chaussettes...), par rapport aux objets familiers qui fabriquent notre comportement et le détraquent quand ils se détraquent (la panne d'un chauffe-eau révèle notre dépendance, notre impuissance)...

Isoler des bouts de vie

Jean-Paul Wenzel se cogne aux murs visibles et invisibles entre lesquels il se sent enfermé, et il cherche des portes, effrayé par le temps qui fuit : « On s'occupe sans arrêt pour se désocupper la tête, pour se rassembler autour d'une action précise, et puis tout est à recommencer. Je devais dire qu'il existe des gens dépossédés de tout moyen de lutte. Ils n'ont jamais pu apprendre, ils ont toujours été mis de côté. Je devais lancer ce petit cri désespéré pour dire qu'on ne se rencontre jamais. Je devais montrer le fossé qui, malgré la tendresse, se creuse à l'intérieur d'un couple dans Hagondange, *à l'intérieur d'une famille dans* Marianne attend le mariage.

» Je n'écris pas des pièces sociales, je décris des êtres qui, socialement, sont presque devenus des fantômes. Je veux souligner des petits faits accidentels qui sont des accidents graves, isoler des bouts de vie, des actions quotidiennes qui tendent à solliciter la mémoire des spectateurs. Je ne me sens pas au dehors. Ma place, je la trouve quand je parle de la réalité de ma classe, mais je n'en fais plus partie, et je ne sais pas si je peux poursuivre ce type d'écriture.

» J'ai entrepris un travail à Bobigny, pour lequel j'ai fait des enquêtes dans les H.L.M. On ne fait pas grand-chose avec une enquête, les gens disent ce qu'ils veulent et ne disent pas tout. Dans cette première approche, j'ai su à lutter contre un refus, contre le : « Non, ce n'est pas possible... » *Ce n'est pas possible, cet emprisonnement sur dix-sept étages, ces familles nombreuses, ces après-midi de femmes avec du Valium et* Nous Deux. *Déjà, en écrivant* Hagondange *et* Marianne, *je m'empêchais de juger, et ce n'était pas facile. Là, j'ai peur d'avoir un regard de voyeur, d'écrivain. Alors, je vais utiliser une forme très artificielle, très théâtrale : l'opérette. Quelle que soit la forme, je veux montrer l'intrusion violente du monde extérieur à travers les manques du langage, les silences, l'écrasement des consciences, les décalages qui finissent par former des gouffres. Je veux montrer la dépossession progressive de soi-même. »*

« Comment faire voir cette dépossession, dit Michel Deutsch, *comment, je ne le sais pas encore. Nous ne pouvons pas revenir à l'épique, il n'y a plus d'Homère depuis que la bourgeoisie régnante a remplacé l'épopée par le bilan. Le théâtre du quotidien est une analyse du réel au microscope. »*

COLETTE GODARD.

★ *Loin d'Hagondange*, Pte-Saint-Martin, 20 h. 30. *Marianne attend le mariage*, Théâtre National de Strasbourg, du 14 au 26 mars.

EN BREF

Carle Van Loo au musée Chéret de Nice

Le musée Chéret consacre une importante exposition à Carle Van Loo qui, né à Nice en 1705 et, premier peintre du roi en 1762, fut un des artistes les plus considérables de son temps, chargé de très flatteuses commandes (à Turin et à Potsdam en particulier), souvent maltraité par Diderot, mais, selon Grimm, « le premier peintre de l'Europe ». On a largement déchanté depuis, et la postérité a, dans l'ensemble, ratifié le jugement de David et de ses élèves, pour lesquels l'œuvre de Carle Van Loo était le symbole de la futilité et de l'inconsistance de l'art rococo.

Cosmopolite et italianisant, à la fois fleuri et sévère, bon exécutant, mais capable parfois d'inventions heureuses (ainsi dans la décoration du chœur de Notre-Dame-des-Victoires), Carle Van Loo ne mérite ni cet excès d'honneur ni cet excès d'indignité. Le dessinateur en tout cas est excellent, et l'exposition de Nice, qu'accompagne le catalogue complet de l'œuvre, s'inscrit de façon très utile dans la lignée de cette redécouverte d'un autre dix-huitième siècle que celui des Goncourt. Elle s'est ensuite présentée au musée Bargoin à Clermont-Ferrand (1er avril-30 mai) et au *Musée des beaux-arts de Nancy* (18 juin-15 août). — A. F.

Une exposition signée Beaubourg à l'étranger

« 08 Art 76 » est le titre d'une exposition itinérante du *centre Georges-Pompidou*. Elle réunit des œuvres de six artistes *français — peintures de Gilles* Aillaud sur le thème de l'aliénation, toiles d'Erro de la série « les Chinois », reconstitution de la nécropole d'Isola Sacra d'Anne et Patrick Poirier, papiers tressés sur toile de Rouan, dessins de Titus-Carmel sur le thème de l' « objet-amulette » et toiles de Viallat.

L'exposition, qui vient de parcourir les Etats-Unis à l'occasion des Semaines françaises organisées pour le bicentenaire, est actuellement présentée au Musée d'art contemporain à Montréal.

Trésors d'art bouddhiques prochainement à Paris

Le Petit Palais accueillera au printemps une exposition *regroupant des objets précieux appartenant au temple Tosho Daiji, qui se trouve dans l'ancienne* capitale de Nara, à l'ouest du Japon.

L'exposition, qui avait été souhaitée par André Malraux lors de sa visite au Japon, en mai 1974, et prévue en échange de *la Joconde* exposée cette même année à Tokyo, sera présentée du 6 avril au 22 mai.

Les rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine

Créées il y a cinq ans par J. Rodriguez, responsable de Cinamat 93, Max Galliard et Jean-Louis Manceau, anciens directeurs des maisons de jeunes et de la culture d'Epinay-sur-Seine, les Rencontres cinématographiques d'Epinay travaillent activement à la défense du court métrage français (création, diffusion). Elles auront lieu, cette année, du 4 au 13 mars.

★ Renseignements à la Maison des jeunes et de la culture d'Orgemont. Tél. : 822-41-40.

Théâtre pour l'enfance à Nancy

*Le second Mai théâtral du jeune public aura lieu du 9 au 31 mai 1977 à Nancy et, en dé*centralisation, dans les quatre départements lorrains. *Neuf spec*tacles bénéficieront de soixante-dix représentations. Des expositions et des colloques sont également prévus. Parmi les compagnies invitées : *le Bonhomme rouge*, de Paris ; *la Pomme verte*, de Sartrouville ; *la Guimbarde*, de Wavre (Belgique) ; *le Théâtre Benjamin*, de Bruxelles, et *le Théâtre pour l'enfance et la jeunesse*, de Sofia. *Des pour*parlers sont en cours avec une compagnie américaine et une compagnie de la R.D.A. D'autre part, *la Comédie de Lorraine*, présentera deux créations. — *(Corresp.)*

AUTOUR DE BEAUBOURG

Points de vue socialistes

Le parti socialiste et le parti socialiste *unifié* sont, à ce jour, les seules instances politiques à avoir précisé dans des textes théoriques leur doctrine sur le Centre Georges-Pompidou. Tandis que le secrétariat national à *l'action culturelle* du P.S. diffusait, sous la signature de son secrétaire général, M. Dominique Taddei, un document de trente-quatre pages dactylographiées intitulé « Les socialistes et Beaubourg », le P.S.U. publiait, quelques heures avant l'inauguration du Centre, une brochure de cent vingt-deux pages : « Le phénomène Beaubourg. » En voici des extraits :

Le P.S. déclare...

LA merveilleuse « machine » dont le pouvoir fait aujourd'hui cadeau aux Français sera-t-elle, comme l'affirment ses inventeurs, une machine à tout faire ? (...) Nous ne le croyons pas. Nous pensons qu'un équipement comme Beaubourg a sa logique propre, qui l'amènera à fonctionner dans un certain sens *et à privilégier certaines* activités aux dépens d'autres. Cela, pour plusieurs raisons.

D'abord, en raison de *contradictions* (...) qu'il ne suffit pas de couvrir du manteau de la pluridisciplinarité pour résoudre. Entre l'outil de prestige et l'instrument au service du grand public, il faudra choisir, et l'intérêt du pouvoir actuel n'est-il pas de mettre l'accent sur le premier ? Il faudra choisir aussi entre un Beaubourg lieu de conservation et de diffusion de la culture consa*crée* et un Beaubourg ouvert à toutes les formes nouvelles ou mé*connues de culture. Là encore*, la partie n'est pas égale : le poids des deux activités principales du Centre, la bibliothèque et le musée d'art moderne, sera trop lourd pour que la balance ne penche pas de leur côté. Imagine-t-on que la Maison de la culture de Grenoble, par exemple, pourrait fonctionner dans les mêmes conditions si elle devait englober le musée de la ville et la bibliothèque municipale ? Le déséquilibre du Centre, lié à ses origines, est flagrant.

Ensuite, en raison de la *nature* et des *dimensions* du Centre. Le projet des architectes a été de bâtir un équipement « fonctionnel », « flexible » et « transparent ». L'aménagement intérieur devait pouvoir être, en principe, modifié à tout moment, et les espaces visibles du dehors, de telle sorte que les notions mêmes de dehors et de dedans tendant à s'effacer, le public fût incité par l'ouverture même du bâtiment à y pénétrer. Ce parti pris avait sa logique. Mais il était très dispendieux et il entraînera, en matière *de sécurité, de chauffage, de cli*matisation, de surveillance et de fonctionnement en général, des surcoûts d'exploitation considérables. (...)

Le statut administratif de Beaubourg se caractérise par une centralisation étroite et la subordination de l'établissement public au pouvoir politique. Les forces culturelles réelles et les futurs « usagers » (créateurs, animateurs d'organismes culturels, *associations, comités d'entreprise*, syndicats) n'étant pas appelés à se prononcer sur *les orientations* du Centre ni sur l'élaboration des programmes, on comprend que certains craignent de voir Beaubourg devenir peu à peu une sorte d' « appareil idéologique d'Etat », diffusant une culture et une idéologie contrôlées, ou, plus simplement, une « machine » administrative. (...)

Mais comment pourrait-il en être autrement ? Le projet prévoyait 300 personnes, dont 85 agents administratifs. Par gonflements successifs, on est passé à plus de 1 000 permanents et à un budget de 160 millions. L'ampleur de l'opération, le prestige international qui s'y attache, la charge financière, l'installation du Centre « au cœur de Paris », *autant d'éléments qui interdisent* d'imaginer que le pouvoir, quel *qu'il soit*, puisse se désintéresser de Beaubourg : l'enjeu est trop gros.

L'avenir de la « pluridisciplinarité » est étroitement lié à ce problème de contrôle. A l'heure actuelle, une structure autoritaire se masque sous une pluralité apparente, que l'on représente comme favorable à l'expérience pluridisciplinaire. Mais, pour que la pluridisciplinarité fonctionne vraiment, il ne suffit pas de juxtaposer des institutions ou des activités diverses, en confiant à un pouvoir *fort* le soin de les coordonner. (...)

La logique de l'accumulation qui, faute d'une concertation assez poussée et d'un choix clair entre les missions contradictoires du Centre, tient lieu de politique culturelle se traduit par un *foisonnement d'activités* dans toutes les directions, qui ne serait pas en soi condamnable s'il n'aboutissait *pas à une dispersion, pour* ne pas dire un gaspillage d'énergie et de moyens. D'un côté, le Centre, minutieusement « programmé », étroitement hiérarchisé, apparaît comme un cristal figé à son point d'équilibre, donc peu *susceptible* de s'adapter à des situations nouvelles, de l'autre, *on assiste* à un gonflement continu des services communs, qui a déjà *obligé* le Centre à louer ou à acquérir des nouveaux locaux autour du bâtiment central. A quoi s'ajoute la nécessité, pour les responsables — prestige oblige — d'accroître par tous les moyens l'audience du Centre, d'assurer par tous les moyens la promotion de leurs produits.

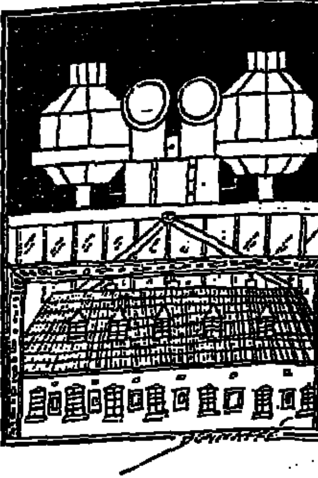
(...) S'il fallait schématiser l'ensemble de ces critiques, nous dirions que sous le régime actuel, Beaubourg, orienté vers la diffusion de « produits finis » très spécialisés, servira d'abord à défendre, en France et dans le *monde*, une culture d'origine essentiellement parisienne, ré*duite arbitrairement* au domaine des œuvres, elles-mêmes trop souvent traitées — c'est la loi du système — comme des marchandises. Loin de mettre en valeur les diverses composantes, les formes multiples de la culture, la « machine » les soumet à une *dimension unique* : celle des « arts », *au sens noble du terme*. Loin de favoriser une différenciation culturelle, permettant aux divers groupes sociaux de retrouver, par des voies qui leur sont propres, leur identité perdue, elle fonctionne dans le sens d'une plus grande *indifférenciation*. C'est précisément contre ces deux réductions que les socialistes veulent lutter.

... Selon le P.S.U.

(...) Il faut bien observer ici *que* Beaubourg n'est placé sous les projecteurs d'une actualité *préfabriquée* que pour mieux faire oublier ce qu'il cache : le désert. *On a tout dit sur le désert* culturel français, suscité et entretenu par le canal des grands *médias*, avec le soutien discret ou osten*sible* du pouvoir — malgré la résistance des auteurs, réalisateurs, journalistes qui se battent le dos au mur. A commencer par la télévision qui fut jadis, souvenez-vous, la « plus intelligente du monde » et dont Giscard lui-même, aujourd'hui, pour brouiller les cartes et renvoyer à l'impéritie supposée des auteurs, déclare qu'elle « manque de créativité ». Le « prodigieux instrument » dont on attendait tant est devenu *cette boîte à décerveler* — quitte à y entendre chevroter entre deux *tranches de Guy Lux le mot* « civilisation » — dont les avisés des beaux *quartiers détournent leurs* enfants, laissant cela aux classes populaires. (...)

(...) Et ce serait *cette société, ce pouvoir* — dont on voit bien qu'il stérilise à mesure qu'il centralise et qu'il contrôle toujours plus étroitement (et au besoin sanctionne) par une politique de *subventions à la tête du client* la quasi-totalité de ce qui, en *France, tente de s'exprimer*. — c'est ce même pouvoir qui nous propose aujourd'hui comme panacée sa « cathédrale » Beaubourg, qui exalte en sanglotant les « valeurs spirituelles » et prétend nous éblouir par sa munificence ? Contradiction ? Incohérence ? Regardons-y de plus près. La facture d'abord : elle serait « colossale ». Mais les chiffres disent : 7 % d'un budget des affaires culturelles, qui ne représente lui-même que 0,51 % du budget national. Somme dérisoire *à l'échelle d'un pays industriel* moderne. Chiffre qui éclaire la *fonction précise de Beaubourg* dans le tape-à-l'œil gouvernemen*tal. Le mastodonte* » a précisément pour objet d'*éviter les frais d'une politique culturelle d'ampleur nationale*. En produisant à bon compte un effet « babylonien », en regroupant, pour la montre, des organismes, dont les uns participent à l'équipement minimum de tout pays développé (voyez-les se congratulant parce que, pour la première fois depuis Napoléon III, on construit dans Paris une bibliothèque publique *comme* il en existe depuis belle lurette dans la plupart des *grandes villes d'Europe) et dont* les autres, tel l'IRCAM, n'auraient de sens et d'effet en tant qu'organe de recherche qu'à s'étayer sur une véritable démocratisation de la *pratique* musicale.

On réussit un joli coup de publicité. Ouvrez la télé, ils sont tous là, le front soucieux, la tête pen*chée* : « Beaubourg ? *C'est cher*, très cher... Et en plus ce n'est *même pas rentable...* » *Mais il le* feront quand même, c'est promis, *ils sont comme ça, ils donneraient* leur chemise pour que tout le monde ait droit à la peinture abstraite et à la musique dodécaphonique... (Notez au passage, parmi les bonnes idées de l'équipe marketing, l'animation enfants. Contenance *maximale* : l'équivalent d'une dizaine de classes de maternelle. Effectif certes appréciable au niveau d'un quartier, mais somme toute assez modeste à l'échelle d'un pays qui compte plusieurs millions de scolarisés.

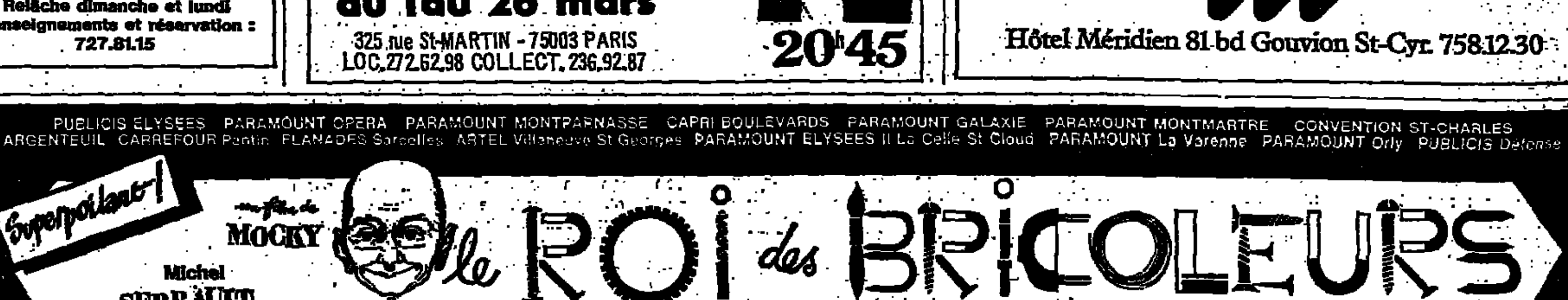


(...) La *technocratie « apolitique »* qui a mis au point le projet commandé par *Pompidou et l'Etat* U.D.R., cette technocratie qui ne connaît que son *devoir, qui roule* pour vous, qui pense pour vous, qui devine vos besoins sans même vous consulter et qui s'émerveille de les voir si bien coïncider avec les vues du régime, cette technocratie a commencé par faire l'impasse sur la classe ouvrière (irrécupérable) pour se fixer des objectifs plus réalistes : rallier la petite bourgeoisie urbaine aux mythes d'une culture entre parenthèses, élitaire, apporter un supplément d'âme à des couches électoralement fluctuantes, aux *prises avec les dures réalités* de l'économie de marché. Ne serait-ce *que par son implantation* au centre de Paris sur les ruines d'un *quartier jadis populaire*, désormais dédié au commerce de luxe, Beaubourg avoue d'emblée sa « cible ».

(...) Innover, changer en profondeur les rapports d'un peuple et de sa culture (d'un peuple par *sa culture* ; d'une *culture* par un peuple) n'est pas dans les moyens *du pouvoir actuel, eût-il décidé* d'édifier dix Beaubourg. (...) La *culture* ne doit pas être un surplus à la vie quotidienne, elle n'est pas l'apanage des créateurs, elle ne se réduit pas à des œuvres. Il s'agit d'un phénomène collectif qui doit trouver son expression dans la vie quotidienne.

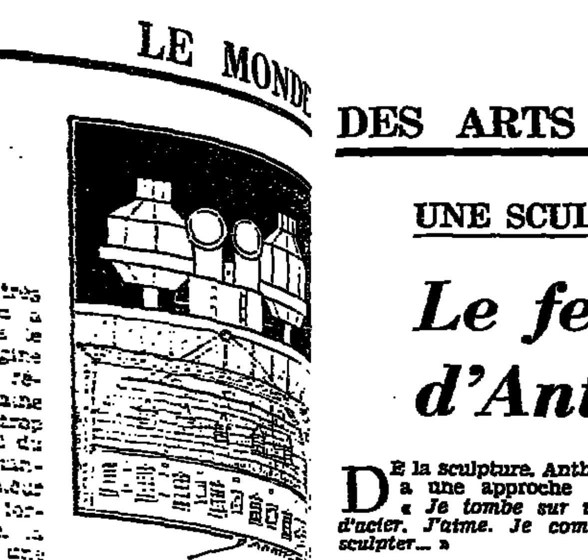
Beaubourg existe. *Certes malgré* nous, malgré les travailleurs « usagers *potentiels* ». Il *nous* faut donc travailler à en faire un instrument qui soit *réellement* au service de tous les travailleurs considérés non comme des « assistés », mais qui prendront part aux décisions dans la marche du Centre.







هكذا من الأصل



UNE SCULPTURE « OUVERTE »

Le fer en direct d'Anthony Caro

DE la sculpture, Anthony Caro a une approche directe : « *Je tombe sur une pièce d'acier. J'aime. Je commence à sculpter...* »

Sculpter, pour lui, c'est assembler, souder, composer une « structure », dont le modèle n'existerait nulle part, mais qui aurait, en quelque sorte, un caractère de fatalité. Littéralement, c'est quelque chose qui est « né ». Né de la rencontre de l'artiste avec le matériau. De leur affrontement.

Sculpture « vitaliste » qui engage l'instinct, « brutaliste » qui assemble des éléments sans fioritures. L'attitude dont elle témoigne rejoint l'expressionnisme abstrait de l'Américain Pollock. *Comme Pollock devant sa toile*, Anthony Caro sculpte sans recours aux esquisses, aux dessins, aux maquettes. Il soude le fer (toujours des pièces industrielles, des lambeaux de bâtiments, de machines) grandeur nature. Il n'est pas de ceux qui fabriquent de petits modèles de sculpture que d'autres agrandissent pour leur donner une *monumentalité* empruntée et soufflée. Il dit : « *Je veux être vrai.* »

Ce comportement artistique a été érigé en philosophie de l'art aux Etats-Unis et reste un critère d'évaluation qui établirait la différence entre une expression vitale et une simple recherche décorative. Sculpteur anglais vivant partiellement à New-York, Anthony Caro est peu connu du public en France. Il expose chez nous pour la première fois. C'est pourtant une figure de proue outre-Manche. Pour les Etats-Unis où le Musée d'art moderne, le Moma, lui avait consacré une rétrospective l'an dernier, il est l'un des sculpteurs majeurs de la nouvelle génération, dans la lignée de Gonzalez, de Picasso, de David Smith.

Après Brancusi et Henry Moore

En fait, il s'agit de la « sculpture *ouverte* », inaugurée par Picasso au moment des assemblages cubistes qui abolissaient la figure monolithique. Avant Picasso, il y avait la sculpture soudée de Gonzalez et, après, il y a eu celle de David Smith, dont une œuvre, *Becca*, trône aujourd'hui dans le hall du Metropolitan Museum de New-York, lequel n'avait pas hésité, pour l'acheter, à vendre une peinture du Douanier Rousseau.

Pour M. William Rubin du Musée d'art moderne de New-York, Anthony Caro serait le descendant de cette « Troïka » esthétique à laquelle on doit la « *sculpture ouverte* » *considérée* comme l'un des changements majeurs survenus dans l'art de sculpter depuis Brancusi et Henry Moore.

L'œuvre de Caro a d'ailleurs *commencé par être redevable aux* « figures couchées » d'Henry Moore dont il fut l'assistant en 1951-1953. Elle empruntait ensuite sa « matériologie » aux *corps des dames* de Dubuffet, avant de découvrir les couleurs « popisantes » des années soixante. Cette « sculpture ouverte » a toujours, en fait, une certaine parenté avec la peinture. Avec les « collages » cubistes, par exemple. Bien des « *assemblages* » *qui combinent* la texture arachnéenne d'un grillage avec des pièces opaques semblent des « collages » tri-dimensionnels.

Une autre part de l'œuvre est davantage liée à la peinture des « *constructivistes* » russes des années *20. Certaines constructions* obliques de 1962 chez Caro, semblent des Malevitch ou des Tatlin sculptés. Et ses « sculptures-sur-table » qui épousent l'angle *comme une* « *montre* molle » de Dali, font penser à une écriture tri-dimensionnelle de Masson ou de Pollock.

Simulacres en fer, du faire de la peinture, mais qui sont paradoxalement des œuvres autonomes d'une superbe cohérence. Ses sculptures récentes ont abandonné la peinture, au propre et au figuré. Il ne les peint plus. Il se *contente d'assembler* des pièces de fer nu et rouillé dont la nature structurale n'appartient qu'au fer. Une pièce soudée à l'autre et, entre, des espaces et des *lieux*. Une fonction s'invente dans le jeu des formes et de leurs relations internes. La lecture d'une « sculpture construite » s'impose, où l'irrationalité des choix de l'artiste bascule tout d'un coup sur le versant de la nécessité *fonctionnelle. Inventée de toutes* pièces, la sculpture d'Anthony Caro excelle à nous donner ces « structures » où les hasards deviennent des nécessités.

JACQUES MICHEL.

★ Sculptures récentes d'Anthony Caro. Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux. Jusqu'au 19 mars.

EXPOSITION A L'ARC

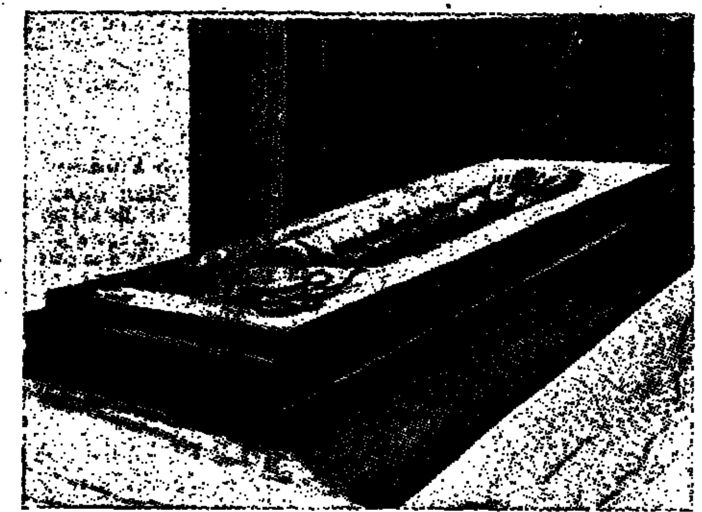
La musique du dessin

AUJOURD'HUI comme hier, le dessin est injustement boudé par le public et n'intéresse qu'un petit nombre d'amateurs. Il ne se vend pas, ou se vend mal, bien qu'il soit moins coûteux que la peinture, plus séduisante. Les artistes ne l'ignorent sûrement pas, mais cela ne les empêche pas de prendre crayon et papier ; si bien qu'il se pourrait plus tard que les années 70 ressortent, dans les histoires de l'art, comme étant celles de la recherche graphique. Besoin de trouver, de se trouver, de se retrouver, de questionner les formes, de rationaliser une démarche créatrice ; besoin de se démarquer par rapport aux générations précédentes : il y a là tout un contexte favorable à l'épanouissement du dessin, une conjoncture dans laquelle intervient autant un déplacement du goût — celui-ci peut maintenant admettre l'art académique — que les développements de l'art conceptuel, à qui le dessin est à peu près ce que le tube de couleur était à l'abstraction des années 50.

L'exposition de l'ARC, qui montre quelques aspects du dessin contemporain, ne correspond peut-être pas à ce qu'on souhaiterait en la matière. C'est une exposition à plusieurs voix, des voix qui ont leurs dadas et sont un rien partiales et partielles ; c'est bien dommage. Cela dit, elle présente de très belles choses, du côté surtout de ceux qui s'attachent à fouiller la texture des objets, qui donnent dans le détail et le minutieux, font pour le plaisir de faire. C'est le cas dans la première partie de l'exposition signée Pierre Léonard.

On y trouve une série de sept dessins sans titre de Jim Dine sur fond de papier jaune ; sept dessins : sept types de brosses présentées à la verticale, avec leur manche galbé, leur gaine et leurs poils, mises en relief par un jeu d'ombres un peu floues, crayonnées avec cette élégance, cette facilité qui caractérise l'artiste. Même recherche d'épuisement du sujet avec Garel dans une série de dix dessins de boîtes émergeant de la page noircie au fusain. Même ironie du thème, surtout : celui des instruments pour passer la couleur. Les boîtes de Garel sont des boîtes de peintures, traitées au noir, avec un travail méthodique d'effets de lumière sur la surface métallique des coffrets ouverts, et même cabossés, dont on devine seulement le contenu rangé dans des compartiments.

Ce pouvoir d'étrangeté du clair-obscur et des mises en perspective, l'Anglais Michael Sandle l'exploite aussi, en le tirant vers de plus inquiétants rivages dans une suite — encore — à l'encre de Chine et aquarelle sur le thème du sommeil et de la mort : des monuments funéraires bien outillés, tombes au dedans capitonné, équipées de tuyaux horribles, et insolites. Dans ses « slepping machines », Sandle utilise et confronte plusieurs techniques : traits de plume et lavis, hachures et taches, qui assurent le passage d'un climat brumeux d'inquiétude à la précision glacée du détail.



« Mort artificielle » (1976). Michaël Sandle.

***

Le crayon peut aller là où le pinceau ne va pas, plus loin dans la qualité rendue d'un tissu froissé, d'une motte de terre fraîchement retournée. Sa pointe peut fouiller, gratter jusqu'à l'épuisement, pour mettre en évidence la matérialité d'objets indéterminés, les rendre crédibles. Ce décalage, on l'a chez Gäfgen, bien sûr, avec ses Rouleaux et ses Eléments enveloppés, *planches et blocs ficelés dans des bâches. On l'a, autrement, chez Titus-Carmel, plus raffiné, plus sophistiqué encore, quand il se livre à ses variations sur les* Bâtons des quatre saisons. *Il déploie toute la panoplie des possibles : techniques mixtes associant crayons, aquarelles, noirs, couleurs, calques scotchés et collages de baguettes vraies raccordées par des petits pansements qui se superposent aux bûches liées par des chiffons, et qui, elles, sont peintes.*

Dans cette partie de l'exposition d'autres propositions nous ramènent à des recherches autres, qui peuvent porter sur la qualité du papier. Le dessin n'est plus du dessin au trait, mais un dessin sans crayon, qui est fait avec les déchirures du papier : les « Papiers pleins » de Degottex, papiers grattés, lacérés. Il y a des dessins de peintre, à la couleur et à la matière, avec Tapiès, des dessins de sculpteur, ceux d'Ipoustéguy, rares exemples consacrés ici à l'étude du corps, études pour un « dépouillé », en l'occurrence une version personnelle, c'est-à-dire tragique, tracée au sang — en rouge et bleu, — de l'écorché. Ils pourraient aussi bien appartenir à la deuxième partie de l'exposition : le dessin au travail, selon Jean-Marc Poinsot, ainsi d'ailleurs que la série de Christo sur les enveloppements de reliefs — des dessins de paysages à part entière, mais aussi des projets à réaliser.

Le propos du dessin au travail *qui réunit moins de vedettes, et plutôt des artistes plus jeunes, n'est pas toujours explicité. Seuls quelques cas de dessains sont montrés par des ensembles assez clairs pour montrer l'évolution d'une recherche. Ici le dessin est plutôt réflexion méthodique, planification d'un travail. Une extrême : les projets de certains artistes de Support-Surface, Grand, Saytour, Valensi et Viallat, des feuilles faites en 1970-1971, pour être publiées, comparables à des pages de manuels de bricolage, de broderie ou de passementerie. Et puis, un peu pêle-mêle, des dessins de Clareboudt, qu'il serait amusant de confronter avec ceux de Titus-Carmel, histoire de montrer des détournements d'objets presque identiques vers des horizons mentalement différents. Des dessins d'Alain Joubert — la ligne qui engendre un relief trompeur — ou de Middleton — le relief vrai, à peine marqué d'un petit carré collé, qui se perd dans l'uniformité d'une surface. Dessins « figuratifs » de François Martin, cent cinquante-six feuilles quadrillées carbonées, l'empreinte du carbone sur la feuille suivante servant de prétexte à variations et métamorphoses d'objets quotidiens, du stylo à la tasse, de l'arbre au chou, des lèvres aux cuisses écartées... Assez joli.*

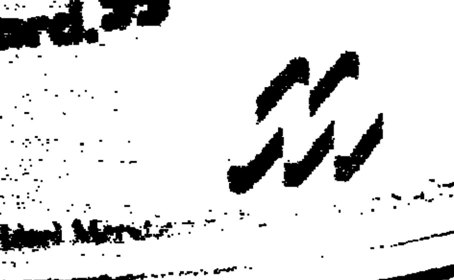
***

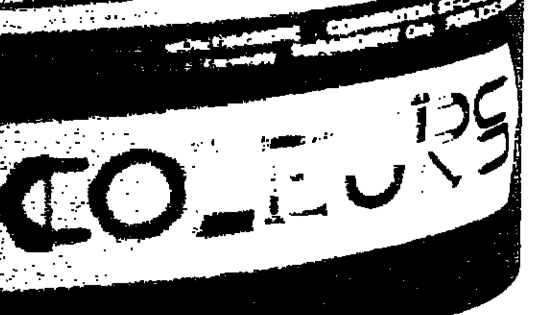
Il faut mettre à part la troisième partie de l'exposition, importante, impressionnante par sa documentation, que Liliane Touraine a intitulé musi-graphies. *L'idée est excellente : avoir réuni des partitions de quelque quarante compositeurs contemporains pour montrer que la musique c'est, comme le disait Stravinsky, de la calligraphie. Que ceux qui n'en seraient pas convaincus se penchent sur quelques morceaux de* Bussoti, d'Earl Brown ou de Jean-*Yves Bosseur. Quand la notation devient suggestion d'une direction musicale, hypothèse de travail plus qu'exécution, quand elle admet l'improvisation et l'aléatoire.*

On a souvent dit et montré que *la peinture était allée puiser du neuf du côté de la musique (*Klee et Schoenberg, pour ne citer qu'un exemple), mais nous avait-on montré *que la musique aussi peut* s'aider des arts plastiques ? Echanges de bons procédés.

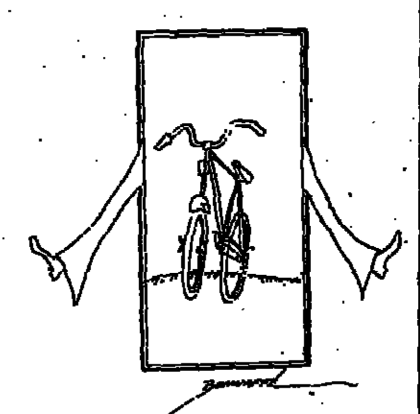
GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC, musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 12 avril.





Une sélection


« Jour de fête », de Jacques Tati vu par Bonnaffé.

Cinéma

LE COUP D'ÉTAT
de Patricio Guzman

Le second volet de la Bataille du Chili, *la période cruciale qui sépare la première tentative de putsch du 29 juin 1973 et le coup d'Etat du 11 septembre. Ni simple actualité ni thèse de doctorat, l'analyse à la base, dans la réalité quotidienne, des événements et interventions politiques qui ont conduit à ce dénouement, un regard distancié et proche à la fois sur les contradictions entre la droite et la gauche, mais aussi à l'intérieur même de la gauche. Une nouvelle façon de raconter l'histoire par ceux qui l'ont vécue et filmée au jour le jour.*

DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES
de Marguerite Duras

Le monde de Marguerite Duras, sa « musica » personnelle, cette manière qu'elle a de faire naître de quelques événements insignifiants, de quelques phrases banales, une réalité dramatique. Ici l'amour d'une mère, une vieille dame venue chercher son fils, l'enfant de son cœur, celui qui jadis passait des journées entières dans les arbres et qui n'est plus aujourd'hui qu'un gigolo défraîchi. Une mise en scène simplifiée à l'extrême, le huis clos d'une salle à manger, d'une boîte de nuit, l'admirable présence de Madeleine Renaud, et l'on est bouleversé. Un beau film, un grand auteur.

PROVIDENCE
d'Alain Resnais

Voyage au bout d'une nuit, voyage au bout d'une vie, ce film nous plonge dans l'univers mental d'un vieil homme — un écrivain — qui, au cours d'une insomnie provoquée par la maladie et la souffrance, s'abandonne à ses fantasmes et transforme des membres de sa famille en personnages de romans, révélant ainsi les sentiments véritables qu'il éprouve à leur égard. Exploration de la conscience, coexistence du réel et de l'imaginaire. La « rentrée » superbe de Resnais.

JE DEMANDE LA PAROLE
de Gleb Panfilov

Le portrait d'une femme, maire de sa ville et député au Soviet suprême, qui s'est réfugiée dans le dogmatisme pour résister à la fatigue et aux déceptions d'une vie partagée entre sa famille et ses responsabilités officielles. Gleb Panfilov nous livre sa subjectivité, ses émotions, ses sentiments individuels et la vérité humaine d'une émancipation féminine à l'intérieur de la société soviétique.

LE PRÊTE-NOM
de Martin Ritt

Victimes eux-mêmes du maccarthysme dans les années 50, le scénariste Walter Bernstein et le réalisateur Martin Ritt ont choisi la dérision, se sont appuyés sur le merveilleux humour juif de Woody Allen pour recréer, avec une vigueur vengeresse, ce temps de l'hystérie anticommuniste et de l'intolérance absurde aux Etats-Unis.

CŒUR DE VERRE
de Werner Herzog

Une vision mystique du réalisateur de Aguirre, la colère de Dieu *et de* l'Enigme de Kaspar Hauser *: l'apocalypse prophétisée par un berger bavarois, le désarroi d'une population placée sous hypnose, la beauté grandiose de décors naturels qui furent avec la menace imminente.*

LA ROSE ET LA FLÈCHE
de Richard Lester

Retour de guerre de Robin des Bois, fatigué, meurtri. Contrairement à ce qu'il avait fait dans les Trois Mousquetaires, *Lester ne détruit pas le mythe. Il le réduit à ses dimensions humaines et son film est une belle réflexion sur le temps qui passe.*

Reprise
JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati

Le premier long métrage de Tati, qui n'était pas encore Monsieur Hulot, *mais François, facteur rural. Les gags d'un inventeur génial qui observe le réalisme de la vie quotidienne.*

— ET AUSSI : *Une femme, un jour,* de Léonard Keigel (deux femmes et la tendresse) ; la reprise du *Troisième homme,* de Carol Reed, et des *Trois valses,* de L. Berger ; *l'Esprit de la ruche,* de Victor Erice (les monstres de l'enfance et de l'histoire) ; *Todo modo,* d'Elio Petri (à boulets rouges contre la démocratie chrétienne) ; *l'Apprenti salaud,* de Michel Deville (un vieux célibataire en proie aux démons du vol et de l'amour) ; *le Désert des Tartares,* de Valerio Zurlini (une galerie de portraits dans une forteresse métaphysique) ; *le Juge Fayard dit le Sheriff,* d'Yves Boisset (un petit juge se jette contre un mur de corruption) ; *Cocorico ! Monsieur Poulet,* de Damouré, Lam et Rouch (à travers le Niger, « Ciné-Plaisir » en 2 CV).

Théâtre

HISTOIRES DE L'ONCLE JAKOB
au Récamier

A partir d'un roman, Jakob le menteur, *Jacques Kraemer, trente ans, s'interroge sur un passé proche et déjà mythique tant son horreur fut exemplaire : celui des ghettos où, en attendant l'extermination, pourtant, on vivait soutenu par l'amour, l'humour et des espoirs fous. Appel au théâtre, ce jeu de la vie. Appel à l'histoire, aux sensations diffuses tirées de la mémoire. Et nous, comment vivons-nous ?*

LE GRAND PARLER
au Théâtre Essaïon

Contes fabuleux des Indiens guaranis coulés dans le creux de l'oreille par les comédiens de l'Atelier Philippe Adrien, aviateurs géants explorant la petite île de Robinson. Une méditation fiévreuse à partager.

LA TENTATION OCCIDENTALE
au Théâtre Essaïon

La chevauchée fantastique, à travers brousse et forêts, de cinq colons chassés d'Afrique par un peuple en révolte, se termine au pied du Centre Pompidou. Déchaîné et très drôle.

LA JEUNE FILLE VIOLAINE
au Biothéâtre

Dans une campagne au fort caractère, couverte de cristaux de neige ou de prunes rouges éclatées, selon la course du soleil, trois femmes et trois hommes combattent avec l'ange. Une mise en scène aussi pure qu'inspirée, et les risques magnifiques que prennent les acteurs donnent bien aux paroles de Claudel, gorgées de sève terrestre, de sang, et plantées dans le ciel, leur force incroyable. Du très grand théâtre qui laboure ses témoins.

ÉTRANGE PALEUR
aux Blancs-Manteaux

Jean Bois revient, poète de l'invective et du langage exaspéré. A la recherche d'une tendresse éperdue, la famille grimace et éclate sous le choc du rire et de la colère.

— ET AUSSI : *la Jeune Lune* à la Cartoucherie (des inventions par milliers) ; *les Dames du jeudi,* au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *les Mirabelles* à la Cour des miracles (les travestis se sophistiquent). *L'Otage* au TEP (pour Sylvia Genty) ; *Vole-moi un petit milliard* au Sorano (Annabel s'amuse) ; *la Surface de réparation* au Gérard-Philipe de Saint-Denis (un dialogue athlétique).

Musique

CARMEN
à Nantes

Une nouvelle Carmen (Anne Howells) séduit un Don José qu'on n'attendait pas (Alain Vanzo) ; il l'aime, elle le trompe et tout recommence... René Terrasson, qui consacre la saison de l'Opéra de Nantes au répertoire français, tient une fois de plus l'occasion de prouver que l'art lyrique ne meurt pas en province. (Vendredi 25 février, 1er, 3 et 5 mars à 20 h. Dimanche 27 en matinée.)

LE DIMANCHE A PARIS

Quand on a vu Beaubourg, il reste encore à découvrir le charme discret du dimanche matin au Théâtre d'Orsay. Sans égards pour la tradition, Sheila Armstrong y chante Haendel dès 11 heures, puis Schumann, Haydn et Britten, accompagnée par John Conestable (dimanche 27). Pour ceux qui se lèvent tard, Jean-Philippe Collard joue le deuxième concerto de Liszt aux Concerts Lamoureux (à 17 h. 45, salle Pleyel), et Georges Pludermacher rencontre le Trio à cordes français sur la scène du palais Garnier (à 18 h. 30).

GABRIELE FERRO DIRIGE MAHLER

« La seule sixième malgré la Pastorale », disait Alban Berg d'une des symphonies les plus singulières de Gustav Mahler. Marches, fanfares, apothéoses tragiques, l'occasion pour Gabriele Ferro de montrer de quoi est capable l'Orchestre national de France lorsqu'il se trouve entre les mains d'un jeune chef de cette envergure. (Théâtre des Champs-Elysées, mercredi 2 mars à 20 h. 30.)

— ET AUSSI : C. M. Giulini retrouve l'Orchestre de Paris (jeudi 24, au Palais des congrès, samedi 26, à 10 heures au Théâtre des Champs-Elysées : Mozart, Ravel, Bruckner). Tannhäuser *à la salle Pleyel* (Prestige de la musique : vendredi 25). Musique contemporaine : lundi à 20 h. 30 au Palais des Arts (Takemitsu, Jolas, Wolf, Guezec, Parmegiani) et jeudi 3 mars au Théâtre de la Ville (Ensemble Intercontemporain. Direction : M. Gielen). *Au programme* : K. Huber, E. Denisov, L. Dallapiccola. Pour clore un « mois Dutilleux » le Quatuor Parrenin donnera à Toulouse la seconde audition du *Quatuor* le lundi 28 (analyse au centre culturel le jeudi 24 à 21 heures).

Variétés

CLAUDE NOUGARO
à l'Olympia

La sensibilité de Nougaro, entre la tendresse et la violence, et la manière de cogner contre les mots et les notes.

JEAN-PAUL FARRÉ
à la Péniche (quai de Valmy)

Jean-Paul Farré dans des chansons à histoires, des chansons-flash, des chansons-fleuves. (A partir du 1er mars.)

Expositions

ANDRÉ DERAIN
au Grand Palais

Une rétrospective qui nous vient de la villa Médicis (le Monde *du 16 décembre 1976). La première exposition importante consacrée à Derain depuis celle du Musée national d'art moderne au lendemain de la mort de l'artiste en 1954. Avec une soixantaine de tableaux, des dessins, quelques sculptures et un ensemble de maquettes de théâtre, elle retrace un parcours pictural dont d'aucuns ne manqueront pas de dire qu'il commença bien, fort bien — dans la « cage aux fauves », — et finit très mal, à l'ombre de Corot, Poussin et des Hollandais du dix-septième siècle.*

MARCEL DUCHAMP
au Centre Georges-Pompidou

Duchamp, Marcel, l'excentrique joueur d'échecs, traité avec tout le respect que l'on doit aux grands classiques ; en l'occurrence, un classique de la remise en question de l'art. Peintures de nus d'avant le Nu descendant l'escalier, *peintures et objets en tout genre d'après ; la* Mariée du Grand Verre, *sur lequel on n'a pas fini de gloser, et ses « remake », presque tout est là. Mais la plus exhaustive des rétrospectives Duchamp peut-elle rendre compte d'une œuvre dont la plus grande est peut-être une vie ?*

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN
à l'ARC

Lire notre article page 15.

GEORGE SAND
à la Bibliothèque nationale

Des centaines de documents, de portraits, de lettres, de caricatures, évoquent aussi bien l'écrivain, la militante socialiste, le « cœur innombrable », et la bonne dame de Nohant, que le milieu où elle vécut, qu'elle créa autour d'elle, et qui rassemble les noms les plus illustres du siècle.

LA PORCELAINE DE KUSUBE
au Musée des arts décoratifs

Une centaine d'œuvres récentes pour faire connaître un céramiste japonais presque centenaire, Yaichi Kusube, inventeur de nouvelles techniques de « saïen » — lire kaolin coloré.

— ET AUSSI : *Vieira da Silva,* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Les acquisitions du Cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne, à propos de Nice* et *Archéologie de la ville,* au Centre Georges-Pompidou.

— EN PROVINCE : *Jean Dubuffet,* au Havre. *L'écorché* et *la collection Baderou* (lire notre article page 13) au Musée des beaux-arts de Rouen. *Fantin-Latour et Richard Hamilton,* au musée de Grenoble. *Trois musées trois collections,* au musée Cantini, à Marseille. *Carle Van Loo,* au musée Jules-Cheret, à Nice. *La Boite* à la Maison de la culture de Rennes. *La Nouvelle Subjectivité,* au Centre d'échanges Lyon-Perrache.





Un essai sur le narcissisme

Le mouvement pétrifié

LES livres sur la pédagogie *de la danse* sont rares en France, où cet art n'est pas considéré comme une disci*pline éducative. La* prédominance de la danse classique a suscité des traités techniques, et des essais esthétiques, alors qu'aux Etats-Unis *la danse mo*derne, intégrée à l'enseignement *à tous les niveaux,* a donné lieu à une abondante *littérature à* caractère psychologique.

Aujourd'hui où l'on commence *à se préoccuper des pratiques* culturelles et où s'accrédite la thèse d'une démocratisation de la créativité par la danse, le livre de Claude *Pujade-Renaud,* « Danse et Narcissisme en éducation », ouvre tout un champ *de réflexions sur ces problèmes.* Son originalité vient de *ce qu'il* part du corps — premier maté*riau* dont dispose chacun d'entre nous — et non pas *de la technique* conçue pour la scène. S'appuyant sur une enquête réalisée *auprès de quatre* cents élèves d'institutions scolaires et de maisons de jeunes — en partie non *professionnels,* — l'auteur entreprend une *analyse comparée de* l'enseignement de la danse classique et de la danse moderne, *en mettant l'accent sur l'aspect* social de cette forme d'expression.

Elaborée au dix-septième siè*cle, la danse classique* fut d'abord un dressage comme l'équitation, et un *cérémonial* du *corps,* visant à une régulation *des passions. A la fin du dix*huitième siècle, sous l'influence des philosophes, elle se situe *dans le domaine* du langage, mais pour une *communication régle*mentée. Cette conception détermine un modèle de relations spé*cifique : professeur* démonstrateur-élève imitateur.

Dans la danse contemporaine, il n'y a pas une technique à *transmettre, une règle préétablie,* mais plutôt une stimulation par le professeur de la créativité de l'élève. Une des grandes nou*veautés de la modern dance* est d'avoir considéré la recherche pédagogique et la recherche esthétique comme une seule et *même démarche.*

Claude *Pujade-Renaud,* prenant en compte l'apport des sciences humaines, s'efforce de dépasser la vieille querelle des anciens et des modernes pour dégager une articulation entre techniques et idéologies dans les deux formes d'enseignement. *Le symbole de leur différence, c'est* le miroir sans lequel ne se conçoit pas l'étude de la danse classique ; il *en souligne le ca*ractère visuel, le triomphe de la symétrie, la frontalité de la scène *à l'italienne* qui étale le corps aplati sur « l'en-dehors ». Il isole l'élève attaché à capter sa *propre image* ou celle du professeur. *Mais ce reflet de lui-même,* il ne peut en saisir le mouvement qu'à *l'arrêt*... pétrifié.

La *danse moderne rompt avec* cette fascination spéculaire parce que le mouvement part de l'in*térieur du corps. L'élève qui joue* avec l'espace est sans cesse en rupture d'équilibre ; il se concen*tre sur un travail de volume plus que de surface. Préoccupé de* dialoguer avec le sol, de communiquer avec les autres dan*seurs, il n'a pas le loisir de se* référer au miroir : « Comment éprouver les limites entre le dehors et le dedans et, éventuel*lement, les abolir si on les* contrôle sans cesse ? »

Toute la nouvelle pédagogie *tend à une expérience directe du* corps. L'exploration kinesthésique directement transmissible au spectateur devient le fondement *d'une connaissance de soi et* d'un éveil de potentialités créatrices. La danse ainsi pratiquée peut être un moment catalysateur favorable à une *interrogation,* à des amorces de déblocage — la redécouverte, par exemple, *d'une érotisation et d'une sexua*lité évacuées de la danse classique. Certains sujets ayant participé à l'enquête estiment même *avoir opéré à travers ce processus* de désinhibition une prise de conscience d'ordre politique.

Cet essai mérite d'autant plus d'être signalé que Claude Pujade-Renaud, *elle-même professeur* d'éducation physique, spécialisée dans l'enseignement de la danse, a su éviter la confusion généralement entretenue entre la danse et l'expression corporelle : « Une frange peut exister entre les deux avec des thèmes d'improvisation similaires, conclut-elle, cependant, en danse, le projet est bien d'aboutir, à plus ou moins long *terme, à une mise en forme.* »

MARCELLE MICHEL.

★ *Danse et Narcissisme en éducation,* collection Science de l'éducation. Editions E.S.F., 36 F.

« LE STYLE ET L'IDÉE » de Schoenberg

Détruire les certitudes

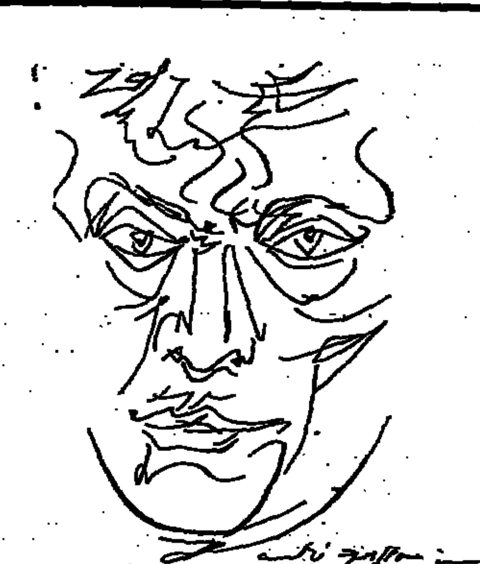
« SCHOENBERG est mort. » On pouvait penser cela il y a vingt-cinq ans, l'écrire même, et trouver pertinente une affirmation polémique qui avait moins l'excuse de l'actualité et de la jeunesse : c'était, pour une génération, l'invitation à aller de l'avant, le cri libérateur, le premier non opposé au père adoptif.

Mais les choses ont changé : n'étant plus le dieu des uns, l'auteur du Pierrot lunaire a cessé d'être la cible des autres, et cette boutade reste comme le témoignage d'une époque révolue : les contradictions de Schoenberg ne nous inquiètent plus. Nous ne nous sentons donc plus obligés de n'en retenir que les aspects négatifs (c'est-à-dire non-reproductibles), et même il serait temps d'attacher un peu moins d'importance à l'aspect purement théorique de l'œuvre de Schoenberg et davantage à l'énigme qu'elle propose en guise de leçon.

En France, où seuls certains écrits de Schoenberg avaient été publiés, et encore ne l'avaient-ils été le plus souvent que comme caution discutable ou comme les tables d'une loi nouvelle, les préjugés les plus mal fondés persistent avec l'apparence de l'authenticité. La traduction d'un recueil de textes paru aux Etats-Unis en 1950, sous le titre Style and Idea *(le* Style et l'Idée*), augmenté lors d'une nouvelle édition d'un grand nombre d'articles publiés en diverses occasions — Schœnberg était un écrivain infatigable — ou restés à l'état de brouillon, n'est pas un luxe, quoi qu'elle arrive bien tard. Mais, pour deux raisons, on ne s'en plaindra pas : d'abord, elle ne risque plus d'alimenter ce qu'on doit appeler maintenant des querelles de chapelle ; ensuite, elle peut s'adresser à des lecteurs possédant dans leur discothèque l'enregistrement des œuvres auxquelles il est fait référence, voire même certaines partitions, car on ne comprend la valeur et la portée exacte de la plupart des exemples que si on est à même de les situer dans leur contexte : malgré les apparences, il s'agit moins souvent d'une auto-justification que d'une invite à approfondir certaines données de la musique, étant entendu que* « les lois de l'art ancien valent aussi pour l'art nouveau ».

Si Schoenberg réserve une place non négligeable à l'exposé de certains principes de composition qu'il a adoptés, il affirme d'autre part qu' « un créateur s'impose par ses œuvres, non par ses idées » *(ce qui ne veut pas dire qu'il ne doive pas en avoir ou se garder de les exprimer), s'excusant ainsi de prendre si souvent la plume de l'écrivain pour répondre aux attaques de la critique parce que celle-ci préfère toujours les mots aux notes. Ce faisant, il souligne également le peu d'intérêt, voire le danger qu'il y aurait à connaître ses théories en ignorant les subtilités de leur mise en application, jamais aussi systématique que certaines analyses ont voulu le faire croire.*

Le Style et l'Idée *n'est donc pas le livre qui permettra d'apprécier la musique de Schoenberg si on ne l'aime déjà,* « nous avons des oreilles pour cela », *mais, au moins, de détruire certains préjugés. Comportant de nombreuses citations musicales, il ne se présente pas non plus comme un ouvrage purement technique, esthétique ou théorique, et, malgré les déclarations de principe qu'il contient, malgré l'assurance orgueilleuse du ton (nous sommes loin de l'arrogance gratuite de ses détracteurs), celui qui voudrait prendre à la lettre ou, plutôt, donner une valeur absolue à toutes les réflexions contenues dans ces quatre cents pages n'en tirerait que des certitudes inutiles. Les arguments, les analyses, les commentaires de Schoenberg posent plus de problèmes qu'ils ne proposent de solutions.* « De cet enseignement, l'élève devra retirer le fait qu'il doit venir à bout de tous les problèmes et non la façon d'en venir à bout. » *(Schoenberg évoquant le rôle du pédagogue).*



Schoenberg, par André Masson.

En quatre-vingt-six textes de longueur très variable, allant du simple billet d'humeur (« Est-ce loyal ? », *réponse à l'accusation de* « bolchévisme »*) à la dissertation analytique (*« Brahms le progressiste »*), Schoenberg aborde les sujets les plus divers : la musique moderne, la sienne, celle des autres, le nationalisme, la critique et les musicologues, la composition avec douze sons, l'harmonie, le contrepoint et la fugue reconsidérés au vingtième siècle, l'exécution musicale, les possibilités d'une notation simplifiée, l'enseignement. Il consacre des études à certains compositeurs du passé : Bach, Liszt, Mahler ; les noms et l'exemple de Beethoven, de Mozart, de Wagner, reviennent sans cesse dans son argumentation — Schoenberg n'écrit pas pour le plaisir : chaque texte est un combat, — et si certains s'étonnent de le voir rendre hommage à la richesse et à la spécificité de l'inspiration de Gounod, au même titre qu'à celle de Debussy, de Schumann et de Mendelssohn, ou citer Fra Diavolo parmi les ouvrages qui peuvent figurer en bonne place au répertoire d'un théâtre lyrique, c'est qu'ils n'ont pas bien saisi le sens du titre :* le Style et l'Idée.

Pour Schoenberg, le style est un élément secondaire, produit d'une époque, d'un contexte, une simple particularité, il vient par surcroît. L'idée constitue l'essentiel d'une œuvre, c'est l'or qui, quel que soit la façon du joyau ou la main qui le porte, jette ses feux à la lumière.

Déjà, dans la Main heureuse, *son second opéra, Schoenberg faisait dire tranquillement au personnage central, alors qu'il tentait, d'un seul coup de marteau, de forger un diadème :* « C'est ainsi qu'on fait les bijoux » *(« So schafft man Schmuck »). A l'énigme des œuvres s'ajoute avec ce livre l'énigme de la pensée. De l'aveu implicite de l'auteur :* « Seul est capable de comprendre un problème celui qui aurait pu le résoudre par lui-même. »

GÉRARD CONDÉ.

★ Arnold Schoenberg, *le Style et l'Idée,* traduction par Christiane de Lisle, éditions Buchet-Chastel, 1977, 386 pages, 97,60 F.

Au Pavillon de Paris

Le Pink Floyd ou le mythe d'une aventure

PENDANT très longtemps, il *n'a vraiment pas été un* groupe comme les autres, il a su préserver son intégrité, *son originalité,* une volonté assumée en commun par une somme de travail. Il a mis beaucoup de soin pour préparer ses *spectacles, ses disques dans un* esprit, une démarche orientée vers la recherche de nouvelles formes d'expression.

Aérienne, structurée, élaborée, *délire de sons, de cris et de* lumières, la musique du Pink Floyd, que les Anglais ont étiquetée un jour comme étant du *« space rock », du rock spatial,* a exploré des espaces intérieurs, découvert de nouveaux horizons *poétiques, mis l'accent aussi sur* une dimension esthétique très pure. On allait à un concert du Pink Floyd pour « planer », c'est-à-dire *par sensation.* Il y avait une espèce de vibration du temps et c'était un peu *comme un voyage.*

Parce qu'ils ont voulu se *renouveler* constamment, Rick Wright, Nick Mason, Roger Waters et David Gilmour, les quatre Pink Floyd ont cherché, *essayé beaucoup* de possibilités, propagé en son temps le « light show », travaillé sur l'idée de spectacle total, mêlé le rock et les *ruines d'une civilisation* (Pompéi), le rock et l'image *(More, la Vallée),* le rock et la danse (malheureusement avec un *chorégraphe — Roland Petit* — et une compagnie qui étaient à l'opposé de l'univers sonore *du groupe),* le rock et la forme classique *(Atom Heart mother* joué notamment au Festival de Bath avec des chœurs et un *orchestre classique). C'est* sans doute pourquoi le groupe, fondé il y a aujourd'hui onze ans, est l'un des rares à avoir touché un *public plus large que celui* de la musique rock. *Dark side of the moon,* un de leurs albums, s'est vendu, en France, à 750 000 *exemplaires — ce qui* ne s'est jamais reproduit depuis pour un disque rock.

Depuis quelques années pourtant, il semble bien que d'autres *groupes aient* pris dans la recherche la relève du *Pink Floyd.* Non que les membres du Pink Floyd aient été absorbés par *un quelconque* statut de « rock stars » qu'ils *n'ont jamais eu,* ou par le show business. Les musiciens du Pink Floyd ne *remplissent pas leurs vies avec* des tournées et n'enregistrent pas inconsidérément. Ils ont *toujours pris leur temps.*

Cependant, aujourd'hui, ils paraissent manquer de perspectives *comme le confirme la* tournée de promotion de leur dixième album *(Animals).*

Le spectacle du Pavillon de Paris est, bien entendu, excel*lent et il est agréable* de retrouver des climats typiques joués par des musiciens accomplis. Mais on souhaiterait que le *groupe ne se contente pas* de préserver le *mythe* d'une aventure.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Pavillon de Paris, *porte de Pantin,* mercredi 24 et jeudi 25 février, 20 h.

LE CINÉMA A VINCENNES

Une expérience originale gravement menacée

MAI 1968 et les remous qui en résul*tèrent dans la profession* ensei*gnante* ont permis pour la première fois au cinéma d'entrer à part entière dans les universités. Des critiques, des théoriciens, *des professeurs déjà titularisés mais obligés* d'enseigner d'autres disciplines, même si le cinéma était leur intérêt principal, peuvent *désormais lui consacrer à plein temps leurs* énergies. Mais toutes les universités subissent aujourd'hui, à des degrés divers, le contre-coup des mesures d'austérité décré*tées par le pouvoir : parmi elles une* université est particulièrement menacée, celle de Vincennes, et dans Vincennes, en première ligne, le cinéma.

Rappelons que Vincennes *naquit* en l'espace de trois mois, après les événements de 1968, sur l'initiative d'Edgar Faure, pour tenter autre chose, encourager la recherche et l'expérimentation, développer de nouvelles méthodes d'enseignement. Quatre départements d'art, autonomes, y sont créés : théâtre, arts plastiques, musique, cinéma. Le terrain nécessaire aux installations a été prêté par l'armée, qui le tient elle-même de la Ville de Paris ; l'engagement signé en 1968 vient à expiration cette année. L'université doit disparaître, les terrains ainsi dégagés seront soit rendus à l'armée soit repris par la Ville. *Déjà,* on prépare le grand déménagement, l'installation à Marne-la-Vallée semble décidée pour 1977-1978, les départements rentables, sérieux, propres, y seront transférés. *Les autres, en premier lieu les départements* d'art déjà mentionnés, le *lumpen* de Vincennes, risquent d'être purement et simplement rayés de la carte.

Cette politique s'est *déjà traduite par* deux mesures révélatrices : aucun nouveau poste d'enseignant n'a été créé cette année, quel *qu'en soit l'échelon, et la dotation en heures* complémentaires, qui conférait son originalité à cette université nouvelle, lui permettait d'embaucher des chargés de cours pour prodiguer dans chaque discipline un enseignement plus expérimental, « différent », a été ramenée de quatre-vingt-dix mille heures *en* 1975-1976, à *soixante-dix mille* heures pour 1976-1977, alors que le nombre des *étudiants* ne cesse de croître. Dans la pratique, cela signifie que les départements d'art pourront fonctionner jusqu'à la fin du mois de mars, les chargés de cours devant *se contenter d'être payés cinq mois.* Tout salaire au-delà de cette date dépend du bon vouloir du prince.



En vertu d'une loi de 1973, modifiée par le décret d'août 1975, sur le chômage économique — le salarié *en chômage* peut percevoir jusqu'à 90 % de son salaire normal, — Vincennes est habilitée à accueillir des chômeurs en stage de recyclage dans le cadre de la formation permanente, ce qui leur permet de percevoir l'intégralité de leur salaire antérieur. Avec ou sans salaire d'appoint, Vincennes est *ouverte à tous, ignore* les barrières universitaires traditionnelles, perpétue, peut-être la dernière en France, le mythe de 1968.

Théorie et pratique

Dans une brochure informative datant d'un an mais toujours valable, il est précisé que le département *cinéma* de Vincennes ou, plus exactement, le « département cinématographique et audiovisuel de Paris-VIII » s'impose un double objectif : il ne veut pas « *se limiter à un enseignement uniquement théorique du cinéma, calqué sur celui de la littérature* » ni, « *à l'opposé, être une doublure des écoles de cinéma existantes (IDHEC, Vaugirard), qui reproduisent une division des tâches et traitent la technique comme un domaine neutre et innocent* ».

En clair, cela signifie qu'on ne saurait séparer théorie et pratique, que la technique n'est pas une fin en soi, mais aussi que la seule spéculation critique conduit à une impasse. Plus concrètement, selon les termes d'un rapport récemment envoyé aux instances *supérieures,* « *l'introduction du cinéma et, plus largement, de l'audiovisuel à l'Université est aujourd'hui un fait irréversible* » ; on ne peut se contenter de « subir » cet audiovisuel. Il faut maîtriser le phénomène ; le désarroi qui résulte parfois de la *méconnaissance de ses possibilités* ne peut être compensé que par une étude poussée au niveau des connaissances, de l'utilisation, de la perception et de la communication.

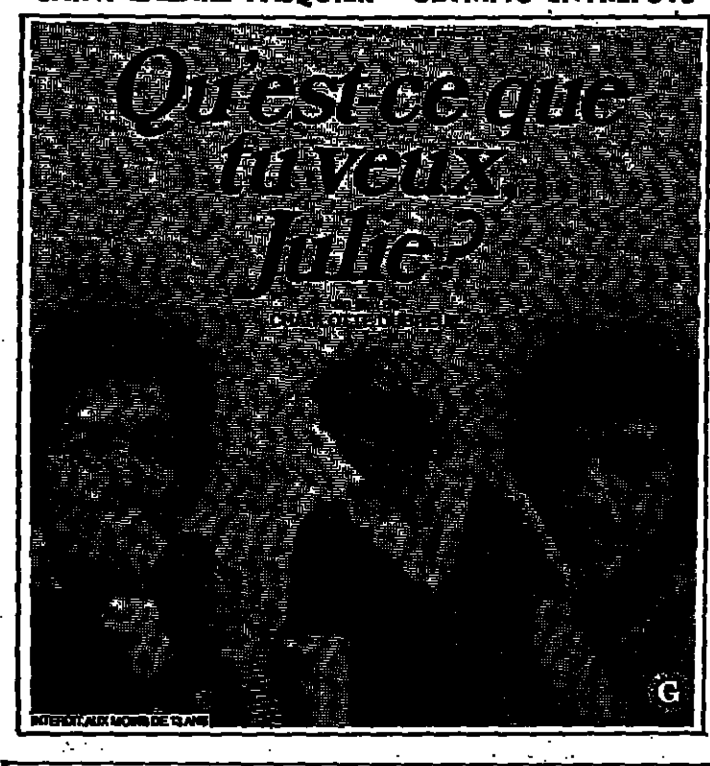
Là, Vincennes innove par rapport aux autres formes d'enseignement de l'audio*visuel en France* : cinéma et vidéo y sont perçus comme inséparables, et l'on rejoint la préoccupation des universités de pointe américaines, MIT à Cambridge, Massachusetts, ou les Media *Center de Houston* (Texas) et de Buffalo (Etat de New-York). Avec, peut-être, un plus grand souci de *commentaire* politique et social, dans un pays où l'information audiovisuelle est *rigidement* contrôlée, où enseignement et création sont codifiés selon des règles strictes (rejet *des formats* légers, jugés insuffisamment nobles).

Les diplômes délivrés par le département cinéma de Vincennes, comme ceux des autres *départements* d'art, ne donnent au mieux qu'une licence libre (diplôme de premier cycle et maîtrise). A l'étranger, ils gardent leur prestige ; de nombreux anciens élèves travaillent régulièrement dans leur pays : Liban, Algérie, Maroc, Iran, Amérique du Sud. Parmi ceux-ci, on relèvera les noms de Renaud Victor *(Ce gamin-là)* et Sidney Sokhona *(Nationalité immigrée).* Les enseignants demandent, d'une part, la garantie de l'emploi et, d'autre part, souhaitent que les étudiants *diplômés* puissent enseigner dans les lycées.

Sur le fond, l'enjeu est sérieux : quel est le rôle du *cinéma dans notre société, cinéma* et vidéo inséparables ? Acceptons-nous, comme les Américains, d'affronter la civili*sation de l'audiovisuel ?* L'audiovisuel doit-il être accessible à tous ceux que cela intéresse ou rester le privilège de spécialistes murés dans leur pouvoir discrétionnaire ? A travers un *modèle de cinéma,* un *modèle* de société est remis en question : quelles libertés peut s'autoriser la société libérale ?

LOUIS MARCORELLES.





Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche.)

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

ACQUISITIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE : *1971-1976.* — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 7 mars.

Salle des contemporains.

GERHARD RICHTER. — Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

ÇA VA ? ÇA VA. — Entrée libre. Jusqu'au 7 mars.

Centre de création industrielle (entrée libre).

ARCHEOLOGIE DE LA VILLE. — Jusqu'au 13 mars.

ANATOMIE D'UN BATIMENT. — Jusqu'au 13 mars.

PAUL DAVIS. — *Jusqu'au 13 mars.*

FEMMES D'UN JOUR. — Jusqu'au *27 février.*

MUSEES

ANDRE DERAIN. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (231-81-24) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 11 avril.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi, 5 F. Jusqu'au 28 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F ; le samedi, 5 F. Jusqu'au 28 février.

LIBERO BADII, sculptures polychromes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 13 mars.

VIEIRA DA SILVA, gouaches. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mars.

MACCIO, peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

HENRI HAYDEN, paysages *de* la Marne. — Musée d'art moderne de la *Ville de Paris (voir ci-dessus).* Jusqu'au 6 mars.

RENE AUBERJONOIS, peintre vaudois. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 avril.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN. — ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 avril.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février. (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h. 30, et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

LA PORCELAINE DE KUSUBE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Tous les dimanches, à 16 h., cérémonie traditionnelle du thé par l'école Urasenké. Du 25 février au 21 mars.

GEORGE SAND. — Bibliothèque *nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62).* Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au *10 avril.*

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dimanche, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 28 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : LA FETE. — Musée *Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie* (720-85-46). Sauf mardi, de *10 h. à 17 h. 40.* Entrée : *5 F* Jusqu'au 13 mars.

GRANDES DEMEURES ANGEVINES DU XIXe SIECLE. L'œuvre de René Hodé entre 1840 et 1870. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

CENTRES CULTURELS

GRAVURES RUPESTRES DE L'AGE DE BRONZE. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). De 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. ; samedi et dimanche, de 14 h. à 18 h. Visites commentées, à 16 h., les jeudi 24 février et samedi 12 mars. Jusqu'au 16 mars.

PAUL-ARMAND GETTE. Iter suecicum, documents photographiques et notes. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

ABSTRACTIONS. Peintures contemporaines de l'Ontario. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mars.

HOLDERLIN ET LES POETES DU ROMANTISME SOUABE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (273-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

LE CABINET D'UN AMATEUR. Dessins flamands et hollandais des XVIe et XVIIe siècles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à *19 h.* Entrée libre, jusqu'au 6 mars.

PIER STEENSMA. — Le sommeil dans un contexte indien. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 *février.*

ESPACES ET LUMIERES. Dessins, *aquarelles, sérigraphies, bronzes.* — Institut audio-visuel, 40, rue de *Berri (633-59-16). De 9* h. *à 20* h., sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 5 mars.

GALERIES

MUSEE RUSSE EN EXIL. — Exposition en faveur des enfants des prisonniers politiques en U.R.S.S. *Galerie* Katia Granoff, 13, quai de Conti (033-41-92). Jusqu'au 28 février.

DISPARITE. Alexandre, Bleuet, Gamarra, Kang, Yim. — Galerie Harry Jancovici, 16, *rue* de Lille (261-43-13). Jusqu'au 19 mars.

VINGT-CINQ ARTISTES AUTOUR DE BREYTEN. — Galerie la Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). *Jusqu'au 15 mars.*

DOMINIQUE ANGEL : Sculptures. *CLAUDE BEAUJOUR :* tapisseries. — Paris-Sculpt, galerie de l'Université, 52, rue de *Bassano* (720-79-76). Jusqu'au 8 mars.

FREDERIC BENRATH. — *Galerie* D.-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 mars.

BERTHOLO. Peintures. — Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 12 mars.

FRANÇOIS BOUILLON. Dessins et instruments. — *Galerie* Charley Chevalier, 27, rue de La Ferronnerie (508-58-63). *De 14 h. 30 à 19 h. 30.* Jusqu'au 8 mars.

BERNARD BUFFET. *L'enfer de* Dante. — Galerie Maurice Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

L. CAPPIELLO, affichiste. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (326-18-66). Jusqu'au 31 mars.

ANTHONY CARO. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 19 mars.

ALAN CHARLTON. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 12 mars.

ANTONI CLAVE. Gravures pour « la Gloire des rois » de Saint-John Perse. — Galerie Bagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 5 mars.

RAYMOND-COUDRIN. — Galerie Philippe-Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 5 mars.

DUCHAMP du trait. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). *Jusqu'au 1er mars.*

DUNOYER DE SEGONZAC. Poésie *de la nature.* — Aquarelles, dessins, gravures. Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 8 avril.

RAFAEL FERRER. — *Galerie* Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot *(033-78-41). Jusqu'au 11 mars.*

GARACHE. — Galerie Maeght, *13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 11 mars.*

JOSE HERNANDEZ. — *Galerie* Octave Negru, 23, rue de Seine (325-76-15). Jusqu'au 12 mars.

KUDO. Portrait de l'artiste dans la crise. — Cages - peintures à *l'ordinateur.* Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 12 mars.

ANDRE LANSKOY. — Œuvres de 1974 à 1976. Galerie Cyrus, maison de l'Iran, 65, Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 21 mars.

GEORGES NOEL. Peintures 1976. — Galerie Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 mars.

HENRI NOUVEAU. 1901-1959. — Galerie M. Lamy, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 5 mars.

GIANFRANCO PEDUZZI. Chemises. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02). Jusqu'au 30 mars.

ARMAND PETITJEAN. — Galerie *Nane Stern, 25, avenue de Tourville* (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de *15 h. à 20 h 30. Jusqu'au 5 mars.*

JEAN-PIERRRE PINCEMIN. Illustrations de canto IV poèmes de L. Dalla Fior. — Galerie Beaubourg, *109, rue Saint-Martin (278-62-63).* Jusqu'au 12 mars.

OSCAR REUTERSVARD. Amours et vengeances divines dans les mythes égyptiens. — Galerie Liliane *François,* 15, rue de Seine. Jusqu'au 1er mars.

ROLAND ROLLANT. — Le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (033-80-91). Jusqu'au *12 mars.*

RICHARD SERRA. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mars.

FRITZ SCHWEGLER. Pheine et *Rollenfortsatz.* — Galerie Hanna, 84, rue Quincampoix. Février-mars.

PARSUS. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au *5 mars.*

LEON ZACK. — Galerie Jacques Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 5 mars.

EN BANLIEUE

BOBIGNY. — Jean Picart le Doux. Tapisseries, lithographies, céramiques. — Hall d'honneur de l'hôtel de ville. Jusqu'au 5 mars.

LA DEFENSE. « Personimages » Jean Revol. — *Galerie* Esplanade de la Défense. Du lundi au vendredi, de 11 h. à 19 h. samedi et dimanche de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 10 mars.

MARLY-LE-ROI. Janine Niepce : La femme avenir de l'homme. Photographies. — Institut national d'éducation populaire (958-49-11). Février-mars.

ORLY. Le bois et l'homme. — Aéroport de Paris (Orly-Sud et Orly-*Ouest*). Tous les jours de 11 h. à 22 h. Jusqu'au 13 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Serge Guillou, cinquante peintures 1972-1976. — Galerie municipale, parc de la mairie, rue de la Glacière (680-85-20). Sauf mercredi, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 6 mars.

EN PROVINCE

DIJON. Aspects de l'art des Etrusques. Musée archéologique. Jusqu'au 4 mars.

GRENOBLE. Fantin Latour. Une famille de peintres au dix-neuvième siècle. — Richard Hamilton. Musée, place de Verdun (44-62-22). Jusqu'au 12 avril.

LE HAVRE. Jean Dubuffet. — Musée des beaux-arts, bd J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 29 mars. — Bibliothèque municipale. Jusqu'au 19 mars.

LYON. Nouvelle subjectivité. — Centre d'échanges Lyon-Perrache. Tous les jours, de 11 h. à 21 h. Jusqu'au 27 mars. — Affiches cubaines contemporaines. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux.

MARCQ-EN-BARŒUL. Pignon. — *Centre d'art Septentrion (78-30-32).* Jusqu'au 11 avril.

NANTES. Le décor scénique à Venise et à Florence aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Musées départementaux de Loire-Atlantique. Jusqu'au 21 mars. — Ekkehart *Rautenstrauch.* — Musée des beaux-arts.

NICE. Carle Van Loo, premier peintre du roy. — Krees Van Dongen. Musée Jules-Cheret (88-53-18). Jusqu'au 13 mars. — Jean Launois, 1898-1942. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 6 mars.

RENNES. La boite. — Maison de la culture (79-26-26). Jusqu'au 2 mars.

STRASBOURG. Le trait. — Cabinet *des estampes,* château des Rohan. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de *14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars.* — L'art à l'école : Pourquoi ? — Musée d'art moderne *(ancienne douane).* Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

TOURS. Olivier Brice : Gisants et antiques drapés. — Musée des beaux-arts. — Reliquaires, salle Saint-Julien. — Empreintes, galerie de la Main jaune. Jusqu'au 6 mars.

Concerts

MERCREDI 23 FEVRIER

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orch. de Paris, dir. : C.-M. Giulini *(Mozart, Ravel, Bruckner).*

JEUDI 24 FEVRIER

EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : *F. Kerdoncuff (Mozart, Beethoven,* Moussorgsky).

PALAIS DES CONGRES *(758-27-78),* 20 h. 30 : voir le 23.

RADIO-FRANCE (224-33-61), 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Debussy, Ligeti, *Beethoven).*

FACULTE DE DROIT, 20 h. 30 : *A. Ebi et A.-R. El Bacha (Chopin,* Debussy, Liszt, Stravinsky, Schumann, *Ravel).*

VENDREDI 25 FEVRIER

GAVEAU (225-29-14), 20 h. 30 : *Orch. Pro Arte de Munich, dir.:* H. Stadlmair, sol. : N. Afriat (Mozart).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, *21 h. : G. Fumet et M. Gelliot* (Haendel, Bach, Mozart, Fauré, *Debussy).*

PLEYEL (227-88-73), 19 h. : Nouvel Orch. *philharmonique et chœur de R.F.,* dir. : R. Reuter (Wagner : Tannhäuser).

CORTOT (924-80-16), 20 h. 45 : *M.* Tagliaferro (Bach, et contemporains).

SAMEDI 26 FEVRIER

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 10 h. : voir le 23 au Palais des Congrès.

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. H.-L. Hirsch (Gesualdo, Bach, Vivaldi, Scarlatti).

DIMANCHE 27 FEVRIER

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. 45 : F. Kerdoncuff (Beethoven, Haydn, Chopin).

FIAP, 20 h. 30 : récital piano et violon, organisé par l'Association *Eurojapon.*

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 26.

PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. S. Skrowaczewski, sol. *J.-P. Collard* (Liszt, Dvorak).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : J.-M. Louchart et G. Luypaerts (Grigny, Bach, Martin, Luypaerts).

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : Sh. Amstrong et J. Constable (Haendel, Haydn, Schumann, Britten).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : R. Cantieni (Mozart, Bach, Liszt).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : récital Cl. Bouglon.

LUNDI 28 FEVRIER

GAVEAU, 20 h.30 : *voir le 25.*

THEATRE LE PALACE (770-44-37), 18 h. 30 : *M.* Beroff *(Messiaen,* Saint-Saëns).

PLEYEL, *20 h. 30* : Orchestre de chambre P. Kuentz, dir. P. Kuentz, *sol. M.-J. Pires (Mozart :* Requiem).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, *20 h. 30 :* Malcolm Frager (Haydn, Schumann, Chopin).

CORTOT, 20 h. 30 : Sunthesis Quartette (Saint-Saëns, Chabrier, Bour*rel*, Brahms).

PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Musique Plus-GRM (Takemitsu, Jolas, Lejeune, Wolf, Parmegiani).

THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Ens. Intercontemporain, dir. M. Gielen (Gielen).

MARDI 1er MARS

PALAIS DES CONGRES, salle Bleue, à 18 h. 30 : *voir le 28 février au* Palace.

PLEYEL, à 20 h. 30 : S. Richter (Beethoven).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : L. Kraus (Schubert, Beethoven).

GAVEAU, 20 h. 30 : Min Chong Park et L. Wright (Mozart, Brahms, Franck, Park)

CORTOT, 20 h. 45 : voir le 25.

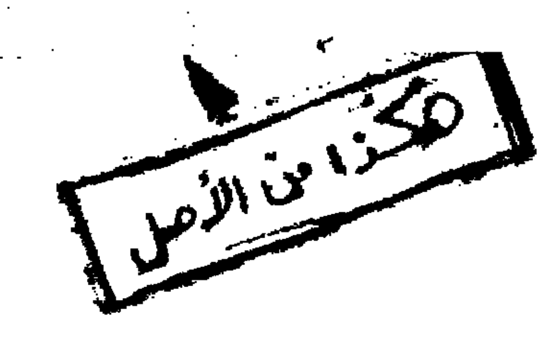
RADIO-FRANCE, 19 h. : W. Allbright (Worlds).











Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 23 et 26, à 20 h. : l'Or du Rhin ; le 24 fév., les 1er (J.M.F.), 2 et 3 mars (abon. D), à 20 h. 30 : En sol, l'Oiseau de feu, Adagietto, Mahler's, Songs, le Sacre du printemps (ballets) ; le 25, à 19 h. 30 : la Force du destin (dernière) ; le 27, à 18 h. 30 : Trio à cordes français (Mozart, Fauré) ; le 28, à 19 h. 30 : Don Juan.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), à partir du 2 mars, grande salle, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel ; petite salle, 21 h. : Lewis et Alice.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 23 fév. et le 2 mars, à 20 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire ; les 24 et 28 fév. (abon. D), le 1er mars, à 20 h. 30, le 27, à 14 h. 30 et 20 h. 30, le 2 (abon. série blanche), à 14 h. 30 : le Cid ; les 25 et 26 fév., le 3 mars, à 20 h. 30 : Partage de midi.
CHAILLOT (727-81-15) (D., L.), à partir du 24, à 20 h. 30 : Transit.
ODEON (325-70-32), relâche.
PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
T E P (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : l'Otage ; le 24, à 20 h. 30, le 26, à 14 h. 30 : Cinéma ; le 3, à 20 h. 30 : Libre-Parcours variétés.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30, et dimanche, 14 h. : Volga.
NOUVEAU CARRÉ (277-88-40) (D. soir, L.), à 21 h. ; mat. dim., 16 h. : la Dame de la mer ; 20 h. (salle Papin 1) : les Sonnets de Shakespeare ; mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : Initiation au cinéma.
THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; à partir du 1er mars, à 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; les 1er et 2 mars, à 20 h. 30 : Jacques ou la soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 15, le 1er mars à 22 h., mat. dim. à 15 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.
ATHENEE (073-82-23) (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Equus.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.
BATEAU-THEATRE BASILE (L.), 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : Duel (clowns).
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Nuit de l'iguane.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune Lune tient la vieille Lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), à partir du 1er, à 20 h. 30 : Parcours vénitien.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h 30 : Chers Zoiseaux.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-06-65) (D. L.), 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50), le 1er à 18 h. 30 : Le ballon éclate ; La cruche est vide.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 (dernière le 27) : le Portrait de Dorian Gray.
EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Amphitryon 38 ; (L.) 18 h., sam. à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : l'Amour de la liberté (spectacle audio-visuel sur Beethoven).
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, samt. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle.
ESPACE P. CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : Freaks Society.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : la Tentation occidentale ; II (D., L.), 20 h. 30 : le Grand Parler.
FONTAINE (874-74-40) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.
HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Fraises musclées.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim à 15 h. et 18 h. : les Mains sales.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.
MANITOUT (325-60-13), les 25, 26, 1er et 2, à 20 h. 15 : Louise Michel ou les œillets rouges ; mer., D., L., mar. à 18 h. : Vitromagie.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. : Au plaisir madame (à partir du 2).
LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco madame.
MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : l'Oraison (dernière le 26). A partir du 1er : Tumeur Cervykal.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.
ŒUVRE (874-42-52) (L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : le Scénario.
ORSAY (548-38-53) I : les 23, 24, 25 et 1er, à 20 h. 30 : le Nouveau Monde ; le 26, à 20 h. 30, le 27 à 15 h. : Harold et Maude. — II : les 23, 24, 25 et 1er, à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; le 26, à 20 h. 30, le 27 à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.
PLAISANCE (273-12-85) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. : Loin d'Hagondange.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'Ours, le Tombeau d'Achille.
RECAMIER (548-63-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Histoires de l'oncle Jakob.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du Jeudi.
STUDIO THEATRE 14 (076-89-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Médéa.
THEATRE D'ART (508-08-41), vend. à 20 h. 30, sam. et dim. à 18 h 30 : la Femme de Socrate.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), 20 h. et 22 h. 30 : J. Edwards.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), au Grand-Théâtre, à 21 h. : Fantasio (dernière le 26). — A la Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix. — A la Resserre, à partir du 1er, à 21 h. : Bérénice.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Guyette Lyr.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
THEATRE DE LA RUE D'ULM (257-40-88) (Mercr.), 20 h. 30 : Brand.
THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.
THEATRE 13 (589-05-99), à partir du 2, à 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugusone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Fefe de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Deux nanas dans l'folklo.
BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 22 h. 45 : Jean Signe.
CAFE D'EDGAR (326-13-63) (D.) I : 20 h. 30 : le Désert rose ; 21 h. 45 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 23 h. 15 : Côté cour, coté en bourse. — II : 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Pardon, j'm'excuse.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Mirabelles.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) : Croquez le melon (dernière le 26, sous réserve).
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.), 20 h. 30 : Marianne sergent ; D., L.), 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.) I : 20 h. 30 : Je fus nambule ; 21 h. : What a fair Foot ; 22 h. : Une maille à l'endroit... Une maille à l'envers... — II. : 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I : 20 h. 30 : Michel Ripoche ; 21 h. 30 : Handicap ; 22 h. 30 : la Baleine ventriloque. — 20 h. 30 : Gérard Gauche ; 21 h. 30 : Guitare dérive ; 22 h. 30 : Pierre Dieghi.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 23, 25, 26 et 28 à 20 h. 30 ; le 27 à 17 h. : le Météore.
BEZONS, Théâtre (982-20-88), le 26 à 21 h. : Magma.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), le 28 à 20 h. 30 : les Ballets Roland Petit.
CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-46-01), le 27 à 21 h. : Ballets Félix Blaska.
CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), le 27 à 16 h. : Orchestre J. Barthès (Chopin).
CHAMPIGNY, Salle Jean-Vilar (885-41-20), le 25 à 21 h. : Big Band Blues.
EVRY, Hexagone (077-93-50), le 27 à 16 h. : John William.
ERMONT, Théâtre Pierre-Fresnay (030-92-60), le 26 à 21 h. : Ad Majorem Satanae Gloriam.
ELANCOURT, A.P.A.S.C. (062-82-81), le 26 à 15 h. : Well's Fargo.
IVRY, Studio (236-54-39) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim à 16 h. : Martin Eden (dernière le 27).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Théâtre municipal, le 26 à 20 h. 45 : Zao ; Nadja.
MAISONS-LAFFITTE, Eglise Saint-Nicolas (912-14-71), le 28 à 21 h. : Ensemble instrumental P. Merle-Portalès, P. Bouchard (Bach, Mozart).
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Studio-Théâtre (858-65-33), les 24 et 26 à 20 h. 30 : Restez chez-vous ; le 25 à 20 h. 30 : Jeux de mains, jeux de...
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 26 et 28 à 20 h. 30 ; le 27 à 17 h. : la Putain respectueuse ; Huis-Clos.
VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), J., V., S. à 21 h., Dim. à 17 h. : l'Amant militaire (dernière le 27).
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 25 et 26 à 21 h. : l'Autre Valse.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano 374-73-74), le 23 et D. soir à 21 h. ; mat. Dim. à 18 h. : Vole-moi un petit milliard (dernière le 28).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : G. Brassens.
DEJAZET-THEATRE (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (L), 21 h. : Claude Nougaro.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 45 : Anne Sylvestre (à partir du 1er).
PALAIS DES CONGRES (758-27-74), 21 h., mat. Dim. à 16 h. : Serge Lama (dernière le 27).
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), 22 h. : Martin Saint-Pierre (jusqu'au 26). A partir du 28 à 22 h. : Pierre Akendengue.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. Mer. à 15 h., Sam. et Dim. à 14 h. 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice (à partir du 24)
WAGRAM, le 26 : Nuit du Carnaval.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, le 1er, à 21 h. : Los Rupay.
LA PENICHE, à partir du 1er, à 20 h. 30 : Jean-Paul Farre.
THEATRE PALACE (770-44-37), à partir du 1er, à 20 h. 30 : Dzi Croquettes.
ESPACE TRIBUCHE (325-91-37), S. et D., à 17 h. : Chansons d'hier et d'aujourd'hui.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mar), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX-HEURES (606-07-48) (D), 22 h. : Monnaie de singe ; (D., L.), 20 h. 30 : Jacques Blot.

Les opérettes

HENRI-VARNA MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam. et dim. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
THEATRE MARIGNY (256-04-41) (Mer., jeu., dim. soir), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Belle Hélène.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. Dim. à 15 h. : R.P.R. ou le Nouveau-Né a une vieille barbe.

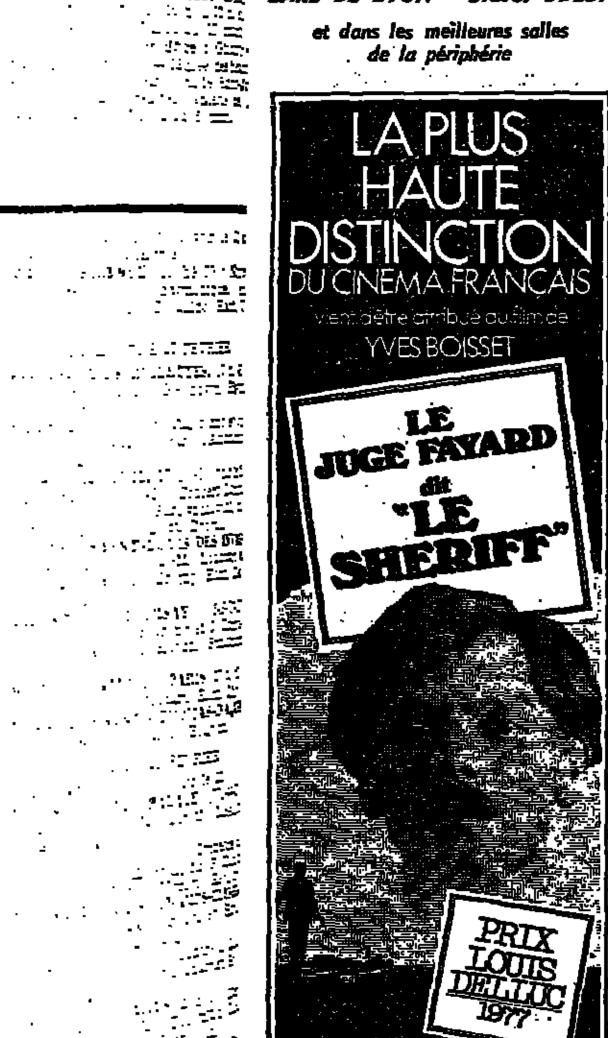
La danse

THEATRE DE LA TEMPETE, Cartoucherie de Vincennes (328-36-36), 20 h. 30 : les Ballets de la Cité (Alefa) (dernière le 26).
THEATRE DES DEUX-PORTES (797-24-51), le 25 à 20 h. 30, les 26 et 27 à partir de 14 h. : Action danse (Théâtre-Ballet de Toulouse, S. Keuten, Ballets de la Cité, Graziella, Martinez...).

Jazz, pop', folk, rock

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), les 23, 24 et 25 à 20 h. : les Pink Floyd ; le 28 à 20 h. : Billy Cobham et George Duke.
MUTUALITE (329-12-99), le 25 à 20 h. : Franck Wright Quintet, Willem Breuker Kollektief, Enrico Rava.
THEATRE FONTAINE (874-74-40), à partir du 28 à 18 h. 30 : Mama Bea Tekielski.
GOLF DROUOT, le 26 à partir de 23 h. : Boogaloo Band et Jo Lebb.
AMERICAN CENTER, le 23 à 21 h. : Wells Fargo ; le 24 à 21 h. : les Dransfields.
PALACE (770-44-37), le 28 à 20 h. 30 : Zao.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), les 25, 26 et 27 à 22 h. : Max Roach et son quartet.
THEATRE PRESENT, le 28 à 20 h. 30 : Vince Taylor et ses Play-Boys.
VOLUME 44 (222-66-29), le 23 à 21 h. : Michel Portal ; le 24 à 21 h. : Projection de films folk.
RIVERBOP JAZZ CLUB, les 23, 24, 25 et 26 à partir de 22 h. : Orch. Arrigo Lorrenzi ; les 27 et 28 : Collectif Wilhem Brooker.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (033-30-75), le 25 à 21 h. : Chobo Csaba Koncz (progressive folk).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 FEVRIER. — 15 h., le Territoire des autres, de F. Bel et G. Vienne ; 18 h. 30, Train de luxe, d'H. Hawks ; 20 h. 30, la Vraie nature de Bernadette, de G. Carle ; 22 h. 30, Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000, d'A. Tanner.

JEUDI 24. — 15 h., le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 18 h. 30, The Unsinkable Molly Brown, de Ch. Walters ; 20 h. 30, le Plus Sauvage d'entre tous, de M. Ritt ; 22 h. 30, Voyage en Italie, de R. Rossellini.

VENDREDI 25. — 15 h., Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, Marie pour mémoire, de Ph. Garrel ; 20 h. 30, le Boucher, de Cl. Chabrol ; 22 h. 30, Un homme est mort, de J. Deray ; 24 h. 30, Paradis hawaïen, de M. Moore.

SAMEDI 26. — 15 h., Monsieur Verdoux, de Ch. Chaplin ; 18 h. 30, le Carrosse d'or, de J. Renoir ; 21 h., la Maman et la Putain, de J. Eustache.

DIMANCHE 27. — 15 h., l'Extravagant docteur Doolittle, de R. Fleischer ; 18 h. 30, Melinda, de V. Minnelli ; 20 h. 30, Dillinger est mort, de M. Ferreri ; 22 h. 30, la Chair de l'orchidée, de P. Chéreau ; 24 h. 30, l'Opération diabolique, de J. Frankenheimer.

LUNDI 28. — Relâche.

MARDI 1er MARS. — 15 h., Hamlet, de L. Olivier ; 18 h. 30, la Tosca, de C. Koch ; 20 h. 30 : Aimez-moi ce soir, de R. Mamoulian ; 22 h. 30, Murder my sweet, d'E. Dmytrik.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Images, 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Styx, 5e (633-08-40), Biarritz, 8e (723-69-23).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).

BAROCCO (Fr.) (*) : Studio Galande, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A.), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BATAILLE DU CHILI (2e partie) (All.), v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Capri, 2e (508-11-69).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE GANG (Fr.), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Les Nations, 12e (343-04-67), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

GORGO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) (ven. débat en soirée).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

JONAS, QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (288-99-75).

KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Athéna, 12e (343-07-48), Montréal-Club, 18e (607-16-21), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

REQUIEM A L'AUBE, film français d'Olivier Desbordes : le Marais, 4e (278-47-86).

LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM, film allemand de Reinhard Hauff, v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE PAYS BLEU, film français de Jean-Charles Tacchella : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, (828-42-27), Mayfair, 16e (522-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Lumière, 9e (770-84-64).

PAIN ET CHOCOLAT, film italien de Marco Brusati, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ?, film français de Charlotte Dubreuil (*) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE ROI DES BRICOLEURS, film français de Jean-Pierre Mocky : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE, film américain de Blake Edwards, v.o. : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Dragon, 6e (548-54-74), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

1900 (It., v.o./v.f.) (1re partie) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

1900 (It., v.o/v.f.) (2e partie) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

PASCUAL DUARTE (Esp., ** v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. Angl.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

PROVIDENCE (Fr., v. Angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

RENE LA CANNE (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE ET LA FLECHE (Angl., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

SALO (It., **, v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A., **, v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (723-69-23).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Angl., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

TITI, GROMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-3).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Calypso, 17e (754-10-68).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sam. + 24 h.).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (V. + 24 h.) (sf D.).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

L'ESCALIER (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), le 1er, à 21 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).

JEANNE DIELMAN (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 20 h. 45.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

LA PALOMA (Fr.-Suisse) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h. ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 22 h. 45.

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf Dim.).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

Les festivals

TEX AVERY (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

STUDIO 28 (v.o.) : 18e (606-36-07), mer. : Chantons sous la pluie ; jeu. : Broadway Melodies ; ven. : l'Affiche rouge ; sam. : King Kong ; dim. et mar. : 1900 (1re partie) (sauf mar. à 21 h. 30), mar. à 21 h. 30 : Avant-Première.

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : l'Equipée sauvage ; jeu. : Vas-y, fonce ; ven. : Désirée ; sam. : Profession : reporter ; dim. : Un tramway nommé Désir ; lun. : The King of Marvin's Garden ; mar. : Reflets dans un œil d'or.

GRANDS MELOS ITALIENS v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : les Nuits de Cabiria ; jeu. : le Général Della Rovere ; vend. : la Ciociara ; sam. : Ossessiona ; dim. : Un vrai crime d'amour ; lun. : Journal intime ; mar. : Quand la chair fraîche.

FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Amarcord ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86), mer. : Essene ; jeu. : Basing Training ; ven. : Primate ; sam. : Hospital ; dim. : High School ; lun. : Law and Order ; mar. : Wellfare.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; 20 h. 30 : Macadam Cow-Boy ; 22 h. 15 : les Chiens de paille.

CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : Le shérif est en prison ; 17 h. 15 : Mort à Venise ; 19 h. 30 : Prends l'oseille et tire-toi ; 21 h. : Taxi Driver.

VIDEOSTONE (v.o.) (325-60-34), mer., sam., lun. : All the Rock'n'roll you Can Eat ; jeu., dim., mar. : Around the Stones ; ven. : Ashton's Music Show.

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Liberté 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

BROADWAY MELODIES (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75), Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES CHEYENNES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) H. Sp.

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'INNOCENT (It., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LES MISERABLES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), H. Sp.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Marbeuf, 8e (225-47-19), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE SEL DE LA TERRE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.

LE 7e VOYAGE DE SINBAD LE MARIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Diderot, 12e (343-19-29).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.

TAKING OFF (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf. mardi).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES TROIS VALSES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14) à 22 h. (Sam. + 24 h.).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; à 12 h. et 24 h.

LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

CETTE NUIT OU JAMAIS (Suisse, v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

Région parisienne

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Jour de fête ; le Gang ; la Belle et le Clochard ; Barry Lyndon.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : René la Canne ; Barry Lyndon ; Jour de fête ; le Gang.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Folle Escapade ; Centre Terre, 7e continent ; Alice ou la Dernière Fugue.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : René la Canne ; le Pays bleu ; King Kong ; Lâche-moi les baskets.

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Une fille cousue de fil blanc ; la Belle et le Clochard ; le Chasseur de chez Maxim's.

GRIGNY, France (906-49-96) ; L'Aigle s'est envolé ; Survivre.

GRIGNY, la Grande-Borne, (905-79-60) : les Douze Travaux d'Astérix ; le Jour de gloire.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : Raid sur Entebbe ; Barocco ; en soirée : le Gang, Titi Gros Minet ; en mat. : la Marche triomphale.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : les Aventures de Rabbi Jacob.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Pays bleu ; René la Canne ; le Gang

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : la Belle et le Clochard.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Belle et le Clochard ; m. à 20 h. 45 et sam. à 22 h. 45 : Janis Joplin.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Belle et le Clochard.

NEUILLY, le Village (722-83-05) : Jour de fête.

PUTEAUX, la Défense (788-29-34) : le Roi des cambrioleurs ; le Gang.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : René la Canne ; Lâche-moi les baskets ; Studios (749-19-47) ; la Folle Escapade ; Alice ou la Dernière Fugue ; les Révoltés de l'an 2000.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64) : mer. 15 à 21 h. : Alexandre Newski ; ven. 21 h. : Réjane Padovani ; sam. 21 h. : Sous les pavés la plage.

VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : la Belle et le Clochard ; Sex O'Clock, sam. 22 h. 30 ; Willie Boy. L., M. 21 h.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Casanova, un adolescent à Venise ; Mort à Venise.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Quand la panthèse rose s'emmêle ; Barry Lyndon ; Centre Terre 7e continent : Pain et Chocolat.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : l'Aigle s'est envolé ; la Folle Escapade ; les Monstres du continent perdu.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : la Belle et le Clochard ; le Septième Voyage de Sinbad ; le Gang.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : René la Canne ; le Gang ; A chacun son enfer.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Folle Escapade ; Pain et Chocolat : Jour de fête.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : la Folle Escapade ; Pain et Chocolat ; la Première Fois ; Jour de fête ; le Roi des bricoleurs ; Centre Terre 7e continent.

BOSNY, Artel (876-11-31) : Centre Terre 7e continent ; Casanova ; le Jour de gloire ; Une fille cousue de fil blanc ; la Belle et le Clochard ; le Juge Fayard, dit le Shériff.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : l'Aile ou la Cuisse.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, l'Ecran (871-14-44) : les Arts martiaux de Bruce Lee.

CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : Barry Lyndon ; mat., soirée : Fahrenheit 451 (v.o.).

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Quand la panthère rose s'emmêle ; René la Canne ; la Bataille de Midway ; A chacun son enfer ; le Pays bleu.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Belle et le Clochard ; Centre Terre 7e continent ; Pain et Chocolat ; Lâche-moi les baskets ; Barry Lyndon ; le Juge Fayard, dit le Shériff.

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : la Belle et le Clochard.

LA VARENNE, Paramount (883-39-20) : Jour de fête ; le Roi des bricoleurs ; Fantasia.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Jour de fête.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : Titi Gros Minet ; le Gang Lâche-moi les baskets.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Folle Escapade ; Pain et Chocolat ; Providence ; Lâche-moi les baskets : Artel-Port (871-01-53) : Barry Lyndon.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Roi des bricoleurs ; Jour de fête.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Bataille de Midway ; A chacun son enfer ; le Pays bleu ; René la Canne.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-08-54) : la Folle Escapade ; Jour de fête ; le Roi des bricoleurs.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : le Juge Fayard, dit le Shériff ; A chacun son enfer ; la Fureur de vaincre ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Lâche-moi les baskets ; Centre Terre, 7e continent. — Gamma (981-00-03) : Jour de fête ; la Folle Escapade ; Pain et Chocolat ; le Roi des bricoleurs.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Pays bleu ; la Folle Escapade ; René la Canne ; Quand la panthère s'emmêle.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : la Bataille de Midway. — Le Français (417-00-44) : A chacun son enfer ; Jour de fête ; René la Canne ; la Folle Escapade. — Marly (417-00-44) : Barry Lyndon.

SAINT-GRATIEN, Les trois Olympics (989-21-89) : 20 000 Lieues sous les mers ; le Grand Escogriffe ; The Servant.

SARCELLES, Les Flandres (990-14-33) : Lâche-moi les baskets ; le Roi des bricoleurs ; la Folle Escapade ; le Pays bleu ; Jour de fête.

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : la Belle et le Clochard ; Olympic (966-11-53) : la Première Fois.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-80-96) : Orange mécanique ; la Belle et le Clochard ; Lâche-moi les baskets.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56) : I : le Roi des bricoleurs ; II : Police Python 357 (Ma. soir : Point limite zéro) ; Mer., S., D. en mat. : W. W. and the Dixie Dancekings.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Gang ; la Petite Fille au bout du chemin ; Quand la panthère rose s'emmêle ; le Pays bleu ; Lâche-moi les baskets.

MANTES, Domino (092-04-05) : le Gang ; la Folle Escapade ; René la canne.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : la Belle et le Clochard ; Opération dragon ; Club X et Y (474-94-46) : Titi gros minet ; A chacun son enfer ; Centre Terre, 7e Continent.

POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : la Belle et le Clochard ; Barry Lyndon ; René la canne ; les Révoltés de l'an 2000.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Jour de fête.

VELIZY (946-24-26) : A chacun son enfer ; la Belle et le Clochard ; Lâche-moi les baskets ; la Pays bleu.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : René La Canne ; la Folle Escapade ; le Juge Fayard dit le Sheriff ; Jour de fête ; Pain et Chocolat ; Providence. /L Providence. — C2L (950-55-55) : Barry Lyndon.

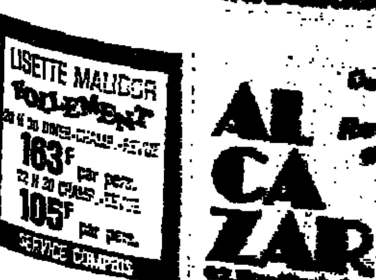


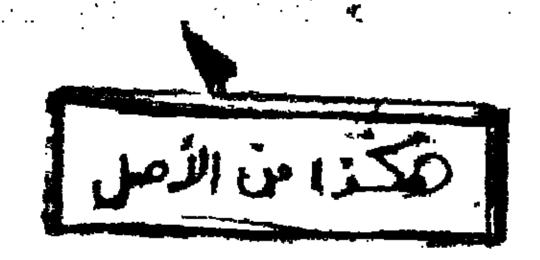
Cinéma en province

PARAMOUNT MAILLOT

CHEF D'ŒUVRE DU CINÉMA COMIQUE







Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — A chacun son enfer : Club (52-24-17), Gaumont (44-13-38) ; l'Aigle s'est envolé : Ariel (44-31-17) ; la Bataille de Midway : Gaumont ; Barocco : Français (52-69-47) ; Casanova, un adolescent à Venise : Marivaux (48-43-14) ; Cent dix à zéro : Ariel ; Centre terre, 7e continent : Ariel ; le Désert *des Tartares : Concorde* (97-77-86) ; la Folle Escapade : Ariel ; le Gang : Gaumont ; Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 : *Concorde ; Jour de fête : Français* ; le Jour de gloire : Français ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Ariel ; King Kong : Français ; Lâche-moi les baskets : Marivaux : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : Concorde ; le Lauréat : Ariel ; Nous nous sommes tant aimés : Trianon (52-32-89) ; la Petite Fille du bout du chemin : Gaumont ; le Prête-Nom : Marivaux ; Robin des Bois : Concorde.

GRENOBLE. — A chacun son enfer : Royal (96-33-33) ; Alice ou la dernière fugue : Stendhal (96-34-14) ; la Bataille de Midway : Rit's (87-19-88) ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont (44-16-45) ; Dersou Ouzala : Ariel (44-22-16) ; l'Esprit de la ruche : Paris (44-05-27) ; *la Folle Escapade : Grand-Place* (09-67-10) : le Gang : Gaumont : le Juge Fayard, dit le Sheriff : Eden (44-06-72), Grand-Place ; Lâche-*moi les baskets : Gaumont* ; la Petite Fille du bout du chemin : Paris ; le Prête-Nom : Gaumont ; Quand la panthère rose s'emmêle : Gaumont ; René la Canne : Paris ; les Rescapés du futur : Stendhal ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : Grand-Place ; Salo ; Grand-Place ; Un mari, c'est un mari : Grand-Place : Viol et Châtiment : Stendhal.

LILLE. — A chacun son enfer : Concorde (57-22-05) ; Affreux, sales et méchants : Pathé (57-32-71) ; la Bataille de Midway : Ritz (55-23-57) ; Centre Terre, septième continent : Ariel (54-68-35) ; la Folle Escapade : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Métropole (55-22-58), Capitole (54-78-46) ; le Gang : Pathé ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Ariel ; la Petite Fille au bout du chemin : Pathé ; le Prête-Nom : Métropole ; Raid sur Entebbe : Ariel ; René la Canne : Métropole, Capitole, Splendid (56-46-16) ; Sérail : Ariel ; la Toubib du régiment : Concorde ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel.

LYON. — L'Aigle s'est envolé : U.G.C. Scala (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Affreux, sales et méchants : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; Ambulances tous risques : C.N.P. Caluire (23-68-08) ; A chacun son enfer : U.G.C. Concorde (42-15-41), U.G.C. Part-Dieu ; l'Age de cristal : C.N.P. Caluire ; le Bal des vampires : Fourmi (60-84-89) ; Barocco : U.G.C. Concorde ; la Bataille de Midway : Palais des congrès (24-15-83) ; le Berceau de cristal : Fourmi ; Cadavres exquis : Cinématographe (37-24-84) ; Casanova, un adolescent à Venise : Royal (37-31-49) ; Centre Terre, septième continent : U.G.C. Scala ; la Confession d'un commissaire de police au procureur de la République : Cinématographe ; Cocorico, monsieur Poulet : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; le Désert des Tartares : Pathé (42-61-03) ; Deux cloches dans la neige : Tivoli (37-33-25) ; l'Empire des sens : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; l'Esprit de la ruche : Tivoli ; Festival Cinéma *brésilien : les Ateliers (37-46-30)* ; la Folle Escapade : U.G.C. Part-Dieu, U.G.C. Concorde, Ritz (52-17-67) ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon ; le Gang : U.G.C. Concorde, Comœdia (58-58-98), Tivoli ; Histoire de Wahari : Familia (72-68-91) ; l'Invitation : Zola (84-36-28) ; Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 : Tivoli ; le Jouet : Gémeaux ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Paramount (42-01-53), U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; *King Kong : U.G.C. Scala*, Chanteclair (28-13-65) ; Lâche-moi les baskets : Pathé ; Monsieur Klein : C.N.P. Villeurbanne ; la *Marche triomphale* : Bellecour (37-09-05) ; Mort à Venise : Fourmi ; Nous parlons, vous écoutez : Familia ; les Ordres : Cinématographe ; la Petite Fille au bout du chemin : Comœdia, Pathé ; le Prête-Nom : Ambiance (28-14-84) ; Providence : U.G.C. Part-Dieu, Duo (37-05-55) ; René la Canne : Pathé, Comœdia ; les Rescapés du futur : U.G.C. Scala ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : Cinéjournal (37-88-92) ; Salo : C.N.P. Lyon ; la Salamandre : Canut (28-34-91) ; Semaine du cinéma cubain : Canut ; Sunday too far away : C.N.P. Lyon ; Taxi Driver : C.N.P. *Grolée ; Une fille cousue de fil* blanc : Paramount, U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; Une femme à sa fenêtre : Zola ; La ville est à *nous : Canut ; Yellow* Submarine : Cinéma (39-09-72) ; Ziegfeld Follies : Cinéma.

MARSEILLE. — A chacun son enfer : Ariel (33-11-65), Capitole (48-27-84), Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-32) ; l'Aigle s'est envolé : Capitole ; l'Autre : Breteuil (37-75-89) ; la Bataille de Midway : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; Butch Cassidy et le Kid : Chambord (77-15-34) ; Casanova, un adolescent à Venise : Paris (33-15-59), Pathé ; le Chasseur de chez Maxim's : Pathé ; Centre Terre, septième Continent : Capitole ; le Coup de grâce : Breteuil ; Deux cloches dans la neige : César (37-12-80) ; le Désert des Tartares : Chambord ; Festival du film sur la folie : Breteuil ; la Folle Escapade : K 7 (48-42-79) ; le Gang : Odéon, Hollywood (33-74-93), Pathé ; Il était une fois dans l'Arizona : Capitole ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Hollywood, K 7 ; King Kong : K 7 ; Lâche-moi les baskets : Rex, Pagnol (49-34-79) ; Marathon Man : César ; Nous nous sommes tant aimés : César ; Orange mécanique : Chambord ; le Prête-Nom : Paris (33-15-59) ; la Petite Fille au bout du chemin : Pagnol, Paris ; la Première Fois : Pathé ; Providence : Odéon, Hollywood, Festival Vieux-Port (90-28-77) ; René la Canne : Rex, Pathé ; Raid sur Entebbe : Capitole ; les Rescapés du futur : K 7, Drive In (54-16-00) ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : Capitole ; Sœurs de sang ; Ariel, Capitole ; la Toubib du régiment : K 7 ; le Septième Voyage de Sinbad : Pathé ; Une fille cousue de fil blanc : Odéon, Hollywood ; le Vieux Fusil : Ariel.

NANCY. — A chacun son enfer : Rio (52-80-95) ; la Bataille de Midway : Pathé (24-54-31) ; Casanova, un adolescent à Venise : Colisée (52-79-75) ; Centre Terre : 7e continent : Rio ; le Chasseur de chez Maxim's : Gaumont (24-56-83) ; le Gang : Gaumont ; l'Invasion des araignées géantes : Rio ; Jour de fête : Paramount (24-53-37) ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Rio ; *Lâche-moi les baskets : Gaumont* ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; Scandalo : Rio ; Survivre : Rio ; Une fille cousue de fil blanc : Paramount ; Voyage au bout du monde : Rio.

NANTES. — A chacun son enfer : Katorza (71-85-02), Apollo (73-36-68) ; l'Aigle s'est envolé : Apollo ; l'Appât : Racine (71-32-19) ; Casanova, un adolescent à Venise : Colisée (71-79-03) ; le Désert des Tartares : Concorde (46-25-29) ; le Fantôme de la liberté : Concorde ; le Gang : Racine ; le Jour de gloire : Apollo ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Apollo ; Lâche-moi les *baskets ; Colisée ; la Petite Fille* au bout du chemin : Olympia (71-60-23) ; le Prête-Nom : Colisée ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : Apollo ; Sartre par lui-même : Katorza ; Une fille cousue de fil blanc : Katorza.

NICE. — Affreux, Sales et Méchants : *Rio (85-88-95)* ; l'Aigle s'est envolé : Forum (88-55-80) ; le Bal des vampires : Variétés (87-74-97 ; Barry Lyndon : Méliès (85-88-95) ; *la Bataille de Midway ; Gaumont* (88-39-88) ; le Coup de grâce : Méliès (85-88-95) ; le *Désert des Tartares* : Concorde (88-39-88) ; l'Esprit de la ruche : Mercury (85-81-98) ; Festival James Bond : Avenue (88-87-79) ; la Folle Escapade : Escurial (88-10-12) : le Gang : Paramount (87-71-60) ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Paramount, Balzac (85-18-34) ; le Juge et l'Assassin : Rio ; Lâche-moi les baskets : *Concorde* ; le Prête-Nom : Mercury : Silence on tourne : Méliès ; la Toubib du régiment : Monte-Carlo (87-28-95) ; Voyage au bout du monde : Rialto (88-08-41).

RENNES. — A chacun son enfer : Ariel (79-00-56) ; Affreux, Sales et Méchants : Club (30-86-20) ; la Bataille de Midway : Paris (30-25-55) ; Casanova, un adolescent à Venise : Club ; le Graphique de Boscop : Boîte à Films (30-52-40) ; Jour de fête : Club ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Ariel ; la Petite Fille au bout du chemin : Bretagne (30-56-33) ; René la Canne : Zem (30-09-65) ; les Rescapés du futur : Bretagne ; Rosemary's Baby : Boîte à Films : Une fille cousue de fil blanc : Ariel.

ROUEN. — Alice où la dernière fugue : Club (71-37-76) ; A chacun son enfer : Gaumont (71-84-98) ; Affreux, Sales et Méchants : Gaumont ; Barocco : Club ; le Désert des Tartares : Gaumont ; le Gang : Eden (71-24-00) ! le Jour de gloire : Club ; le Juge Fayard, dit le sheriff : Club ; Let It Be : France (71-41-98) ; la Première Fois : Gaumont ; la Spirale : France : Une fille cousue de fil blanc ; Eden.

SAINT-ETIENNE. — Apocalypse 2024 : Alhambra (32-39-65) ; Alice ou la dernière fugue : Méliès (32-63-47) ; *A chacun son enfer : Eden* (33-68-79) ; l'Aigle s'est envolé : Eden ; Capitaine Nemo : le France (32-76-96) ; Casanova, un adoles*cent à Venise : Alhambra ; la Ce*cilia : le France ; Centre Terre, septième continent : Eden ; les Diables : Lux C.N.P. (32-40-49) ; *Duel : Lux C.N.P. ; El Dorado* : Lux C.N.P. ; le Gang : Alhambra ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Eden : Lâche-moi les baskets : Alhambra ; la Marche triomphale : Alhambra ; le Prête-Nom : Alhambra ; les Révoltés de l'an 2000 : Méliès ; la Petite Fille au bout du *chemin* : Alhambra ; René la Canne : Alhambra ; Une petite fille cousue de fil blanc : Eden ; Winstanley : le France.

STRASBOURG. — A chacun son enfer : Capitole (32-13-32) ; A nous les petites Anglaises : Capitole ; Casanova, un adolescent à Venise : *Ariel ; Centre Terre, septième con*tinent : Capitole ; la Folle Escapade : Capitole ; le Gang : Rit's (32-45-51) ; le Juge Fayard, dit le *Sheriff : Capitole ; Lâche-moi les* baskets : Rit's ; Marathon Man : Rit's ; la Petite Fille au bout du chemin : A.B.C. (32-17-66) ; le Prête-Nom : Rit's ; *René la Canne* : Capitole ; Themroc : Kléber (32-19-83).

TOULON. — A chacun son enfer : Royal (92-32-55), Raimu (92-21-42) ; Barocco : Royal ; la Bataille de Midway : Raimu ; Casanova, un adolescent à Venise . *Gaumont (92-00-17) ; le Désert des* Tartares : Rex (92-79-20) ; la Folle Escapade : Ariel (93-52-22) ; le Gang : Gaumont ; Il était une fois *en Arizona : Ariel ; le Juge Fayard* dit le Sheriff : Strasbourg (92-20-30) ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; la Première Fois : Rex : *René la Canne* : Gaumont ; Salo ; Ariel ; Sœurs de sang : Ariel ; la Toubib du régiment : Raimu ; Une fille cousue de fil blanc : Royal ; le Vieux Fusil : Ariel.

TOULOUSE. — A chacun son enfer : Gaumont (21-49-58) ; l'Age de cristal : Américains (61-21-94) : *l'Aigle s'est envolé* : Variétés (21-78-71) ; l'Aile ou la Cuisse (08-07-14) ; l'Argent de poche : Rex (21-86-45) ; Barocco : Variétés ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont ; Centre Terre, 7e Continent : Variétés ; Cent dix à zéro : Nouveautés (62-58-63) ; le Désert des Tartares : Nouveautés ; Deux cloches dans la neige : Trianon (62-27-94) ; Fous à délier : A.B.C (21-57-55) ; le Gang : Gaumont ; l'Héroïne du triangle d'or : A.B.C. ; Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 : Gaumont ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Variétés ; King Kong : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Macadam cow-boy : Rex ; la Marche triomphale : Nouveautés ; l'Oiseau bleu : Rio (21-22-11) ; *la Petite Fille au bout du chemin* : Nouveautés ; le Prête-Nom : Trianon ; Providence : Américains ; Raid sur Entebbe : Ariel ; René la Canne : Nouveautés ; Sartre par lui-même : A.B.C. ; Survivre : Variétés ; le Vieux Fusil : Trianon ; Week-End sauvage : Variétés.

CABARETS












DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 348-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. *Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.*
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE MONIAGE GUILLAUME F/dim. 88, rue Tombe-Issoire. 331-79-10.	Spécialités de fruits de mer et de poissons. Menu « en direct de l'océan » : 78 F, vin et service compris.

DINERS

RIVE DROITE

OSAKA 260-68-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e. Jusq. 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D 64, rue Arbre-Sec, 1er CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. matin. Moules bouchots 9 F. Pied oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 8 F, etc.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE OPE 87-04 Place Gaillon, 2e F/dim.	Avant le spectacle (à partir de 19 h.) et toute la soirée : Dîner suggestion 50 F, et à la carte Gastronomique de tradition.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LE BELUGA 723-79-05 66, rue François-Ier, 8. F/dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. Baumann, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vos les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi qu'un choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
LA MAISON QUEBECOISE 720-30-14 20, r. Quentin-Bauchart, 8e F/dim.	STEAK SOUSE et BRASSERIE. Spéc. Québécoises. Ses grillades au feu de bois Smoked meat et la bière LABATT 50. MENU 35 F boiss. s.c.
LA POULARDE LANDAISE 359-20-35 *4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e.*	Chez Jeannine. Une rustique auberge de campagne. Foie gras frais *maison. Spécialités du terroir. Fermé samedi et dimanche.*
LE SORRENTO Tous les jours 75, bd de Clichy, 9e. 874-82-08. F/D.	Jusqu'à 3 h. du matin. Cuisine et vins italiens. Pizzas de 7 à 10 F. Escalope Florentine 20 F. Escalope Marsala 18 F. Ses grillades.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
L'AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41, 74, rue de Dunkerque, 9e. Métro Anvers Tous les jours	Restaurant asiatique unique à Paris. Spécialités chinoises, cambodgiennes, vietnamiennes par anciens chefs de Hongkong et Phnom-penh. Menus 20 à 35 F. Ambiance agréable. Cadre élégant.
Monsieur BŒUF F/sam., dim. midi 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Dîner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriétés.
DOUCET EST 206-40-82 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.j.	A 50 m. Gare Est. J. 24-h. Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte, choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plat du jour 1er étage : restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS.
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées comprises ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras 10 plats journaliers. P.M.R. 50 F.
AU PRESSOIR, 344-38-21 257, av. Daumesnil, 12e F/D soir et dimdi	Feuilleté de pointes d'asperges, soles à la Godar, salade aux écrevisses, filet au coulis de truffes, sorbets maison 50 F. V.S. non compris
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch, caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
AUBERGE DES DOLOMITES 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuners d'affaires. Dîners. Parking gratuit. F./dim. Spéc. Poissons, *Aïoli, Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété*
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e T.l.j.	Ouvert jour et nuit. Banc d'Huîtres T.l.j. renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 26, Gratinée 9,50, ses Grillades flambées. Buffet froid. Spéc. : Bière LOVENBRAUN MUNICH.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e F./mardi	Jusqu'à 2 h. du matin. Spécialités portugaises. Tous les soirs FADO et guitares. Morue à la Bras 14 F. Viande de porc Alentejo 14 F.

RIVE GAUCHE

LE VIEUX BISTRO 033-18-95 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. Andouillette au Sancerre 22. Moules farcies à l'oseille 19. Civet de canard 24. Bourguignon 18. Ongle, échalote 24.
FRANÇOIS PALLOY 325-96-85 18, r. St-Bernard, 5e F/dim.-lun.	Jusqu'à 1 heure du matin. Huîtres - Fruits de mer - Foie gras. Fermé dimanche et lundi.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et 24,20 F le soir, jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
BISTRO DE LA GARE 59, bd de Montparnasse, 6e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c., sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 h. du matin.
LA CHOUETTE 59, rue de Seine, 6e. 633-21-59	Du nouveau... à SAINT-GERMAIN-DES-PRES : dans un cadre original dégustez des spécialités normandes. Menu 45 F. Ses cidres et calvados.
LA COMMANDERIE 222-35-98 *15, rue Bernard-Palissy, 6e F/dim.*	Dîners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au *feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.*
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland. Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR *62, rue Mazarine, 6e.*	Dîners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue : « Boum à l'Alcazar ». *Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20, 633-64-94, 326-53-35. Ouvert dimanche.*
DON CAMILLO 260-20-31 10, rue des Saints-Pères, 7e T.l.j.	Et dansant, prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes. Menu T.C. (boiss., café, service) 145, et 160 vend., sam., veille de fêtes.
BARCELONA 824-47-66 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Spéc. espagnoles : Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Planca, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne : flamenco et guitares.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités estpagnoles et franç.
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot. T.l.j.	Marcel BEKIER présente : « RIEZ NOUS FERONS LE RESTE... » Menu 135 F, vins compris, service en sus.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, *samedi et veilles de fêtes 100 F.*

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14. 9, pl. Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. *Poissons - Spécialités - Grillades*

A L'ESCARGOT-MONTORGUEIL 38, rue Montorgueil (1er). Ouvert tous les soirs - 236-83-51.

TERMINUS NORD 824-48-72 T.l.jrs. Brasserie 1925 Spéc. alsaciennes, 23, rue de Dunkerque, 10e.

ÉLÉPHANT BLANC 24, r. Vavin, 6e. 033-90-95. F/Dim. Dîner. Soupers aux chand. MENU GASTRO à 42 F+v. et sce.

LE POLICHINELLE 233-28-92. « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle. » Jusq. 2 h. mat., 33, r. Tiquetonne, 2e F/dim. sa mid

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e. 265-27-67. Rez-de-ch. PUB. Grill Jr et Nt. 1er ét. restaur. Vue panoramique.

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e) ODE. 79-34. Huîtres Poissons. Vins de Pays.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 208-56-56. Huîtres - Fruits de mer - Gibiers. Parking. Fermé lundi et mardi.

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e. 633-62-09. Choucroute. Spécialités.

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e 770-12-06.

LE GRAND ZINC Ts les jours 770-88-64. COQUILLAGES - POISSONS. 5, rue du Fg-Montmartre, 9e.

LE PICHET 68, rue P.-Charron, 359-50-34. Spécialités campagnardes. GRILLADES - FRUITS DE MER. PATISSERIES PAYSANNES.

BOFINGER 5, rue de la Bastille, ARC. 87-82. Déj., dîn., soup. - Banc d'Huîtres. OUVERT DIM. - Parking facile.

BOUCHERIE RESTAURANT 255-30-11 - 52, rue d'Orsel. SOUPERS dans une authentique boucherie - F/lundi.

CHARLOT 1er 322-47-08 Parking. MERVEILLES DES MERS. Coquillages. Poiss. (pr. Gaumont) 128 bis, bd Clichy. Jusq. 2 h. mat.

RELIGION

CHRISTIANISME ET ÉGLISES

Du bon usage des contradictions

Les Eglises sont malades, mais le phénomène religieux se porte bien si l'on donne à ce mot sa signification profonde. Définir, comme on le fait souvent, la religion comme un système de pensée, un ensemble de croyances, de rites et d'institutions, c'est passer à côté de l'essentiel. Le christianisme, tout au moins, est une foi, c'est-à-dire une adhésion à une personne, Jésus. Il repose sur l'intuition que l'homme n'est pas sa propre fin et que le monde n'est pas clos.

Les Eglises sont malades, la théologie bafouille, mais l'Evangile parle encore à beaucoup. Dieu a perdu du terrain, mais Jésus demeure.

Ignace de Loyola écrivait : « *C'est un fait d'expérience : là où les contradictions abondent, fleurit une plus belle espérance.* » Les contradictions sautent aux yeux. Si l'on en croit les idéologies modernes, Dieu est superflu. Il n'intéresserait plus qu'une minorité qui n'a pas encore compris que l'homme doit *devenir maître de son destin, maître* de sa vie et de sa mort, maître de *l'évolution* sociale et politique, et qu'il n'a plus rien à attendre d'un être tout-puissant qui aliénerait sa liberté et limiterait sa créativité.

L'homme moderne *s'est retourné* contre *ce* père des cieux en qui il voit un gêneur, contre ce potentat se jouant de la souffrance et abandonnant *à des lois aveugles le sort* de tant d'innocents. A quoi bon un *Dieu s'il n'est pas meilleur que la* nature ? A quoi bon une Providence si elle se montre aussi injuste, aussi cruelle que la fatalité ? Pourquoi s'embarrasser d'un Etre suprême qui laisse l'homme orphelin et aux prises avec la maladie, les catastrophes *naturelles, la solitude et la mort ?*

L'homme du vingtième siècle entend jouer tout seul le grand jeu du progrès puisqu'il est le seul à pouvoir améliorer son sort et à administrer la preuve de son pouvoir limité mais indéfini.

Prier serait une perte de temps, démobilisatrice. Les philosophes de *notre temps auraient « prouvé »* l'absurdité d'un pur esprit, projection d'un sur-moi, et la nocivité d'un alibi qui non seulement ne sert à rien, mais détourne des tâches urgentes.

Un équilibre rompu

Le procès des Eglises est encore *plus implacable. Depuis des siècles,* elles offrent le spectacle de l'accaparement et de la perversion des valeurs. Destructrices de la liberté, oppressantes pour l'intelligence, elles *ont* fait une vertu du sectarisme ou de la soumission. Elles ont élaboré *des dogmes pléthoriques, une morale* étriquée, des disciplines intenables. Sous prétexte de lutter contre l'orgueil et l'impiété, elles ont contredit les idéologies les plus fécondes.

Soudain consciente qu'elle faisait fausse route, l'Eglise romaine, fille aînée de l'Eglise primitive, a entre*pris de se redresser. Mais, immergée* dans le siècle, elle pâtit du désarroi universel et se révèle impuissante à renflouer une civilisation déboussolée. Nos contemporains suivent de loin ces péripéties, n'attendant plus grand-chose du Saint-Siège, que *Maurras qualifiait naguère de « temple des définitions du devoir »,* et d'un clergé raréfié, parfois plus attentif aux problèmes sociaux qu'à la spiritualité.

L'équilibre minutieusement élaboré *par la* théologie classique entre le temporel et le spirituel, entre le *monde et son avenir transcendant,* est rompu. Les athées ont le champ libre pour nier toute alternative, et nombreux sont ceux qui les écoutent et les suivent sans pourtant être assurés des « valeurs » nouvelles : la science et la technique reçoivent *des démentis cinglants ;* le confort et les loisirs se révèlent incapables de satisfaire *les besoins fondamentaux ;* la levée de certains tabous moraux engendre d'autres anxiétés ; le desserrement des liens familiaux, sociaux et civiques augmente le désarroi.

Bref, notre monde, sevré de certitudes, est vacant. Lorsqu'il se dé*tourne des* collectivismes de type soviétique ou chinois, il n'est guère capable de se forger *un idéal à sa* mesure. Méfiant, blasé, il pressent sa décadence sans se résoudre à la croire irrémédiable.

par HENRI FESQUET

C'est dans cette conjoncture, unique dans son histoire, que se situe le courant chrétien ou ce qu'il en reste. L'Eglise institutionnelle est-elle capable de relever ce défi ? C'est *une question de vie ou de mort.* Pour notre civilisation comme pour les *confessions.*

Les germes de la base

Le salut viendra peut-être plus *humblement des ferments* et des germes cachés. Vingt siècles de *christianisme dispensé* vaille que vaille ont à la fois obturé et révélé l'essentiel de l'Evangile. Il serait profondément injuste de réduire le rôle des Eglises à leurs bévues et à leurs trahisons. Malgré les apparences, le bon grain est plus résistant que *l'ivraie et, quoi qu'on en dise parfois,* l'évolution historique n'est pas vouée *au pire ; pour s'en apercevoir, il suf*fit de prendre un certain recul et de ne pas fixer arbitrairement le terme de la courbe. La morale chrétienne prise dans son essentiel est devenue le bien commun de tous, croyants ou incroyants. Instinctivement la plupart *des hommes se veulent philanthropes ;* aspirent à un partage équitable des biens *matériels et culturels, tant* sur le plan national qu'international ; repoussent le racisme ; refusent les égoïsmes du matérialisme ; réclament la liberté d'expression ; adhèrent à la laïcité. A cette liste non exhaustive s'ajoute sur le plan spirituel une soif *de silence et de contemplation ;* l'intuition tenace d'une certaine transcendance ; *le désir foncier d'aimer et d'être aimé ;* la certitude que le bonheur est avant tout le fruit d'un certain accord avec sa conscience, et que le progrès passe par la *conversion personnelle.*

On dit du péché qu'il est devenu une notion imperméable à l'homme *moderne. Est-ce vrai ? Que dire alors* du mépris affiché à l'égard de toutes les formes de la malhonnêteté, de la cupidité et de l'égoïsme ? Nos contemporains ont toujours soif de *sainteté ;* ils *respectent* infiniment ceux qui ont le cœur pur et qui se dévouent à *de nobles causes.* Il faut être aveugle pour ne pas s'apercevoir, au total, d'un certain affinement de la conscience.

Aveugle aussi pour ne pas discerner une attention à la spiritualité avivée par les déboires de la civilisation de consommation et les excès *du capitalisme au service exclusif de* l'argent et de l'appétit de puissance. Que signifie le succès des sectes les plus suspectes sinon que les hommes s'ennuient et qu'ils cherchent un ali*ment à leur générosité auprès de* ceux qui leur parlent d'autre chose *que d'intérêt matériel, de rendement* et de gadgets ? Toutes les formes de *religion populaire,* même *naïves* ou frelatées, trahissent le désir de sortir du cercle infernal d'une société qui court après son âme.

Les confessions elles-mêmes suscitent des communautés de prière et de réflexion de toutes espèces, des sessions de formation, une presse multiforme qui se vend bien. On en *parle peu, mais elles sont agissantes.* Si la pratique religieuse a très *sensiblement baissé, ainsi que le* nombre des vocations sacerdotales ou religieuses, c'est parce que les Eglises subissent le contrecoup de leurs erreurs, de leurs tâtonnements, de *leurs divisions, mais le point mort* bas pourrait bien être atteint ou peu s'en faut.

Autant qu'il est possible d'en juger, les années à venir devraient voir une remontée des préoccupations religieuses canalisées par des petits groupes, rattachés ou non aux Eglises, peu importe.

L'homme est un animal religieux ; la psychologie, à défaut d'autres dis*ciplines théoriques, commence à nous* le réapprendre. La sociologie aussi, ainsi que les enquêtes entreprises dans les pays de l'Est. On peut réagir différemment à l'égard d'un Soljénitsyne et ne pas apprécier son anticommunisme, mais qui conteste l'essentiel *de son message sur l'in*destructibilité de la personne hu*maine ?*

Le passé nous a habitués à une religion officielle qui avait encore nombre des prérogatives de l'Etat — même si elle avait dû en grande partie les abandonner — et qui encadrait la *majorité* d'un peuple. Cet état de choses ne renaîtra pas. Les *croyants « sociologiques »* ont disparu définitivement. Qui pourrait encore aller à la messe pour être bien vu ou par routine ? Les baptisés de demain seront vraisemblablement une *minorité ;* ils pratiqueront irrégulièrement, mais on les jugera sur le *plus important :* leurs activités et leur profession de foi.

Le christianisme n'est pas une affaire de nombre. Qui dira le mal fait aux Eglises par des pratiquants de peu de foi ? Ce peut être une *chance extraordinaire de renouveau* qu'un petit nombre de chrétiens fervents si ces chrétiens ne le sont pas pour eux mais pour les autres.

Le christianisme est à l'aise dans les contrastes et la précarité est *moins dangereuse pour lui que le* pouvoir. Les débuts de son histoire en font foi. Les contradictions profitent paradoxalement au christianisme ; Garaudy, entre autres, l'a bien compris. Aujourd'hui, le sentiment religieux déborde de toutes *parts les Eglises, il défie — pour* un temps — les institutions.

● *Les catholiques traditionalistes* qui se réunissent chaque dimanche à la salle Wagram, à Paris, pour entendre la messe selon *le rite ancien, menacent de* s'abstenir lors des prochaines élections municipales. *Se référant « aux promesses du président de la République alors qu'il était candidat »,* cette communauté — plusieurs centaines de personnes — déclare, dans une note, *« exiger l'octroi de lieux de culte à Paris et dans toute la France, au moins dans la proportion de 28 %, adaptée à leur nombre. »*

PRESSE

LE LIVRE C.G.T. : les propositions de M. Mottin ne peuvent en rien régler le conflit du « Parisien libéré »

Après la publication anticipée du rapport Mottin sur le conflit du « Parisien libéré » (« le Monde » du 23 février), le Syndicat du Livre C.G.T. a décidé à son tour de rendre publiques les observations que lui inspirent les conclusions auxquelles est arrivé le médiateur nommé par le gouvernement après deux mois de consultations. Nous publions ci-dessous les passages essentiels de la lettre que M. Jacque Piot, secrétaire général de la F.F.T.L., a adressée mardi au premier ministre, en forme de critique du rapport Mottin.

Après avoir rappelé, en guise de préambule, l'essentiel du mémoire que le Syndicat du livre C.G.T. avait remis à M. Barre, le 29 novembre 1976, M. Piot écrit :

« Nous sommes bien obligés de constater que M. Mottin n'a tenu aucun compte des *positions* que nous avons définies dans notre *mémoire,* ni des *observations* que nous lui avons faites de vive voix au cours des *discussions ou par* écrit. Il a purement et simplement épousé les thèses de la direction du *Parisien libéré,* ignorant délibérément l'origine du conflit. M. Mottin est parti de la situation *du 7 décembre,* au lendemain de l'intervention des forces de police *dans les imprimeries occupées* du *Parisien libéré.* Les causes qui ont *provoqué le conflit sont* passées sous silence, ce qui est inacceptable, *car ce sont elles qui* déterminent les responsabilités.

» Nous affirmons, en outre, qu'il n'est nul besoin d'attendre une quelconque et lointaine décision d'un tribunal pour reconnaître le bien-fondé de la cause des travailleurs du *Parisien libéré* et la légitimité de leurs droits, et que M. Mottin, parfaitement au courant des circonstances dans lesquelles *s'est ouvert* le conflit, pouvait donner une appréciation *et non se cantonner* à faire des propositions formulées en tenant *compte uniquement* des positions de la direction du *Parisien libéré.* (...)

» Ce dont la direction du *Parisien libéré* s'est rendue coupable, ce n'est pas d'avoir supprimé des éditions de son journal, c'est de l'avoir fait dans des conditions qui n'ont respecté ni la législation du travail ni la convention collective parisienne que le *Parisien libéré* appliquait, bien qu'il n'appartînt plus au Syndicat de la presse parisienne, ni les usages de la profession en vigueur depuis des dizaines d'années. (...)

« Les syndicats ne sont pas des offices de travail intérimaire »

» Le 3 mars 1975, les six cent soixante-cinq travailleurs du *Parisien libéré* qui étaient employés dans les imprimeries de la rue d'Enghien et de la rue des Petites-Ecuries *n'étaient pas en grève.* Ils ne se sont mis en grève que *deux mois plus tard,* le 8 mai 1975, parce que depuis deux mois ils ne percevaient aucun salaire, parce que la direction, soudainement, alors qu'elle n'avait *jamais* évoqué une telle notion, prétendait que les ouvriers de ses imprimeries ne lui appartenaient pas, qu'ils étaient des « affectataires » ; elle prétendait renvoyer aux syndicats les ouvriers en surnombre depuis sa décision du 3 mars, sans avoir à les licencier. Ce terme d'affectataires était totalement inconnu jusqu'alors dans la presse, qu'elle soit parisienne, régionale ou départementale.

» S'appuyant sur cette notion *aberrante, qu'aucun employeur de* la presse n'a jamais invoqué, la *direction ne remplissait donc* aucune des obligations légales *auxquelles sont soumis les employeurs* en matière de licenciements : l'avis des *comités* d'entreprise n'a pas été demandé ; *les dispositions de la loi du 13 janvier 1975* n'ont pas été *respectées ; le délai de réponse* n'a par conséquent pas été observé : *l'agrément préalable du service* départemental de la main-*d'œuvre* n'a pas *été demandé ;* les lettres de licenciement n'ont pas été envoyées. Aucune indemnité n'a été payée.

» Jamais les syndicats n'ont été des offices de travail intérimaire. Ils sont des bureaux de placement homologués qui fournissent le personnel qualifié dont a besoin l'entreprise, mais c'est celle-ci qui embauche et licencie. Dans toutes les entreprises de la presse parisienne, il y a un personnel sédentaire dont le nombre est calculé suivant les clauses de la convention collective et des accords d'entreprise, et basé sur un nombre de pages et de tirage moyen. Lorsque des circonstances, des événements obligent les quotidiens à augmenter le nombre de leurs pages, de leur tirage, les directions font appel aux bureaux de placement des syndicats pour leur fournir temporairement du personnel supplémentaire. C'est ainsi que cela fonctionne depuis des dizaines d'années à la satisfaction des entreprises, qui ne sont pas tenues ainsi à embaucher un personnel fixe trop important pour faire face aux fluctuations de pages ou de tirage. Ce personnel fixe est attaché à l'entreprise, il lui appartient.

» Prétendre, comme le fait la direction du *Parisien libéré,* que ce personnel fixe n'est pas le sien est *une grossier subterfuge pour* justifier ses agissements illégaux. Nous rappellerons *que* la plupart des ouvriers du *Parisien libéré travaillaient depuis de nombreuses* années dans les imprime*ries du journal.* (...)

» Les employeurs de la presse parisienne ont admis, en concluant l'accord du 7 juillet 1976, que la modernisation des entreprises devait se faire d'une façon concertée, en trouvant des solutions raisonnables pour que la réduction *inévitable* des effectifs se fasse sans création de chômage. Il n'y a *aucune raison* pour que la direction du *Parisien libéré* traite cette question à coups de hache. Ce qui a été possible pour les entreprises de la presse parisienne doit l'être pour le *Parisien libéré.*

» Il est *tout aussi normal* que nous demandions que le *Parisien libéré* soit placé dans les mêmes conditions que les autres entreprises de la presse *parisienne.* On ne peut accepter qu'une entreprise de presse de *la région parisienne* ait des charges différentes, des accords *différents, ce qui* crée, d'une part, une concurrence déloyale envers *celles qui appliquent* normalement les accords régionaux, et, *d'autre* part, *risque* indéniablement de mettre en cause ces accords. *Cette question devait* d'ailleurs faire l'objet d'un septième point dans *le rapport* de M. Mottin ; nous constatons qu'il affirme *le contraire.*

» Le *Parisien libéré* a créé plus d'une soixantaine de sociétés afin d'échapper à diverses obligations légales, y compris la représentation du personnel, la constitution d'un comité d'entreprise. Il va de soi qu'une telle situation est inadmissible et que l'entreprise doit être considérée comme une entité économique. On peut s'étonner, là aussi, de l'absence d'intervention du ministre du travail devant ces infractions caractérisées.

» Si nous procédons à l'examen *détaillé des propositions* de M. Mottin, nous constatons que mêmes *les solutions « d'ordre humain et social »* sont extrêmement *limitées* (...)

» La troisième proposition est absolument irrecevable. Les travailleurs du *Parisien libéré* en lutte appartiennent incontestablement au *Parisien libéré,* comme nous venons de le démontrer, les dénégations de la direction n'y changeront rien. Invoquer, comme elle le fait, qu'il n'y avait pas de contrats de travail ne tient pas debout. Il n'est nul besoin de contrats de travail écrits. Un contrat de travail se caractérise par une prestation de travail correspondant à un salaire et par un lien de subordination. C'est bien le cas.

» Ces travailleurs ont une antériorité *indiscutable* par rapport au personnel de substitution actuel, et donc des droits d'ancienneté. Ils sont le véritable personnel du *Parisien libéré.* Si par un souci de conciliation, le Comité intersyndical a suggéré qu'une partie du personnel actuel pourrait rester en place, il est évident que le personnel légitime doit constituer la majorité du personnel de l'entreprise.

» En outre, la direction fait appel à des *sociétés prestataires* de services pour assurer une partie de ses travaux. *Cette pratique,* également contraire à tous les *usages de la profession, doit* cesser et les travaux doivent être *confiés aux travailleurs du Parisien libéré* sans emploi. (...)

» La quatrième proposition de M. Mottin, c'est uniquement la mise au chômage de plus de deux cents travailleurs, auxquels s'ajoute la centaine de supposés départs volontaires. Singulier reclassement social ! Cette proposition n'appelle aucun autre commentaire.

» *La cinquième proposition* pourrait paraître positive si elle *n'excluait pas expressément, toute* répercussion sur le plan des conventions *et des modalités de* travail ou rémunération appliquées au personnel du *Parisien libéré.* (...)

» Quant à la sixième proposition, personne ne peut s'y tromper, elle est de pure forme tellement elle est anodine ! Elle ne donne que des recommandations pour qu'une étude ait lieu sur le rapatriement des travaux d'imprimerie. (...)

» Les réflexions que nous avons émises ci-dessus montrent bien que les propositions de M. Mottin ne peuvent en rien régler le conflit du *Parisien libéré.*

» Peut-on penser sérieusement qu'après deux ans de lutte les travailleurs vont se contenter de dispositions, qui dégagent la di*rection du Parisien libéré de toute* obligation ? Les travailleurs de la presse sont conscients du danger que représenterait pour eux l'adoption du rapport de M. Mottin. Cela signifierait que le *Parisien libéré* pourrait continuer à être la seule entreprise de presse à être en marge, que tout employeur pourrait dorénavant em*ployer les mêmes méthodes.* (...) »

● *La direction de l'imprimerie Montlouis,* à Clermont-Ferrand, s'apprête — selon la C.G.T. — à licencier soixante-dix personnes pour raisons économiques. La C.G.T. appelle à des arrêts de travail pour s'opposer à ces compressions.

L'imprimerie Montlouis, qui compte quatre cent quatre-vingt-treize salariés, est gérée par la Société nationale des entreprises de presse (SNEP).

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 23 FÉVRIER

En raison de l'arrêt de travail de vingt-quatre heures décidé par les syndicats des personnels et journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. des sociétés issues de l'O.R.T.F. (les journalistes F.O. s'associent à cette grève), les émissions prévues risquent d'être remplacées par un programme *minimum.*

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Les enquêtes du commissaire Moulin : « Marée basse », de P. Andreota, réal. J. Trébouta, avec B. Alane, V. Dobtcheff et Y. Rénier.

21 h. 50, Concert : « *Préludes* », de *Liszt, sous* la direction de M. Pommier, avec l'orchestre de Radio-France.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Film : « la Diligence vers l'Ouest », de G. Douglas (1965), avec Ann Margret, R. Buttons, M. Connors, A. Cord, B. Crosby.

Une diligence voyage à travers un territoire où les Indiens se sont mis en g[...]e. Ceux-ci attaquent le véhicule. Nouvelle version de la Chevauchée fantastique de John Ford. Mêmes personnages typiques, même action, une sorte de copie appliquée.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « l'Américain » (R.), de M. Bozzuffi (1969), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson, M. Bozzuffi, T. Lopert, S. Signoret.

Après dix ans d'exil aux Etats-Unis (où il a fait fortune), un homme revient à Rouen et recherche ses amis de jeunesse. Chronique nostalgique, par un comédien passé à la réalisation, des souvenirs perdus et d'une société provinciale disparue dans le mirage du modernisme et de la réussite.

FRANCE-CULTURE

Programme de musique ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

Programme de musique ininterrompue.

JEUDI 24 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 18 h., A la bonne heure).

20 h. 30, Série : Rendez-vous en noir, réal. Cl. Grinberg, avec J.-P. Aumont, D. Auteuil.

Une vengeance à épisodes livrée à la perspicacité de l'inspecteur Camaret.

21 h. 25, Magazine d'actualité : L'Evénement, prés. J. Besançon.

L'entraînement des champions dans les pays de l'Est et en Occident. Un débat auquel participeront des sportifs internationaux suivra la projection d'un film intitulé : Sports aux U.S.A., sports en R.D.A. : pourquoi sont-ils si forts ? ».

22 h. 20, Les médecins et le cinéma ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Le Grand Echiquier, en direct de Copenhague.

L'invité d'honneur de Jacques Chancel (dont l'équipe s'est transportée, pour l'occasion, jusqu'au château de Christianborg) est Henri-Jean Marie André de Laborde de Monpezat, devenu par son mariage avec S.M. la reine Margrethe, le prince Henrik.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Nana », de Christian-Jaque (1955), avec Martine Carol, Ch. Boyer, J. Castelot, D. Doll, E. Cegani, W. Chiari, N. Roquevert.

Une fille de théâtre se hausse jusqu'à la courtisanerie de luxe, séduit et mène à la déchéance l'austère chambellan de Napoléon III. Le naturalisme du roman de Zola s'efface dans les tableaux en couleurs raffinés d'une société Second Empire pour comédie et drame de Boulevard. Et Nana, jouée par Martine Carol, n'est plus qu'une belle fille au corps généreux, femme fatale malgré elle.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : « Comment harponner le requin ? », de V. Haïm ; 22 h. 30, Entretiens avec... R. Barthes ; 23 h., Portrait ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104 : Cycle de quatuors, avec le quatuor Via Nova : « Quatuor à cordes » (Debussy) ; « Quatuor n° 1 » (Ligeti) ; « Quatuor n° 4 » (Beethoven) ; 23 h., Les effets de la musique ; 0 h. 5, Musique et arts martiaux ; 1 h., En scène.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 FEVRIER

— Les *républicains indépendants* s'expriment sur la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jean-Pierre Chaudet* (R.I.) et *Edouard Hervé* (P.S.) sont les protagonistes du débat municipal à Rennes sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Jacques Chirac* (R.P.R.) est invité à Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jean Lecanuet,* ministre du Plan et de *l'aménagement du* territoire (C.D.S.), est l'invité du journal de Jean-Pierre Elkabbach sur Antenne 2, à 20 heures.

JEUDI 24 FEVRIER

— *Le parti communiste* s'exprime sur la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Michel Poniatowski,* ministre d'Etat, ministre de *l'intérieur,* secrétaire général de la F.N.R.I., est l'invité du journal de Jean-Pierre Elkabbach sur Antenne 2, à 20 heures.

— *MM. Maurice Arreckx* (R.I.), *Aymeric Simon-Laurière* (R.P.R.) et un leader de la gauche sont les protagonistes du débat municipal à Toulon sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Michel Rocard,* secrétaire national du parti socialiste, est interviewé sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. Yves Guéna* (R.P.R.) s'oppose à *M. Robert Fabre* (rad. de gauche) sur Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15.

— *M. Edgar Faure,* député (app. R.P.R.) répondra aux journalistes de TF 1 dans le « Spécial Evénements » de 21 h. 20.

— *L'armée et l'armement militaire en Egypte* font partie du dossier présenté au journal de TF 1 (avec le docteur Ahmed Ammar, directeur du canal de Suez, et le général El Kateb, porte-parole de l'armée égyptienne, en direct), à 13 heures.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRESSE

CHAMPS-ÉLYSÉES

GRÉANT SERVICE ÉDITION DE LIVRES SPÉCIALISÉS

(grand public et professionnels)

recherche **CADRE** homme ou femme

Expérience nécessaire :

CONCEPTION - ÉDITION DIFFUSION LIVRES

Ce responsable devra participer à la création et ou développem. du service

Discrétion absolue. Les candidats pourront indiquer les sociétés auxquelles ils souhaitent que leur C.V. ne soit pas transmis.

ÉCRIRE sous le n° 12.327 à :

S.A. MARCO EILFA

10-12, rue du Colonel-Driant 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
Banlieue Nord-Est Paris

recherche

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

FORMATION MÉCANIQUE GÉNÉRALE
(40 ans minimum)

Chef du service contrôle qualité, spécialisé en robinetterie ou constructions nucléaires.

Connaissance anglais souhaitée.

Env. C.V. et prétentions à n° 99.934, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

- VOUS AIMEZ LES RESPONSABILITES.
- VOUS AVEZ LE SENS DE LA VENTE.
- VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE COMMERCIALE.

Nous vous offrons un poste de

RESPONSABLE DE PROGRAMME

(IMMOBILIER)

Chez un important Promoteur - Constructeur

Fixe + commissions + primes + frais

Adresser C.V. manuscrit et photo ss le n° 98.151 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour
VELIZY

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

RESPONSABLE DES VENTES PAR FILIALES

IL DOIT :
— parler anglais couramment ;
— avoir l'expérience de la vente de produits chimiques à l'EXPORTATION ;
— posséder un sens particulier de l'organisation ;
— envisager son poste comme sédentaire.

sous les ordres du Chef du Service commercial, il participera à l'établissement des objectifs annuels de vente, sera responsable de l'animation et de la coordination des filiales.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée) et prét. ss n° 1.155

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

INFIRMIERE LIBERALE
Clientèle importante, rech. infirmière D.E. pour remplacements. Tél. : 427-02-15.

Chef comptable

La filiale française d'un groupe allemand fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation (CA 110 millions) recherche son chef comptable.

Rattaché au Directeur Administratif, il est responsable devant le Directoire, de la bonne exécution de la comptabilité générale. Il dirige et contrôle le service (15 personnes), assure personnellement la préparation et présentation des bilans, selon les plans comptables français et allemand, prépare et exécute les tableaux de bord pour la Direction.

Ce poste intéresse un cadre de 28 ans minimum, titulaire du D.E.C.S (ou diplômé E.S.C par exemple), ayant déjà exercé des responsabilités similaires, si possible dans une société industrielle, déjà familiarisé avec le traitement informatique. La connaissance de la langue allemande sera un atout complémentaire. Lieu de travail : proche banlieue parisienne sud-ouest.

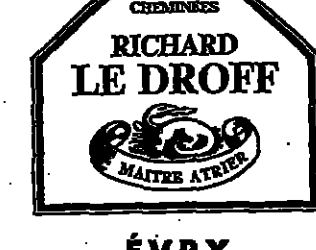
sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV détaillé sous réf. 22003/M à ML GUIOMAR - Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

URGENT. PARIS, recherchons

CHEF COMPTABLE

exp. P.M.E. souhaitée, D.E.C.S. exigé. Ecr. Boumendil, 7, rue Amiral-Courbet, 94160 St-Mandé.



ÉVRY

DIRECTEUR ARTISTIQUE

100.000 F +

Notre société, membre du Club des entreprises performantes, est la première en Europe dans sa spécialité.

Rattaché au P.D.G., ce directeur sera responsable de la création des nouveaux modèles de cheminées et des produits de diversification.

Il dirigera et animera une équipe de décorateurs et maquettistes et travaillera en liaison avec les *services fabrication* et *marketing*.

SI VOUS AVEZ :
- 28 ans minimum ;
- une formation supérieure dans le domaine de l'architecture d'intérieur ;
- des connaissances technologiques.

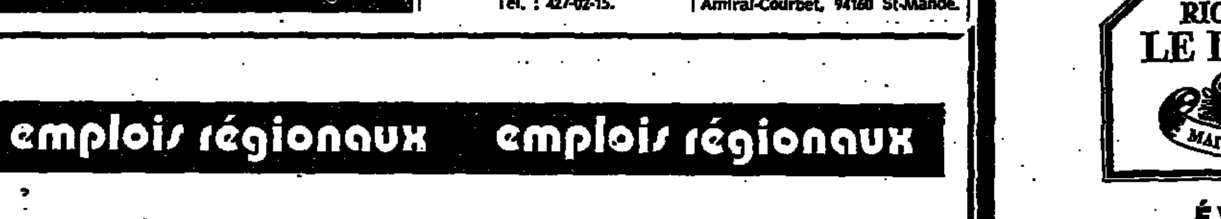
et SI VOUS DESIREZ travailler au sein d'une équipe jeune et efficace avec de réelles possibilités de développement de carrière.

NOUS SOUHAITONS VOUS RENCONTRER.

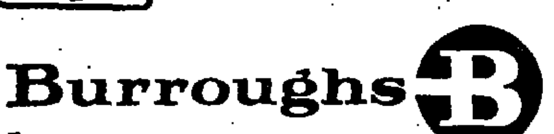
Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.523 à :

S E R I F O.
38, rue de Lisbonne,
75008 PARIS.

SERIFO



emplois régionaux



recrute

JEUNES DIPLOMES
de l'enseignement supérieur commercial

Vous désirez débuter votre carrière par une expérience commerciale dans un secteur en pleine expansion.

Vous êtes motivés par l'analyse de situations, par la recherche de solutions à proposer et à faire adopter.

Notre technique en pleine évolution nous oblige à recycler nos cadres en permanence et nous y consacrons 8 % de notre masse salariale.

Que vous ayez ou non des connaissances en informatique, nous vous attendons pour accroître notre réseau commercial pour :

- P A R I S, AMIENS, CAEN, NANTES, REIMS, RENNES, ROUEN, STRASBOURG, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER, TOULOUSE, TOURS. Envoyer lettre, C.V., photo *sous référence* M à Monsieur ROLIN - S.A. BURROUGHS, 230, Avenue Laurent Cély 92231 GENNEVILLIERS Cedex.

- LILLE et NANCY il est prévu une opération « PETITS DEJEUNERS ». Nous serons heureux de vous recevoir afin de vous présenter notre Compagnie et les Carrières *Commerciales que nous* pouvons vous offrir. Le 1er mars à L'HOTEL HOLIDAY INN, avenue de la Marne 59570 MARCQ EN BAROEUL. Le 8 mars à L'HOTEL FRANTEL, 11, rue Raymond Poincaré 54000 NANCY. *Pour tous renseignements téléphonez : MARCQ EN BAROEUL (20) 72.17.30 - NANCY (28) 29.48.22.*



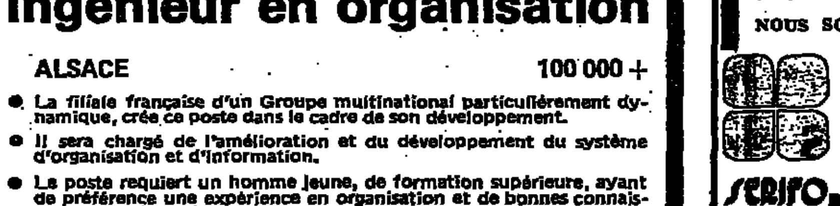
> directeur technique

CENTRE OUEST — **100 000 F +**

- Pour un groupe français de l'IMPRIMERIE (350 personnes) disposant de plusieurs unités intégrées et caractérisé par sa croissance régulière.
- Sous l'autorité du P.D.G. du Groupe, il sera responsable de la gestion et du développement de l'unité de façonnage et de brochage (100 personnes).
- *Ce poste requiert :*
  - un diplôme d'ingénieur ou Etudes Supérieures équivalentes.
  - une expérience d'une dizaine d'années en organisation et direction *d'ateliers similaires.*
  - une personnalité très solide, et fortement motivée par la prise en main et le développement d'une unité autonome.

PARIS Réf. 2566/B

> ingénieur en organisation



ALSACE — **100 000 +**

- *La filiale française d'un Groupe multinational particulièrement dynamique, crée ce poste dans le cadre de son développement.*
- *Il sera chargé de l'amélioration et du développement du système d'organisation et d'information.*
- Le poste requiert un homme jeune, de formation supérieure, ayant de préférence une expérience en organisation et de bonnes connaissances en informatique. De très fréquents contacts internationaux impliquent une bonne connaissance de l'Anglais.

PARIS Réf. 2403/H

ORES — Groupe BOSSARD

Adresser CV + photo + lettre man. motivée avec prétentions sous référence choisie à : ORES-CFF 105 Bd *Haussmann* 75008 PARIS

sperar

Société multinationale recherche pour création de poste son

RESPONSABLE DE LA PROTECTION DE L'INFORMATION

- Vous avez été responsable de fonctions proches de la protection de l'information et des Biens.
- *Vous avez l'esprit ouvert, vous interviendrez* dans les différents secteurs de l'entreprise.
- Créatif, vous développerez des moyens de protection nouveaux.
- Pragmatique, vous saurez les adapter à la *vie quotidienne* de l'entreprise.
- La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Une bonne expérience de la vie de l'entreprise est souhaitable.

- Le salaire sera fonction du candidat que nous trouverons.

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions sous réf. X 148 à INFRAPLAN Carrières, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 PARIS qui traitera les candidatures.

INFRAPLAN CARRIERES

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

recherche

INGENIEUR

Chargé de la promotion des produits M.O.S. dans le domaine de la logique.

RESPONSABILITES :
- apporter le support technique au service commercial
- établir le cahier des charges clients
- définir les produits nouveaux et la stratégie commerciale du produit (marchés, prix, etc...).

FORMATION :
C'est un électronicien connaissant bien le domaine de la logique et les circuits M.O.S.

Une formation complémentaire en gestion commerciale serait appréciée.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Lieu de travail : VILLENEUVE-LOUBET (*près de Nice*).

Pour faire acte de candidature, écrire avec CV, *prétentions*, photo et date de disponibilité. s/réf. SCM 277-8-1, à Mme LE GUET, T.I.F., Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

SOURIAU

leader européen de la connexion
recherche pour l'une de ses usines
de la SARTHE

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN DE HAUT NIVEAU

pour diriger son unité de moulage (110 personnes). *Responsable de son compte d'exploitation,* il sera à la fois :
- chef de production ;
- responsable études outillage ;
- responsable méthodes ;
- animateur de la recherche.

Formation Arts et Métiers ou équivalent
Le candidat doit justifier d'une expérience industrielle de 5 ans minimum.

Très bon niveau de rémunération. Avantages sociaux. Facilités de logement.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : *SOURIAU, Direction du Personnel,* rue Robert-Surmont, 72400 LA FERTE-BERNARD.

LA PRÉFECTURE DU GARD

recherche

CADRE INFORMATICIEN

de haut niveau

pour la création et la mise en place de son service informatique.

LE CANDIDAT DEVRA JUSTIFIER :
- d'une formation supérieure ;
- de connaissances administratives ;
- d'une expérience minimale de 3 ans à un poste de *responsabilité* au sein d'un centre informatique.

LE TITULAIRE DU POSTE SERA CHARGE :
- de définir l'organisation et la structure du centre informatique ;
- d'assurer les contacts à tous les niveaux pour mener à bien *les négociations préalables* ;
- de mettre en place l'équipe informatique ;
- d'être l'interface privilégié entre son service *et les différents* utilisateurs.

Envoyer, avant le 15-3-77, lettre manuscrite, C.V. et photo à M. le Secrétaire Général, Préfecture du Gard, 30031 NIMES CEDEX.

MSL

73 bd Haussmann 75008 PARIS Tél 265.37.00
11 pl. A. Briand 69003 LYON Tél (78)62.08.33

DIRECTEUR DE PRODUCTION

120/140.000 F — Mécanosoudure — Poitou

Une société française, spécialisée dans les domaines de la mécanosoudure et de la chaudronnerie, emploie 110 personnes et son chiffre d'affaires (actuellement 13.000.000 F) s'accroît *très rapidement.* Elle recherche son directeur de production. Sous l'autorité du président *directeur général,* il sera quantitativement et qualitativement responsable de la production. *Assurant* la gestion du personnel et les relations avec ses délégués, il supervisera les devis, les approvisionnements, les méthodes, la fabrication, la gestion des stocks *et l'entretien. Il participera en outre à la gestion* de l'établissement (contrôle budgétaire) et aux relations commerciales. Le poste conviendrait à un ingénieur (AM, IDN ...) âgé de 35 ans au moins ayant acquis pendant 5 ans minimum, dans les domaines du *machinisme* agricole, des engins de travaux publics ou de la chaudronnerie *industrielle une expérience approfondie de* la direction de production, de la gestion du personnel ainsi que du contrôle budgétaire. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.808.

Pour ce poste, adresser un bref curriculum vitae à Paris, en précisant la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans l'autorisation expresse donnée par le candidat à l'issue d'un entretien personnel avec le consultant.

LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU NORD
recherche
pour sa division Transports à Lille

CADRE DE HAUT NIVEAU

Il sera chargé de coordonner des études de transports collectifs.

Formation requise :
- Débutant titulaire d'un doctorat en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Ponts et Chaussées, Centrale Paris, Ecole Nationale des Arts et Métiers, H.E.C.
- Ou 8 à 10 ans d'expérience et titulaire d'un D.E.S. en économie ou d'un diplôme de *l'une des écoles suivantes :* Centrale Lyon, Institut des Sciences politiques.

Adr. C.V. à Direction départementale de l'Equipement, division Transports, rue de la Pilaterie, 59700 Marcq-en-Barœul.

Important cabinet juridique et fiscal recherche pour la région de LILLE

CONSEILS FISCAUX

5 ans d'expérience minimum. Situation cadre assurée. Ec. n° T 98 833 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SEITHA

climatisation, conditionnem. air

INGÉNIEURS et TECHNICIENS CHARGÉS D'AFFAIRES

Leurs missions : coordonner les études, l'approvisionnement des *fournitures,* le *montage, être* resp. du budget et du planning, ass. les relations av. les clients. Envoyer C.V. photo et prét. à CENTRE DE PSYCH. APPLIQ. 104, rue Ney, 69006 LYON sous n° 213 130.

Un important groupe allemand, leader sur plusieurs marchés, + de 20 000 collaborateurs dans le monde, diversifie son activité et implante une chaîne de moyennes surfaces « bricolage et aménagement de la maison ».
Préparer et diriger cette opération, c'est la mission qui est confiée à un

chef de projet

futur patron d'une

chaîne de distribution

il effectue les études de marché, de concurrence, *d'implantation* ou *d'acquisition pour* chaque unité, propose une projet et le réalise. Agé de 30 ans minimum, HEC, ESSEC, ingénieur grande école ou équivalent, il a acquis **une expérience de chef de produit aménagement de la maison et d'implantation de grandes surfaces.** Il a une bonne connaissance de l'allemand.

Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3171 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

PREMIER FABRICANT MONDIAL
DE SEMI-CONDUCTEURS

recherche pour occuper les fonctions :

d'INGENIEURS COMMERCIAUX

DES CANDIDATS DYNAMIQUES, AMBITIEUX, TRES MOTIVES PAR LA VENTE.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs-électroniciens ou de formation générale, ayant de très *solides connaissances* en électronique.

Ils seront responsables de clients importants chez lesquels ils auront à :
- assurer les contacts à tous les niveaux *hiérarchiques, pour mener à bien* les négociations commerciales,
- définir et promouvoir les produits *nouveaux*,
- développer les stratégies commerciales,
- établir les prévisions de vente à court *et moyen terme.*

Les débutants peuvent postuler.
Permis de conduire exigé.
CES POSTES SONT A POURVOIR A PARIS.



Pour faire acte de candidature, écrire avec CV, prétentions, photo et date de disponibilité, s/réf.SCM 277-7-1, à Mme LE GUET, T.I.F., Boite Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Les Compagnies d'Assurances du



recherchent la personne qui sera chargée au sein de l'équipe

MARKETING

de la réalisation des

ETUDES QUALITATIVES

Nous exigeons :
- *que vous soyez de formation supérieure (« Psychologue Praticien » ou spécialisé en Psychologie sociale et commerciale)*
- *que vous ayez au minimum une année de pratique d'entretiens non directifs, de l'analyse de leur contenu et de la conception des questionnaires de validation*
- *que vous connaissiez les techniques de la statistique et leurs applications aux études de marchés*
- *que vous soyez disponible pour de nombreux déplacements.*

Envoyez votre curriculum vitae, une lettre manuscrite et vos prétentions au
GROUPE DROUOT
SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI



La Filiale Française des Laboratoires Pharmaceutiques

ELI LILLY

recherche pour sa division MARKETING

chef de produits

- Ce poste peut convenir à un candidat diplômé d'une grande Ecole ou de formation universitaire équivalente, ayant une personnalité *affirmée et créative pour prendre* en charge une gamme complète de Produits *Pharmaceutiques.*
- Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
- Une expérience de 2 ou 3 années dans une fonction Marketing est souhaitable.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prét. à :
ELI LILLY FRANCE
Département du Personnel - Réf. YM 1809
203, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD.

SOCIÉTÉ D'ENDUCTION
recherche
INGÉNIEUR DE FABRICATION

— Formation chimiste ;
— Expérience industrielle indispensable

Ecrire n° T 98.885 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi

des hommes dont le tempérament de vendeur fera le reste

Les hommes que nous souhaitons engager ont 30 *ans minimum*, une formation commerciale supérieure et une expérience prouvée de la vente et de *l'animation d'équipes.*

Nous attachons plus d'importance à leur potentiel de vendeur qu'aux produits ou services qu'ils ont été amenés à proposer.

Dans le cadre de notre réseau national (250 succursales en Province), ils occupent des postes qui leur permettent d'accéder rapidement à des responsabilités et prétendre à de confortables rémunérations.
Chargés de l'encadrement d'une équipe, ils proposent à un marché en forte croissance une *gamme* de services *dans le domaine* de la *communication* et des loisirs.

Les candidatures sont traitées confidentiellement et c'est à Havas Contact - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris que vous transmettrez votre CV et le niveau actuel de votre rémunération. La référence 33752 sera portée sur l'enveloppe.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGENIERIE - PARIS

recrute pour assister un ingénieur d'affaires dans *les domaines de gestion d'organisation* et d'administration des contrats

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE

Possédant une formation complémentaire juridique ou de gestion

Ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle

LANGUE ANGLAISE (lu, écrite, parlée) indispens.

Ce poste implique des déplacements de longue durée à l'étranger

Adr. candidature, C.V., photo et prétentions à n° 99 891. Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er

---

Important Groupe Industriel
recherche pour son Siège Social
BANLIEUE SUD-OUEST PARIS

CONTROLEUR DE GESTION
POUR L'UNE DE SES DIVISIONS

Afin de mettre en place et appliquer les procédures de contrôle de gestion (établissement de budgets, suivi et intégration des résultats)
Ce collaborateur sera hiérarchiquement rattaché à la direction des affaires financières du Groupe

Formation supérieure : ESC, maitrise de gestion ou grande école d'Ingénieurs.

Une expérience de 4 ou 5 ans au sein d'un service analogue est nécessaire.

30 ANS MINIMUM

Env. lettre manus. avec C.V. à n° 99 913

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF
recherche
CADRE
pour service financier

sera chargé liaisons avec investisseurs institutionnels (Caisses de Retraite, Assurances, etc.).

En raison niveau élevé clientèle :
candidat sera ancien Eco. Sup. Commerce ou Lic. Droit ; devra avoir bonne expérience des marchés financiers et aisance dans contacts.

Pour études aura connaissances Math. Financières.

Salaire en fonction de l'expérience et du niveau.

Envoyer lettre man., C.V., photo et prétentions, à : Direction du Personnel, C.C.C.C., 18 bis, avenue Hoche - 75008 PARIS.

DEUTSCHER JOURNALIST
Wird von internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht

VORAUSSETZUNG

Perfekte Kenntnisse der französischen Sprache English oder spanisch Kennetnisse erwünscht

Zuschriften an : HAVAS CONTACT, *156*, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 33.756

SOCIETE FRANÇAISE EN EXPANSION
spécialisée dans le bricolage
recherche

UN SUPER VENDEUR

Responsable de la Région Parisienne.

LE CANDIDAT DEVRA ETRE PERFORMANT ET EFFICACE ET AVOIR L'EXPERIENCE DES CENTRALES D'ACHAT ET DES HYPERMARCHES DEPUIS QUELQUES ANNEES.

Rémunération : fixe + participation + véhicule.

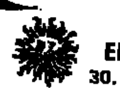
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
Sté GAMBETTA, Hot. SAN-REGIS,
12 rue Jean-Goujon, 75008 Paris.
DISCRETION ABSOLUE ET REPONSE ASSUREES.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
POUR SON LABORATOIRE D'ESSAIS
BANLIEUE OUEST DE *PARIS*

Un agent technique

BTS Electronicien.
Dégagé des obligations militaires.
Connaissances des circuits intégrés *logiques.*
Anglais apprécié.
Expérience industrielle souhaitée.
Adresser C.V. sous référence OTEZ (à mentionner sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

AGENCE DE PUBLICITE
de taille moyenne, très professionnelle, recherche
2 COMMERCIAUX de haut niveau
aptes à assurer responsabilité totale de budgets (y compris mise au point de la stratégie, recherche des axes de création et... détails).
1 ART DIRECTOR de talent
1 DESSINATEUR (TRICE) d'exécution
très expérimenté (e).

Cette annonce ne s'adresse qu'à de véritables professionnels, *dynamiques, gais, créatifs (en un mot : Publicitaires véritables).*

Ecrivez vite avec curriculum vitae et prétentions à n 591.332 M. *REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*
Réponse et discrétion assurées.

Société 400 p. Quartier Saint-Lazare rattachée à
GROUPE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE
recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

(ordinateur NCR 8200, 64K, COBOL, 20MM d'octets)

Rattaché directement au Directeur Administratif, il aura à diriger une équipe de 8 personnes ayant pour mission d'assurer l'exploitation et la maintenance des applications existantes, la conception et la réalisation des applications nouvelles.

Age minimum 30 ans ; expérience et responsabilités similaires *indispensables.*

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous réf. U51 à Mme JAMET, 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE (200 personnes) proche Banlieue Ouest recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION III C

— âge minimum 30 ans ;
— solide expérience technique (logique, analogique, *télécommunications*) acquise *en* laboratoire pendant les cinq dernières années au minimum ;
— capable de répondre à des *appels d'offres ;*
— autorité indispensable pour diriger une équipe d'Ingénieurs d'Etude ;
— salaire annuel 150.000 F. Promotion assurée.

Adresser curriculum vitae manuscrit et détaillé à : C.G.P., n° 490, 23, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
domiciliée à PARIS
Nombreuses activités internationales
recherche

Jeune JURISTE

Niveau Doctorat - Droit privé

Anglais courant (excellentes connaissances d'anglais juridique requises)

Ecrire avec C.V., photo n° 60204
Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

offres d'emploi

Importante Société de Télécommunications

recherche d'urgence

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

DÉBUTANTS, DÉGAGÉS des O.M.

1) *Formation* MIAGE *ou équivalent pour études* réalisation technique et *mise en place d'application de gestion* sur mini-ordinateur.
Lieu de travail : PARIS.

2) Formation INSA (option informatique) ou maitrise d'informatique pour analyse et mise au point de programmes scientifiques en Fortran dans le cadre de la conception assistée par ordinateur dans le domaine électronique.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Adresser C.V. sous n° 211 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transm.

STE TRAVAIL TEMPORAIRE
en pleine expansion
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

5 ans d'experience
Salaire important

Tél. pr rendez-vous : 743-14-40.

C. N. E. T.
recherche
INGÉNIEUR

Grandes Ecoles ou équivalent.
Débutants ou quelques années d'expérience.
Pour concevoir des systèmes à base de circuits logiques et de micro-processeurs.

Adr. C.V., photo et prétentions, à C. N. E. T.
Secrétariat RTS/NSA
3, avenue de la République, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

IRIA *recherche pour le*
C.T.I.
UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation informatique et électronique souhaitée pour travaux de métrologie. Env. C.V., au *Service du Personnel,* (réf. C.T.I./G.S.I.), B.P. 105, 78150 Le Chesnay

---

ORGANISME ADMINISTRATIF PRIVÉ PARIS
recherche

J. H. LICENCE DROIT

et connaissances mathématiques, possédant de bonnes capacités rédactionnelles et libre rapidement.
Mission : élaboration de *documents juridiques et* étude diverses statistiques.

Env. C.V., photo et prétentions ss réf. 206/M à :
BAC - PERSONNEL CONSEIL
27, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris.

CFI Formation
recrute
PROFESSEURS
langues, comptab., droit, gestion, marketing, vente, recrutement.

Env. CV, T 098.890 M Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SOCIETE DE PRESSE rech.
JOURNALISTE
débutant, école journalisme ou diplôme d'économie.
Connaissance anglais exigée.
Env. C.V., prét. à Mat-Presse, 282, bd Saint-Germain, Paris-7e.

CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERE recherche
CONSEILLERS COMMERCIAUX
— Très bonne présentation.
— Goût contact à haut niveau.
— Formation assurée.
— *Possibilité cadre.*
— Rémunération importante.
Tél. : 766-39-64.

Les deux sites de notre groupe rech. des COMMERCIAUX-RESPONSABLES. - Après formation, ils pourront :
— Organiser leur travail ;
— Proposer différents services ;
— Prétendre à une rémunération très élevée.
Lieux : PARIS ET BANLIEUE.
Ecrire G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

COLLABORATEURS gd standing pour contact haut niveau.
Gain important. — Tél. 508-43-09.

ATTACHE COMMERCIAL
libre rapidement dans l'intérim, si sérieux possibilité prendre DIRECTION AGENCE.
Ecr. avec réf. n° 12.684 Centrale *d'Annonces, 121, rue Réaumur-2e.*

EMPLOI AUX ANTILLES
Maison d'édition antillaise rech. *vendeur ou vendeuse dynamique* pour courtage de livres à domicile et direction ventes Martinique et *Guadeloupe. Condit.* : deg. O.M. ; 20 ans minm. ; libre imméd. Garant. voyage avion *aller et retour, contrat un an* renouvel., 1 mois congé annuel, log., 2.000 F de fixe et pourcent. *sur* vente. - *Faire proposit.* à :
JEUNES ANTILLES
16, rue du Docteur-Cabre,
97100 *BASSE-TERRE*
GUADELOUPE.

Conseil juridique
recherche
COLLABORATEUR
pr développer société fiduciaire avenue Victor-Hugo.
Tél. 504-55-91, 01-38 et 38-46.

FEDERATION PATRONALE
recherche
JEUNE CADRE
Spécialisé dans questions fiscales et économiques.
— Chargé de conseiller et orienter *les adhérents (secteur* bois) et des contacts extérieurs nécessitant sér. formation *juridique*
— Possibilité d'avenir en fonction des qualités personnelles *et prouvées.*
Env. C.V., photo et prétent. n° T. 098.496 M REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.*

Fabr. Produits Beauté, rech.
UN CHIMISTE
3e Degré
Homme, responsable du laboratoire, contrôle matières premières, produits finis et articles de conditionnement. Une expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire dans industrie cosmétique ou *pharmaceutique*, de bonnes connaissances en bactériologie sont souhaitées. Env. C.V. *manuscrit et prétent.* à ADEP B.P. 39-08, 75362 PARIS CEDEX 08, qui transmettra.

Organisme de Recherche proche banlieue sud
recrute :
JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN
Grande Ecole ou Doctorat de *3e cycle*
pour remplir dans un centre important les fonctions d'ingé*nieur-système sur mini ou micro*-ordinateur. connaiss. du logiciel de base et/ou du matériel, apprécié*e*.
Adr. C.V. et prét. à M. AZEMA (Réf. : CIR), *B.P. 28, 94240 ARCUEIL.*

secrétaires

de direction

ASSOCIATION DE PERSONNEL RECHERCHE SECRETAIRE DE DIRECTION PRESENTER CANDIDAT. AU n° 8.466, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AEROQUIP
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
STENODACTYLO
de langue anglaise, américaine, avec très bonne connaissance *français ou parfaitem. bilingue* français-anglais.
13e mois, mutuelle, cantine *gratuite, vacances assurées.* — Adr. C. V., photo et prétent. à AEROQUIP-AEROSPACE S.A., *Z. I. Silic, 14, rue du Morvan,* 94513 RUNGIS.

Secrétaires

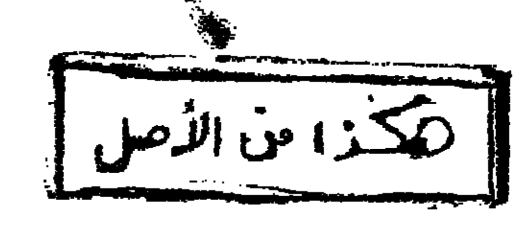
LES ETABLISSEM. J. POCH
5, rue Jean-Jaurès,
95870 BEZONS,
982-09-71, recherchent

DANS LE CADRE DE LEUR EXPANSION

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
pour service publicité.

BON SALAIRE. 13e mois.
5 X 8. — Ecrire ou téléphoner.

Voir l'agenda du « Monde » en page 26



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE
Homme 50 ans, licence droit + stage formation récent
Anglais (lecture et rédaction)
Longue expérience rédaction, correspondance, recherche juridique, orienté vers questions ASSURANCES, MOTIVATION POUR PROBLÈMES DE PERSONNEL
Esprit d'organisation (circuits administratifs, conception imprimés, etc.).
Grande capacité adaptation et innovation.
Déplacements acceptés.
RECHERCHE SITUATION
Ecrire à n° 99.414 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

36 ANS - 90.000 F ENVIRON
CHEF DE PROJET
(équipe 6-8 personnes)
14 ANS EXPÉRIENCE INFORMATIQUE
recherche à PARIS
POSTE EQUIVALENT OU RESPONSABLE DES ETUDES OU RESPONSABLE INFORMATIQUE
selon importance service
Ecrire n° 458, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

CHEF D'ENTRETIEN
34 ans, 12 a. d'expérience, prof., conn. parfait., chauffage, climatisation, électricité, plomberie, grandes cuisines, buand., pisc., traitement eau, bâtiment. Sérieuses références professionnelles. Libre avril.
Cherche emploi hôtell., clin., gd magasin ou autre.
Ecrire n° 446, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

J. H., 25 ans, dégagé O.M.
LICENCE ET MAITRISE MÉCANIQUE
— Maths, métrologie, mécanique ;
— Milieux déformables, vibrations, fluides ;
— Anglais.
Libre immédiatement
CHERCHE POSTE
Ecrire à M. PIERRESTEGUY J.-François, 50, rue de la Barauderie, 77140 DARVAULT.

Secrétaire direction BTSS, 31 a., Relations publiques, presse, publicité, cherche poste à responsabilités. Tél. 344-01-87.

Dame, Lic. Droit Privé, niveau D.E.S. ch. empl. service personnel ou juridique. HERNAD, 1, rue Lorilleux, appt. 206, escalier F. 92800 PUTEAUX.

PSYCHOLOGUE DIPLOMEE
J. femme, 28 ans, expérience, ch. emploi temps complet ou partiel Paris, rég. parisienne. Ecr. M. N. Fillon, 29, r. Véron, 75018 PARIS.

CHEF de PRODUIT et LIGNE 45 ans, exp. produits industr. en activité de conseil, rech. poste responsabilités de service marketing ou commercial. Libre rapidement. LOUPY, 103, rue Turenne, PARIS-3e.

Dessinatrice architecture intérieure, aménagement, 6 a. exp. ch. situation Paris, banlieue. Ecr. n° 464 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 27 a., niv. Bac, CAP sténo dact., 3 a. exp. ch. pl. st. imméd. Ecr. 64757 bis, FS, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
37 ans, parlant couramment l'allemand, notions d'anglais, désire rentrer en France pour raisons familiales, étudierai propositions Paris ou province.
Ecr. à 6.446, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire Sténodactylo, 37 ans, 15 ans expér. dont 6 ans Cabinet juridique. Bonne présentation, esprit initiative et responsabilités, rech. poste stable. Ecr. Havas Contact. 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 64511.

INGENIEUR INFORMATIQUE
● Statistiques gestion.
● 10 ans expér. spécial. PL I, rech. situat. Paris. Ec. Clément, 15, rue Laugier, PARIS-17e.

F. 45 ans, cherche poste ADJTE CHEF du PERSONNEL ou responsable gestion administ. du Personnel et service paie, 25 ans d'expérience. Libre de suite. Mme Grébert Micheline, 4, rue A.-Briand, 92290 Châtenay-Malabry. Tél. 631-88-87.

J.H., 17 ans 1/2, niv. seconde AB, ch. emploi stable ou remplacement, accept. même manutention. Libre de suite.
Ecr. à 6.445, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR 38 a. AUTODID. ELECTRO MECA. - AUTOMAT. Exp. BE atelier - chantiers, Russe - Anglais, libre de suite, cherche poste PARIS, BANLIEUE OUEST O. SAVANT-ALEINA, 18, rue Bel-Ebat, 78170 La Celle-Saint-Cloud. Téléph. 969-81-59.

CADRE COMMERCIAL
— Spécialiste transports internationaux, transit, offre sérieuses compétences ;
— 33 ans, E.S.C., trilingue ;
— Formé par compagnie maritime et transporteur routier.
Ecr. n° 434, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
9 ans expér. bâtiment industriel et d'habitation en béton armé, expér. déplacements étranger.
cherche situation Moyen-Orient, Afrique.
Libre de ste. Tél. : 080-81-74, ou éc. T 098.882 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2.

PSYCHOLOGUE
10 ans d'expér. recrutement-format., ch. empl. temps partiel. Ecr. n° 431 « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C. V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr CIDEM, 6, sq Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

PRETS HYPOTHECAIRES EMF OPERA, 5, rue Helder-9e 770-95-49/770-95-30.

PPTAIRES IMM. rech. capitaux Tranche 40 à 100.000 F. Garantie hypothécaire. Intérêt 12 %. Acceptons propositions. Ecr. n° 626 MURATET, 15, rue Taitbout-9e, qui transmettra.

POUR LE MOYEN-ORIENT
Vous êtes une entreprise dynamique qui désire exporter au KOWEIT, en ARABIE, en LIBYE, en SYRIE.
Nous sommes une organisation franco-arabe spécialisée de longue date dans l'import-export, possédant des références mondiales de haute notoriété, à votre disposition pour résoudre vos problèmes.
Ecr. n° 3.459 HAVAS EPINAL.

Pr dév. ventes ds activ. forte expans. ch. capitaux (à partir 20.000 F) courte durée, fort bén. Sécurité tot. 076-19-93, le soir, ou écr. Caravaning Serv., 26 bis, r. J.-Ronglière, 91220 Brétigny/O.

Possédant 100.000 F + boutiq. avec tél., étudie toutes proposit. Ecrire 627 MURATET, 15, rue Taitbout, PARIS-9e, qui transm.

INDUSTRIEL RÉFÉRENCES 1er ORDRE
Recherche missions au niveau Direction générale d'une ou plusieurs années avec responsabilités de management dans entreprise Paris ou Région parisienne.
Domaines : Financier-Gestion-Administration liaisons et contacts commerciaux. Application de la Politique Sociale.
Etudierait sous certaines conditions une participation financière
Ecr. Delvos c.o. PUBLISTIP, 65, av. Marceau, 75016 Paris q. t.

cours et leçons

Cours de guitare brésilienne, d'accompag. (populaire, jazz...) classique. Tél. Centre Américain 033-99-92 ou 606-79-12.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

travail à domicile

Demande

J. F., tape vos manuscrits, thèses sur IBM sphère. Rapide. Prix modérés. Tél. : 926-95-00.

perdu-trouvé

TECKEL F., rousse (12 ans), Dyhna, poils ras, manteau rayé rouge et jaune, perdue vendredi entre Fresnes et Antony. Tél. h. bur. 233-44-21, poste 345 ou 346, ou 666-32-03. Récompense.

occasions

PIANOS Neufs, dep. 5.200 F Occas., dep. 3.500 F Dandé 75 av. Wagram Wag 34-17 Queue dep. 6.000. Locat. Crédit.

autos-achat

VOUS VENDEZ Téléphonez-nous
780-54-61/781-39-43

autos-vente

Part. vend GS 1220 break club mai 73, tr. bon état, prix Argus 11, rue Lépine, 93500 PANTIN. TEL. : 843-91-19.

Particulier vend C.I. 304 T.O., 1972, excellent état, Argus. Tél. : 985-58-22.

Part. vend B.M.W. 525 A, fin 76 non immatr., radio, ant. élect., direction assistée. T. 580-01-26.

VEHICULES TOUS TERRAINS FOURGONNETTE RENAULT 4 X 4 1975. SIMPAR 16.200 km. Px à déb. Tél. (54) 21-07-88, 36-Issoudun.

Partic. vend FIAT 126 Salon 74, moteur garanti, 15.000 km., prix Argus. Tél. 225-72-00, poste 61.

504 GL TO 76 et 77 EX TT peu roulé 63, rue Desnouettes - 533-69-95

locat.-autos

LOUEZ VALEM
AUTOS - CAMIONS
Porte de Montreuil. **858-48-60**
La Courneuve. **833-38-07** 28, rue Emile-Zola.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Pres PORTE ITALIE : récent liv. double + 2 chbres, 74 M2, 2 BALC. + TERRASSE 74 M2. Parking : 297.000 F. - 535-56-92.

7e QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE
6-7 PIECES : 220 m²
5-6 PIECES : 170 m²
2 PIECES : 60 m²
TOUT CONFORT EMPLAC. ET VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE, 5, rue Alph.-de-Neuville, 75017 PARIS.
766-04-17
227-55-17 — 227-54-74

CARREFOUR BUCI. Magnifique 2 P. caractère. URGENT. 033-56-72, le matin.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Livraison : AVRIL 1977
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

BD DE GRENELLE P. à P. vend
60 M² 260.000 F. Imm. p. de t. 5e étage, 3 p., cuis., s. de bains, TEL., cave, plein sud.
VEND AUSSI :
40 M² 230.000 F, tr. beau 2 p. MEME SITUATION TEL. : 578-29-96

MONTPARNASSE - PETIT 3 P. 45 m2, calme, possib. conft 185.000 F - 322-22-47.



VAUGIRARD
5 P. 4e étage. Imm 1970 112 m2, dble living + 3 chbres sur jardin. Park. sous-sol. 630.000 F.
JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, boul Haussmann (8e)
766-04-66 et 924-28-44

INVALIDES
Métro Ecole Militaire
Immeuble 1930, tout confort, STUDIOS et 2 P. avec garages. à partir de 140.000 F.
IDEAL PLACEMENT
Mardis, jeudis, samedis, visite 14 h. 30-18 h. 30, 13, RUE CHEVERT.

ST-GERMAIN/BAC. ODE. 42-70. 220 m², 7 PIECES, CALME. SUR JARDINS.

Mo DENFERT-ROCHEREAU
IMMEUBLE RECENT, TT CFT. living+5 pièces, 125 m², 2 salles de bains, cuisine, parkg. tél. Loggia 20 m². LE MERIDIEN, 34, RUE DAREAU, mercredi, jeudi, 14 h. 30-17 h. 30.

PROXIM. ODEON. ODE. 95-10. 170 m². Rénovation LUXE, asc. FINTITION GRE ACHETEUR CARACTERE.

SAINT-MICHEL/LUXEMBOURG 65 m². Sél. + 2 P. CALME. SOLEIL - ODE. 42-70.

PORTE VANVES. Pavill. refait neuf, living, 3 chbres, cuisine, bains, sous-sol, jardin, garage. Tél. au 344-00-19.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS STUDIO confort. 542-73-85, le matin.

RUE DE VERNEUIL r.-de-ch., entr., Sél. + 1 chbre. TOUT CONFORT. ETAT NEUF Le matin : 770-73-77.

SPECIAL RIVE GAUCHE
25, quai VOLTAIRE. Magnifique appt s/Seine. 5/6 p. 1.600.000 F.
23, qu. VOLTAIRE. Beau duplex 58 m2 Prix 400.000 F
Quai des GDS-AUGUSTINS Bel appart. de 5 p. sur Seine 120 m2. Prix 1.120.000 F
ODEON. Superbe appart. avec terrasse, 120 m2. 1.250.000 F.
BAC. Bel appt 95 m2. 800.000 F.
G.A.C. 33, quai des Grands-Augustins. - 326-82-01.

QUAI D'ORSAY
VUE SUR SEINE somptueux 600 m2
conviendrait ambassade. exclusivité
FRANK ARTHUR 766-01-69.

MONTPARNASSE
EXCEPTIONNEL Imm. neuf, dernier étage, vue imprenable 5 P. 156 m2 + terrasse 139 m2 plain-pied, park., serv. Sur place jeudi, de 13 à 17 h : 32 bd de Vaugirard. Le Dôme MICHEL BERNARD 727-03-11.

PRÈS BD ARAGO
Imm. pierre de t. 2 p., 51 m2, confort, tél., calme. - 331-81-11.

15e - LE MODIGLIANI
27-29, rue de l'Abbé-Groult
— Studios 24 à 34,5 m2
— 2 pièces 59,25 m2
— 3 pièces 83 m2
JOR & Cie - Tél. 766-25-32

LE MARQUIS
19-21, r. de Cambronne, Paris-15e
2 pièces : 316.000 F
4 pièces : 631.000 F
Appartement modèle sur place tous les jours de 14 h à 19 h 30.
JOR & Cie - Tél. 766-25-32

Paris Rive droite

11e, atelier sculpteur 120 m2, poss. diviser. 589-20-97 apr. 18 h.

9e, TRUDAINE, beau 2 P., tt cft, Im. p. de t., 4e ét., balc., 180.000. 325-68-42, H. B. - 569-64-87, dom.

PRES VILLIERS
98, RUE DE MIROMESNIL très bon imm., tt cft, liv. dble + 2 chbres, bains, 120 m2. Visite jeudi, de 14 à 17 heures ou SEGONDI S.A. : 874-08-45.

XVIe - AUTEUIL
4 Pièces, 110 m2, double exposition, sur jardin, avenue Boudon, 2e, 6e étage. Prix : 810.000 ou 847.000 francs.
Visite sur rendez-vous : 387-76-97 ou 387-28-30.

AUTEUIL S/RAMEAU PRIVE dans résidence grand luxe, à vendre ensemble ou séparément 3 appts réunis, 400 m2 en total., 3 portes palières, 7 lign. téléph., conviendrait pour profess. libér. ou cabinet de Groupe. Calme. Soleil. Téléphone : MIR. 64-00.

MARAIS - BASTILLE
Immeuble P. de T., 15 apparts, du stud. au 3 P., duplex, terras. Fin 77. Loyer S.A. T. 277-97-26.

MARAIS. Dans imm. rénovation de goût, beau duplex, 90 m2, poutres apparentes, tout confort. Visite jeudi, de 14 à 17 heures, 3, RUE CHAPON ou SEGONDI S.A. : 874-08-45.

MONCEAU - MESSINE
7 pces, gde cuis., 2 bains neufs, cab. toil., 2 chbres serv., soleil. Visite jeudi de 14 à 17 heures. 10, rue du Docteur-Lancereaux, 5e étage, ascenseur ou 622-07-77.

BUTTES CHAUMONT
Splendide studio + mezzanine et terrasse, tout confort, 180.000 F + poss. park. 20.000. 322-22-47.

MARAIS (Tournelle). — STUDETTE, S. d'eau, kitch., imm. rénové — Téléphone : 531-85-56.

RANELAGH (XVe). — Moderne 3 Pièces, bains, balcon, 9e étage. Vue dégagée. Calme. Soleil. MICHEL et REYL : 265-90-05.

MONTHOLON. P. de T., 6 Pièces, cuisine, bains 1er étage + service, idéal profess. libérale. 520.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

PRES PLACE DES VOSGES
120 m2 dans imm. stand., asc., entr., 4 Pces, cuis., bns, tt cft, tél., possibilité profess. libérale. 490.000 F. Téléphone : 887-67-20.

16e Gd appart. 220 m2 Ds imm. ancien, standing situé près Mo POMPE 2e étage avec balcons - 1.350.000 F. 522-45-52

1er ARRDT près OPERA Imm. classé
Double séjour, cuisine équipée, salle de bains, rangements, tél., parfait état, 3e étage sans asc. 285.000 F, pour visites. LAB. 01-74.

Mo DAUMESNIL
Imm. récent, calme, ensoleillé, entrée, gd séj., 2 bel. chb., cuis. éq., bns compl., wc, nbx rang. 2 park. 372.000 avec 75.000 F.
ACS 133 bis, rue de Paris, Charenton - 368-66-25

EUROPE TRES BEL APPART. GRANDE CLASSE
180 M² PARFAIT ETAT téléph., chbre service Possib. profession libérale 880.000 F. - 723-91-44

PORTE DOREE Calme, soleil, impeccable
3 p., cuis., s. bains, wc, chauff. central. Très bel imm. 1935. 225.000 + park. Possib. 22.000 F. Visite 24 février, 13 h à 17 h : 13, rue de TOUL. ALIN, ORPI.

PROXIMITÉ IÉNA
Part. à part., dans petit imm. neuf, luxe, vd sans frais appt en duplex 220 m2 jamais habité. Vue imprenable. Décoration et meubles de classe. Libre de suite. Prix en rapport.
224-67-50

SAINT-AUGUSTIN
Superbe 5 p. + chbre de serv., grand séjour, calme, soleil, excellent standing - 567-01-22.

AV. R.-POINCARÉ
315 m2 réception + 5 chbres sur AVENUE et sur JARDINS 3 services, 2 boxes, professions libérales. Exclusivité
FRANK ARTHUR - 766-01-69

28e IMM. STANDING 1970 Vue panoramique - LOGGIA
LIV. + 3 CHBRES Dépendanc. 2 bains
120 m2 - Park. - Impeccable 680.000 F - Crédit 627-78-52

Région parisienne

PANTIN (près Mo), imm. réc., ét. élevé, balcon, studio, tt cft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) près Mo, récent living + 1 chb., tout confort, calme, verdure. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

NEUILLY - ROULE - IMM. LUXE, 6/7 P., 3 bains, 2 Park. Calme, sur jardin : 1.650.000 F. CH. MAHOUT : 563-11-59.

VAUCRESSON. Bel appt, calme, près gare, 125 m2 + balc., sél., 2/3 ch., cuis., 17 m2, S. de B., cave, gar., tél. Prix 630.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

LIMITE RUEIL - MALMAISON Appart dans imm. récent avec jard. privé de 700 m2 aménagé, 6 P., cuis. entièrement équipée, 2 S. de B., 1 cab. de toilette, 1 buanderie, 1 sauna, 4 park. en sous-sol, téléph., orientation Sud-Ouest : 650.000 F. — 256-38-84.

QUALITE Mo Pont-de-Neuilly
à proximité du BOIS STUDIO 33 m2 + 8 m2 loggia, soleil, calme, tél., tt confort. 245.000 F - 336-17-36.

Province

ARCACHON-LE MOULLEAU
Part. vd libre, appt 2 p., très gd stdg avec jardin 45 m², imm. sur plage, 210.000 F. 56-88-04-37.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Ds chalet savoyard aux pieds des pistes. Exposition plein sud, stud. 115.000 F av. 23.000 cpt. 2-3 Pces. RENTAB. ASSUREE. ERIGE, 123, av. Versailles, 16e.

Languedoc-Roussillon
LES MARINES DE GRUISSAN
Sur le port - Tél. (68) 45-00-40. Votre Résidence vacances Du STUDIO au 3 PIECES A partir de 83.000 F. Créd. 80 % Renseign. : BATIMAS, Paris-8e 8, rue Royale. - Tél. : 261-24-54.

AVORIAZ (Morzine)
à vendre
Studios, 2 Pièces, 3 Pièces. PRIX INTERESSANTS.
SONGIP, 13, bd Levallois, 92200 Neuilly. T. 637-04-15 et 722-36-19.

COMPIÈGNE
Part. vd appt 3 p. 100 m2 tt cft, imm. gd luxe, près forêt, clair, calme, asc. Pour visiter : T. 548-20-03/écr. réf. CB EGIM 52, rue des Acacias, 75017 Paris.

HONFLEUR - CENTRE
Propriétaire vend studios tt cft à partir de 87 000 F, chambres tout cft à partir de 43 000 F. Téléph. sur HONFLEUR 89-18-02 ou à PARIS : 256-38-84.

appartem. achat

Paie cpt gde chbre ou 1 pce, cuis., quart. Trinité, Chaussée-d'Antin, Opéra - 742-99-09.

Rech. PARIS 15e, 7e arrdts, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet-15e - T. 566-00-75.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 pces, tt cft, 16e, 8e, Rive Gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL : 265-90-05.

Achète directement COMPTANT URGENT, 1 à 3 pièces PARIS. Avec ou sans travaux. Préférence près FACULTE. 873-20-67.

URGENT. Part. ch. 2-3 pièces standing, dans 16e, étage élevé. Si possible balcon ou terrasse. Matin et soir - 504-12-67.

Recherche pour placement 2 ou 3 PIECES vides ou occupés. BON 18e. Tél. heures bureau. HUSSON - 255-66-18.

Cherche 6e ou 7e arrondissement dans immeuble standing 1910, 4-5 p., 120 m² env., étage élevé. Prix 1 million 627-78-52.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent STUDIO Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e — 873-23-55

appartements occupés

17e ROME - BROCHANT. Ds bel imm. ravalé, tapis escal., 3 p., entrée, cuis., débarras, w.-c., possib. salle de bains. Occupé par dame seule 80 ans. 120.000 F, créd. 80 %. Vr Pptaire jeudi 17-19 h : 112, r. NOLLET.

12e - VUE SUR SEINE
URGENT A SAISIR APPTS 3 P. OCCUPE
dans imm. rénové avec ascenseur en cours. DIRECTEMENT PROPRIETAIRE : 387-57-84.

échanges

Ech. Alger b. villa meub. 14 p., s. de bs, 2 cuis., climatisée, gd jd., tr b. située, bail ts comm., contre pet. comm. av. appt ou appt Paris ou env. ZIMMAN, 6, clos de Cernay, 78870 Bailly.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais, 300 F - 742-78-93.

Boutiques Boutiques

URGENT
POSSEDE EMPLACEMENT RUE PIETONNE METZ
GRAND PASSAGE SURFACE 300 M2
CHERCHE PROPOSITION DE LOCATION.
Tél. : 74-54-85 (15-87).

Rech. pour clients sérieux Boutiques bien situées. Centre Paris. 225-66-10.

BOUL. DU MONTPARNASSE Splendide Agence immobilière 100 m² luxueusement aménagée. Cède cse dble emploi. 325-10-74.

bureaux

VAL-D'ARGENTEUIL FACE GARE
PARIS ST-LAZARE A 13 MINUTES
BUREAUX A LOUER
DE 163 m2 A 9.700 m2
BOURDAIS BUREAUMATIQUE
227 11 89

8e SAINT-AUGUSTIN Dans imm. grand standing **A LOUER BUREAUX** dont 800 M2 sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

8e Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. - 723-55-18.

A LOUER confortables bureaux à Versailles-Le Chesnay dans immeub. grand standing, 600 m2 (3 niveaux de 200 m2), jardin, parking., téléph., libre de suite 400 F le m2 hors taxes. Renseignem. : 720-01-59 + 256-36-85.

Pr Mo GEORGE-V TR. B STDG 250 m2 11 BURX, 5 T. + postes Tout confort + parking. PRIX INTERESSANT. Tél. : 288-38-06.

Mo MONTPARNASSE (angle bd) étage élevé, cède bail bureaux (310 m2), impeccables, MARTIN, Dr en droit. Téléph. : 742-99-09.

PLACE ADOLPHE-MAX (9e) Pptaire vend 3/4 bureaux, Tél. MARTIN Dr doit. T. 742-99-09.

CHAMPS-ELYSEES cession bail bureaux 280 m², 11 pièces. LOYER 385 F LE M2 Cabinet AUGUSTE-THOUARD **265-54-07**

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT. 293-45-55.

Mo JASMIN. Imm. récent, r.-de-ch., 4 bux, 2 entr., Tél., parkg, bail 3-6-9. DORARD 503-04-04.

A LOUER RUEIL-MALMAISON 2 accès directs R.E.R. 5 000 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2. Restaurant d'entreprise. Climatisation. Centre commercial. Renseignements : 720-65-21.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
LE CONTINENT VIE recherche pour poste
EMPLOYÉ DE BUREAU AIDE-COMPTABLE
J.H. ou J.F. aimant les chiffres et possédant le niveau Bac C.
Se prés. 62, r. de Richelieu (2e).

RECHERCHONS ACHAT
Paris-9e, 10e, 18e Bureaux en R.-de-Ch. 800 m² dont 1 salle de 600 m²
INDIMO - Mme GUILLET 7, rue de Logelbach-17e. Tél. : 766-01-43.

locaux commerciaux

A LOUER dans la Zone INDUSTRIELLE de COIGNIERES-MAUREPAS 3.000 m² d'entrepôts environ avec burx divisibles en 4 lots. Libre immédiatement. Renseignements 720-01-59 + 256-36-85.

PARTICULIER VEND
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes téléph., monte-charge, force 220 et 380 triphasé, 60 A. Accès petits camions. Sur place ce jour, de 10 h. à 17 h. 30, 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Téléph. 603-91-38 et 969-68-67.

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m² sur terrain de 3.500 m² possibilité 4.500 m². ACCES GROS PORTEUR. Bail 3, 6, 9.
Ecr. n° 6.441 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Plein MARAIS Cession bail. Local 80 m2 2 lignes téléph. Tél 859-91-18.

locaux indust.

A louer, 25 km d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3.100 m², possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m², accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements écrire « le Monde » Pub., no 6.422, qui transmettra, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A 15 kilomètres CENTRE TOULOUSE
USINE
sur 8.000 m2 terrain dont 1.400 m2 couverts Prix 2.000.000 F
Ecr. P.b.c. J'ANNONCE 1477, B.P. 1547 - 31003 Toulouse Cedex

constructions neuves

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire - 5e
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité, façade classée. Disponible 12 APPTS luxueux : de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison : fin 1er trimestre 77. Visite sur place tous les jours de 14 h. à 19 h., sauf mardi. SAGE 1- 874-49-32

15e - DUPLEIX
53, RUE ROUELLE
dans petite résidence standing de 6 étages privés.
4 APPTS DE 4 PIÈCES
clés en main. Vis. ts les jrs sf mardi de 14 h. 30 à 19 h., S A G E, 5, rue de Calais 75009 Paris. Tél. : 874-49-32.

locations non meublées Offre

Paris

PORTE MOLITOR
Cause départ. Particulier cède APPT 80 m², 2 CHBRES. LIVG terrasse, vue. Entièrem. décoré. Petite reprise. AGENCES S'ABSTENIR - 825-08-52.

GUY-MOQUET. - Récent, étage élevé, balc. double, livg tt cft, 1.100 + ch. Jeudi, 14 à 15 h., rue Marcadet no 237, escal. B, 7e étage droite.

SUFFREN. Près Hilton. Propr. loue direct. studio, grand stdg. 18e étg., tél., parkg, 2.150 F ch. compr. Tél. soir 622-51-40.

A louer ds bel imm. 7 p. pr., tél., habit. et professionn., rue calme, soleil. Remise en état en cours, quart. Europe, 4.200 F par m.+ch. 227-84-09, hres rep.

XVIIe. Place Malesherbes même 3 p., dépend., tout cft, 90 m², imm. stdg 1955. Loyer mensuel, 2.806 c.c. - 627-78-52.

Région parisienne

ELANCOURT. Pavillon récent, livg + 3 chbres, sous-sol total, garage, téléphone, 2.000 F. - 051-38-03.

St-Cyr-l'Ecole. Lux. appartem., 4 p., terrasse, conft moderne, jamais habité, box, 1.800 F. 050-28-15.

locations non meublées Demande

Paris

Mons. rech. 2 pces cft, préfér. Paris, banl. ouest ou est, 800 F maxim. C.C. Ecr. à 64.770 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ch. pet. 3 p., tél., 6e ar Kerdilès 720-30-77. Laisser message.

Couple ch. chb. ou 2 p. av. cft ds Paris, loyer modéré, sans caution. Ecr. Mlle Lantuas, 18, rue Guersault, Paris-17e.

Cherche à louer Studio, 15e ou limitrophe. Ecr. à 6.442, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

Pour Société européenne, ch. villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

17e TERNES. Immeuble anc., beau duplex, 4e, 5e étages en 3-4 p., tt cft, 3.700 F + charges. 522-01-74.

PASTEUR 3 P., cuis., entrée, bains, tél., tt conft. 2.000 F net 566-80-31

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

hôtels-partic.

TROCADÉRO
Hôtel particulier 500 m². Habitable, parfait état. 567-22-88.

immeubles

18e. METRO PLACE CLICHY, ds imm. rénové. Propriét. vend 3 niveaux entiers refaits neuf. Exceptionnel pour placement. Location assurée. — 531-85-56.

usines

RECH. affaire industrielle entre 5 et 10 millions de Frs comptant. I.L. 522-07-84.

fonds de commerce

TOULON-COTE D'AZUR
Radio, TV, disques, instr. musiq. édit. musicales, affaire créée en 1933 par le vendeur, situé plein centre commerc., magasin moderne, pleine vision. 160 m sur 2 niveaux. Ec. n° T 098880 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pour vendre votre commerce Tél. 834-09-24 - 522-22-00.

A 6 km de Paris-Sud, vd cause maladie, TABAC, LIBRAIRIE, PAPETERIE, DISQUES, CADEAUX, 80 m² sur 80 m² ss-sol, prévu pour être agencé. A 100 m de 5 groupes scolaires importants et Z.I. + passage. Création neuf, 4 a. Px. 60 unités avec appart. 4 pces, tout conft. Tél. : 666-93-32.

SUD-EST COTE D'AZUR. Fonds meuble, ménager. 1.500 m², neuf C.A. 5.000.000. Prix à débattre. Répondre avec n° Tél. AGENCE HAVAS 06011 NICE Cedex sous référence 0217.

NICE
Sacrifions magasin gd standing près hôtel Méridien. Prom. des Anglais, env. 400 m² sur 2 nivx. 1.700.000 F (prix à débattre). CAMPUS, 45, av. Friedland, 75008 PARIS. RACO. 225-71-18.

Cause santé. Vends directement mon salon de coiffure, bonne recette, état neuf, bail récent, tous commerces. Visite sur place tous les jours, excepté le lundi, 37, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. 206-42-62.

Centre Toulouse sur artère principale Fond de commerce HI-FI ou pas-de-porte. Très bel agencement sur 100 m². Cabines d'écoute, grandes réserves + atelier. Prix 380.000. Ecrire P.b.c. J'ANNONCE 1478, B.P. 1547, 31003 TOULOUSE CEDEX.

LA ROCHELLE
BAR DE NUIT Excellente rentabilité VENDU pour raison familiale S'adr. Me NICOLAS 17540 Saint-Sauveur-d'Aunis. T. (46) 01-80-14.

maisons individuelles

INVESTISSEZ TOURAINE
PROXIM TOURS RESIDENCES INDIVID.
4-5 pièces - 100 m2 et plus
JARDIN - CAVE - GARAGE
A PARTIR DE 227.000 F
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GARANTIE LOCATION 2 ans
GAUTARD IMMOBILIER 82, bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

maisons de campagne

POITOU En GATINE ROMANE 2 km du village 25 km de NIORT
1 gd appart. avec 2 chambres, 1 gd studio, 2 petits studios, 2 chambres, tt confort, meublé (ANCIEN). Prix 350.000 F. TTC. M. FAROUX, Château Nuchèze, 79220 CHAMPDENIERS Tél. : (49) 25-81-70

pavillons

Roussillon. Part. vd mais. ét. nf F5, gar., jard., px int. Trulliet, 53320 Beaulieu. 16 (68) 59-05-92.

Rég. MONTOIRE-SUR-LOIR
ds bourg, pav., cuis., sél., 2 ch., s. d'eau, w.-c., eau, él., s/450 m². BON ETAT, 110.000 F. S.A. IND. VENDOMOIS, 41 - VENDOME. (54) 77-35-91.

terrains

VAUCRESSON (PLATEAU) Terr. 950 m², faç. 25 m. Calme; exposition SUD. Prix 495.000 F. J.M.B., 970-79-79.

viagers

LIBRE ASNIERES
Pav. 8 P., cuis., bains, jardin 300 m2. 280.000 + rente 2.750 F. 1 tête 67 ans 266-32-35 FONCIAL

ALMA 5 P. - 185 m2 Imm. standing. Occupé, 74 ans. 550.000 cpt + rente 2.200 266-32-35 FONCIAL

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire. 700-00-99.

villas

ORRY-LA-VILLE
S/1.000 m2 planté, villa habitab sans frais, hall, vaste dble séj., spl. cheminée, terrasse, 3 chbr., bur. cuis. équipée, bains, 2 wc, gar. 430.000 av. 86.000 F exonéré de droits d'enregistrement.
ACB 771, r. Paris, La Chapelle-en-Serval. (15-4) 454-60-42.

Roussillon, SOREDE, pied Pyrénées, site magnifiq., 7 km. mer, TRES BELLE VILLA 130 m², 2 appts indépend. sur 1.000 m² clos, poss. rap. Px except. 310.000 F. Prop. GAYNES, 1, rue C.-Saëns, Montpellier. Tél. (67) 75-19-79.

Villas provençales avec terrain 900 m² et villa 110 m², garage, terrasse, livrais. decembre 1977. Prix total 345.000 F. PIC Villas Constructeur, 4, bd Observatoire, Montpellier. Tél. 16 (67) 92-05-19.

MARLY-LE-ROI, villa style rustique, 250 m² habit., séjour avec cheminée 57 m², s. à m. 14 m², cuisine, cellier, 6 ch., logem. de serv., 2 s. de bns, s. de dche, cab. toil., 3 w.-c., gar. Tél. Expl. Sud. Jard. 985 m². Px 1.050.000 F J.M.B., 970-79-79.

LE VESINET Résidentiel 5' R.E.R.
Sur 570 m2 terrain - Maison XIXe S. entièrement restaurée. Séj. + 5 chbres, 2 bns. ss-sol. Gar. Tt cft. URGENT, cse départ. F.P.I. M. Lefermour 976-07-86

CHATOU - CALME 700 m R.E.R.
VILLA ANCIENNE bon état Séj., 4 chbres, bains, cab. de toil. Tt conft. Mazout. Garage 2 voit. Jardin. Prix : 530.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-65-90

fermettes

Seine-et-Marne, 45 minutes par autor. Est, sortie Montreuil-aux-Lions, part. vd ferme restaurée 250 m² habit., séjour (cheminée et poutres), 6 ch., 2 s. de bns, cuis., office, cellier, cave voûtée, dépend. Terrain 13.000 m² (parc, verger, prairie). 550.000 F. Téléph. 435-60-93 le week-end ; 766-04-66, poste 406, heur. bur.

FORET DE SOLIGNY
(140 km. Ouest), FERMETTE en excell. état, 3 grandes pièces, grenier am. Terr. 2.500 m², eau, électr. Prix 110.000, av. 88.000 F. SOMBIM, à LONGNY. Téléph. 700-46-21.

châteaux

POITOU En GATINE ROMANE 2 km du VILLAGE 25 km de NIORT
CHATEAU XVe SIECLE
RESTAURE, 4 ha, av. étang 1 ha CHAPELLE, Fournil, Colombier 16 pièces, 6 cheminées d'époque, activités touristiques. PUISS. 4. PRIX 900.000 F M. FAROUX, Château Nuchèze, 79220 CHAMPDENIERS TEL. (46) 25-81-70

propriétés

Massif Maures, pr. Saint-Tropez vends : soit totalité, magnifique propriété forestière, 200 ha env. dont quinzaine cultivés et irrigables, 2 maisons + bergerie ; soit seulem. 135 ha envir. bois dont dizaine transformables terrain agricole constructible, zone V.D.Q.S. Côte de Provence. Ecr. n° T 098.451 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PARC MORVAN
Part. vend belle propriété dans 25 ha. : étang, bois, prés. 435-77-44, après 18 h.

PACY-S-EURE (près), agréable propriété, tr. beau terrain 1 ha., maison petites tuiles, tout cft. 5 pces, dépendances. 633-08-11.

Part. vd à St-Germain-en-Laye, près R.E.R., bon rapport, sur 1.025 m², 24 boxes tous loués verbalement + maison 7 gdes pièces, divisible en 2 appts, libre à la vente, quartier résidentiel. Faire offre. Rendez-vous, tél. : 973-00-26.

20 KM. SUD PARIS
Demeure ancienne, caractère, 20 p., dépendances, beau parc boisé 7 ha. 2. Px 1.500.000 F. PESCHARD, 666-00-27.

VESINET - Ibis
Magnifique PPTE. Parc 2.900 m2 Villa moderne, luxueuse - récept. 90 m2, 6 chbres, bur., gar. 2 v. Pavillon gardien - RARE F.P.I. - 976-87-06

Rech. PPTES pour résidence principale 60 km maximum OUEST, SUD et NORD
LARGIER ANJ. 82-49 ANJ. 18-83
32, bd Malesherbes, Paris-8e

PROVENCE SUD LUBERON
LOURMARIN Très belle propriété
Maison maître gd cft, 250 m2 hab., repas voûté, séj. 50 m2, 6 chambres + maison gardien 100 m2, dépend., caves voûtées, parc, arbres centenair., piscine, source, bassins, 10 hectares cult. SITE PROTEGE - AG. CATIER 84360 LAURIS. - Tél. : 46.

PERIGORD A 27 km Périgueux
Sur 2 ha, étang, pièce d'eau, maison 8 p., poutres, cheminée, 3 s. de bns, élect., chauff., gar. eau de ville + maison de colon, dépendances. Prix : 530.000 F. Agence s'abstenir. Ecr. n° T 098.877 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou tél. propr. : (53) 90-09-71.

MAULE (78)
Partic. vd quartier résidentiel, calme, belle maison 200 m² au sol, cachet, bon état, 9 p., tt cft, dépendances, 2 garages, jardin agrément clos 900 m² bordé par rivière, vue imprenable, parking proximité. Prix 580.000 F. Téléphone 090-71-71, ou Me Legrand, 487-40-02.

villégiatures

Nombr. locations vacances dans journal « LES ANNONCES ». En vente partout 1,50 F.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. vd salon copie Louis XVI, et chambre à coucher copie Louis XV Tél. : 788-85-92.

Demandes de particuliers

Recherche films publicitaires datant d'avant 1940. Ecr. n° 6 447, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonn., plomberie, carrelage, électricité, menuiserie, peinture, moquettes et tentures. TEL. : TRU. 80-75.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Chauffage

CONSEILS DEVIS GRATUIT 636-91-68

Cours

Cours Audio-visuel de langues Démonstrations gratuites. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléphonez : 326-08-70, 329-02-88 tous les jours de 9 h. à 21 h.

DACTYLOGRAPHIE-STENO. Méthode accélérée. 757-86-86.

Décoration

V.I.P. DECORATION-SERVICES vous propose tous travaux d'aménagement, décoration de votre appartement, vos bureaux et locaux commerciaux, votre résidence secondaire. Tél. : 256-07-78. Après 20 heures : 225-07-18.

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48-23-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Livres

Achat livres scientifiques, et techniques français et étrang. Librairie scientifique A. Blanchard, 9, rue de Médicis, Paris-6e.

Menuiserie

MENUISERIE sanitaire, travail soigné et rapide T. : 606-97-73.

Moquettes

30 à 70 % sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Société spécialisée propose : CONTRAT MOQUETTE à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques. POSE INCLUSE. (facturation fourniture) moquettes depuis 40 F le m². Devis gratuits. Renseignements : 965-01-50. 979-10-97. 979-18-57.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE Collections - lots - feuilles - archives, aux prix les plus élevés du marché, paiement comptant. Tél. ELY. 39-87.

Spécialités régionales (vins)

VINS DE PAYS CATALAN
Rouge franco domicile T.T.C. 12 bout. 89 F, 24 bout. 160 F, 36 bout. 225 F, 48 bout. 290 F, 60 bout. 345 F, 72 bout. 410 F. Paul CHICHET, Mas CHICHET, 66200 ELNE.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

Pour les jeunes

EN ANGLETERRE toute l'année sports, circuits, détente : adolescents et adultes. 033-01-72.

Rencontres

DES AMIS ET DES AMIES PARTOUT
en France, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, Italie, Hollande, Angleterre, Canada, Amérique du Sud, etc. attendent le plaisir de vous connaître (langues, voyages, etc.) Demandez notice gratuite MO2 AMIS DU COURRIER 32, avenue du Château, 4880 SPA (Belgique).

Comment, en 1977, se faire des RELATIONS ? CLUB R- 35, bd Jean-Jaurès, 78800 Houilles.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », Colette Lemure, Paris (7e). Tél. : 548-95-76.

Ds un cadre exotique, organisons cocktails rencontres chaque dim. Rens. : 325-92-55, 11 h. à 19 h.

Tapis

TAPIS D'ORIENT Importation directe très bas prix Ouvert le dimanche. 168 bis, rue Cardinet. 627-58-81.

Travaux divers

REPROGRAPHIE Travx dactylographiq., offset. Tél. : 270-45-13.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE initiation, perfectionnement, farniente. Tél. : 255-44-80 (le matin) ou écrire : DELANTY 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LES SABLES-D'OLONNE
belle résidence entourée de verdure, calme et confort, 5 ch., gd séj. 45 m2, cuisine, 2 s. de bns, salon de jdin, portique, ping-pong, 2 gar. 2e quinzaine juin : 2 500 F ; juillet : 7 500 F/août : 8 500 F ; 1re quinz. septembre : 2 500 F. Tél. : (38) 32-25-82.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de PARIS LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL. : 404-42-01.

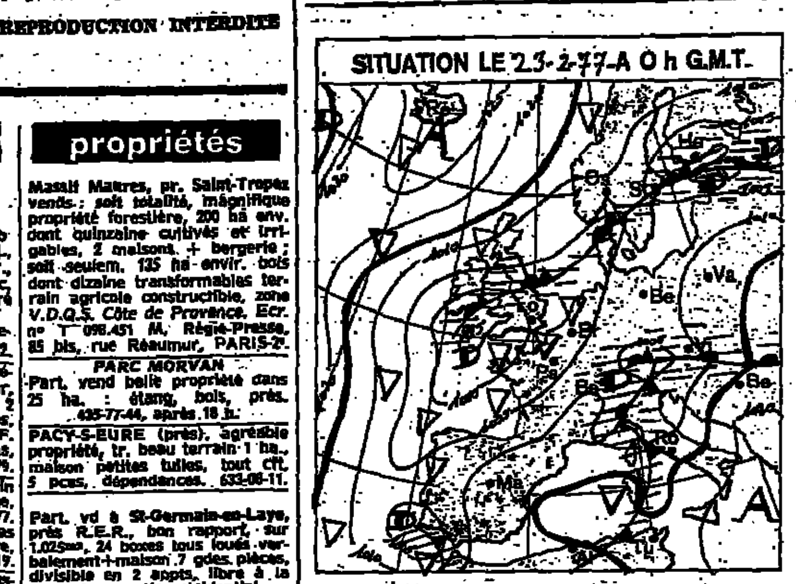
Hôtes payants reç. ds château Empire aux env. Aix-en-Prov. Tr. b. cadre, parc 6 ha, grand calme, séj. conv. part. aux pers. ayt bes. de dét. ds une atmosph. de culture et de gentillesse. Ecr. Château-Bas, 13120 MIMET.

Spécial Jeunes : tous billets, tous horizons : Club Anglais : 28, r. Foss.-St-Bernard 033-12-19.

NOUS RECHERCHONS DES FAMILLES FRANÇAISES SUSCEPTIBLES DE RECEVOIR EN HOTES PAYANTS DES TOURISTES AMERICAINS.
Nous, c'est CHEZ DES AMIS, société fondée en 1974 par une Française et une Américaine, travaillant d'une manière artisanale. Nous vous rendons visite pour établir une coopération, et maintenons une relation personnelle avec vous. Nous établissons aussi une proche relation avec nos clients américains, et nous vous transmettons de nombreux renseignements à leur sujet avant leur arrivée chez vous. Notre objectif est de créer un rapport d'hôte à invité, et d'éviter une impression de location de chambre. Si vous pouvez offrir :
1. Une agréable ambiance familiale.
2. Un intérêt pour votre région que vous avez le loisir de partager avec vos hôtes.
3. Une ou deux chambres confortables.
N'hésitez pas à contacter Evelyne Jankowski au 10, avenue de la Victoire, 59290 Wasquehal, par écrit, en indiquant votre numéro de téléphone.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 février à 0 heure et le jeudi 24 février à 24 heures :

La dépression du sud-ouest des îles Britanniques continuera à se combler lentement, mais dirigera encore un courant perturbé circulant du sud de la péninsule Ibérique au massif alpin. Dans ce courant, une perturbation pluvieuse, située mercredi matin au nord du Maroc, affectera progressivement jeudi nos régions du Sud et de l'Est, tandis que de l'air instable persistera sur le nord-ouest et l'ouest du pays.

Jeudi matin, cette nouvelle perturbation apportera un temps couvert avec des pluies sur les régions qui s'étendent de la Méditerranée et des Pyrénées centrales au Massif Central et aux Alpes. Le soir, ayant progressé vers le nord-est, cette zone pluvieuse atteindra les frontières du Nord-Est et l'est du Bassin parisien, tandis qu'une amélioration (développement d'éclaircies) se produira des Pyrénées et de la Méditerranée au sud du Massif Central et des Alpes. Les précipitations (neige vers 1 500 mètres) pourront être encore abondantes sur les reliefs (versants sud). Les vents deviendront temporairement assez forts à forts sur le pourtour méditerranéen.

Sur le reste de la France, le temps sera plus variable, avec des éclaircies et des nuages d'instabilité, qui donneront encore des averses dans la journée, surtout de la Manche occidentale aux Charentes.

Dans l'ensemble, les températures varieront peu.

Mercredi 23 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 005,8 millibars, soit 754,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 février ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 16 et 9 ; Bordeaux, 14 et 3 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 10 et 5 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 8 et 3 ; Marseille, 12 et 5 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 9 et 6 ; Paris - Le Bourget, 12 et 7 ; Pau, 16 et 1 ; Perpignan, 17 et 3 ; Rennes, 9 et 7 ; Strasbourg, 12 et 4 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 15 et 3 ; Pointe-à-Pitre 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 degrés ; Amsterdam, 11 et 5 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 11 et 0 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 12 et 5 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 6 et 2 ; Genève, 10 et 0 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 10 et 2 ; Moscou, 1 et 0 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 13 et 1 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, —1 et —5 ; Téhéran, 14 et 1.

Santé

LES CENTRES D'ACCUEIL POUR TOXICOMANES

Le Monde a publié, le 8 février, une liste d'établissements d'accueil et d'information pour les toxicomanes et leurs familles. Cette liste ne prétendait pas être complète. Certains oublis nous ont été signalés :

● Marseille et Aix-en-Provence :

— Centre d'accueil, de consultation et de traitement, 47, rue du Coq, 13001 Marseille. Tél. : 50-56-99.

— Centre de consultation, d'accueil et de traitement, 30, rue Boulegon, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 23-31-56.

— Centre anti-poison, 249, boulevard de Sainte - Marguerite, 13009 Marseille. Tél. : 75-25-25.

Les deux premiers centres font partie de l'intersecteur de soins aux toxicomanes des Bouches-du-Rhône dont le siège est à l'hôpital Edouard-Toulouse, 118, chemin de Mimet, 1326, Marseille. Cedex III.

● Strasbourg :

— Comité de lutte contre la drogue, 16, quai des Pêcheurs, 67000 Strasbourg. Tél. : 35-81-86.

— Centre départemental d'aide aux toxicomanes, 17, rue Berthier, 78 Versailles. Tél. : 951-65-47 (de 14 heures à 20 heures).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 février 1977 :

UN DECRET

● Relatif à l'organisation du ministère de l'industrie et de la recherche.

UNE LISTE

● Des élèves ayant droit au titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique.

Consommation

● *Les consommateurs victimes de démarcheurs à domicile* peuvent s'adresser au Syndicat national pour la vente et le service à domicile (S.N.V.S.D.), qui « *règle les litiges et prend à sa charge tous les frais de procédure* ».

★ Cet organisme professionnel vient de changer d'adresse : 42, rue Laugier, 75017 Paris. Tél. 267-40-76.

Stages

● *Des stages pour les femmes* n'ayant jamais travaillé ou désirant reprendre un travail après une longue interruption sont organisés par l'Union féminine, civique et sociale (U.F.C.S.) association reconnue d'utilité publique. Des *stages débuteront* le 25 avril à Paris et à Marne-la-Vallée.

★ Renseignements : U.F.C.S.-Formation continue, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. (mercredi et vendredi de 14 h. 30 à 17 h. 30) : 272-17-26 ou 272-19-18.

● *Plusieurs stages de formation de directeurs et d'animateurs de colonies de vacances et de centres de loisirs* sont organisés d'ici au mois d'avril par l'Institut d'éducation permanente Léo-Lagrange, à Avignon, Sens, Lille, Erdeven (Morbihan) et Marseille. Ces stages préparent au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur ou de directeur. Ils sont ouverts aux personnes âgées de plus de dix-sept ans. Leur prix varie, selon leur durée, de 420 à 750 F. Le voyage, avec une réduction de 20 %, est à la charge des participants.

★ Institut Léo-Lagrange, 21, rue de Provence, 75009, Paris. Tél. : 824-63-01 (poste 47).

Visites, conférences

JEUDI 24 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.

10 h. 30. Musée de l'orangerie, place de la Concorde, Mme Bouquet des Chaux : « Peinture romantique allemande ».

15 h., 4, rue de Tournon, Mme Chapuis : « L'hôtel Le Monnier ».

15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot : « La Conciergerie ».

15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Musée Georges-Pompidou ».

15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « La Provence ».

14 h., 47, rue Vieille-du-Temple : « Le Parisien chez lui » (L'art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « Le Parisien chez lui au XIXe siècle » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., 7, rue Saint-Florentin : « Chez Jean Patou » (Mme Hager)

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Histoire et archéologie).

15 h., cour Carrée : « La cour Carrée du Louvre et la Saint-Barthélemy » (M. de La Roche).

14 h. 30, 25, rue du Docteur-Roux : « L'Institut Pasteur » (Paris et son histoire).

15 h. 30, entrée du préfet : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES — 17 h. 30, Théâtre Marigny, Carré Marigny, M. Raymond Bourgine : « L'unité française » (Les conférences des Ambassadeurs).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Croisière au fil de l'histoire sur le Nil » (A la découverte du monde).

18 h. 30, E.N.P.C., 28, rue des Saints-Pères, M. F. Bertière : « La politique de la D.B.T.P.C. concernant l'industrialisation ouverte ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Gérard Rool : « Les mythes grecs vus à travers la vérité d'Œdipe » (L'homme et la connaissance).

20 h., hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, Berthe Girardin : « Nous sommes tous enfants de Dieu » (Première Eglise du Christ, scientiste) (entrée libre).

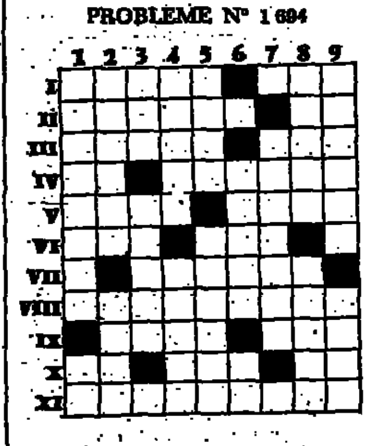
15 h., Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature. Cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain »

20 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, M. Liekzander Gyesztor : « Le château royal de Varsovie ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 694



HORIZONTALEMENT

I. S'affiche dans les endroits publics ; Doit pouvoir compter sur ses doigts. — II. Objet d'attraction ; Abréviation. — III. Tête ou figure ; Précède le nom de maints lords. — IV. Son bassin est modeste ; Profitera d'un air avantageux. — V. Lointain royaume ; S'ouvrent dans des harangues enflammées. — VI. D'un auxiliaire ; Commune, à l'étranger. — VII. Aère un texte. — VIII. Feras du bruit. — IX. Laisse apparaître le cuir ; Parle sans réfléchir. — X. Terme musical ; Secoués, puis jetés avec quelque anxiété ; Langue. — XI. De leur liberté dépend notre bien-être.

VERTICALEMENT

1. Tout chemin qui, en rêve, aboutit à une belle place ; Du dédain sous une forme concise. — 2. Recrues de choix pour un polémiste ; Ressort. — 3. Etre attaché ; Œuvre d'imagination. — 4. Se juge au palais ; A faire peur ! — 5. Grand voyageur ; Bien abîmées. — 6. Terme de jeu ; Devant Cyprien. — 7. Fera place nette. — 8. En Grèce ; Constructeur occasionnel. — 9. A malheureusement eu le dessous ; Grands nettoyages.

Solution du problème n° 1 693

Horizontalement

I. Egalité. — II. Urne ; Amer. — III. Io ; Lérins. — IV. Tus ; Oct. — V. Tsar ; Iéna. — VI. Asie ; Ag. — VII. Nisus ; Ri. — VIII. Isoloir. — IX. Eres ; Na ! — X. Sosies ; Ei. — XI. Speiss.

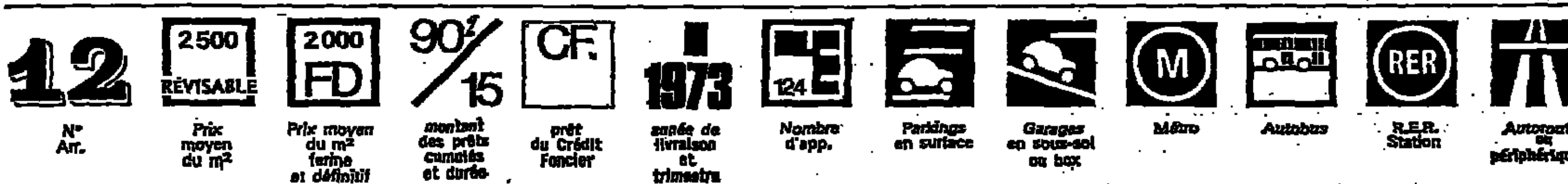
Verticalement

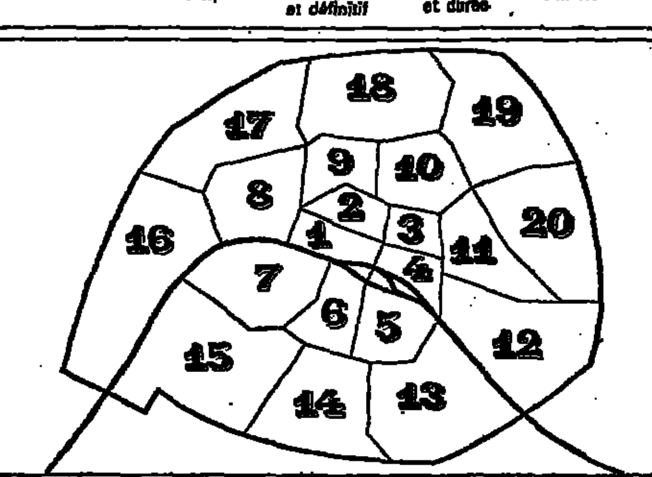
1. Quittances. — 2. Roussi ; Ros. — 3. En ; Saisies. — 4. Gel ; Réussis. — 5. E.O. ; S.O. ; Ep. — 6. Larcin ; Lise. — 7. Imite. — Réussis. — 5. E.O. ; S.O. ; EP. — Agirais.

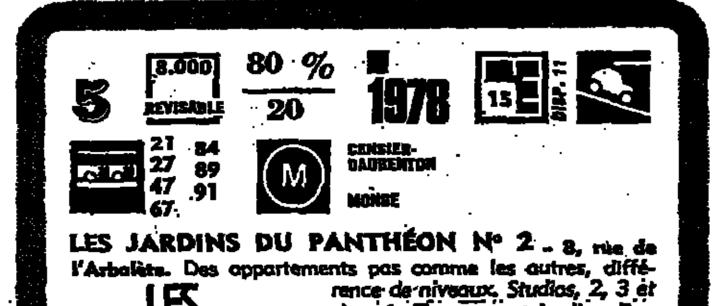
GUY BR...

هكذا من الأصل

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

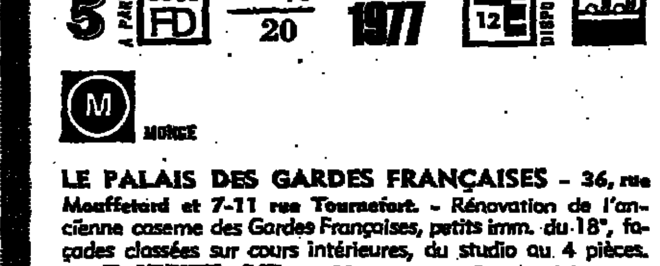






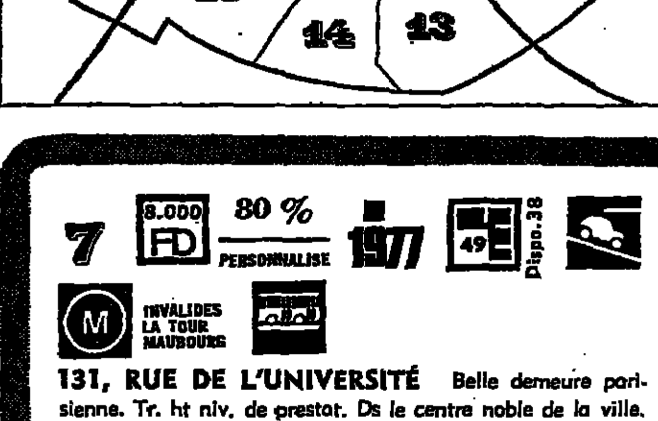
LES JARDINS DU PANTHÉON N° 2 - 8, rue de l'Arbalète. Des appartements pas comme les autres, différence de niveaux. Studios, 2, 3 et 4 pcés. Terrasses et jardins. Bur. vente 57, rue Lhomond, Paris-5e, tél. 707-02-30. Vis. tous les jrs et samedi 10 à 12 h., sauf. dim.

LES JARDINS DU PANTHÉON



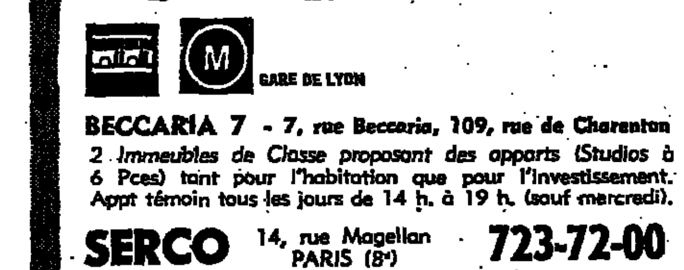
LE PALAIS DES GARDES FRANÇAISES - 36, rue Mouffetard et 7-11 rue Tournefort. - Rénovation de l'ancienne caserne des Gardes Françaises, petits imm. du 18e, façades classées sur cours intérieures, du studio au 4 pièces.

ZANNETTACCI 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01



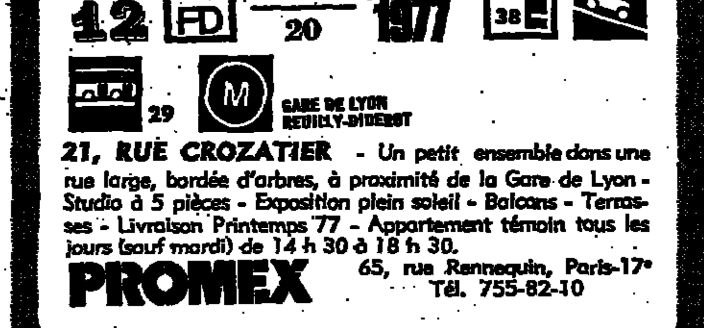
131, RUE DE L'UNIVERSITÉ Belle demeure parisienne. Tr. ht niv. de prestat. Ds le centre noble de la ville. De la chambre au 5 p. et 2 splendides duplex plein ciel, gdes terrasses sur toit, vastes balcons. Bur. vte sur pl., lundi au vendredi de 14 h. à 18 h. et samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. 280-34-40,

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS,



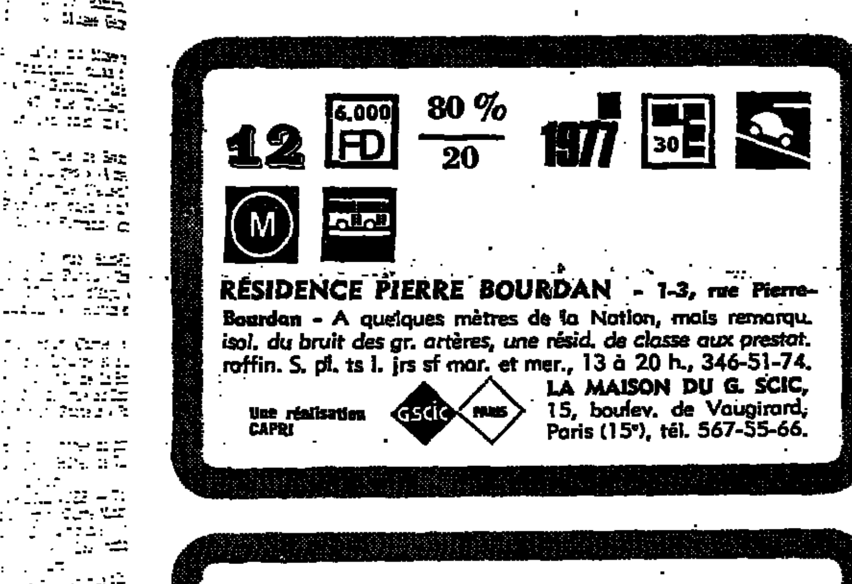
BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton
2 Immeubles de Classe proposant des apparts (Studios à 6 Pces) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appt témoin tous les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00



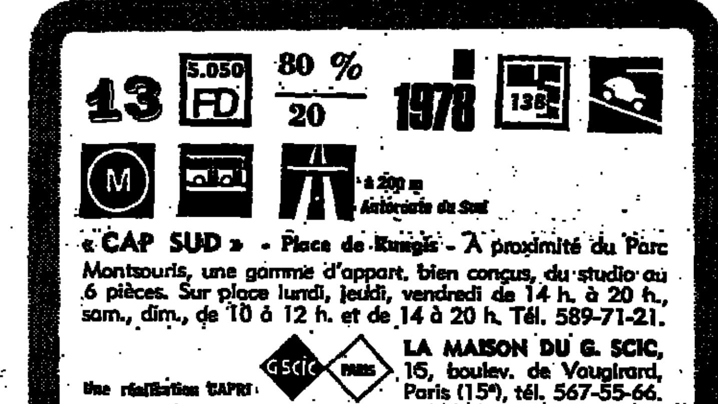
21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison Printemps 77 - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.

PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10



RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat. raffin. S. pl. ts l. jrs sf mar. et mer., 13 à 20 h., 346-51-74.

Une réalisation CAPRI — GSCIC — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



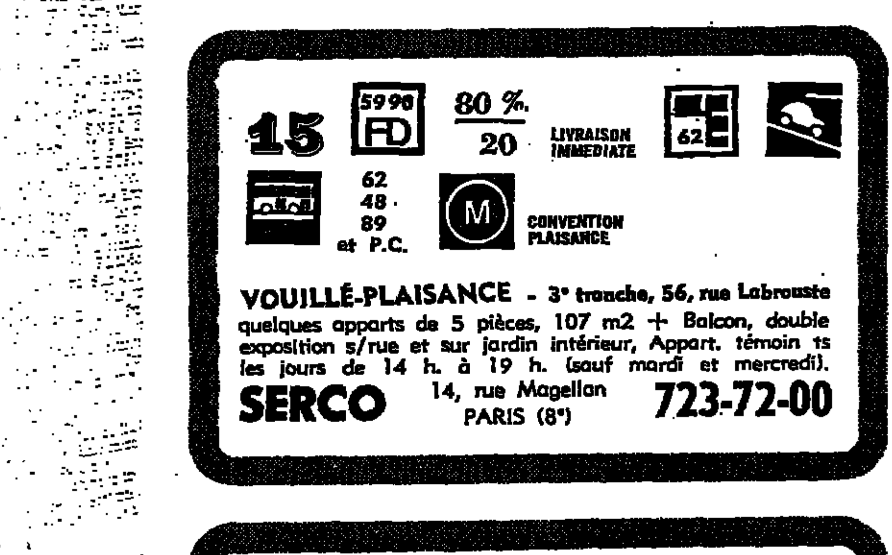
« CAP SUD » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.

Une réalisation CAPRI — GSCIC — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



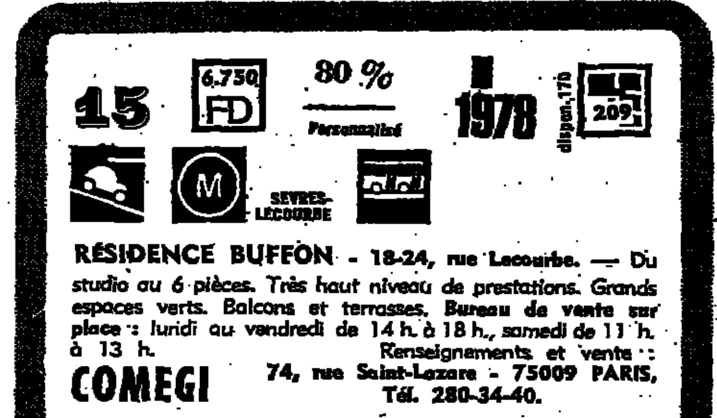
KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante, jardins intérieurs agréablement aménagés, Studios, 3, 4 et 5 pièces avec Balcons, Appartement témoin ouvert tous les jours de 14 h. à 19 h.

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00



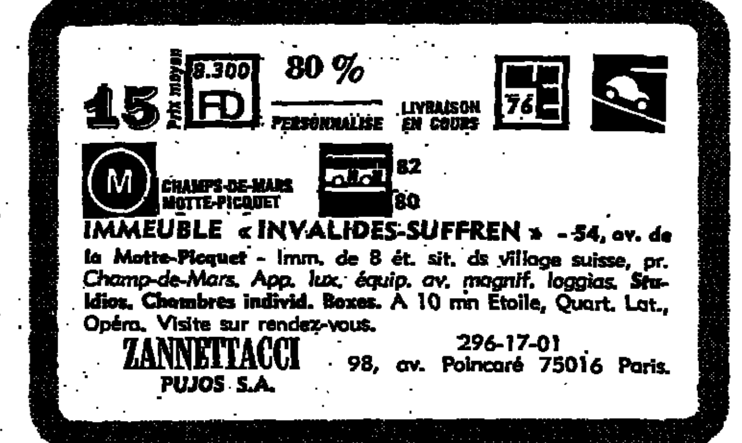
VOUILLÉ-PLAISANCE - 3e tranche, 56, rue Labrouste quelques apparts de 5 pièces, 107 m2 + Balcon, double exposition s/rue et sur jardin intérieur, Appart. témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00



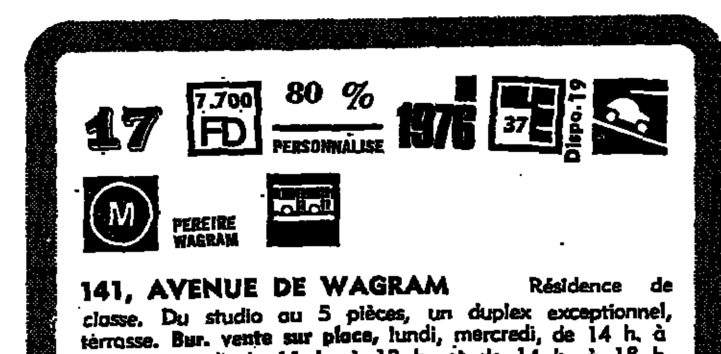
RÉSIDENCE BUFFON - 18-24, rue Lecourbe. — Du studio au 6 pièces. Très haut niveau de prestations. Grands espaces verts. Balcons et terrasses. Bureau de vente sur place : lundi au vendredi de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. Renseignements et vente :

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.



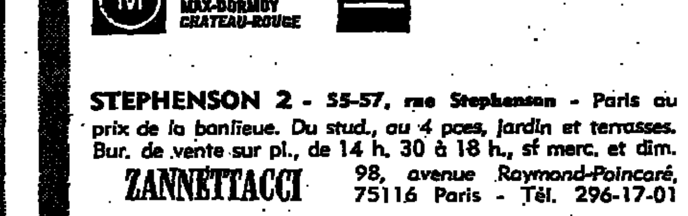
IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. ds village suisse, pr. Champ-de-Mars. App. lux. équip. av. magnif. loggias. Studios. Chambres individ. Boxes. A 10 mn Etoile, Quart. Lat., Opéra. Visite sur rendez-vous.

ZANNETTACCI PUJOS S.A. 296-17-01 98, av. Poincaré 75016 Paris.



141, AVENUE DE WAGRAM Résidence de classe. Du studio au 5 pièces, un duplex exceptionnel, terrasse. Bur. vente sur place, lundi, mercredi, de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.



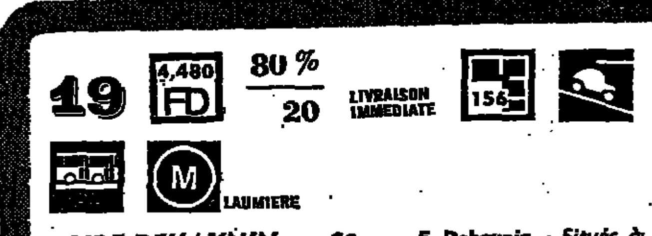
STEPHENSON 2 - 55-57, rue Stephenson - Paris au prix de la banlieue. Du stud., au 4 pces, jardin et terrasses. Bur. de vente sur pl., de 14 h. 30 à 18 h., sf merc. et dim.

ZANNETTACCI 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01



IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi et dimanche. Téléphone : 522-43-00

ZANNETTACCI PUJOS S.A. 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01



LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. 4 et 5 pièces. Appartement témoin tous les jours de 14 heures à 19 heures. (sauf mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'inconfort des entreprises publiques

(Suite de la première page.)

Poussant à la dépense, le gouvernement, pour d'autres raisons conjoncturelles (nécessité de comprimer la hausse des prix), pesait *au contraire sur les recettes*, c'est-à-dire n'accordait pas à ces entreprises les augmentations de tarifs qui eussent *été* nécessaires pour équilibrer leurs comptes.

Les économies de gestion demandées pour *1977 (950 millions* prévus pour les investissements *et 1 milliard* 100 millions pour l'exploitation) participent du même souci d'action conjoncturelle.

Lorsque l'État est si présent et si pressant dans son action de pilotage des entreprises nationalisées, comment veut-on que ce *secteur se mobilise pour* rechercher les autodisciplines indispensables ?

Le « mort marginal »

Par où passe l' « assainissement » de la gestion ? Contrairement à ce que l'on murmure ici et *là*, ni les salaires (sauf exceptions), ni les effectifs de ce *secteur sont* à *mettre sérieusement* en cause. Certes, les rémunérations des pilotes d'Air France font rêver, mais le reste du personnel n'est pas privilégié. Sans doute la garantie de l'emploi est assurée pour les entreprises nationalisées « à statut », mais cela n'empêche pas les compressions d'effectif, les agents qui partent en retraite n'étant pas remplacés. La S.N.C.F. et surtout les Charbonnages de France *ont* ainsi depuis des années « dégraissé » leurs entreprises, comme on dit chez les technocrates.

La reconsidération des programmes d'investissements est plus tentante et il est possible qu'on puisse rogner sur ce chapitre particulièrement lourd pendant la période 1977-1980 parce que de « gros morceaux » arrivent en même temps : la « montée en régime » des centrales nucléaires, le train à grande vitesse Paris-Lyon, le canal Rhin-Rhône, l'effort pour *sortir* du sous-développement téléphonique.

Dans ce domaine, il faudra *surtout* veiller à ne plus se laisser emporter comme tant de fois à financer de beaux projets dont le débouché commercial est aléatoire (procédé SECAM de télévision en couleurs, *Concorde*, etc.). Le plaisir que donnent souvent les techniciens n'est pas la fin de la *production* industrielle.

Jusqu'où se laisser aller, lorsqu'on est une entreprise publique dans la recherche de la rentabilité, dans *l'obéissance à l'impératif* commercial ? Vieux débat que l'on peut trancher par des *principes rigides*. Il faut *en* fait « tenir les deux bouts de la chaîne » : être au service du public ne se traduit pas toujours par la certitude de faire rentrer suffisamment d'argent dans les caisses, et, tant pis ; mais le détachement souverain à l'égard du rapport « coût-bénéfices » n'est pas admissible : si la S.N.C.F. ferme des lignes secondaires et demande aux usagers d'emprunter des cars, il n'y a pas là de sacrilège.

La cohérence des choix est, dans certains cas, il faut bien le reconnaître, très difficile à faire admettre. Aux dernières assises *internationales de l'environnement*, le 6 décembre 1976 M. Marcel Boiteux, directeur général d'E.D.F., rappelait les débats de spécialistes soulevés il y a quelques années par le *« prix* de la vie humaine ». A l'époque, le *« mort marginal » annuel*, disait-il, *valait 800 000 F à la S.N.C.F., 8 000 F à l'E.D.F., 800 F sur la route. Autrement dit, en réduisant de 800 000 F les crédits que la S.N.C.F. consacrait à la sécurité des voyageurs, on aurait eu à déplorer en moyenne, chaque année, un mort de plus ; en réaffectant ces 800 000 F à l'aménagement des carrefours ou en redressant des tournants sur les routes, on aurait épargné chaque année cent vies humaines. Gain : 99...* ». « *Mais il eût fallu*, ajoutait M. Boiteux, *qu'une autorité supérieure, le Parlement en l'occurrence, ait le courage ou la témérité de fixer le prix de la vie humaine, c'est-à-dire de décider au-delà de quelle somme d'argent il fallait renoncer à sauver une vie. C'est psychologiquement impossible. Mais cette impossibilité coûte des milliers de morts chaque année sur les routes, dans les hôpitaux et ailleurs...* »

Il est heureusement un choix moins dramatique que celui-là pour aider à l'assainissement de la *gestion* des entreprises nationales. Mais très difficile tout de même puisqu'il s'agit de la *politique tarifaire*. Pour rééquilibrer les budgets dans ce secteur, la « vérité des prix » est l'ABC de la réforme. La majorité comme l'opposition en sont bien persuadées, et *lors* du dernier *colloque* sur la « politique industrielle » organisé par le parti socialiste, M. Boulloche affirmait : « *Les entreprises publiques doivent pratiquer la vérité des prix. Non pas qu'il s'agisse là d'un dogme intouchable, mais parce que, au moins dans les premières années de la marche vers le socialisme, s'écarter de cette règle risquerait d'aboutir à des dérèglements tels qu'il serait impossible de savoir où l'on en est, économiquement parlant.* » Voici qui réjouirait autant le cœur d'un libéral. L'application de ces beaux principes est une autre *histoire* lorsqu'on est comme aujourd'hui — et comme on le serait vraisemblablement en cas d'exécution du programme commun — en pleine *période de bagarre contre* l'inflation.

La pesanteur de l'Etat

En tout cas, la *définition de* nouveaux rapports entre les entreprises nationalisées et l'Etat est indispensable. Le rapport Nora d'avril 1967 avait courageusement *fait des propositions* dont certaines — les « contrats de programmes » — ont été adoptées, mais non renouvelées après leur expiration (E.D.F., S.N.C.F.). La pesanteur de l'Etat est telle qu'il faut toujours se prémunir contre son excès de pouvoir pour retrouver les vertus de l'autonomie de gestion.

L'idée d'aujourd'hui est qu'il faut moins chercher à définir des règles générales comme du temps de M. Nora, mais à adapter les règles de bon fonctionnement, les rapports entre *l'Etat* et l'entreprise publique, à des situations très diverses. On ne gère pas de la même façon Renault qui est dans le secteur concurrentiel ou *l'E.D.F.* qui a une *position* de monopole, une entreprise dont la charge la plus lourde sont les investissements (E.D.F.) ou le personnel (S.N.C.F.), une firme *qui est isolée dans son* secteur comme la R.A.T.P. et une autre qui pèse très *lourd dans* la branche considérée (par exemple la SNIAS par rapport à Dassault ; la S.N.C.F. par rapport à Air Inter ou aux transports routiers), des *ensembles* en économie de régression comme les Charbonnages de France ou en expansion *comme* Air France.

Il ne faut pas se faire d'illusions : même si l'on arrive à plus de souplesse grâce à une politique sectorielle plus diversifiée, la *tutelle* de *l'Etat* restera *forte* dans la mesure où la plupart de ces entreprises ont des responsabilités nationales et en ont conscience. Du moins sont-elles en *droit d'attendre* :

1) Que l'Etat place toujours à leur *tête* et dans *les hautes* instances d'administration de véritables *managers* et non des « protégés » qu'il faut honorer pour services rendus ailleurs ;

2) Que les impulsions venues d'en haut ne suivent pas les à-coups conjoncturels, comme on l'a trop souvent vu jusqu'alors ;

3) Q'un niveau de responsabilité *suffisant soit* laissé aux gestionnaires des entreprises publiques pour qu'ils soient réellement « motivés » ;

4) Surtout, que les charges imposées par l'Etat (achats de certains appareils et obligation d'utiliser Roissy pour Air France, tarifs préférentiels de l'E.D.F. aux industriels, réductions pour les familles nombreuses ou les personnes âgées à la S.N.C.F., etc.) soient non seulement comptabilisées à part, mais financièrement compensées faut de quoi on vivrait complètement dans l' « économie-fiction ».

Même si la dialectique du pouvoir de la responsabilité peut s'exercer mieux grâce à quelques « bons usages » respectés, il est bien évident que nombre d'entreprises *nationales auront toujours* pour destin de vivre dans l'inconfort. Elles sont soumises, en effet, à une *« double logique : celle de la « main invisible » du marché qui les contraint à devenir plus compétitives et celle de la « main visible » de l'Etat qui les contraint à la docilité aux politiques interventionnistes des pouvoirs publics* (1) ».

PIERRE DROUIN.

(1) *J.-P. Anastassopoulos*, « Revue française de gestion », janvier-février 1977.

EMPLOI

Le préfet de région commente l'aggravation du chômage en Aquitaine

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Paul Masson, *préfet de région*, a fait le point, lors d'une conférence de presse *réunie mardi 22 février* à Bordeaux, sur la situation de l'emploi en Aquitaine. Le nombre des demandes non satisfaites à la fin du mois de janvier y était de 61 033, soit 4,9 % de plus qu'en décembre. Chacun des départements se trouve affecté par cette poussée, et en particulier la Gironde (+ 6,2 %) et les Landes (+ 8 %). Les Pyrénées-Atlantiques et le Lot-et-Garonne résistent mieux (+ 2 et + 3 %).

De nombreux facteurs concourent à cette situation : les demandes d'emplois enregistrées en janvier sont en forte augmentation par rapport à décembre (+ 10,4 %) et à janvier (+ 13,9 %). Deux départements seulement (Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques) ont un nombre d'inscriptions inférieur à celui de décembre. Dans les trois autres, les hausses sont importantes, notamment en Gironde (+ 24,6 %) et dans les Landes (+ 26,4 %). Bien qu'ayant sensiblement augmenté en janvier par rapport à décembre (3 342, soit + 17,6 %), les offres se situent au-dessous des données enregistrées les années précédentes (3 574 en janvier 1976, 3 975 en janvier 1975, 3 342 en janvier 1977). Enfin, le niveau des demandes satisfaites est bas : 8 842 en janvier, contre 10 653 en décembre. Cette situation est due à la fois à une baisse du nombre de placements effectués par l'Agence nationale pour l'emploi, mais surtout à la faiblesse du nombre d'annulations (6 526 contre 8 123).

M. Masson a précisé qu'il n'y aura guère d'évolution de la situation en février : « *Il faudra attendre*, a-t-il dit, *la relance du printemps et notamment celle du bâtiment qui est actuellement plus ou moins en sommeil.* »

La région peut donc espérer une bouffée d'oxygène, d'autant plus qu'actuellement une quarantaine de projets d'implantation industrielle sont, selon M. Masson, à l'étude. Quatre mille emplois nouveaux pourraient ainsi être créés.

Enfin, le préfet a évoqué les salaires : « *Contrairement à ce qui a été dit*, a-t-il déclaré, *l'Aquitaine n'a pas les salaires les plus bas de France. Notre région est au douzième rang, notamment devant la Basse-Normandie, les Pays de Loire, la Bretagne, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes. Il n'est pas plus exact de dire qu'en Aquitaine 60 % des salariés gagnent moins de 2 000 F par mois. En janvier 1977 près de deux salariés sur trois gagnaient plus de 2 000 F, selon les statistiques de l'INSEE.* »

M. DEFFERRE DEMANDE L'INTERVENTION DE M. BEULLAC A PROPOS DE PLUSIEURS CONFLITS DU TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Marseille. — « *La région Provence-Côte d'Azur est certes l'une des plus touchées par le chômage, et cependant je n'arrive pas à être pessimiste. La région reste attirante, et la politique méditerranéenne de la France devrait faire de Marseille un des pôles de développement futur, d'autant plus que la région possède une main-d'œuvre qui a bonne réputation.* » M. Christian Beullac, ministre du travail, a tenu ces propos rassurants mardi 22 février à Marseille.

Le séjour du ministre du travail à Marseille coïncidait avec la quinzaine d'action pour la défense et la garantie de l'emploi, organisée par les centrales syndicales et dont le point fort est fixé au 23 février, journée au cours de laquelle de nombreux arrêts de travail doivent être observés dans les entreprises régionales. L'union départementale C.F.D.T. a précisé, au cours d'une conférence de presse réunie *mardi*, qu'elle ne partageait pas l'optimisme officiel et souligné *que l'on* recensait actuellement 45 000 chômeurs dans les seules *Bouches-du-Rhône*, dont 54 % sont des femmes. Au plan de la région, les statistiques faisaient état, fin janvier 1977, de 98 664 demandes d'emploi non satisfaites pour 5 247 offres.

M. Christian Beullac s'est entretenu avec M. Gaston Defferre, qui lui a demandé d'intervenir dans plusieurs conflits en cours dans la région concernant les entreprises Prior, Moteurs Baudouin, Titan-Coder et Sescosem. Le maire de Marseille a également attiré l'attention du ministre sur la situation dans le bâtiment et les travaux publics, demandant des crédits importants pour la réalisation de logements sociaux dans la région.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE DE MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET

« La Nostalgie du futur »

Sous le très bon titre : *la Nostalgie du futur*, M. Marcel Bleustein-Blanchet célèbre publiquement ses noces d'or avec la publicité en rassemblant des textes, articles de journaux et en exposant des idées personnelles sur la communication dans le monde moderne.

Le poulbot montmartrois du début du siècle ne semblait guère prédestiné à devenir cet empereur de la publicité avec qui, aujourd'hui, tant de puissants doivent composer. Pourtant, il n'avait pas trente ans, en 1935, qu'il fondait déjà Radio-Cité, poste privé qui allait servir de vecteur à l'industrie naissante de la publicité en France.

« Je n'écris pas pour écrire, et je n'ai aucune prétention littéraire », avertit ce grand homme tout simple dans la préface de son troisième ouvrage. Bon nombre des « feuilles mortes », comme il les nomme, rassemblées ici sont connues des lecteurs du *Monde*, puisqu'elles ont été publiées dans ses colonnes en « Libres opinions ».

Depuis un demi-siècle, B.B. (pour ses intimes) s'emploie à convaincre ses *contemporains que « le développement économique passe par le développement publicitaire »*. Aussi déplore-t-il « le mal français », qu'il situe d'une phrase : « *Tout ce qui remue de l'argent est suspect. A partir du moment où un publicitaire est payé pour dire quelque chose, il ne peut que mentir.* »

Pour M. Bleustein-Blanchet, la publicité, la vraie, la seule « payante », est information au *service du consommateur*. Il a d'ailleurs passé sa vie, affirme-t-il, à moraliser ce secteur d'activités. Il n'ignore pas cependant que la publicité peut aboutir à une manipulation des *consciences*. Mais là encore ses certitudes ancestrales l'inclinent à proclamer, non sans une certaine candeur par rapport à l'expérience qu'il a du « monde des affaires » : « *Je crois, comme me l'ont enseigné mon père et ma mère, que les méchants, tôt ou tard, sont punis et que l'honnêteté, le travail, la rigueur, reçoivent un jour ou l'autre leur récompense.* »

Défendant résolument le postulat selon lequel la publicité est le meilleur garant de la liberté, M. Bleustein-Blanchet affirme encore : « *Les publicitaires ne sélectionnent pas les supports en fonction de leur tendance, mais de leur efficacité.* »

Efficacité ? N'est-ce pas en effet le mot magique sur lequel se bâtissent les grandes « réussites » de la société moderne ? — C.D.

★ Robert Laffont éditeur, 48 F.

AFFAIRES

LA C.G.C. PROTESTE CONTRE LE « DÉMANTÈLEMENT » DE LA SESCOSEM

« L'industrie française des composants électroniques a terminé 1976 dans une conjoncture relativement favorable », ont déclaré, au cours d'une conférence de presse, les responsables du Salon international des composants électroniques qui se tiendra à Paris, du 31 mars au 6 avril. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,3 *milliards* en 1976 (+ 17 %), *et* dans le secteur *« de pointe »* des semi-*conducteurs* la progression atteint 25 %. Certes, 1975 était *l'année* de la crise, mais sur six ans la progression annuelle ressort à 13,3 %. Les perspectives pour 1977 ne sont pas défavorables.

Au même moment, la Fédération de la métallurgie C.G.C. diffusait une plaquette intitulée *« S.O.S. semi-conducteurs »*. Elle y *dénonce* la *politique, ou* plutôt l'absence de politique des pouvoirs *publics, ainsi que la gestion du* groupe Thomson-C.S.F., qui prévoit des licenciements importants à la Sescosem, sa filiale de production de composants.

La Sescosem est la plus importante, et pratiquement la seule, société à capitaux français dans le domaine des composants, et plus particulièrement dans celui des circuits intégrés. Elle fournit 15 % d'un marché français dominé par les filiales de groupes américains. C'est trop peu. D'autant que sa gamme de produits est large (*« trop large »*, estiment les dirigeants de Thomson). Depuis des années, la Sescosem perd de l'argent, et le déficit atteindrait, en 1976, 100 millions de francs.

Pour la C.G.C., les mesures décidées par la direction constituent un véritable démantèlement : près de trois cents membres du personnel d'encadrement — sur un total de mille — seraient licenciés fin avril aux établissements de Grenoble et d'Aix-en-Provence. Il y aurait ensuite trois cents autres licenciements dans le personnel de production.

La Fédération de la métallurgie C.G.C. a saisi la justice. Elle a obtenu la réunion, mardi 22 février, du comité central inter-entreprise de Thomson-C.S.F., et la nomination d'un expert qui se prononcera le 3 mars sur la régularité des procédures suivies.

M. A.

هكذا من الأصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

De nouvelles mesures d'assainissement

(Suite de la première page.)

S'ils dépassent ce plafond, ils font l'objet de pénalités ;

2) Les conclusions du rapport de M. Leroy (*le Monde* du 12 février) sur la récupération de la chaleur à partir des centrales *thermiques et des installations* industrielles vont être mises en application. *L'action des pouvoirs* publics s'orientera dans trois directions : création d'un organisme de financement, auquel la Caisse des dépôts pourrait participer ; règlement des points juridiques particuliers ; développement d'une *série d'études (d'ingénierie notamment)* au niveau local en associant les personnes *directement* concernées ;

3) Le ministre de l'industrie et de la recherche va examiner, à la lumière des conclusions du rapport de M. Deutsch (*le Monde* du 24 décembre), les possibilités de signer des « contrats » avec les constructeurs automobiles, aux *termes desquels ces derniers s'engageraient à fabriquer des véhicules ayant une moindre consommation de carburant.* Une étude *analogue à celle de M. Deutsch* va être entreprise pour les poids lourds ; les pouvoirs publics souhaitent d'ailleurs se pencher de plus près sur le cas des transporteurs routiers ;

4) Le freinage du développement du *chauffage électrique* a été confirmé par le Conseil interministériel. Ce mode de chauffage ne devra pas être installé dans *plus de cent* quatre-vingt-dix mille logements en 1977. Il est *fort possible que, pour les années* à venir, les mesures visant à le limiter soient plus sévères. *Une* action auprès des consommateurs va être entreprise *afin de leur* montrer que si l'investissement est moins cher pour le promoteur, l'usage du chauffage électrique s'avère pour eux plus onéreux ;

5) La question des prix a, semble-t-il, été soulevée mardi à l'hôtel Matignon. Le blocage actuel empêche certains réajustements *tarifaires* et crée des distorsions entre les différentes sources d'énergie. Ainsi, le gaz industriel coûte 40 % moins cher *que le fuel* industriel. On peut craindre dans ces conditions des *reports massifs de consommation.* Le premier ministre est conscient *du problème, mais il se serait* montré inflexible, du moins pour les prochains mois. Il n'y aurait donc pas de hausse de tarifs supérieure à 6,5 % avant le début de l'été.

Si le pétrole est de loin le poste le plus important des importations françaises, une nouvelle cause d'inquiétude pour notre balance commerciale apparaît avec les matières premières. Les flambées récentes des cours internationaux sur le café, le cacao, le thé, vont se traduire par un renchérissement des importations de plusieurs milliards de francs. Pour les matières premières minérales (engrais, phosphates, cuivre), le déficit, qui était revenu *à 5,2 milliards de francs en 1975,* en raison surtout de la crise, s'est élevé à 8 milliards de francs en 1976. Le conseil des ministres de ce mercredi devait entendre une communication de M. d'Ornano à ce sujet.

Le ministre de l'industrie et de la recherche devait dresser un bilan de l'action des pouvoirs publics depuis le conseil de planification du 21 janvier 1975. Les grandes orientations définies alors *(lancement d'un « plan* cuivre », inventaire quinquennal des *ressources minérales françaises,* économie des matières premières minérales, développement de relations privilégiées avec les pays producteurs) devraient être confirmées par le conseil des ministres. M. d'Ornano devait également annoncer à ses collègues qu'il préparait des actions complémentaires pour lutter contre les gaspillages (retour à *la pratique de la consigne pour* les bouteilles en verre, et renfor*cement des mesures pour la récu*pération de papiers).

Augmentation des crédits pour l'exportation

Le rééquilibrage du commerce extérieur de la *France* passe aussi par un accroissement des *exportations. Aussi M. Rossi a-t-il* annoncé, mardi après-midi 22 février, deux nouvelles mesures financières d'aide à l'exportation.

● La première porte sur 3 milliards de francs de crédits, accordés au taux privilégié de *9 %, pour financer les investissement d'entreprises* s'engageant à *augmenter de cinq points en* quatre ans la part exportée de *leur chiffre d'affaires.* Dix milliards de francs de prêts avaient déjà été accordés — et complètement consommés — dans le cadre de cette procédure, depuis son institution en mars 1974. Ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui en bénéficient aux deux tiers. Les conditions à remplir pour y avoir droit en 1977 ont été assouplies.

Ces prêts sont délivrés par le Crédit national, le Crédit hôtelier, les sociétés de développement régional et par le réseau bancaire. *Ils auront, comme effet indirect,* de donner un coup de fouet à la *conjoncture dans les secteurs* produisant des biens d'équipement.

● La deuxième enveloppe concerne les prêts accordés par Paris aux *gouvernements de pays* en voie de développement pour les inciter à acheter des biens d'équipement français. Elle sera, en 1977, de 1,8 milliard de francs, soit 30 % de plus qu'en 1976. Ces prêts, accordés au taux de 3 % pour une durée *allant* jusqu'à trente ans, sont en général associés à *des crédits privés.*

La différence entre les taux des crédits de ces deux enveloppes et ceux du marché (10 à 12 %) est supportée par le Trésor. Si on ajoute les autres crédits à l'exportation à taux privilégié (crédit fournisseur ou acheteur, crédit de pré-financement), l'ensemble des bonifications d'intérêts consacrées au financement du *commerce extérieur sera en 1977* d'environ 1,4 milliard de francs.

Diverses aides publiques portent à plus de 4 milliards de francs le total des aides que l'Etat accorde aux entreprises pour développer leurs ventes de produits industriels à l'étranger. M. Rossi, qui a admis la nécessité *de réformer la « garantie de risque économique »,* dont le coût *pour le budget est élevé (2,5 milliards en 1977),* justifie les subventions de l'Etat par le retard que la France doit combler par rapports à des pays comme la R.F.A., dont la tradition exportatrice remonte au siècle dernier.

L'aide publique à la sidérurgie

Le conseil des ministres de ce mercredi devait également entendre une communication de M. Michel d'Ornano *sur l'un des dossiers industriels les plus brûlants de l'heure : celui de la sidérurgie.* Les trois hauts fonctionnaires *désignés par le gouvernement* pour examiner les diverses conséquences de la crise de la sidérurgie, MM. Hughes de l'Estoile, directeur général de l'Industrie, Jacques de Larosière, directeur du Trésor, et Gabriel Oheix, délégué à l'emploi, ont déposé leurs rapports.

Tout laissait supposer avant le conseil que le ministre de l'industrie et de la recherche, sans citer de chiffres sur les suppressions d'emplois et les aides financières éventuelles de l'Etat, préciserait les *objectifs et les procédés* qu'entend adopter la puissance *publique en cette affaire, tant en* ce qui concerne les modalités de son aide financière que le contrôle de l'utilisation qui en sera faite.

La crise que traverse la sidérurgie française déborde largement ce seul secteur. Les projets prêtés aux sidérurgistes — suppression de vingt mille emplois d'ici à 1980, fermeture de certaines usines vétustes — font peser de lourdes menaces sur des régions entières, comme le Valenciennois, dans le Nord, et tout le bassin sidérurgique de la Lorraine. Pour la puissance publique, il ne s'agit pas seulement d'amortir le contrecoup *social de cette* orientation ou d'aider ponctuelle*ment un secteur en difficulté,* mais aussi de mettre sur pied un programme de reconversion à moyen terme.

Le gouvernement entend, si l'on s'en rapporte aux déclarations faites çà et là, faire participer le patronat de la sidérurgie à cette opération. Son aide, dont le principe est acquis, sera en partie conditionnée par l'effort que *consentiront les actionnaires et* les maîtres de forges.

Reste à savoir quelle forme revêtira cette aide.

La nationalisation est écartée. On voit mal, d'autre part, le gouvernement subventionner purement et simplement la sidérurgie. On est donc à la recherche d'une formule originale. M. Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, a récemment fait une suggestion en déclarant : *« La vraie solution consiste sans doute à donner à certains prêts le caractère provisoire d'un apport de fonds propres, assorti d'une rémunération variable en fonction des résultats des entreprises. Rémunération dont le produit capitalisé pourrait être en partie dévolu aux travailleurs des entreprises. Ce serait une forme nouvelle d'intéressement susceptible peut-être de constituer l'amorce d'un capitalisme populaire. »*

La suggestion de M. Ferry sera*t-elle retenue ? Ira-t-on au-delà,* vers une forme d'actionnariat *ouvrier, comme le bruit en a un* moment couru ? Quelle que soit la formule retenue, le gouvernement n'a plus la possibilité d'éluder le problème qui se pose chaque fois qu'il intervient financièrement pour aider un secteur en difficulté : celui du contrôle de l'utilisation des fonds publics.

● *L'indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles* (IPINEA) a augmenté de 5,4 % en 1976, indique le ministère de l'économie et des finances, qui précise qu' *« au cours des trois années précédentes cet indice s'était accru de 16 % par an en moyenne ».*

AGRICULTURE

Un groupe de travail administration-profession va étudier les problèmes fonciers

Un groupe de travail administration-profession va être mis en place au ministère de l'agriculture pour étudier les problèmes fonciers. C'est ce que M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a indiqué mardi 22 février aux *représentants des quatre principales* organisations paysannes (F.N.S.E.A., C.N.J.A., A.P.C.A., C.N.M.C.C.A.) au cours de leur réunion de concertation mensuelle.

Le président des Jeunes Agriculteurs, M. Eugène Schaeffer, aurait souhaité que ces problèmes fussent traités dans le cadre de la prochaine conférence annuelle. La première phase de cette conférence devrait se tenir au cours de la dernière semaine de mai et la seconde au cours de la première *semaine de juillet.* Les thèmes en seront vraisemblablement l'adhé*sion éventuelle de l'Espagne et de* la Grèce au Marché commun, la situation des femmes en agriculture (suite du dossier abordé l'an dernier), et le projet de budget pour 1978.

Les représentants des chambres d'agriculture (A.P.C.A.) ont souhaité de leur côté la réunion d'une *« conférence des revenus agricoles »* en septembre, en raison des *« incertitudes qui pèsent sur la conjoncture économique ».*

Enfin, en ce qui concerne les aides allouées aux agriculteurs en raison de la sécheresse, le ministre de l'agriculture a précisé que le 15 février l'intégralité de l'à-valoir décidé le 25 août avait été perçu par les bénéficiaires, des éleveurs en grande majorité. Les 2,4 milliards de francs restants auront été versés à 90 % à la fin de ce mois.

MATIÈRES PREMIÈRES

LES COURS DU CAFÉ BAISSENT A LONDRES

Après un nouveau coup de folie en début de semaine, les *cours du café,* qui avaient frôlé, mardi 22 février, 3 500 livres ster*ling la tonne à Londres, ont brutalement* baissé à la clôture des *cotations, perdant* 180 livres par rapport au maximum atteint en séance. *Finalement, le cours s'est* établi mardi 22 février à 3 305 livres, contre 3 380 la veille, pour l'échéance de mars (— 2,28). A New-York, la séance de mardi a été plus irrégulière : les cafés livrables en mars ont légèrement diminué (— 2,25 dollars par quintal), tandis que ceux qui sont livrables ultérieurement ont augmenté (+ 2 à 3 dollars). En *revanche à Paris la hausse s'est poursuivie* sur toutes les *échéances.*

Selon les courtiers londoniens, le renversement de la tendance a été provoqué par les accusations proférées à l'encontre du Brésil à l'ouverture de l'enquête du Congrès américain sur la hausse des prix du café. A l'appui de la thèse des « manipulations » de gros pays producteurs, différents témoignages ont été apportés *mardi, d'autres étant cités contre.*

En dépit des consignes de boycottage, le prix au détail du café continue de monter de façon vertigineuse aux Etats-Unis. General Foods, le plus grand torréfacteur américain, a annoncé une nouvelle augmentation, portant le prix de son café moulu au niveau record de 3,31 *dollars* la livre sur le sol américain.

HAUSSE DE 42,7 % EN UN AN DES PRIX DES PRODUITS DE BASE EXPORTÉS PAR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Genève (A.F.P.). — Les prix des produits de base exportés par *les pays en voie de développement* ont augmenté de 42,7 % pendant l'année 1976, indique la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) dans son dernier bulletin mensuel des prix. L'indice, en dollars courants, de l'ensemble de ces produits est *passé de 199 en janvier 1976* (base 100 en 1968), à 284 en décembre.

Pour les produits alimentaires, l'indice a atteint, en 1976, le niveau exceptionnel de 303, soit une augmentation de près de 35 % *par rapport à l'année précédente.* Si le prix moyen du sucre a baissé *de plus de 40 % en raison* de l'abondance des approvisionnements, en revanche, le café a atteint des hausses spectaculaires après les gelées qui ont détruit une partie des plantations brésiliennes. Le prix du cacao a, pour sa part, augmenté de 64 % par rapport à l'année précédente, en *raison d'un accroissement inattendu* de la consommation et *d'anticipations* pessimistes sur les approvisionnements.

La crise pétrolière entraînant enfin un renchérissement des matières synthétiques, les fibres naturelles et le caoutchouc ont connu *pour leur part des augmentations* de prix importantes, *dues à l'excès de la demande.*

[En ce qui concerne la France, le renchérissement de 211 % en un an des prix des matières premières alimentaires importées représente un coût supplémentaire de 700 millions de francs par mois d'importations, soit environ 8,5 milliards de francs en année pleine. Le déficit de la balance commerciale de la France en janvier s'en est trouvé aggravé.]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL PRÉSENTE UN PLAN DE LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LE DÉFICIT EXTÉRIEUR

Madrid *(U.P.I.)*. — Le ministre espagnol des finances, M. Eduardo Carriles, a présenté, mardi 22 février, dans la soirée, un plan en huit points destiné à redresser l'économie du pays. A court terme, ce plan doit ralentir la hausse des prix et réduire le déficit des paiements extérieurs. A moyen terme, M. Carriles a précisé que les mesures envigagées avaient pour but de porter le taux de croissance économique du pays de 1,8 % l'an, rythme actuel, à 3,5 %.

Les principaux points de ce plan sont :

● *La lutte contre l'inflation* (dont le taux annuel est actuellement de 30 %) par un contrôle strict des prix des produits de base, la limitation à 21 % de l'accroissement de la masse monétaire et la limitation à 23 % de l'augmentation des crédits à l'industrie ;

● *Le redressement de la balance des paiements*, grâce à un certain nombre de mesures visant à développer les exportations et à ralentir certaines importations ; le tourisme va encore être développé et les étrangers pourront acquérir des produits espagnols hors taxe ;

● *La lutte contre le chômage* (qui frappe 7 % de la population active), grâce à une augmentation des investissements publics comportant notamment l'octroi de 50 milliards de pesetas de subventions d'Etat (3,7 milliards de francs) ;

● *Un accroissement des revenus de l'Etat* par des mesures fiscales non encore révélées ; un plan de réforme de la fiscalité sera soumis « pour information » aux syndicats et aux partis ;

● *La normalisation des relations sociales*, en autorisant la formation de syndicats libres et en libéralisant la loi sur les grèves ;

● *La modernisation de l'agriculture.*

En Grande-Bretagne

CONTROLE RENFORCÉ DES PRIX ET DES MARGES

Le gouvernement britannique a annoncé, mardi 22 février, qu'il envisageait un système permanent de contrôle des prix destiné à remplacer le « code » actuellement en vigueur, qui expire cet été. Le secrétaire d'Etat aux prix, M. Roy Hattersley, a indiqué qu'un projet de loi serait prochainement déposé au Parlement pour proposer des *« pouvoirs d'une durée indéfinie »*.

Outre le code des prix, la commission des prix serait habilitée à ouvrir des enquêtes spéciales sur les prix et les hausses pouvant déboucher éventuellement sur les blocages *« à caractère obligatoire »*. Cette nouvelle politique, a souligné M. Roy Hattersley, sera *« bien plus efficace que l'ancienne »*. Et il a ajouté que les contrôles s'exerceront sur les marges bénéficiaires nettes de *toutes les entreprises* et les marges brutes de détaillants.

BILLET

UN DES RARES CRÉNEAUX FRANÇAIS AU JAPON

Le prêt-à-porter parisien fait les délices de Tokyo

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Récession ou pas, diminution du pouvoir d'achat ou non, les Japonais dépensent en moyenne plus pour s'habiller que pour se loger. Dans les vingt-six grands magasins de Tokyo, les ventes de vêtements représentent chaque mois près de la moitié du chiffre d'affaires (quelque cent milliards de yens, soit environ 353 millions de dollars). Alors qu'il y a quelques années, il aurait été impensable pour de jeunes modélistes d'ouvrir une boutique à Ginza, par exemple, où le mètre carré coûte dans les cinq millions de yens (17 500 dollars), leurs noms se succèdent désormais le long des rues des quartiers chics de la capitale.

Le marché du vêtement représente annuellement quelque 7 000 milliards de yens (24,7 milliards de dollars). En 1976, les importations ont vraisemblablement atteint 200 milliards (706 millions de dollars). Si la préférence va en général aux produits « made in Europe », les modèles français jouissent d'une image de marque jusqu'à présent inégalée. La mode française est au Japon un élément de culture et les Japonaise acceptent parfois de payer des produits de qualité deux ou trois fois plus cher qu'à Paris. Cette fascination a d'ailleurs conduit nombre de fabricants nippons à affubler leur production de « griffes » françaises inventées.

Les grands magasins se livrent pour leu rpart à une concurrence acharnée pour avoir l'exclusivité des ventes des modèles « boutique » créés par la haute couture parisienne. Autour des noms de grands couturiers français, que la publicité multiplie dans les trains et les métros, sont organisées des présentations, patronnées par des chaînes de télévision ou des groupes d'industriels.

Un show à l'américaine

Les présentations tiennent plus du show à l'américaine que de la collection, fut-elle d' « avant-garde ». Ces manifestations témoignent en tout cas de l'engouement des Japonais pour tout ce qui a un parfu mparisien. Récemment a eu lieu à Tokyo une présentation pour six créateurs français dans une salle qui pouvait contenir quelque six mille personnes.

Les Japonais ne limitent pas leur intérêt aux couturiers les plus connus. Ils font également venir de jeunes modélistes pour présenter leurs créations. Les plus célèbres comme ceux qui le sont moins passent la plupart du temps des contrats de licences avec les fabricants japonais. Ce qui veut dire que leurs modèles sont fabriqués au Japon.

Le « prêt à porter », qui, lui, est fabriqué en France, acquiert une place de plus en plus importante. Les exportations françaises en ce domaine ont atteint 8 milliards de yens au cours des huit premiers mois de 1976 et devraient se chiffrer à 11 milliards pour l'ensemble de l'année, enregistrant une augmentation de 25 % par rapport à 1975. Les vêtements, qui représentent 10 % du total des exportations françaises au Japon, sont le seul poste en augmentation. De huitième client, le Japon est en train de devenir le cinquième marché de la France pour le vêtement.

Jusqu'à ces dernières années, les Japonais allaient en France pour acheter. Bien que cette pratique continue, les fabricants français des trois fédérations du vêtements masculin, du vêtement féminin et de la maille, ont créé en 1975 à Tokyo, avec l'appui du ministère de l'industrie, un bureau permanent, le « French Fashion Center ».

Première expérience au Japon de représentation au niveau d'une branche industrielle, regroupant quatre mille petites et moyennes entreprises, le « French Fashion Center », qui travaille avec trois cents entreprises, organise deux fois par an des présentations de collections. Celles-ci complètent une activité de prospection du marché, de services aux fabricants et de contact suivi avec les acheteurs nippons. Selon M. Pierre Baudry, directeur du « French Fashion Center », la manifestation qui doit avoir lieu cette semaine à Tokyo et à Osaka et à laquelle quarante-cinq fabricants devrait permettre de confirmer un montant de commandes de quarante millions de francs.

Concurrencés en Europe par les produits coréens et taiwanais, les fabricants français prennent un peu ici leur revanche...

PHILIPPE PONS.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A Rive-de-Gier (Loire)

LE PERSONNEL OCCUPE L'USINE B.S.N.-GERVAIS-DANONE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Environ neuf cents des mille soixante employés de l'usine B.S.N.-Gervais-Danone, à Rive-de-Gier (Loire), ont décidé *d'occuper* leurs ateliers, *mardi* 22 février, après que le directeur de l'établissement eut annoncé aux délégués syndicaux l'arrêt définitif d'un four à compter du 1er mars et leur ont remis la liste nominative des trois cent cinquante-deux suppressions d'emploi (avec possibilité d'aménagement) décidées il y a deux mois (*le Monde* du 17 décembre 1976).

Depuis le 12 janvier, le personnel *cessait le travail une heure* par jour pour protester contre ces mesures. Le 22 février, il s'est mis en grève à 95 %, et une manifestation est prévue, jeudi 24 février, *dans toutes* les usines B.S.N.-Gervais-Danone du Sud-Est.

La grève des banques de vendredi ne sera qu'une « première étape »

Près de trois cent mille employés de banque sont appelés à se mettre en grève *pour* vingt-quatre heures, vendredi 25 février, par les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. (80 % de l'effectif syndiqué). Le Syndicat national de la banque (C.G.C.) ne s'associe pas au mouvement.

Les leaders des quatre organisations ouvrières, au cours d'une conférence de presse, ont expliqué, *mardi 22 février*, les raisons de cette nouvelle grève, décidée après la réunion de la commission nationale paritaire du 4 février. Les représentants patronaux, *ont-ils dit, ont refusé* d'ouvrir des négociations sur les principaux points de revendication du personnel : augmentation du salaire mensuel de 38 points (200 francs) le 1er janvier, révision des classifications, salaire d'embauche minimal à 2 000 francs (il s'élève à 1 690 francs pour l'instant), titularisation après six mois dans l'entreprise (actuellement après un an), garantie de l'emploi et de la rémunération à tous les agents *« en cas de fusion, d'absorption, de concentration, de restructuration interne ou externe », « arrêt de toutes mutations destinées à provoquer la démission des agents concernés »*, amélioration des conditions de travail et de sécurité (par la réduction de la durée de travail hebdomadaire à 35 heures, au lieu de 40 heures, et par un effectif de quatre personnes par guichet ouvert).

« La seule chose que les banquiers nous proposent, a affirmé M. Bégot (C.F.D.T.), *c'est d'examiner le 4 mai seulement l'évolution de l'indice INSEE, que nous contestons comme instrument de mesure. Ainsi, le personnel des banques devrait-il attendre fin mai pour voir sur sa feuille de paie les effets d'un hypothétique maintien du pouvoir d'achat.* » Les banquiers, ajoutent les syndicalistes, remettent en cause, aussi bien au niveau des établissements qu'au niveau national, une série d'avantages acquis — promotions, accords d'établissement — et ils bloquent les augmentations de salaires pendant six mois *« alors que le commerce de l'argent est celui qui a le plus rapporté en 1976 »*. Selon M. Bégot, la grève de vendredi ne sera qu'une *« première étape »*. Les quatre organisations *doivent d'ailleurs* se revoir le lundi 28 février pour décider de l'action qui suivra.

LES MÉTALLURGISTES C.G.C. S'OPPOSENT A UNE ACTION COMMUNE AVEC LES P.M.E.

« Les organisations de la C.G.C. ne sont pas engagées par la décision de M. Yvan Charpentié, président de cette centrale, de s'associer aux GIR » (Groupes Initiative et Responsabilité), a déclaré, le 23 février, M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie. Les instances de la C.G.C. n'ont, en effet, pas été consultées sur l'initiative qu'a prise M. Charpentié, dont le caractère politique n'est pas contestable aux yeux de M. Marchelli. Ce dernier estime que, pour les quatre-vingt-douze syndicats de sa *fédération, il est* « impensable », dans les conditions actuelles, d'envisager une action commune avec les P.M.E., car c'est avec ces entreprises que les ingénieurs, cadres et techniciens de la métallurgie C.G.C. rencontrent le plus de difficultés.

Auparavant, M. *Marchelli* et ses amis avaient exposé la gravité de la crise de la sidérurgie, de la construction navale et de l'électronique. Ils s'opposent à tout licenciement qui ne serait pas compensé par des créations d'emplois au niveau régional. Les nationalisations, déclarent-ils, ne résoudraient pas la question.

● *Le Syndicat national professionnel des médecins du travail*, adhérant à la Confédération des syndicats médicaux français, exprime son désaccord sur la participation du docteur Monier, président de la C.S.M.F., à la création des G.I.R. (Groupes Initiative et responsabilité). *« Cela*, déclarent les médecins du travail, *ne peut qu'obscurcir les raisons et les buts de l'action syndicale et, surtout, prêter à des manœuvres politiques. »*

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● CHRYSLER A REALISE, EN *1976, UN BENEFICE RECORD* de 422,6 millions de dollars (2,11 milliards de francs environ), a annoncé la direction du deuxième constructeur d'automobiles américain. L'année précédente, Chrysler avait enregistré un déficit de 259,5 millions de dollars (1,29 milliard de francs). La firme a réalisé 15,9 % des ventes totales d'automobiles aux Etats-Unis (contre 14,9 % en 1975) et son chiffre d'affaires a atteint 15,5 milliards de dollars (77,5 milliards de francs), soit 33 % de plus que l'année précédente. — *(A.F.P.)*

Étranger

● LA SOCIETE PETROLIERE AMERICAINE TEXACO a été accusée, mardi 22 février, par un groupe d'enquêteurs désignés par la sous-commission de « surveillance et d'enquête » de la Chambre des représentants, de freiner volontairement sa production de gaz naturel. Le chef des enquêteurs a affirmé que Texaco s'est *abstenue de mettre en exploitation* des gisements contenant environ 14 milliards de mètres cubes de gaz naturel, afin d'accroître ses bénéfices. *Ces gisements auraient pu être* mis en production pour cet hiver, ce qui aurait contribué à réduire la pénurie de gaz naturel que connaissent actuellement les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Énergie

● AU VENEZUELA, la production journalière de pétrole a augmenté de 31,8 % entre le 15 février 1976 et le 15 février 1977. Elle s'est élevée à 2,38 millions de barils par jour (120 millions de tonnes par an) contre 1,78 (90 millions de tonnes par an).

Europe

● M. ROY JENKINS, NOUVEAU PRESIDENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE, a commencé sa tournée des neuf capitales du Marché commun par une visite officielle à Rome, les 21 et 22 février. Le successeur de M. Ortoli a rencontré le président de la République italienne et plusieurs membres du gouvernement. Rome, on le sait, sollicite un prêt de 500 millions de dollars à la Communauté européenne, et un autre de 530 millions au Fonds monétaire international. Selon la Commission, « ces deux prêts ne sont pas nécessairement liés ». Mais le premier doit obtenir *« l'accord de tous les Etats membres »*, a déclaré M. Jenkins au cours d'une conférence de presse. Cela donne à penser que le gouvernement de Bonn est opposé à ouvrir un nouveau crédit à l'Italie tant que le F.M.I. n'aura pas délivré à celle-ci un certificat de bonne conduite. — *(Corresp. part.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HÉNIN

Le conseil d'administration de la Compagnie La Hénin, au cours de sa séance du 17 février 1977, a coopté comme administrateurs M. de Fages de Latour, président-directeur général du Crédit foncier et immobilier, et M. Michel Gallot, directeur général adjoint du Crédit lyonnais.

Sur la proposition de son président, il a appelé M. de Fages de Latour aux fonctions de vice-président.

Ainsi se trouveront renforcés les liens unissant la Compagnie La Hénin et le Crédit foncier et immobilier et maintenue la structure juridique des deux sociétés.

Quant à M. Gallot, son entrée confirme la coopération très étroite existant depuis longtemps entre le Crédit lyonnais et la Compagnie La Hénin.

Le conseil d'administration de la Compagnie La Hénin est dorénavant composé comme suit :

1) Administrateurs :

MM. Lamey	président-directeur général
Gontier	vice-président directeur général
de Fages de Latour	vice-président
Bruderer	administrateur
Gallot	»
Genton	»
Wormser	»
La Compagnie financière de Suez représentée par M. Mallet	»
Le Crédit foncier de France représenté par M. Laxan	»
Le Crédit industriel et commercial représenté par M. Chatillon	»
Ina Corporation représenté par M. Combemale	»
L'Union des assurances de Paris représentée par M. de Lestrade	»

2) Censeurs :

MM. Aubé.
de Chalus.
Chegaray.
des Courtis.
Danzelzer.
La Fonta.
Frances.

CRÉDIT NATIONAL

Le Crédit national doit prochainement émettre un emprunt sur le marché intérieur.



BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 21 février 1977, le conseil d'administration de la Banque transatlantique, réuni sous *la présidence de M. Philippe Aymard*, a examiné les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir un bénéfice *net de 8 899 804,72 francs* contre 6 683 253,92 francs pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 25 avril prochain, de distribuer un dividende de 6,50 francs par action de 50 francs (l'impôt *déjà versé au Trésor* étant de 3,25 francs), égal à celui de l'année précédente.

BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

56, rue de Châteaudun, Paris-9e

RECTIFICATIF
à l'annonce du 9 février 1977

La société ECAP limite seulement son activité à celle de marchands de biens. *De ce fait*, la garantie dont elle bénéficiait pour les opérations de transactions immobilières depuis le 1er février 1973 est supprimée.



La situation au 4 janvier 1977 s'élève à 186 milliards 867 millions.

Au passif, la rubrique « Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire » figure pour 8.771,6 millions en comptes à vue et 41.733,4 millions en comptes et emprunts à échéance.

Les comptes d'entreprises et divers s'inscrivent pour 18.917,2 millions en comptes à vue et 12.093,9 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particuliers *atteignent 18.778,7 millions* pour les comptes à vue, 4.448,9 millions pour les comptes à échéance et 21.060,4 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Les bons de caisse apparaissent pour 23.001,9 millions.

Le total des ressources de clientèle *s'élève* à 98.300,9 millions.

A l'actif, les crédits à la *clientèle s'élèvent pour le* portefeuille à 77.242,2 millions, répartis comme suit : *35.714,1 millions de crédits à* court terme, 20.618,7 millions de crédits à moyen terme, *20.909,4 millions de* crédits à long terme et pour les comptes débiteurs 13.854,6 millions.

Les banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire figurent pour 3.308,4 millions (comptes à vue) et pour 34.238,9 millions (comptes et prêts à échéance).

Le *total* de la situation consolidée du groupe, à la du 4 janvier 1977, s'établit à 202 milliards 812 millions.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 FÉVRIER

Alourdissement

Toujours déprimé, le marché de Paris a poursuivi et même accentué son mouvement de repli, ce mardi, avec toujours très peu d'affaires.

Le nombre de baisses — une soixantaine environ d'importance notable — s'est sensiblement accru, tandis que celui des hausses se réduisait à sa plus simple expression.

Tous les compartiments ont été touchés, mais à des degrés divers, les plus mal lotis étant les magasins, la construction électrique, les laboratoires pharmaceutiques, l'alimentation et le bâtiment. Les baisses ont également prédominé dans le secteur bancaire, à la construction mécanique et aux pétroles.

Les plus mauvais scores ont été enregistrés par Saulnes (— 6 %) et B.C.T. (— 6 %). Notons qu'en raison de graves difficultés rencontrées dans une usine importante du groupe D.B.A. (voir d'autre part), le titre a fortement fléchi après que sa cotation eut été retardée.

Faiblesse du franc, confirmation d'un déficit commercial élevé, langueur préélectorale : les mêmes facteurs reviennent sans cesse dans les commentaires autour de la corbeille, pour expliquer le repli continu des cours.

Pendant ce temps, la maigreur des affaires prend d'alarmantes proportions...

Sur le marché de l'or, un semblant de vie réapparaît : le volume de transactions s'est établi à 6,05 millions de francs contre 5,65 millions. Le lingot a gagné 225 francs à 22 420 francs, et le napoléon a perdu 0,80 franc à 230,90 francs. L'emprunt 7 % 1973 a atteint son plus haut niveau de toujours.

Calme plat aux valeurs étrangères où les américaines, les allemandes et les pétroles internationaux sont restés assez stables. Seules les mines d'or ont poursuivi leur mouvement de redressement.

LONDRES

Ferme

Le marché reste ferme mercredi, à l'ouverture. Les industrielles progressent de 3 à 4 points (I.C.I., Unilever, *Courtaulds*). Avance des pétroles et des fonds d'État. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 138 15 contre 138 10

VALEURS	CLOTURE 22/2	COURS 23/2
War Loan 3 1/2 %	27 3/4	27 5/8
Beecham	398 ...	402 ...
British Petroleum	900 ...	904 ...
Shell	504 ...	509 1/2
Vickers	158 ...	158
Imperial Chemical	342 ...	347 1/2
Courtaulds	105 ...	109 ...
De Beers	204 ...	210 1/2
*Western Holdings	13 ...	12 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	185 ...	186
*West Driefontein	15 3/4	16 1/8

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/2	23/2
1 dollar (en yens)	283 35	283 40

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

METANIC. — Bien que les comptes de 1976 ne soient pas définitivement arrêtés, la société estime que son résultat net sera proche du précédent (3,13 millions de francs en 1975) ou même légèrement supérieur. Le dividende global sera de 12,75 F contre 12 F en 1975. Un complément de 1,50 F (plus avoir fiscal de 0,75 F) sera distribué en plus du dividende afférent à l'exercice 1977.

CREDIT NATIONAL. — Lancement le 28 février d'un emprunt de 1 300 millions de francs au taux de 11 %. Le taux de rendement actuariel sera de 10,72 %.

CETELEM-COFICA. — Le bénéfice net consolidé de Cetelem s'est établi pour 1976 à 52,5 millions de francs, marquant ainsi une progression de 24 %. Le dividende global a été fixé à 12 F par titre, inchangé par rapport à l'année précédente, mais s'appliquant sur un capital augmenté d'un tiers par attribution gratuite en mai 1976.

COMPAGNIE OPTORG. — Les comptes de l'exercice 1976 devraient se solder par un bénéfice net de l'ordre de 14,5 millions de francs contre 12,08 millions en 1975. Le résultat consolidé du groupe progresserait d'environ 20 % (36,85 millions de francs en 1975) et le dividende global augmentera dans les limites autorisées, soit 6,5 % (13,80 F en 1975).

NEW-YORK

Hésitation

Wall Street a rouvert ses portes mardi à l'issue d'un long week-end de trois jours, la journée de lundi ayant été chômée à l'occasion du *Washington's Birthday*. Ce repos prolongé n'a guère fortifié le marché, qui, peu actif, a varié de droite et de gauche sans s'écarter beaucoup de ses niveaux précédents, l'indice des industrielles s'établissant finalement à 939,91 (— 0,33 point).

L'activité a encore faibli : 17,73 millions d'actions ont changé de mains contre 18,04 millions vendredi. Sur 1 911 valeurs traitées, 771 ont baissé, 659 ont monté et 481 sont demeurées stables.

Confrontés aux récentes statistiques, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne sont guère encourageantes — hausse des prix de 0,8 % en janvier, baisse de 4 % des commandes de biens durables après une hausse de 10 % en décembre, progression de 2,4 % seulement du P.N.B. lors du premier trimestre contre 3 % prévus, — les opérateurs américains ont visiblement préféré s'abstenir de toute initiative.

Indices Dow Jones : transports, 223,66 (— 1,26) ; services publics, 106,21 (— 0,48).

VALEURS	COURS 18/2	COURS 22/2
Alcoa	54 1/8	54 ..
A.T.T.	64 3/4	63 5/8
Boeing	41 3/4	41 3/8
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31 1/2
Du Pont de Nemours	129 ...	128 1/8
Eastman Kodak	71 7/8	74 1/4
Exxon	50 1/8	50 1/2
Ford	57 ...	57 ...
General Electric	50 3/4	50 5/8
General Foods	32 1/2	32 1/8
General Motors	71 1/4	70 3/4
Goodyear	21 7/8	21 3/4
I.B.M.	270 1/8	275 3/4
I.T.T.	33 3/4	33 5/8
Kennecott	27 ...	26 3/4
Mobil Oil	64 5/8	64 7/8
Pfizer	28 7/8	27 1/8
Schlumberger	58 1/4	59 ...
Texaco	27 3/4	28 ...
U.A.L. Inc.	21 ...	21 ...
Union Carbide	60 1/8	59 1/2
U.S. Steel	47 1/4	47 1/2
Westinghouse	16 3/4	16 5/8
Xerox	51 3/4	51 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	94,1	93,3
Valeurs étrangères	98	98,1

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61	60,5

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 10 .. %

BOURSE DE PARIS - 22 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	39 30	1 192	SAR (Sté) Centr.)	814 ..	812	Locabail Immob.	192	195 ..	Imminvest	81 30	82 50
5 %	64	8 301	Préservatrice S.A.	325 60	325 50	Locafinancière	146 90	146 20	Cie Lyon Imm.	95 40	96 30
5 % 1920-1960	142	8 301	Protectrice A.I.R.	230	229	Lyon-Alemand	93	93	OFIMEG	81	81
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1959	...	447	(M) Crédit Mod.	57 50	57 10	(M) S.O.F.I.P.	...	66	Charg. Réun (D.)	2650	2628
Ch. France 3 %.	...	128 80	Electro-Banque	150	150	Fonc. Lyonnaise	596	600	(Li) Dév. R. Nord	145	146
Abeille I.G.A.R.D.	578	559	Financière Sofal	176 70	175 10	Immob. Marseille	800	805	Electro-Financ.	235	236
Abeille (Vie)	224	225 ..	Finextel	129	130	Louvre	189 80	189	Fin. Bretagne	48 20	49 90
A.G.F. (Sté Centr.)	380	384	Fr. Cr. et B. (Cie)	51 20	51 20	Midi	695	695	Gaz et Eaux	492	495
Ass. Gr. Paris Vie	1165	1205	France-Bail	b192	b192	Rente foncière	645	645	La Mure	d 29 20	30 10
Concorde	262	262	Hydro-Energie	...	23 20	SINVIM	157 30	157 30	Lecon et Cie	115 80	115 20
Epargne France	...	276	Immobail B.T.P.	139 10	139 80	Voitures à Paris	265 10	276 50	(Ny) Lordex	119 80	119 70
Financ. Victoire	211	205	Immobanque	178	178	Cogifi	118	118	Cie Marocaine	28	27 50
Fonc. T.I.A.R.D.	82 80	88	Immofice	137	137	Foncina	104 80	105	O.V.A.L.M.	...	...
France I.A.R.D.	...	170	Interbail	171	171	Gr Fin. Constr.	116 50	115	OPB Paribas	93	92 70
France (La)	345	349	Laffitte-Bail	120	121	Immindo	120	121	Paris-Orléans	77	77 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tour Eiffel	90	90 20	Finalens	...	46 50	Vieille Montagne	398 50	413 50	Gestion Mobilière	200 10	191 11
Air-Industrie	58 30	58	(Ly) Gerland	245	245	Am. Petrofina	...	170	Mondiale Invest.	179 35	179 22
Applic. Mécan.	45	44 50	Sévelot	201	201	British Petroleum	78	79 20	Oblisem	124 70	119 05
Arbel	138 40	135	Grande Paroisse	71 50	70 50	Gulf Oil Canada	135	135	Sycima	139 95	133 61
Ateliers G.S.P.	27 40	27 40	Huiles G. et dér.	87	87 50	Petrofina Canada	...	88	Planinter	281 84	269 06
Av. Dass.-Breguet	240	240	Novacel	93 90	93 90	Shell Tr. (port.)	42 90	42 80	Slcavimmo	187 35	178 85
Bernard-Moteurs	27 20	27 50	Parcor	349	347 50	Akzo	61 60	63 50	S. I. Est	367 41	350 75
B.S.L.	237	236	Quartz et Silice	23 20	22 60	Dart Industries	159 80	164 50	Soginco	124 58	118 95
C.M.P.	288	288	Reti	...	75	Dow Chemical	...	189 90	Sogister	428 50	409 07
De Dietrich	...	479	Ripolin-Georget	...	51	Fesco	...	11 50	Univaler	150 31	143 49
			Rousselot S.A.	471	478				Valorem	158 36	151 18
									*Cours précédent		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
613	4,50 % 1973	614 30	615 ..	615 ..	616
1645	C.N.E. 3 %	1650	1650	1649	1650
390	Afrique Occ	385 50	383	382 50	393
320	Air Liquide	324	321 50	321	315 80
62	Als. Part. Ind	63 50	63	63	61 85
198	Als. Superm.	177 50	180	180	177 50
57	Alsthom-Atl	57 70	57	57	55 10
125	Olida-Caby	125 10	125	125	124
84	Opfi-Paribas	84	84	84	83 85
100	Paris-France	97	94	94	92 30
70	Pechelbronn	71	71	71	70
71	P.U.K.	71	69 60	69 10	68 25
445	Cie Gle Eaux	441	435	434	435
180	E. I. Lefebvre	182	176	176	172 50
52	Esso S.A.F	52 50	52 10	52 10	51 30
163	Eurafrance	164	164	164	163
380	Europe n° 1	380	379	378 50	380
375	Ferodo	371	370	369	387 50
470	I.R.I.	472	470	470	461
570	Tél. Electr.	566	560	560	560
117	— (obl.)	117 10	117 10	117 10	117
280	Tél. Ericsson	285	282 20	281	287
60	Terres Roug.	60 10	60 10	60 10	60 10
172	Thomson-Br.	172 10	170 10	171 10	171 10
220	— (obl.)	218 10	218	217 50	218
225	U.I.S.	225	225 50	225 50	225
50	Free State	60 30	61 70	61 30	60 70
250	Gen. Electric	251	252	253	249 50
360	Gen. Motors	358 50	357 50	357	355 10
12	Goldfields	12 70	13 10	13 40	13 10
17	Harmony	17 80	18 25	18 20	18
280	Hoechst Akt	282	282	282	278 10
29	Imp. Chem.	28 80	28 70	28 70	28 15
155	Inco Limited	154 40	155	155	153 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
320	BASF (Akt)	325	320	320 20	318 50
275	Bayer	275 50	275	275	274
39	Buffelsfont.	41 20	42 15	41 80	41 30
18 50	Charter	18 75	18 80	18 18	18 70
157	Chase Manh.	156 60	155 70	155 70	154 30
114	Cie Pét. Imp.	113 40	112 50	112 50	111 10
400	C.F. Fr.-Can	401	401	401	400
13	De Beers (S.)	12 90	13	12 85	12 75
565	Deuts. Bank	563	565	565	565
235	Dome Mines	243 50	246 50	247	245
650	Du Pont Nem	644	640	640	630
360	East Kodak	361	362	362 50	360 90
13 50	East Rand	14 10	14 40	14 30	14 10
112	Ericsson	109 50	110	110	108
260	Exxon Corp.	255 50	255	253	253
285	Ford Motor	285 50	285 50	285 50	284
270	Royal Dutch	265 10	269	269	268 10
15	Rio Tinto Zinc	14 85	15 40	15 55	15 50
64	St-Helena	65 20	66 50	66 20	65 20
295	Schlumberg.	293 50	293 50	294	290 10
43	Shell Tr. (S).	42 20	42 20	42 20	42
520	Siemens A.G.	526	524	526	521
44	Sony	44 60	45	44 95	45
13	Tanganyika	13 05	13 10	13 10	13 05
245	Unilever	242	243 50	243 40	241 50
11 50	Union Corp.	11 90	11 90	11 95	11 90
133	U. Min. 1/10	132 50	133	130	130 50
98	West Drief.	101 50	100 10	99 50	98 20
38	West Deep.	39 40	39 70	38 80	39 70
78	West Hold.	80 80	80 80	81	79 30
1 33	Zambia Cop.	1 42	1 44	1 43	1 41

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 988	4 998	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 851	4 847	4 78
Allemagne (100 DM)	208 875	209 095	207 50
Autriche (100 sch.)	29 435	29 465	29 36
Belgique (100 f.)	13 590	13 620	13 45
Danemark (100 krd)	84 830	84 910	83 50
Espagne (100 pes.)	7 215	7 223	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 517	8 533	8 57
Italie (1 000 lires)	5 666	5 667	5 525
Norvège (100 k)	94 970	95 040	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	200 300	200 550	199 50
Portugal (100 esc.)	15 290	15 260	14 75
Suède (100 krs)	118 830	118 570	117 50
Suisse (100 fr.)	198 990	198 725	199 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/2
Or fin (kilo en barre)	22175	22390
Or fin (kilo en lingot)	22195 ..	22420
Pièce française (20 fr.)	231 70	230 90
Pièce française (10 fr.)	200 .	200 ..
Pièce suisse (20 fr.)	208 10	205 ..
Union latine (20 fr.)	193 50	193 .
Souverain	215 .	215 ..
Pièce de 20 dollars	1000 40	1000 80
Pièce de 10 dollars	539 80	539
Pièce de 5 dollars	342 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	984 ..	985 ..
Pièce de 10 florins	294 80	295

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

REDRESSEMENT DU FRANC ET DU DOLLAR à la suite d'interventions pour freiner le deutschemark

Une retournement de tendance est intervenu ce mercredi 23 février sur le marché des changes. Le franc, le dollar et la livre, qui donnaient des signes de faiblesse depuis plusieurs jours, se sont redressés, alors que, à l'inverse, le deutschemark fléchissait

Le redressement du franc a concerné toutes les devises, y compris le dollar, lui-même en hausse. C'est ainsi qu'à Paris les cours du dollar et du deutschemark sont respectivement revenus de 4,994 à 4,989 F et de 2,09 F environ à 2,082 F.

Ce retournement de tendance a surpris les spécialistes, qui l'attribuent — avec toutes les précautions d'usage — à une intervention concertée des banques centrales, intervention destinée à « casser » la hausse prolongée du deutschemark.

A B C D F G H

Demandant audience au président de la République

M. André Amalrik manifeste devant l'Élysée

Un nouveau refus d'audience a été opposé, ce mercredi matin 23 février, à M. André Amalrik par la présidence de la République après celui de lundi dernier. L'historien dissident soviétique s'était présenté, mercredi matin à 9 h. 30, devant l'entrée du palais présidentiel, avec une pancarte portant en français l'inscription suivante « Exigez l'application des accords d'Helsinki ». *Il distribuait en même temps des tracts aux passants.*

Interpellé par la police, il semble avoir été conduit dans un commissariat voisin d'où il a été relâché peu après. Selon d'autres informations, il aurait été emmené à bord d'un car de police d'où, après vérification d'identité, on l'aurait relâché boulevard Malesherbes.

A 11 h. 15, tandis que les forces de l'ordre établissaient des barrages au bas de l'avenue de Marigny et interdisaient ainsi l'accès de la place Beauvau, M. Amalrik se réinstallait devant le porche central du palais de l'Elysée, gardé par un cordon de policiers. A plusieurs reprises, des policiers en tenue ou en civil demandaient à M André Amalrik de circuler, sans que celui-ci accepte. Devant ce refus, vers 11 h. 30, trois policiers en civil entraînaient le dissident soviétique 100 mètres plus loin, à l'angle de la rue du faubourg Saint-Honoré et de la rue de Duras, afin de dégager l'entrée principale du palais de l'Elysée.

L'impression prévaut qu'ordres et contre-ordres se multiplient, comme en témoigne l'hésitation des policiers sur la conduite à tenir devant ce « manifestant ».

Le tract distribué

Le texte du tract en français distribué par M. Amalrik devant le palais de l'Elysée, est le suivant :

« L'arrestation en U.R.S.S. de quatre membres du Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki prouve l'intention du pouvoir soviétique de mettre un terme au mouvement pour les droits de l'homme en U.R.S.S. et de ne pas appliquer ces accords.

» Les dirigeants soviétiques sont préoccupés par la réaction du président Carter au défi lancé par l'U.R.S.S. à l'esprit d'Helsinki et veulent utiliser la France pour briser l'unité occidentale en matière de droits de l'homme.

» En tant que représentant du Groupe de surveillance, j'ai demandé audience au président de la République. Celle-ci m'a été refusée, car il a été estimé que cela constituerait une ingérence dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S.

» Les droits de l'homme, dit encore le tract, *ne constituent pas une affaire intérieure de quelque pays que ce soit. Ils sont confirmés par de nombreux accords internationaux, signés aussi bien par la France que par l'Union soviétique. Les droits de l'homme constituent le seul fondement moral réel d'une solidarité internationale authentique.*

« La France sera capable d'ouvrir » son esprit et son cœur aux grands » changements et à la nouvelle solidarité qui resserrent l'humanité » d'aujourd'hui », écrit le président Valéry Giscard d'Estaing dans son livre Démocratie française.

» Pour attirer l'attention du gouvernement et de l'opinion publique en France sur les problèmes des droits de l'homme, sur l'importance des accords d'Helsinki, ainsi qu'en signe de solidarité avec les détenus politiques de l'U.R.S.S., je fais ici, ce jour, devant le palais du président de la République, une grève de la faim.

» La France est le premier pays en Europe qui a proclamé le principe des droits de l'homme et je suis convaincu que le peuple français croit en ces principes. »

(Lire page 6, nos informations sur le « face à face » Marchais-Amalrik.)

DANS LES PAYS DE L'EST

Une centaine de contestataires soviétiques demandent le respect des accords d'Helsinki

● A MOSCOU, l'agence officielle Tass annonce que M. Vladimir Borissov restera interné *« dans son intérêt »* parce que sa *« maladie mentale a empiré ». « S'il reste calme et observe un régime approprié, je pense que ses perspectives de guérison sont bonnes »,* a déclaré à l'agence Tass le Dr Mikhaïl Issakov, directeur de l'hôpital psychiatrique de Leningrad où est détenu cet ouvrier de trente-trois ans, cofondateur du groupe pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., qui avait été arrêté le jour de Noël. Sa femme, Mme Irène Kaploun, s'est vu interdire de venir à l'hôpital et a été menacée d'être internée à son tour, pour *« indifférence à l'égard du sort de son mari et flou de la pensée ».*

D'autre part, dans une déclaration remise mardi 22 février aux correspondants étrangers, une centaine de dissidents soviétiques, M. Sakharov en tête, demandent aux Etats signataires des accords d'Helsinki d'intervenir pour faire respecter leurs clauses humanitaires et énumèrent les différentes mesures de répression prises contre les contestataires. Une pétition pour la libération d'Alexandre Guinzbourg a recueilli jusqu'ici trois cent quinze signatures.

Un groupe de pentecôtistes ont annoncé qu'ils avaient déposé une demande d'émigration pour *« n'importe quel pays »* pour pouvoir *« librement pratiquer leur religion ».* Le pasteur non officiel Nikolaï Goretoï, du village de Starotytorovskaya (Caucase du Nord), a déclaré qu'ils avaient déposé leurs demandes au Soviet suprême de l'U.R.S.S., car l'Office d'émigration les avait déclarées « irrecevables ». Ces demandes concernent, selon lui, quatre-vingt-dix individus du village et cinq cent vingt-cinq personnes d'autres communautés pentecôtistes soviétiques.

● A BUCAREST, en revanche, les autorités semblent jouer la carte de la conciliation. L'écrivain Paul Goma, dont le téléphone a été rétabli, a déclaré à notre correspondant à Vienne qu'il avait été convoqué mardi au comité central du parti où il s'était entretenu pendant une heure et demie avec M. Cornel Burtica, membre du bureau politique et secrétaire du parti chargé des questions idéologiques et culturelles

Au cours de l'entretien, M. Burtica lui a laissé entendre que certaines de ses œuvres pourraient être publiées, comme le roman *En cercle* écrit il y a six ans. En revanche, aucune de ses œuvres parues à l'étranger ne pourra être éditée en Roumanie (*la Cellule des libérables la Porte, Gherla*).

M. Burtica a affirmé à M. Goma qu'il « *était toujours membre de l'Union des écrivains de Roumanie* ». Or, il y a quelques jours, l'écrivain avait été exclu de l'Union des écrivains de Bucarest. Il est donc probable que cette mesure a été rapportée.

M. Goma a précisé que la police n'était jamais entrée dans son appartement, se contentant d'exercer sa surveillance de l'extérieur. Il est libre de ses mouvements, mais il est suivi dès qu'il se déplace.

Deux autres signataires de l'appel en faveur des droits civiques, MM. Feher et Stefanescu, ont obtenu des passeports d'émigration. M. Goma, pour sa part, à qui des propositions ont été faites indirectement en ce sens, n'a pas l'intention de quitter le pays.

● A VIENNE, Mme Ludmila Alexeïeva, accompagnée de son mari et de son fils, est arrivée mardi de Moscou. Elle est l'un des douze membres fondateurs du groupe soviétique de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, créé le 12 mai 1976. Elle y assumait la gestions des archives, que les autorités ont confisquées au cours d'une perquisition à son domicile moscovite.

En Ouganda

Deux tribus seraient victimes d'une nouvelle vague de répression

Le maréchal Idi Amin, chef de l'Etat ougandais, a admis, mardi 22 février, que des éléments de l'armée ougandaise s'étaient récemment soulevés contre son régime, de connivence avec *« des exilés, des sionistes et des agents impérialistes ».* Selon Radio-Kampala, le président Amin a adressé des messages de condoléances aux familles des soldats tués alors qu'ils s'employaient à *« rétablir la situation ».* Le bilan de ces affrontements demeure inconnu.

Dans des télégrammes adressés mardi à l'empereur Bokassa et au président Mobutu, le maréchal Amin assure qu'il n'est pas inquiet de la *« fausse et malicieuse propagande qui émane de Nairobi, Dar-Es-Salaam et Lusaka »* et qu'il pourrait *« relever le défi »* de ces trois capitales *« en moins d'une heure ».*

Une vingtaine de réfugiés ougandais arrivés à Nairobi ont affirmé mardi que le chef de l'Etat avait ordonné de *« liquider »* tous les membres des deux tribus Acholi et Langi servant dans la police et l'armée. La vague de répression aurait été déclenchée le jeudi 17 février. Selon les réfugiés, sept cents soldats et policiers ont été arrêtés lundi à Kampala, puis conduits à la caserne de Mudenbe, à 150 kilomètres de la capitale, où ils *« ont été immédiatement massacrés ».* D'autres tueries auraient été perpétrées dans les casernes de Masaka, Mbarara, Fort-Portal, Kabale et Masindi. A l'université de Makerere, à Kampala, l'armée aurait *« arrêté tous les étudiants acholis et langis ».*

La situation en Ouganda suscite indignation et inquiétude à travers le monde.

● A LONDRES, le nouveau secrétaire au *Foreign Office,* M. David Owen s'est déclaré, mardi, *« horrifié »,* tandis que M. Callaghan a demandé à la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège depuis le 7 février à Genève, d'ouvrir une enquête. (Pour la première fois, cet organisme s'est réuni mardi à huis clos pour examiner les plaintes déposées auprès de lui par Amnesty International et le Conseil œcuménique des Eglises. Rien n'a filtré de ces délibérations.)

● A WASHINGTON, la commission des affaires étrangères du Sénat a adopté à l'unanimité une résolution condamnant l'attitude du gouvernement ougandais.

● A MONROVIA, le président libérien, M. Tolbert, a invité le maréchal Amin à faire toute la lumière sur la mort de l'archevêque Luwum, afin d'*« apaiser l'anxiété du monde entier ».*

● A LOMÉ, cependant, le colonel Juma, ministre ougandais des affaires étrangères, a dénoncé devant le conseil ministériel de l'O.U.A. l'agression dont son pays est victime *« de la part de l'impérialisme ».* — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

[La répression qui frapperait actuellement les ethnies Acholi et Langi n'est pas nouvelle. Il semble que le président Amin Dada n'ait jamais pardonné aux soldats appartenant à ces tribus d'avoir refusé de se joindre au putsch contre l'ancien président Milton Oboté, en janvier 1971.

Selon des informations que rapporte notamment Eric Wiedemann, dans son ouvrage « Amin Dada » (« le Monde » du 22 février), plusieurs milliers d'entre eux ont, en juillet 1971, payé de leur vie cette fidélité.

D'après les réfugiés arrivés à Nairobi, le président ougandais souhaite intégrer dans son armée des recrues venues du Soudan méridional. Une vieille complicité lie, en effet, le maréchal aux tribus soudanaises anyanyas. Elle remonte à l'époque où ces dernières étaient en rébellion contre Khartoum.]

Au Salvador

DE NOMBREUSES IRRÉGULARITÉS AURAIENT MARQUÉ L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 20 FÉVRIER

(De notre correspondant.)

Mexico. — Le général Carlos Humberto Romero, candidat du parti de réconciliation nationale, au pouvoir, est le vainqueur virtuel de l'élection présidentielle qui a eu lieu au Salvador le dimanche 20 février, mais l'opposition, représentée par la coalition de l'Union nationale, qualifie le scrutin de « fraude ».

Le général Romero, un anticommuniste particulièrement « dur », était ministre de la défense dans le gouvernement du général Arturo Molina. Selon des observateurs mexicains, les élections du 20 février ont effectivement été les plus « sales » de l'histoire de cette petite république centraméricaine. Des urnes étaient déjà emplies de bulletins favorables au général Romero avant même le début du scrutin. D'autre part, de nombreux incidents ont eu lieu dans les campagnes.

Le général Romero a déclaré au journal *Excelsior* de Mexico que *« l'anticommunisme est ce qu'il y a de mieux pour mon pays ».* Il devrait diriger El Salvador de juillet 1977 à juillet 1982. Il affrontera sans doute une guérilla urbaine de plus en plus active et devra régler les conflits suscités dans l'armée et le secteur privé par le projet de réforme agraire de son prédécesseur.

J. C.

LA HAUSSE PROCHAINE DES PRIX GONFLE LES VENTES D'AUTOMOBILES

Les inquiétudes montrées par les constructeurs d'automobiles à la veille de l'hiver se révèlent vaines. En dépit du plan Barre et de la montée du chômage, les ventes d'automobiles se maintiennent à un niveau élevé. En janvier, indique la note de conjoncture de la chambre syndicale, les immatriculations ont atteint 180 250 unités, soit 5,7 % de plus qu'en janvier 1976 (qui marquait déjà une nette reprise). Les exportations des firmes françaises ont progressé de 17,5 %, phénomène lié en partie au lancement de la Renault 14 sur les marchés européens. Quant à la production, avec 283 405 unités, elle a dépassé de 10,8 % son niveau de l'an passé.

Les résultats du mois de février promettent d'être encore meilleurs, et d'atteindre selon les constructeurs des niveaux *« étonnants ».* Il est vrai que la proximité d'une hausse des prix a encouragé les ventes : la plupart des concessionnaires, qui redoutent les effets des nouveaux contrats de ventes prévoyant une garantie de prix de trois mois, n'ont pas hésité à faire du *« forcing »* pour se débarrasser de leurs stocks avant l'annonce d'une majoration. Les négociations menées par les constructeurs avec la direction des prix sont en effet sur le point d'aboutir et le prix des voitures devrait être majoré en mars. La hausse globale pour l'année atteindrait 5 % à 5,5 %, les firmes hésitent encore à appliquer cette majoration en une seule fois ou par étapes.

Si les résultats de l'automobile sont bons, en revanche les ventes de véhicules utilitaires continuent de diminuer. En janvier, les immatriculations n'ont baissé que de 3,5 % par rapport à l'an passé, mais les exportations ont chuté de 16,8 %. Saviem et Berliet ont dû avoir recours au chômage partiel en décembre et envisagent de nouveaux arrêts de production au cours des prochains mois, compte tenu de la faiblesse de leurs carnets de commandes.

A L'OPÉRA

Une mise au point de M. Liebermann sur l'« incident Béjart »

Soucieux *« de rétablir l'impartialité des faits »* dans la querelle qui a opposé tout récemment l'Opéra de Paris à Maurice Béjart, M. Rolf Liebermann, administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, tient, ce mercredi après-midi 23 février, au palais Garnier une conférence de presse dont la mise au point liminaire précise que, contrairement aux déclarations de l'animateur et chorégraphe des Ballets du vingtième siècle tant à la presse qu'à la télévision, jamais aucune note de service ne lui a interdit l'accès du Théâtre de l'Opéra.

En réalité, depuis un an et demi M. Liebermann était en contact très amical avec Maurice Béjart à propos d'une soirée qui devait lui être consacrée et qui, devant l'impossibilité regrettable d'afficher une création, s'articulait autour d'un programme comprenant trois reprises : *le Marteau sans maître* de Boulez, *le Chant du compagnon errant* de Malher et *le Sacre du printemps* de Stravinsky.

Sur la foi d'un accord verbal, confirmé par une lettre officielle du 22 avril 1976 valant engagement, l'administrateur de l'Opéra a donc signé des contrats avec un chef d'orchestre (M. Gilbert Amy), des chanteurs et un guitariste (M. Heine), en même temps qu'il inscrivait, pour le 17 février 1977, la première des dix « soirées Béjart » prévues, dans le souci des impératifs d'une programmation stricte, exacte. Cependant, le 13 octobre Maurice Béjart informait M. Liebermann que *« n'ayant aucune nouvelle de l'Opéra »,* il considérait que le projet avait été abandonné et qu'*« il valait mieux repenser dans un avenir plus lointain à un programme rénové, éventuellement à une création ».* Alors, pour ne pas couper les ponts — et garder sa parole aux artistes engagés. — M. Liebermann a donc dépêché à Bruxelles Mlle Verdy, au titre officieux de directrice du ballet, pour faire revenir Béjart sur sa décision, écrivant par le même courrier une lettre où il ajoutait à l'intention du grand chorégraphe : *« Je me réjouis beaucoup de vous recevoir dans cette Maison qui vous espère impatiemment et qui a besoin de vous, de votre sensibilité, de votre intelligence artistique et de votre talent pour donne une nouvelle vie à notre ballet. »* Mlle Verdy est revenue bredouille, indiquant que Béjart avait néanmoins accepté de venir superviser les dernières répétitions du *Sacre du printemps.* L'administrateur de l'Opéra, modifiant précipitamment son programme, a donc engagé le chorégraphe argentin Oscar Araïz pour régler *les Chants du compagnon errant.*

Au début de cette année, Rudolf Noureev s'annonçait pour trois *semaines de représentations* au Palais des sports, et *Béjart,* qui s'activait à monter son *Molière imaginaire* avec les *Ballets du vingtième siècle* au Théâtre des Champs-Elysées, l'autorisa *proprio motu en programmant* le pas de deux de *Malher* à la *période primitivement* prévue pour l'Opéra : *les Chants du compagnon errant* justifiaient leur nom, mais devenaient *singulièrement grinçants...*

M. Rolf Liebermann piqua une colère digne des directeurs d'opéras soumis aux caprices des prima donnas bien dans le style de l'éclat qui opposa Rudolf Bing, directeur du Metropolitan Opera, à Maria Callas : les échos en retentirent jusque dans les couloirs les plus reculés du palais Garnier. *« De là à interdire à Maurcie Béjart l'accès de la Maison — et ce par une note de service — il y a un pas,* déclare M. Liebermann *que je n'ai pas franchi. La meilleure preuve en est que M. Béjart est venu en mon absence, comme convenu entre lui et Mlle Verdy, superviser les quatre dernières répétitions du* Sacre du printemps *et y apporter les rectificatifs qu'il a estimés utiles. »*

Souhaitons que cette défense et illustration de l'Opéra, qui affirme une autorité que lui contestent trop souvent ceux-là mêmes dont les œuvres, pour leur honneur, sont au répertoire, soient prises en bonne part, et que l'« incident Béjart » n'ait pas de suites sur des terrains moins plaisants que notre première scène.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'Association française des juristes démocrates* a publié lundi 21 février une protestation contre l'arrêté d'expulsion visant Mlle Salima Adjali, ressortissante algérienne, vivant en Guyane (*le Monde* du 22 février). L'Association dénonce en particulier le fait que l'administration ait choisi une procédure, qualifiée d'*« arbitraire »,* privant Mlle Adjali de la possibilité de présenter sa défense devant la commission d'expulsion. Elle demande que l'arrêté d'expulsion soit rapporté.

● *Francisco Isgleas,* le théoricien anarcho-syndicaliste espagnol, est décédé à Barcelone à l'âge de quatre-vingt-trois ans, mardi 15 février. Secrétaire de la Confédération nationale du travail (C.N.T.), de tendance anarchiste, ministre de la défense du gouvernement catalan pendant la *guerre civile,* il était l'auteur de nombreux ouvrages politiques.

● *La firme aéronautique germano-néerlandaise VFW-Fokker* mettra en chômage partiel mille quatre cents employés de son usine d'Einswarden à la mi-mars. Cette mesure sera appliquée durant trois mois et entraînera pour certaines catégories de salariés une réduction de 40 % du temps de travail. Des négociations sont en cours avec le comité d'entreprise sur l'introduction d'une période de chômage partiel aux usines de Lemwerden.

● *Condamnation pour racisme.* — Le tribunal de Belfort a condamné, au titre de la loi du 1er juillet 1972, qui réprime la discrimination raciale, le directeur d'une piscine d'Andelmans, M. Gaspard Kirazian, à une amende de 2 000 F. M. Kirazian avait refusé, le 11 juillet dernier, l'entrée de son établissement à une délégation d'étudiants de l'émirat du Qatar, qui décidèrent alors de porter plainte. — *(Corr.)*

● *L'équipe de France de rugby qui sera opposée à celle d'Ecosse* le 5 mars au Parc des Princes n'a subi aucune modification par rapport à celle qui a rencontré l'Angleterre le 19 février :

Aguirre ; Harlie, Bertranne, Sangalli, Averous ; Romeu, Fouroux ; Skrela, Bastiat, Rives ; Palmié, Imbernon ; Paparemborde, Paco, Cholley.

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1977 a été tiré à 563 388 exemplaires.



